Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

3, 50



BS
1295
.A86

CONJECTURES

SUR

LA GENESE.

12

Bible. O. T. Genesis. French

CONJECTURES

SUR LES

MEMOIRES ORIGINAUX

Dont il paroit que Moyſe s'eſt ſervi pour compoſer le Livre de la GENESE.

Avec des Remarques, qui appuient ou qui éclairciſſent ces Conjectures.

Avia Pieridum peragro loca, nullius antè
Trita ſolo.

A BRUXELLES,

Chez FRICX, Imprimeur de Sa Majeſté, vis-à-vis l'Egliſe de la Madelaine.

M. DCC. LIII.

Avec Privilege & Approbation.

Vignaud
2-8-27

AVERTISSEMENT.

CEt Ouvrage eſtoit compoſé depuis quelque tems, mais j'héſitois à le publier, dans la crainte que les pretendus Eſprits-forts, qui cherchent à s'étaier de tout, ne puſſent en abuſer pour diminuer l'autorité du Pentateuque. Un homme inſtruit, & trez zelé pour la Religion, à qui je l'ai communiqué, a diſſipé mes ſcrupules. Il m'a aſſuré, que ce que je ſuppoſois ſur les Mémoires, dont Moyſe s'eſtoit ſervi pour compoſer la Geneſe, avoit eſté deja avancé, quant au fond, par pluſieurs [a] Auteurs dans des Ouvrages trez aprouvez; que l'application particuliere que je faiſois de cette ſuppoſition, en diſtribuant la Geneſe en pluſieurs colomnes, qui repreſentoient ces Memoires, n'alteroit en rien le Texte du Livre de la Geneſe, ou ne l'alteroit pas plus que la diviſion, qu'on en avoit faite en Chapitres & en Verſets; & qu'ainſi,

[a] Les Abbez Fleury & le François.

loin de pouvoir jamais préjudicier à la Religion, elle ne pouvoit au contraire que lui eſtre trez avantageuſe, en ce qu'elle ſervoit à écarter, ou à éclaircir pluſieurs difficultez, qui ſe preſentoient en liſant ce Livre, & ſous le poids deſquelles les Commentateurs ont eſté juſqu'ici preſque accablez. Sur ſon avis, j'ai donc pris le parti de donner cet Ouvrage, & de le ſoumettre au jugement des Perſonnes éclairées, dont j'écouterai les obſervations avec plaiſir. Je proteſte d'avance trez ſincerement, que ſi ceux qui ont droit d'en décider, & dont je dois reſpecter les déciſions, trouvent mes conjectures ou fauſſes, ou dangereuſes, je ſuis prêt à les abandonner, ou pour mieux dire, je les abandonne dés à preſent. Jamais la prévention pour mes idées ne prévaudra chez moi à l'amour de la Verité & de la Religion.

TABLE
DES CHAPITRES.

REFLEXIONS PRELIMINAIRES.

I. *Que Moyſe n'a compoſé la Geneſe, que ſur des Mémoires plus anciens.* 2

II. *Que Moyſe en compoſant la Geneſe, n'a fait que partager par morceaux les Mémoires anciens qu'il avoit, & a inſeré ces morceaux en entier.* 9

1. Preuve, *priſe des répetitions, qu'il y a dans la Geneſe.* 10

II. *priſe de l'alternative, qu'on y trouve, dans l'emploi des noms* Elohim, Dieu & Jehovah, l'Eternel, *donnez à Dieu.* 10

III. *priſe de la difference, qu'il y a à cet égard entre la Geneſe & les quatre autres Livres du Pentateuque.* 13

IV. *priſe des* antichroniſmes, *c'eſt-à-dire, des dérangemens dans l'ordre chronologique, qu'il y a dans la Geneſe.* 16

III. *Qu'on peut ſuivant ces principes diſtinguer dans la Geneſe pluſieurs Mémoires differents.* 17

IV. *Qu'on peut meſme décompoſer la Geneſe, & la partager en pluſieurs colomnes, ſuivant les differents Mémoires.* 20

V. *Qu'en la décompoſant ainſi, il ſe trouve des vuides ou lacunes dans les Mémoires de la meſme eſpece, réunis enſemble, & pourquoi.* 21

LE LIVRE DE LA GENESE.

CHAP. I. *Création du Monde.* 25

II. *Adam & Eve.* 30

III. *Serpent. Tentation d'Eve.* 34

IV. *Cain. Abel.* 38

V. *Seth. Noé.* 42

VI. *Arche.* 45

VII. *Deluge univerſel.* 49

VIII. *Fin du Deluge.* 53

IX. *Alliance de Dieu avec Noé.* 56

X. *Japhet, Cam, Sem.* 62

XI. *Tour de Babel.* 64

XII. *Abram. Loth.* 68

CHAP. XIII. *Abram & Loth ſe ſeparent.* 72
XIV. *Melchiſedec, Roi de Salem.* 75
XV. *Agar. Iſmaël.* 79
XVI. *Abram. Saraï.* 82
XVII. *Alliance avec Abraham.* 85
XVIII. *Apparition des trois Anges.* 89
XIX. *Sodome. Loth.* 95
XX. *Abraham. Abimelec.* 102
XXI. *Iſaac. Iſmaël.* 105
XXII. *Sacrifice d'Iſaac.* 109
XXIII. *Mort de Sara.* 113
XXIV. *Serviteur envoié à Charran.* 117
XXV. *Abraham. Iſaac.* 128
XXVI. *Iſaac. Abimelec* 133
XXVII. *Iſaac. Eſaü. Jacob.* 139
XXVIII. *Depart de Jacob pour la Meſopotamie.* 147
XXIX. *Jacob. Laban. Mariages de Jacob.* 151

CHAP. XXX. *Jacob. Rachel. Lia.* 156
XXXI. *Retour de Jacob, poursuivi par Laban.* 162
XXXII. *Rencontre de Jacob & d'Esaü.* 172
XXXIII. *Entrevuë des deux freres, Jacob & Esaü.* 177
XXXIV. *Enlevement de Dina.* 180
XXXV. *Morts de Debora & de Rachel.* 186
XXXVI. *Génealogie d'Esaü, autrement* Edom. 190
XXXVII. *Joseph. Ses songes. Vendu par ses freres.* 196
XXXVIII. *Juda. Thamar. Leurs fils.* 202
XXXIX. *Joseph chez Potiphar. Mis en prison.* 207
XL. *Songes de l'Echanson & du Panetier de Pharaon.* 211
XLI. *Songes de Pharaon. Elevation de Jo-*

ſeph. 215

CHAP. XLII. *Premier voiage des dix fils de Jacob en Egypte.* 224

XLIII. *Second voiage avec Benjamin.* 231

XLIV. *Benjamin arreſté. Juda le defend.* 237

XLV. *Joſeph ſe fait connoitre à ſes freres.* 243

XLVI. *Jacob va en Egypte avec toute ſa famille.* 247

XLVII. *Arrivée de Jacob. Continuation de la famine.* 252

XLVIII. *Jacob malade benit Ephraïm & Manaſſé.* 259

XLIX. *Jacob benit ſes autres fils, & meurt.* 263

L. *Tranſport du corps de Jacob. Mort de Joſeph.* 268

LE LIVRE DE L'EXODE.

CHAP. I. *Dure captivité des Hebreux en Egypte.* 373
II. *Naissance & éducation de Moyse, jusqu'à sa fuite.* 276

REMARQUES SUR LA distribution de la GENESE en differents Mémoires.

I. *De l'usage des lettres & de l'art d'écrire. Qu'ils estoient connus longtems avant Moyse, & qu'ainsi Moyse a peu avoir d'anciens Mémoires, & s'en estre servi pour composer la Genese.* 281
II. *Du nom de* Jehovah *donné à Dieu. S'il a esté connu des Patriarches. Explication d'un passage de l'Exode,* Chap. VI. 2. & 3. *qui semble dire que ce nom de Dieu n'avoit point esté connu des Patriarches, & qu'il fut revelé à Moyse le premier.* 298
III. *Des differents Mémoires, qu'on croit reconnoitre dans la Genese. Du nombre & de la qualité de ces*

Mémoires. Qu'il paroit qu'on peut y en diſtinguer juſqu'à douze, mais dont la pluſpart ne ſont que des fragments. 308

IV. *Des Auteurs de ces differents Mémoires. Que tout eſt incertain ſur cet article. Qu'il paroit que les deux principaux viennent des Hebreux; mais que Moyſe peut auſſi en avoir emprunté quelques uns des Nations voiſines.* 316

V. *Que quoique ces Mémoires ſoient écrits en Hebreu, cela n'empeche pas que Moyſe n'ait peu les emprunter des nations voiſines, 1°. Parce que l'Hebreu eſtoit la langue commune de tous les Chananéens. 2°. Parce que c'eſtoit du moins la langue maternelle des peuples ſortis de la famille d'Abraham, qui ſont les ſeuls de qui Moyſe ait peu emprunter quelque Mémoire. 3°. Parce qu'en tout cas Moyſe a peu les mettre en Hebreu.* 323

VI. Premier Avantage *de l'opinion nouvelle ſur la compoſition de la Geneſe. Elle ſauve la ſingularité de l'alternative dans l'uſage du nom d'*Elohim, *&* de celui de Jehovah *donnez à Dieu, en attribuant à un*

*Mémoire le nom d'*Elohim, *& celui de* Jehovah *à l'autre. Examen de ſept articles contenants des exceptions à cette regle.* 332
VII. *Continuation du meſme ſujet. Examen de ſept autres articles contenants quelques exceptions à la meſme regle, réeles ou pretenduës. Conſéquences qu'on doit tirer du detail de tous ces Articles.* 347
VIII. Second Avantage *de l'opinion nouvelle. Elle ſauve la pluſpart des repetitions qu'il y a dans la Geneſe, en les diſtribuant en differents Mémoires. Exemples qui ſervent à juſtifier cet avantage.* 359
IX. *Les repetitions, qu'on ne ſauve point par ce moien, peuvent venir de pluſieurs cauſes qui ſervent à les excuſer. Detail de pluſieurs de ces cauſes.* 366
X. Troiſieme & principal Avantage *de l'opinion nouvelle. Elle fait diſparoitre les* antichroniſmes, *c'eſt-à-dire, tous les renverſemens d'ordre dans la Chronologie, qui ſe trouvent dans la Geneſe. Deux exemples d'antichroniſmes évidents, qui diſparoiſſent par cette methode.* 378
XI. *Continuation du meſme ſujet.*

Deux autres Antichroniſmes embarraſſants, qui ſe rangent d'eux-meſmes dans l'ordre chronologique par la méthode que nous propoſons. 394

XII. *Les Antichroniſmes, qui ſubſiſtent dans la Geneſe, quoique diſtribuée en différents Mémoires, ne ſont que des Antichroniſmes apparents. Deux exemples de ces Antichroniſmes.* 409

XIII. *Continuation du meſme ſujet. Deux autres exemples d'Antichroniſmes prétendus, qui dans le fond n'ont rien de réel.* 419

XIV. Quatrieme Avantage *de l'opinion nouvelle. Elle diſculpe Moyſe des négligences & meſme des fautes, qu'on oſe lui imputer, & qu'on croit trouver dans la Geneſe. On n'a pour cela, qu'à ſuppoſer que Moyſe avoit rangé ſes différents Mémoires ſur quatre colomnes diſtinctes, en forme de* Tétraples. 431

XV. *Le deſordre, qui paroit aujourd'hui dans la Geneſe, tant dans l'ordre de la narration, que dans celui de la chronologie, ne vient que de ce qu'on a confondu mal-à-propos ces quatre colomnes. Exem-*

ples & cauſes de cette confuſion. 439
XVI. *Refutation des conſequences, que Spinoſa pretend tirer du deſordre apparent de la Geneſe, pour avancer que Moyſe n'en eſt pas l'Auteur. Nouvelle reflexion, qui fait de mon ſyſteme, & qui prouve qu'il n'y a que Moyſe qui ait peu compoſer la Geneſe.* 452
XVII. *Explication du* Chapitre XXXVI. *de la Geneſe, où l'on fait voir que les pretendus Eſprits-forts n'en peuvent tirer aucun avantage pour eſtablir que Moyſe n'eſt pas l'Auteur de ce Livre ; & que le paſſage meſme, où il eſt dit, en parlant des huit Rois Idumeens, que* ces Rois ont regné au pais d'Edom, avant qu'aucun Roi regnaſt ſur les enfants d'Iſraël, *ne prouve rien en leur faveur.* 465

Fin de la Table des Chapitres.

CONJECTURES
SUR LES
MEMOIRES ORIGINAUX

Dont il paroît que Moyſe s'eſt ſervi pour compoſer le Livre de la Geneſe.

Avec des Remarques, qui appuient ou qui éclairciſſent ces Conjectures.

REFLEXIONS PRE'LIMINAIRES.

MOYSE raconte dans la Geneſe des évenemens arrivez 2433. ans avant qu'il naquit. Tel eſt en effet, ſelon la Chronologie d'Uſſerius, priſe [a] ſur l'original Hebreu, l'intervalle entre la Création du Monde, par où commence la Geneſe, & la naiſſance de Moyſe, & cet intervalle eſt preſque auſſi grand, que celui qu'il y a depuis la Fondation de Rome juſqu'à nous. Il eſt vrai,

Dans la Geneſe Moyſe raconte des évenemens arrivez prez de deux mille cinq cent ans avant lui.

[a] A ſuivre le Calcul des Septante cet intervalle iroit à prez de 4000. ans.

qu'à meſure que le fil de l'hiſtoire avance, les faits ſe raprochent du tems de Moyſe : mais il n'en eſt aucun, le dernier meſme, qui eſt la mort du Patriarche Joſeph, qui n'ait précedé de pluſieurs années le tems, où Moyſe naquit, & à plus forte raiſon le tems, où il écrivoit, puiſqu'il ne commença d'écrire, qu'aprez qu'il eut tiré d'Egypte le Peuple de Dieu, à l'âge de 80. ans ; & peut-eſtre meſme plus tard.

Il n'eſt donc pas poſſible, que Moyſe ait pu ſavoir par lui meſme ce qu'il rapporte dans la Geneſe, & par conſequent il faut, ou qu'il en ait eſté inſtruit par révelation, ou qu'il l'ait appris par le rapport de ceux, qui en avoient eſté eux meſmes les témoins.

La connoiſſance de ces évenemens n'a point eſté révelée à Moyſe.

Je ne connois perſonne, qui ait avancé la premiere opinion, & je croi que perſonne ne s'aviſera jamais de l'avancer. Moyſe parle toujours, dans la Geneſe, comme un ſimple hiſtorien, il ne dit nulle part que ce qu'il raconte, lui ait eſté inſpiré. On ne doit donc point ſuppoſer cette révelation ſans aucun fondement. Quand les Prophetes ont parlé de choſes, qui leur avoient eſté révelées, ils n'ont point manqué d'avertir qu'ils parloient au nom de Dieu, & de ſa part;

& c'eſt ainſi que Moyſe en a uſé lui meſme, dans les autres Livres du Pentateuque, quand il a eu quelque révelation à communiquer au peuple Hebreu, ou quelque ordre de Dieu à lui intimer. Auroit-il negligé la meſme précaution, en compoſant le Livre de la Geneſe, s'il s'etoit trouvé dans les meſmes circonſtances ?

Il faut donc avouer, que Moyſe n'a pu faire l'hiſtoire des évenements racontez dans la Geneſe, & qui renferment un eſpace de 2369. ans, ſelon Uſſerius, que ſur la connoiſſance qu'il en avoit euë de ſes anceſtres, leſquels en avoient eſté ſucceſſivement les témoins. Mais il faut en meſme tems convenir auſſi, que Moyſe a eſté éclairé d'une maniere particuliere & par inſpiration, dans le choix des faits qu'il tenoit de ſes anceſtres, & des circonſtances de ces faits: & c'eſt-là le fondement de la Foi Divine, que nous devons à l'Hiſtoire qu'il nous a laiſſée.

Mais Moyſe l'a reçuë de ſes anceſtres, qui en avoient eſté les temoins.

Ce premier point une fois établi, le reſte ſouffre peu de difficulté. Il n'y a que deux moiens, par où la connoiſſance des faits anterieurs ait pu eſtre tranſmiſe à Moyſe, ou par une tradition purement orale, c'eſt-à-dire, de bouche en bou-

Non pas par une tradition purement *orale*, c'eſt-à-dire, tranſmiſe de bouche en bouche.

che ; ou par une tradition écrite, c'eſt-à-dire, par des relations ou mémoires laiſſez par écrit.

Ceux qui ſuivent la premiere opinion, & j'avouë que c'eſt le plus grand nombre, ne manquent pas de profiter de la longue vie des Patriarches, pour faire remarquer que cette tradition orale a pu ſe tranſmettre d'Adam juſqu'à Moyſe par un trez petit nombre de perſonnes, parce que [a] *Sem, qui a vu Lamech, qui a vu Adam, a vu au moins Abraham, & qu'Abraham a vu Jacob, qui a vu ceux qui ont vu Moyſe.* Cette réflexion, qui eſt juſte, a eſté propoſée depuis longtems, & elle a eſté adoptée par tous ceux, qui ont écrit ſur ce ſujet. Ils pretendent par là rendre la tradition plus facile & plus ſure, en évitant de la faire paſſer par un trop grand nombre de mains, où elle auroit pu s'obſcurcir, s'affoiblir, s'alterer.

Mais par une tradition *écrite*, c'eſt-à-dire, par des relations ou mémoires laiſſez par écrit.

Mais le nombre de ceux, par qui les faits ont pu parvenir de main en main juſqu'à Moyſe, fut-il plus petit, il eſt difficile de ſe perſuader, que dans une tradition pluſieurs fois repetée, on ait pu ſe ſouvenir exactement de la deſcription topographique du Paradis terre-

[a] Penſées de Paſcal. *Art. XI.*

ſtre ; du nom des quatre fleuves, qui l'arroſoient ; du nom & des ſingularitez naturelles des pais, par où ils paſſoient ; de l'âge de chaque Patriarche ; du tems précis, où ils ont commencé d'avoir des enfants, & de celui où ils ſont morts ; de l'ordre de leurs genéalogies, & des noms de leurs deſcendants ; du nom des Rois qui firent la guerre à ceux de la Pentapole, & qui furent vaincus par Abraham, & de pluſieurs autres faits pareils, rapportez dans la Geneſe d'une maniere circonſtanciée, & dans un détail de nombres ou de noms, peu propre à ſe conſerver, s'il n'eut eſté confié qu'à la memoire de ceux, qui les racontoient.

M. [a] le Clerc, & M. [b] Simon, qui ont ſenti ces difficultez, ont avoué, l'un & l'autre, qu'il eſtoit trez apparent que Moyſe, en écrivant la Geneſe, avoit eu le ſecours de quelques mémoires anciens, qui l'avoient guidé ſur les circonſtances, les dates & l'ordre chronologique des évenements, qu'il raconte, de meſme que ſur le détail des genéalogies.

Tel a eſté le ſentiment de MM. Simon & le Clerc.

[a] In Diſſertat. III. *De Scriptore Pentateuchi*, præmiſsâ Commentario in Geneſim. §. 11.

[b] Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament. *Liv. I. Chap. 7.*

A ces deux autoritez, que je ne fais qu'indiquer, j'en puis joindre deux autres plus concluantes encore, & que je crois devoir rapporter dans les propres termes des Auteurs.

Tel celui de M. l'Abbé Fleury.

La premiere eſt priſe de M. l'Abbé Fleury, qui aprez avoir remarqué, dans ſon Traité des *Mœurs des Iſraélites & des Chrétiens*, que dans ces premiers tems, » la mémoire des choſes paſ» ſées ſe pouvoit aiſément conſerver par » la ſeule tradition des vieillards, qui ai» ment naturellement à raconter, & qui » en avoient tant le loiſir », continuë ainſi, *page 6.* » Toutesfois il ſemble dif» ficile, que tant de nombres, que Moyſe » nous rapporte, ſe fuſſent conſervez » dans la mémoire des hommes, l'âge de » tous les Patriarches depuis Adam, les » dates préciſes du commencement & de » la fin du Déluge, & les méſures de » l'Arche. Je ne vois point ici, *ajoute-t-il*, la néceſſité de recourir au mira» cle & à la révelation ; il eſt plus vrai» ſemblable que l'écriture eſtoit trouvée » dès devant le Deluge, auſſi bien que » les inſtruments de Muſique, qui n'eſ» toient pas ſi néceſſaires. »

Geneſ. V. *Geneſ. VII.* 11. *Geneſ. VIII.* 13. *Geneſ. VI.* 15. *Geneſ. IV.* 23.

Et de M. l'Abbé le François.

M. le François nous fournit la ſeconde autorité dans ſon excellent Livre *des*

Preuves de la Religion Chrétienne, Tom. I. Part. II. chap. 3. art. 1. Il y examine *les Sources, où Moyſe a pu puiſer ſon Hiſtoire*, & aprez en avoir rapporté quelques-unes, où Moyſe auroit bien pu puiſer quelque connoiſſance de ſes Ancetres, mais où certainement il n'a pas pu prendre l'hiſtoire de la Geneſe, telle que nous l'avons, il en vient enfin à la ſeule, d'où Moyſe a pu tirer des connoiſſances ſuffiſantes. » Il eſt plus que » vraiſemblable, *dit-il à la page* 461. » que dans la lignée, où s'eſt conſervée » la connoiſſance de Dieu, on conſervoit » auſſi par écrit des mémoires des anciens tems; car les hommes, *ajoute-t-il*, n'ont jamais eſté ſans ce ſoin ».

Dans le fond, je penſe comme ces Auteurs, mais je porte mes conjectures plus loin, & je ſuis plus décidé. Je prétends donc que Moyſe avoit entre les mains des mémoires anciens, contenant l'hiſtoire de ſes Ancetres, depuis la création du monde; que pour ne rien perdre de ces mémoires, il les a partagez par morceaux, ſuivant les faits qui y eſtoient racontez; qu'il a inſeré ces morceaux en entier, les uns à la ſuite des autres, & que c'eſt de cet aſſemblage, que le Livre de la Geneſe a eſté formé. Voici ſur quoi je me fonde.

Je penſe dans le fond comme eux, mais je crois que Moyſe, au lieu de fondre ces mémoires pour compoſer le Livre de la Geneſe, les y a inſerez par morceaux.

Premiere preuve, prise des répetitions, qu'il y a dans la Geneſe.

I. Il y a dans la Geneſe des répetitions fréquentes des meſmes faits, qui ſautent aux yeux. La création du monde, & en particulier celle du premier homme, y eſt racontée deux fois ; l'hiſtoire du Deluge juſqu'à deux fois de meſme, & juſqu'à trois fois à l'égard de quelques circonſtances. On trouve pluſieurs autres exemples pareils dans le reſte du Livre. Que doit-on penſer de ſemblables répetitions ? Peut-on croire que Moyſe les eût laiſſé paſſer dans un ouvrage auſſi court & auſſi ſerré, s'il l'avoit compoſé lui meſme ; & n'eſt-il pas plus apparent que ces répétitions viennent de ce que la Geneſe n'eſt qu'une ſimple compilation de deux ou trois mémoires plus anciens, qui rapportoient les meſmes faits, & que Moyſe a cru devoir réunir enſemble par morceaux, en les inſérant en entier, pour conſerver tout ce qu'il tenoit de ſes Peres ſur l'hiſtoire des premiers tems du monde, & en particulier ſur l'hiſtoire & l'origine de ſa Nation.

Seconde preuve, priſe de ce qu'on y donne à Dieu alternativement deux noms diffé-

II. Dans le texte Hebreu de la Geneſe, Dieu eſt principalement deſigné par deux noms differents. Le premier, qui s'y préſente, eſt celui d'*Elohim*, אלהים. Quoique ce mot ait pluſieurs

ſignifications en Hebreu, ou qu'on s'en ſoit du moins ſervi pour ſignifier pluſieurs choſes; il eſt certain qu'il y eſt particulierement emploié à deſigner l'Etre Supreme, & dans ce ſens toutes les Verſions l'ont rendu de meſme, celle des Septante par Θεὸς, la Vulgate par *Deus*, & toutes les Verſions Françoiſes, faites ſur la Vulgate, par le mot de *Dieu*, ce que la Verſion de Geneve a ſuivi.

rents. Tantoſt celui d'*Elohim*.

L'autre nom de Dieu eſt celui de *Jehovah*, יהוה, & c'eſt, de l'aveu de tous les Commentateurs, le grand nom de Dieu, le nom qui en exprime l'eſſence. Les Juifs ne prononçoient pas ce nom par reſpect, & ils liſoient à la place celui d'*Adonai*, אדני, & pour cette raiſon les Maſſorethes ont mis, ſous les conſonantes de ce nom, les points voielles d'*Adonai*. C'eſt ce nom d'*Adonai*, qui ſignifie en Hebreu *Dominus*, *Seigneur*, que les Septante, & l'Auteur de la Vulgate ont lu à l'exemple des Juifs, & c'eſt pour cela qu'ils ont conſtamment traduit *Jehovah*, les Septante par Κύριος, la Vulgate par *Dominus*, & toutes les Verſions Françoiſes, qui ſuivent la Vulgate, par *le Seigneur*. Mais la Traduction de Geneve, faite ſur l'Hebreu, a lu *Jehovah*, & a traduit ce nom par celui

Et tantoſt celui de *Jehovah*.

de *l'Eternel*, qui en exprime assez exactement la valeur.

Quelquefois le nom de *Jehovah* se trouve joint avec celui d'*Adonai*, & alors les Juifs, pour éviter la répetition du mesme mot, ne prononçoient pas *Adonai* au lieu de *Jehovah*, mais *Elohim*, & pour en avertir, ils mettoient alors les points voielles d'*Elohim* sous les lettres de *Jehovah*, & lisoient *Elohim Adonai*. De là vient, que les Septante traduisent ces mots par ceux de Θεὸς Κύριος, la Vulgate par ceux de *Dominus Deus*, & les Versions Françoises, faites sur la Vulgate, par ceux de *Seigneur Dieu* : au lieu que la Version de Geneve les a traduits, suivant le texte Hebreu, par ceux de *l'Eternel Dieu*, en lisant comme il est écrit *Jehovih Adonai*.

De sorte que l'on voit dans la Genese des chapitres, ou des portions de chapitres, où l'on ne donne à Dieu que le nom d'*Elohim*, & d'autres, où il n'est jamais appellé que *Jehovah*.

On pourroit croire sur ce détail, que ces deux noms *Elohim* & *Jehovah* sont emploiez indistinctement dans les mesmes endroits de la Genese, comme des termes synonymes, & propres à varier le style, mais ce seroit se tromper. Ces mots ne sont jamais confondus ensemble : il y a des chapitres entiers, ou des grandes parties de chapitres, où Dieu est toujours nommé *Elohim*, & jamais *Jehovah* : il y en a d'autres, pour le moins

en auſſi grand nombre, où l'on ne donne à Dieu que le nom de *Jehovah*, & jamais celui d'*Elohim*.

Si Moyſe avoit compoſé de ſon chef la Geneſe, il faudroit mettre ſur ſon compte cette variation ſinguliere & bizarre. Mais peut-on s'imaginer qu'il eut porté la négligence, juſqu'à ce point, dans la compoſition d'un Livre auſſi court que la Geneſe ? A-t-on quelque exemple pareil à citer, & oſe-t-on bien ſans preuve imputer à Moyſe une faute, qu'aucun Ecrivain n'a jamais commiſe? N'eſt-il pas au contraire plus naturel d'expliquer cette variation, en ſuppoſant, comme nous faiſons, que le Livre de la Geneſe eſt formé de deux ou trois mémoires, joints & couſus enſemble par morceaux, dont les Auteurs avoient toujours donné chacun à Dieu le meſme nom, mais chacun un nom différent, l'un celui d'*Elohim*, & l'autre celui de *Jehovah*, ou de *Jehovah Elohim*.

Ce qui ne devroit pas eſtre, ſi Moyſe avoit compoſé de ſon chef le Livre de la Geneſe.

III. On peut donner à cette Obſervation un plus grand degré d'évidence encore, en comparant la Geneſe avec les quatre autres Livres du Pentateuque. Dans la Geneſe, comme on vient de le remarquer, le nom d'*Elohim* ou de *Dieu*, & celui de *Jehovah* ou de *l'Eternel*, ſont

Troiſieme preuve, priſe de la comparaiſon de la Geneſe, où l'on trouve cette alternative dans l'uſage des noms de Dieu.

emploiez ſéparément, tantoſt l'un & tantoſt l'autre, chacun à ſon tour, dans un certain nombre de chapitres ou de verſets, plus ou moins grand, ſans eſtre jamais confondus enſemble, d'où il nous paroit qu'on doit conclurre, que ces différents morceaux avoient appartenu à des mémoires différents, dont Moyſe s'eſtoit ſervi pour compoſer la Geneſe: & cette ſuppoſition convient à un Livre, où Moyſe ne raconte rien, dont il ait pu eſtre témoin, & où tout ce qu'il dit, il ne le peut dire que ſur les relations d'autrui.

Et des autres quatre Livres du Pentateuque, que Moyſe a compoſez de ſon chef, & où l'on ne trouve rien de pareil.

Mais dans l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deutéronome, où Moyſe ne parle plus que de choſes qu'il a faites, ou dont il a eſté le témoin, & où par conſéquent c'eſt lui-meſme qui compoſe, & qui compoſe de ſon chef, l'hiſtoire qu'il écrit, il n'y eſt parlé que de *l'Eternel, Jehovah*, & c'eſt le nom qui y eſt communément emploié: celui de *Dieu, Elohim*, n'y paroit que rarement, & n'y paroit que pour varier le ſtyle: il ne s'y trouve point, comme dans la Geneſe, des longues narrations, où le nom d'*Elohim* ſoit emploié ſeul ſans celui de *Jehovah*, ni d'autres récits auſſi longs, où l'on ne liſe que le nom de *Jehovah* ſans

celui d'*Elohim* ; mais quand ces deux noms ſont emploiez, ils le ſont enſemble, dans la meſme narration, dans le meſme verſet, ſouvent dans la meſme ligne, & c'eſt à quoi il eſt aiſé de reconnoitre, dans ces quatre Livres, un Auteur qui compoſe, & qui dans la compoſition cherche, en variant les termes qui reviennent ſouvent, à donner à ſon ſtyle la variété qui en fait l'agrément, & que tous ceux, qui ſe ſont meſlez d'écrire, ont toujours eu grand ſoin de rechercher.

Je n'excepte de cette regle, que les deux premiers Chapitres de l'Exode, qui contiennent le récit de l'oppreſſion des Hébreux en Egypte, de la naiſſance & de l'enfance de Moyſe. On ne donne point d'autre nom à Dieu dans ces deux chapitres, que celui d'*Elohim*, & c'eſt auſſi ce qui me fait ſoupçonner que ces chapitres pourroient bien avoir eſté pris du meſme mémoire original, par où la Geneſe finit, & où l'on n'emploie de meſme, en parlant de Dieu, que le ſeul nom d'*Elohim*, ce qui doit paroitre d'autant plus vraiſemblable que les faits, rapportez dans ces chapitres, ont précédé la naiſſance de Moyſe, ou du moins le tems, où il fut chargé de conduire le peuple

A l'exception des deux premiers Chapitres de l'Exode, que je crois pris d'un mémoire plus ancien, de meſme que la Geneſe.

Hébreu; qu'il n'a pas pu par conſéquent les ſavoir par lui meſme ; & qu'il eſt viſible qu'il a du les tranſcrire de quelque mémoire, qu'il n'aura fait que copier.

Quatrieme preuve, priſe des antichroniſmes ou renverſemens de l'ordre chronologique, qu'on trouve dans la Geneſe.

IV. Enfin, tous les Commentateurs conviennent, qu'il y a dans la Geneſe des faits racontez avant d'autres faits, quoiqu'ils ſoient arrivez aprez, c'eſt-à-dire qu'il y a des récits viſiblement déplacez, & qui par conſéquent renverſent l'ordre chronologique. Je n'entrerai pas ici dans la diſcuſſion de ces faits, mais dans la ſuite j'en alléguerai plus d'un exemple inconteſtable. Or voudra-t-on attribuer ces fautes à Moyſe, & penſer qu'en compoſant la Geneſe il l'ait compoſée avec aſſez peu de réfléxion, pour y laiſſer gliſſer de pareilles mépriſes. J'avouë que je ne ſaurois me le perſuader, & que j'aime beaucoup mieux croire, comme je l'ai déja dit plus d'une fois, que Moyſe a compoſé la Geneſe de pluſieurs différents mémoires coupez par morceaux, qui ont eſté inſérez en entier les uns à la ſuite des autres ; que l'ordre chronologique eſtoit obſervé dans chacun de ces mémoires en particulier, mais qu'en les inſérant par morceaux, cet ordre s'eſt trouvé dérangé dans quelques endroits, ce qui a donné lieu à ces prétendus *anti-chroniſmes*.

Sur ces réflexions il eſtoit naturel de tenter de décompoſer la Geneſe, de ſéparer tous les différents morceaux qui y ſont confondus, de réunir ceux qui ſont d'une meſme eſpece, & qui paroiſſent avoir appartenu aux meſmes mémoires, & par ce moien de rétablir ces mémoires originaux, que je crois que Moyſe a eus. L'entrepriſe n'eſtoit pas auſſi difficile, qu'on auroit pu le croire. Je n'ai eu qu'à joindre enſemble tous les endroits, où Dieu eſt conſtamment appellé *Elohim* : je les ai placez ſur une colomne, que j'ai nommée A, & je les ai regardez comme autant de morceaux, ou ſi l'on veut, de fragmens d'un premier mémoire original, que je déſigne par la lettre A. J'ai placé à coſté ſur une autre colomne, que j'appelle B, tous les autres endroits, où l'on ne donne point à Dieu d'autre nom, que celui de *Jehovah*, & j'ai raſſemblé par là tous les morceaux, ou du moins, tous les fragmens d'un ſecond mémoire B. En faiſant cette diſtribution, je n'ai point eu d'égard ni à la diviſion de la Geneſe en chapitres, ni à celle des chapitres en verſets, parce qu'il eſt certain que ces diviſions ſont nouvelles & arbitraires.

A meſure que j'ai avancé, j'ai recon-

Suivant cette idée, j'ai tenté de décompoſer la Geneſe, & j'ai réuſſi à la diſtribuer en quatre principaux mémoires.

Un *premier*, que je nomme A, où Dieu n'a point d'autre nom, que celui d'*Elohim*.

Un *ſecond* B, où Dieu eſt toujours appellé *Jehovah*.

Un *troiſieme* C, où j'ai rap-

porté quelques faits répetez une troiſieme fois, & où l'on n'a pas eu occaſion de parler de Dieu.

nu qu'il falloit admettre d'autres mémoires encore. Il y a dans la Geneſe quelques endroits, par exemple, dans la deſcription du Déluge, où les meſmes choſes ſont répetées juſqu'à trois fois. Comme le nom de Dieu n'eſt pas emploié dans ces endroits, & qu'on n'a par conſéquent aucune raiſon de les rapporter à aucun des deux premiers mémoires, j'ai cru devoir placer ces troiſiemes répetitions ſous une troiſieme colomne C, comme appartenant à un troiſieme mémoire C.

Et un *quatrieme* D, où j'ai placé tous les faits qui ſont étrangers à l'hiſtoire du peuple Hébreu, & dans le récit deſquels aucun nom de Dieu n'eſt emploié.

Il y a d'autres endroits encore, où de meſme Dieu n'eſt point nommé, & qui par conſéquent n'appartiennent de droit ni à la colomne A, ni à la colomne B. Quand les faits, qu'on y raconte, m'ont paru étrangers à l'hiſtoire du peuple Hébreu, j'ai pris le parti de les ranger ſous une quatrieme colomne D, & de les rapporter à un quatrieme mémoire. Je doute meſme ſi tous ces endroits appartiennent à un meſme mémoire, & j'aurois peut-eſtre dû les diſtribuer entre pluſieurs, mais cette diſcuſſion n'eſt pas aſſez importante, pour mériter de s'y arreſter. Je l'examinerai autre part.

Je n'ai pas cru devoir faire cet eſſai

Je n'ai point eſté tenté de faire cet eſſai ſur le texte hébreu de la Geneſe.

Ce n'eſt pas que ce n'eût eſté l'épreuve la plus ſure & la plus déciſive : mais trop peu de gens auroient eſté en état de juger du ſuccez.

ſur le texte hébreu de la Geneſe.

Cette conſideration ne m'euſt pas empêché de travailler ſur la Vulgate, mais j'ai craint que l'oppoſition entre les mots *Deus* & *Dominus*, qu'on y emploie pour ſignifier Dieu, ne fut pas aſſez grande, ni aſſez marquée ; qu'en conſéquence l'uſage alternatif, qu'on y fait de ces deux mots, ſans jamais les confondre enſemble, ne parut quelque choſe d'aſſez indifférent; & qu'on ne prit occaſion de là de regarder comme frivoles, les conſéquences, que je crois pouvoir en tirer.

Ni ſur la Vulgate.

Le meſme inconvénient ſe rencontre dans toutes les Traductions Françoiſes, faites ſur la Vulgate. D'ailleurs, on s'eſt trop occupé d'y mettre du ſtyle, ce qui maſque l'original, & l'on n'y a rien négligé pour tâcher d'adoucir les tranſitions trop éloignées, & de ſauver les répetitions trop choquantes.

Ni ſur aucune des Verſions Françoiſes, faites ſur la Vulgate.

Ce n'eſt donc que dans la Traduction de Geneve, que j'ai trouvé toutes les conditions que je deſirois. Elle ſuit l'Hébreu, & le ſuit ſi littéralement, qu'elle repréſente exactement l'original. Les

Mais ſur la traduction de Geneve, faite ſur l'Hébreu.

Raiſons de ce choix.

noms qu'on donne à Dieu, y ſont auſſi oppoſez que dans l'Hébreu meſme. *Elohim* eſt toujours *Dieu*; *Jehovah* toujours *l'Eternel*; *Jehovah Elohim* toujours *l'Eternel Dieu*; de ſorte qu'il n'eſt pas poſſible qu'une oppoſition ſi frappante ne faſſe impreſſion. Enfin, on n'y a pris nulle peine d'adoucir les tranſitions bruſques, qui ſont dans l'original à chaque coupure, c'eſt-à-dire, comme je le crois, toutes les fois qu'on paſſe d'un mémoire à l'autre. Or ces tranſitions ſi mal amenées ſont la marque la plus ſure de la maniere, dont a eſté fait le Livre de la Geneſe.

Succez de l'eſſai que j'ai fait ſur la diſtribution de la Geneſe.

C'eſt donc ſur la Verſion de Geneve, imprimée *in-fol.* en 1610. que j'ai eſſaié de décompoſer le Livre de la Geneſe : le ſuccez en a eſté plus heureux, que je n'avois meſme oſé l'eſpérer. Par là, la Geneſe s'eſt partagée, comme d'elle-meſme, en deux principaux mémoires, A & B, qui vont chacun depuis le commencement de ce Livre juſqu'à la fin : Par là, toutes les répetitions ont diſparu, du moins, les répetitions choquantes : Par là, Dieu a toujous le meſme nom dans chaque mémoire, dans l'un celui d'*Elohim*, *Dieu*, & dans l'autre celui de *Jehovah*, *l'Eternel* : Enfin, par

là il n'y a plus de dérangement dans l'ordre chronologique, & l'on voit à l'œil que ces prétendus dérangemens de chronologie ne venoient, comme on l'avoit ſoupçonné, que du mélange des différents morceaux de ces mémoires. Ainſi, ou l'on doit renoncer à prétendre rien prouver jamais dans aucune queſtion de critique, ou l'on doit convenir avec moi, que la preuve, qui réſulte de la réunion de ces faits, forme une démonſtration complette de ce que j'ai avancé ſur la compoſition de la Geneſe.

Il eſt vrai, & pourquoi le diſſimuler, qu'il y a des vuides ou lacunes dans ces mémoires, aprez qu'on les a réunis, ou ſi l'on veut, recouſus chacun en particulier; & qu'il faut emprunter quelque choſe, tantoſt de l'un & tantoſt de l'autre, pour rendre dans chacun la narration complette & ſuivie : mais on n'en doit pas eſtre ſurpris, dez qu'on ſait les deux cauſes, d'où ces lacunes peuvent venir.

Il faut pourtant obſerver, qu'en réuniſſant ainſi les morceaux des meſmes mémoires, il reſte ſouvent des vuides, ou lacunes entre deux.

I. Elles ont pu eſtre originairement dans les mémoires meſme, & ce qu'on prend aujourd'hui pour des lacunes dans les mémoires récompoſez, pouvoit n'eſtre que des tranſitions trop éloignées & trop bruſques, dont les exemples ne ſont

Dont quelques unes peuvent venir des mémoires meſme, & n'avoir eſté originairement que des tranſitions trop éloignées.

pas rares dans les ouvrages de la premiere antiquité. C'eſt le jugement, que je crois qu'on doit porter de toutes ces eſpeces de lacunes, qui ſans interrompre le fil de la narration, ne font qu'oſter la liaiſon, qu'elle devroit avoir avec ce qui ſuit.

Mais dont la pluſpart paroiſſent venir de ce que Moyſe a retranché dans l'un ou dans l'autre mémoire, & quelquefois dans tous les deux, quelques endroits qui eſtoient abſolument les meſmes.

II. Il y a d'autres lacunes en plus grand nombre, qui tronquent la ſuite de la narration, & qui la rendent défectueuſe dans l'un des deux mémoires. Celles-là ſont plus réelles, & elles me paroiſſent venir de la maniere, dont je conjecture que Moyſe a mis en œuvre les mémoires qu'il avoit. Comme ces mémoires contenoient la meſme hiſtoire, & racontoient les meſmes faits, il y avoit ſans doute beaucoup de récits, qui eſtoient, pour le fond, abſolument les meſmes dans les deux mémoires, & qui peut-eſtre meſme eſtoient exprimez dans les meſmes termes, ce qui ne doit pas ſurprendre dans des mémoires, écrits de la maniere la plus ſimple, ſans aucun tour dans le ſtyle, & avec peu de variation dans les termes. Or il y a toute apparence que Moyſe, pour ne pas tranſcrire deux fois la meſme choſe, retrancha ces endroits dans l'un ou l'autre des mémoires, & ſe contenta de conſerver ſoi-

gneuſement tous les autres endroits, où ſe trouvoit quelque fait, quelque circonſtance, quelque diſcours tant ſoit peu different. Ainſi en décompoſant la Genſe, comme j'ai fait, il doit ſe trouver des lacunes frequentes dans l'un ou l'autre des Mémoires, mais comme dans ces endroits on peut eſtre preſque ſur que le Mémoire défectueux diſoit ce qui ſe trouve dans l'autre, qui eſt plus entier, on n'a qu'à ſe ſervir de ce que l'autre Mémoire fournit pour remplir les lacunes : & c'eſt un moien que j'ai emploié quelquefois, en mettant certains endroits ſous les deux colomnes A & B, pour marquer qu'ils appartenoient, ou pouvoient appartenir à toutes les deux : ou bien, ce qui revient à peu prez au meſme, on peut laiſſer ſubſiſter les lacunes, qui ne doivent point embarraſſer, dez que la cauſe en eſt connuë, & c'eſt ainſi que j'en ai ordinairement uſé.

Aprez toutes ces obſervations, qui ont paru neceſſaires, il eſt tems de laiſſer la liberté d'examiner l'eſſai que je propoſe. Mais je prie ceux qui voudront bien ſe donner cette peine, de ſuſpendre leur jugement, juſqu'aprez la lecture des Remarques, qui ſont à la fin de l'Ouvrage, & où j'ai tâché de prévenir les

Situation d'eſprit, où il eſt neceſſaire qu'on ſoit, pour juger de l'eſſai qu'on propoſe.

principales difficultez. Je ſouhaiterois meſme qu'on voulût bien ne pas porter un jugement définitif ſur une premiere lecture. Quand il faut ſe defaire d'un prejugé, dans lequel on a eſté nourri, il faut s'accoutumer peu-à-peu avec l'opinion contraire, & donner le tems d'agir aux raiſons, qu'on a de l'embraſſer, parce que la prevention ne cede jamais qu'avec peine, & contrebalance longtems les plus fortes preuves.

GENESE.

A

CHAPITRE I.

1. DIEU crea au commencement les cieux & la terre.

2. Et la terre eſtoit ſans forme & vuide, & tenebres *eſtoyent* ſur le deſſus de l'abyſme: & l'Eſprit de Dieu ſe mouvoit ſur le deſſus des eaux.

3. Et Dieu dit, Que la lumiere ſoit: & la lumiere fut.

4. Et Dieu vid que la lumiere *eſtoit* bonne: & Dieu ſepara la lumiere d'avec les tenebres.

5. Et Dieu nomma la lumiere, Jour: & les tenebres, Nuict. Si fut le ſoir, ſi fut le matin, *qui fut* le premier jour.

6. Puis Dieu dit, Qu'une eſtenduë ſoit entre les eaux: & qu'elle ſepare les eaux d'avec les eaux.

7. Dieu donc fit l'eſ-

tenduë: & ſepara les eaux qui *ſont* au deſſous de l'eſtenduë, d'avec celles *qui* ſont au deſſus de l'eſtenduë: & ainſi fut.

8. Et Dieu nomma l'eſtenduë, Cieux. Si fut le ſoir, ſi fut le matin, *qui fut* le ſecond jour.

9. Puis Dieu dit, Que les eaux, *qui ſont* au deſſous des cieux, ſoyent aſſemblées en un lieu, & que le ſec apparoiſſe: & ainſi fut.

10. Et Dieu nomma le ſec, Terre: il nomma auſſi l'aſſemblée des eaux, Mers: & Dieu vid que *cela eſtoit* bon.

11. Puis Dieu dit, Que la terre pouſſe *ſon* iect, *aſſavoir* herbe portant ſemence, & arbres fruictiers, portans fruict ſelon leur eſpece, qui ayent leur ſemence en eux meſmes ſur la terre; & ainſi fut.

12. La terre donc produiſit *ſon* iect, *aſſavoir* herbe portant ſemence ſelon ſon eſpece, & arbres portans fruict, ayant leur ſemence en eux meſmes, ſelon leur eſpece: & Dieu vid que *cela eſtoit* bon.

13. Si fut le ſoir, ſi fut

le matin, *qui fut* le troiſieme jour.

14. Puis Dieu dit, Qu'il y ait luminaires en l'eſtenduë des cieux, pour ſeparer la nuict d'avec le jour : & *qui* ſoyent pour ſignes & pour les ſaiſons, & pour les jours & années.

15. Et *qui* ſoient pour luminaires en l'eſtenduë des cieux : afin d'eſclairer ſur la terre, & ainſi fut.

16. Dieu donc fit deux grands luminaires (le plus grand luminaire pour avoir ſeigneurie ſur le jour, & le moindre pour avoir ſeigneurie ſur la nuict) & les eſtoiles.

17. Et Dieu les mit en l'eſtenduë des cieux, pour eſclairer ſur la terre.

18. Et pour avoir ſeigneurie ſur le jour & ſur la nuict, & pour ſeparer la lumiere d'avec les tenebres : & Dieu vid que *cela eſtoit* bon.

19. Si fut le ſoir, ſi fut le matin, *qui fut* le quatrieme jour.

20. Puis Dieu dit, Que les eaux produiſent en toute abondance reptiles ayans vie : & *que* les oi-

ſeaux volent ſur la terre vers l'eſtenduë des cieux.

21. Dieu donc crea les grandes baleines, & tous animaux ſe mouvans, que les eaux avoyent produits en toute abondance, ſelon leur eſpece, & tout oiſeau ayant aile, ſelon ſon eſpece : & Dieu vid que *cela eſtoit* bon.

22. Et Dieu les benit diſant, Foiſonnez & multipliez, & rempliſſez les eaux par les mers : & que les oiſeaux multiplient en la terre.

23. Si fut le ſoir, ſi fut le matin, *qui fut* le cinquieme jour.

24. Puis Dieu dit, Que la terre produiſe animaux ſelon leur eſpece, le beſtail, les reptiles, & les beſtes de la terre ſelon leur eſpece : & ainſi fut.

25. Dieu donc fit les beſtes de la terre ſelon leur eſpece, & le beſtail ſelon ſon eſpece, & les reptiles de la terre ſelon leur eſpece : & Dieu vid que *cela eſtoit* bon.

26. Puis Dieu dit, Faiſons l'homme à notre image, ſelon notre ſemblance, & qu'ils ayent

ſeigneurie ſur les poiſſons de la mer, & ſur les oiſeaux des cieux, & ſur le beſtail, & ſur toute la terre, & ſur tout reptile ſe mouvant ſur la terre.

27. Dieu donc crea l'homme à ſon image, il le crea à l'image de Dieu : il les crea maſle & femelle.

28. Et Dieu les benit, & leur dit, Foiſonnez, & multipliez, & rempliſſez la terre, & l'aſſujettiſſez : & ayez ſeigneurie ſur les poiſſons de la mer, & ſur les oiſeaux des cieux, & ſur toute beſte ſe mouvant ſur la terre.

29. Et Dieu dit, Voici, je vous ai donné toute herbe portant ſemence eſtant ſur toute la terre, & tout arbre ayant en ſoi fruict d'arbre portant ſemence, *ce qui* vous ſera pour viande.

30. Mais *j'ai donné* à toutes les beſtes de la terre, & à tous les oiſeaux des cieux, & à toute choſe ſe mouvant ſur la terre, qui a vie en ſoi, toute verdure d'herbe pour manger : & ainſi fut.

31. Et Dieu vid tout ce qu'il avoit fait : & voilà

il eſtoit trés bon. Si fut le ſoir, ſi fut le matin, *qui fut* le ſixieme jour.

CHAP. II.

1. LEs cieux donc & la terre furent achevés, & toute l'armée d'iceux.

2. Et Dieu eut achevé au ſeptieme jour ſon œuvre qu'il avoit faite, & ſe repoſa au ſeptieme jour de toute ſon œuvre qu'il avoit faite.

3. Et Dieu benit le ſeptieme jour, & le ſanctifia : pource qu'en icelui il s'eſtoit repoſé de toute ſon œuvre qu'il avoit creée pour eſtre faite.

B

4. Telles *ſont* les origines des cieux & de la terre, quand ils furent creés, quand l'Eternel Dieu fit la terre & les cieux.

5. Et tous les jettons des champs devant qu'il en fut dans la terre, & tout l'herbage des champs devant qu'il germaſt. Car l'Eternel Dieu n'avoit point fait pleuvoir ſur la terre, & *n'y avoit* point d'homme pour labourer la terre.

NOTE.

Tous les Preterits plus que parfaits des verſets 7. 8. 9. ſont en hebreu des Aoriſtes ou Preterits indeterminez, & au lieu de l'Eternel Dieu avoit formé, avoit ſoufflé, avoit fait germer, *il faloit traduire* l'Eternel Dieu forma, ſoufla, fit germer, *comme il paroit par les verſets ſuivants 15. 16. & 17. où l'on a eſté forcé par le ſens à emploier les Aoriſtes.*

6. Ni aucune vapeur *ne* montoit de la terre, qui arrouſaſt tout le deſſus de la terre.

7. Or l'Eternel Dieu avoit formé l'homme *de* la poudre de la terre, & avoit ſoufflé és narines d'icelui reſpiration de vie: dont l'homme fut fait en ame vivante.

8. Auſſi l'Eternel avoit planté un jardin en Heden, du coſté d'Orient, & y avoit mis l'homme qu'il avoit formé.

9. Et l'Eternel Dieu avoit fait germer de la terre tout arbre deſirable à voir, & bon à manger: & l'arbre de vie au milieu du jardin, & l'arbre de ſcience de bien & de mal.

10. Et un fleuve ſortoit d'Heden pour arrouſer le jardin: & de là ſe diviſoit en quatre chefs.

11. Le nom du premier *eſt* Piſçon: c'eſt celui qui coule tournoyant par tout le païs de Havila, là où il croiſt de l'or.

12. Et l'or de ce païs là *eſt* bon: là auſſi ſe trouve le Bdellion & la pierre d'Onix.

13. Le nom du ſecond fleuve *eſt* Guihon ; c'eſt celui qui coule tournoyant par tout le païs de Cus.

14. Et le nom du troiſieme fleuve *eſt* Hiddekel : ceſtui-là va à la rencontre d'Aſſyrie. Et le quatrieme fleuve eſt Euphrates.

15. L'Eternel Dieu donc print l'homme, & le colloqua au jardin d'Heden pour le cultiver, & pour le garder.

16. Puis l'Eternel Dieu commanda à l'homme, diſant, Tu mangeras librement de tout arbre du jardin.

17. Toutesfois quant à l'arbre de ſcience de bien & de mal, tu n'en mangeras point : car dés le jour que tu mangeras d'icelui, tu mourras de mort.

18. Or l'Eternel Dieu avoit dit, il n'*eſt* pas bon que l'homme ſoit ſeul : je lui ferai une aide pour lui aſſiſter.

19. Car l'Eternel Dieu avoit formé de la terre toutes beſtes des champs, & tous oiſeaux des cieux: puis *les* avoit fait venir

NOTE.

De meſme les Préterits plus que parfaits des verſets 18. 19. 20. & 21. *ſont en hebreu des Aoriſtes, & au lieu de traduire* l'Eternel Dieu avoit dit, avoit formé, avoit fait tomber un profond dormir, *il faloit traduire* l'Eternel Dieu dit, forma, fit tomber un

profond dormir, *comme on en peut juger par les verſets ſuivants 22. & 23. où le ſens a obligé d'emploier des Aoriſtes. Il paroit qu'on n'a changé les Aoriſtes en Préterits plus que parfaits, que pour tâcher de ſauver la répetition de la creation d'Adam & d'Eve. Voiez ci-deſſous l'Eclairciſſement VII.*

vers Adam, afin qu'il viſt comment il les nommeroit: & qu'à toute choſe ayant vie, ainſi qu'Adam la nommeroit, ce fut le nom d'icelle.

20. Dont Adam avoit mis les noms à tout beſtail, & aux oiſeaux des cieux, & à toutes les beſtes des champs: mais à Adam il ne ſe trouvoit point d'aide pour lui aſſiſter.

21. Et l'Eternel Dieu avoit fait tomber un profond dormir ſur Adam, dont il s'eſtoit endormi: & *Dieu* avoit prins une des coſtes d'icelui, & reſſerré la chair au lieu d'icelle.

22. Et l'Eternel Dieu baſtit une femme de la coſte qu'il avoit prinſe d'Adam, & la fit venir vers Adam.

23. Lors Adam dit, A cette fois ceſte-ci *eſt* os de mes os, & chair de ma chair. On la nommera Hommeſſe: car elle a eſté prinſe de l'homme.

24. Et pourtant l'homme delaiſſera ſon pere & ſa mere, & adherera à ſa femme, & ſeront une chair.

25. Et estoyent eux deux nuds, *assavoir* Adam & sa femme, & ne *le* prenoient point à honte.

CHAP. III.

1. OR le serpent estoit advisé pardessus toute beste des champs que l'Eternel Dieu avoit faite. Icelui dit à la femme, Voire, que Dieu ait dit, vous ne mangerez point de tout arbre du jardin.

2. Et la femme *respondit* au serpent, Nous mangeons du fruict des arbres du jardin.

3. Mais quant au fruict de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit, Vous n'en mangerez point & ne le toucherez point, de peur que vous ne mouriez.

4. Adonc le serpent dit à la femme, Vous ne mourrez nullement.

5. Mais Dieu sait qu'au jour que vous en mangerez, vos yeux seront ouverts & serez comme dieux, sachans le bien & le mal.

6. La femme donc

voyant que l'arbre eſtoit bon à manger, & qu'il eſtoit ſouhaitable à voir, & arbre deſirable pour donner ſcience, en print du fruict, & en mangea, & en donna auſſi à ſon mari *qui eſtoit* avec elle, lequel *en* mangea.

7. Et les yeux d'eux deux furent ouverts : & ils cognurent qu'ils eſtoyent nuds : ſi couſurent enſemble des fueilles de figuier, & ſe firent des ceintures.

8. Lors ils ouïrent au vent du jour la voix de l'Eternel Dieu, ſe pourmenant par le jardin : & Adam & ſa femme ſe cacherent de devant l'Eternel Dieu parmi les arbres du jardin.

9. Mais l'Eternel Dieu appela Adam & luy dit, Où *es*-tu ?

10. Lequel *reſpon*dit, J'ai ouï ta voix au jardin, & ai craint pour ce que j'eſtois nud : & me ſuis caché.

11. Et *Dieu* dit, Qui t'a monſtré que tu *eſtois* nud ? n'as-tu pas mangé de l'arbre duquel je t'avoye defendu de manger ?

12. Et Adam *respondit*, La femme que tu m'as donnée *pour estre* avec moy, m'a baillé de l'arbre : & j'*en* ai mangé.

13. Et l'Eternel Dieu dit à la femme, Pourquoi as-tu fait cela ? Et la femme *respondit*, le serpent m'a seduite, & j'*en* ai mangé.

14. Alors l'Eternel Dieu dit au serpent, D'autant que tu as fait cela, tu *seras* maudit sur tout bestail, & sur toute beste des champs : tu cheminéras sur ton ventre, & mangeras la poussiere tous les jours de ta vie.

15. Et je mettrai inimitié entre toi & la femme, entre ta semence & la semence de la femme : icelle *semence* te brisera la teste, & tu lui briseras le talon.

16. *Et* il dit à la femme, J'augmenterai grandement ton travail & ta grosseſſe : tu enfanteras en travail les enfans : & tes desirs *se raporteront* à ton mari, & iceluy aura seigneurie sur toi.

17. Puis il dit à Adam, D'autant que tu as obeï à la parole de ta femme, &

as mangé de l'arbre, duquel je t'avoye commandé, disant, Tu n'en mangeras point : la terre *sera* maudite à l'occasion de toi : tu mangeras d'icelle en travail, tous les jours de ta vie.

18. Et elle reproduira espines & chardons : & tu mangeras l'herbe des champs.

19. En la sueur de ton visage tu mangeras le pain, jusqu'à ce que tu retournes en terre : car tu en as esté prins : pour ce que tu *es* poudre, aussi retourneras-*tu* en poudre.

20. Et Adam apela le nom de sa femme, Eve : pour ce qu'elle a esté la mere de tous vivans.

21. Et l'Eternel Dieu fit à Adam & à sa femme des robbes de peaux & les *en* vestit.

22. Et l'Eternel Dieu dit, Voici l'homme est devenu comme un de nous, sachant le bien & le mal. Mais maintenant *il faut pourvoir* que d'aventure il n'avance sa main & ne prene aussi de l'arbre de vie, & *en* mange & vive à toujours.

23. Et l'Eternel Dieu le mit hors du jardin d'Heden, pour labourer la terre de laquelle il avoit esté prins.

24. Et dechassa l'homme : & logea des Cherubins vers l'orient du jardin d'Heden, avec une lame d'espée se tournant çà & là, pour garder le chemin de l'arbre de vie.

CHAP. IV.

1. OR Adam cognut Eve sa femme, laquelle conçeut, & enfanta Caïn : & dit, J'ai acquis un homme de par l'Eternel.

2. Et derechef elle enfanta Abel son frere : & Abel fut berger, & Caïn laboureur.

3. Or advint au bout de quelque tems que Caïn offrit à l'Eternel oblation des fruicts de la terre.

4. Et qu'Abel aussi offrit des premiers nez de sa bergerie, & de la graisse d'iceux. Et l'Eternel eut esgard à Abel, & à son oblation.

5. Mais il n'eut point d'esgard à Caïn, ni à son

oblation : & Caïn fut fort deſpité, & fut ſon viſage abbatu.

6. Et l'Eternel dit à Caïn, Pourquoi es-tu deſpité ? & pourquoy eſt ton viſage abbatu ?

7. Si tu fais bien ne *ſera-il* pas reçu ? mais ſi tu ne fais bien, le peché giſt à la porte. Or ſes deſirs *ſe raportent* à toi, & tu as ſeigneurie ſur lui.

8. Et Caïn parla avec Abel ſon frere : Et comme ils eſtoyent aux champs, Cain s'eſleva contre Abel ſon frere, & le tua.

9. Et l'Eternel dit à Caïn, Où *eſt* Abel ton frere ? lequel *reſpondit*, je ne ſai : ſuis-je la garde de mon frere ? moi ?

10. Et *Dieu* dit, Qu'as-tu fait ? la voix du ſang de ton frere crie de la terre à moi.

11. Maintenant donc tu *ſeras* maudit *meſme* de la part de la terre, laquelle a ouvert ſa bouche pour recevoir de ta main le ſang de ton frere.

12. Quand tu laboureras la terre, elle ne te rendra plus ſa vertu : tu ſeras auſſi vagabond &

fugitif ſur la terre.

13. Et Caïn dit à l'Eternel, Ma punition *eſt* plus grande que je ne puis porter.

14. Voici, tu m'as dechaſſé aujourd'huy de deſſus ceſte terre, & je ſerai caché de devant ta face: & ſerai vagabond & fugitif ſur la terre, & adviendra que quiconque me trouvera me tuera.

15. Et l'Eternel luy dit, Pourtant quiconque tuera Caïn, ſera vengé ſept fois au double. Ainſi l'Eternel mit une marque à Caïn, afin que quiconque le trouveroit, ne le tuaſt point.

16. Adonc Caïn ſortit hors de devant l'Eternel, & habita au païs de Nod, *vers* l'orient d'Heden.

17. Puis Caïn cognut ſa femme qui conçeut & enfanta Henoc, & baſtit une ville: & appela le nom de la ville du nom de ſon fils Henoc.

18. Puis Hirad naſquit à Henoc, & Hirad engendra Mehujael, & Mehujael engendra Methuſçael, & Methuſçael engendra Lemec.

19. Et Lemec print deux femmes : le nom de l'une *eſtoit* Hada, & le nom de l'autre Tſilla.

20. Et Hada enfanta Jabal, qui fut pere des habitans és tabernacles, & des paſteurs.

21. Et le nom de ſon frere fut Jubal : qui fut pere de tous ceux qui touchent le violon & les orgues.

22. Et Tſilla auſſi enfanta Tubalcain, *qui fut* forgeur de tous engins d'airain & de fer, & la ſœur de Tubalcain fut Nahama.

23. Et Lemec dit à Hada & Tſilla ſes femmes, Femmes de Lemec, oyez ma voix, eſcoutez ma parole : je tuerai un homme moy eſtant navré, voire un jeune homme, moy eſtant meurtri.

24. Car *ſi* Caïn eſt vengé ſept fois au double : Lemec *le ſera* ſeptante ſept fois.

25. Et Adam cognut encore ſa femme, qui enfanta un fils, & appela ſon nom Seth : (car Dieu m'a, *dit-elle*, donné une autre lignée au lieu d'A-

bel que Caïn a tué.)

26. Et à Seth auſſi naſquit un fils, & il appela le nom d'iceluy Enos, alors on commença d'appeler du nom de l'Eternel.

A

CHAP. V.

1. C'*Eſt* ici le rolle des lignées d'Adam, depuis le jour que Dieu crea l'homme, & le fit à ſa ſemblance.

2. Il les crea *donc* maſle & femelle, & les benit, & appela leur nom Homme, au jour qu'ils furent creés.

3. Ainſi Adam veſcut cent trente ans: & engendra *un fils* à ſa ſemblance, ſelon ſon image, & appela ſon nom Seth.

4. Et les jours d'Adam, après qu'il eut engendré Seth, furent huit cens ans: & engendra fils & filles.

5. Tout le tems donc qu'Adam veſcut, fut neuf cens trente ans, puis mourut.

6. Item Seth veſcut cent cinq ans, & engendra Enos.

7. Et Seth veſcut, après qu'il eut engendré Enos, huit cens ſept ans : & engendra fils & filles.

8. Tout le tems donc que Seth veſcut, fut neuf cens douze ans, puis mourut.

9. Item Enos veſcut nonante ans, & engendra Kenan.

10. Et Enos après qu'il eut engendré Kenan, veſcut huit cens quinze ans : & engendra fils & filles.

11. Tout le tems donc qu'Enos veſcut, fut neuf cens cinq ans, puis mourut.

12. Item Kenan veſcut ſeptante ans, & engendra Mahalaleel.

13. Et Kenan, après qu'il eut engendré Mahalaleel, veſcut huit cens quarante ans, & engendra fils & filles.

14. Tout le tems donc que Kenan veſcut, fut neuf cens dix ans, puis mourut.

15. Item Mahalaleel veſcut ſoixante cinq ans, & engendra Jered.

16. Et Mahalaleel, après qu'il eut engendré Jered, veſcut huit cens

trente ans : & engendra fils & filles.

17. Tout le tems donc que Mahalaleel veſcut, fut huit cens nonante cinq ans, puis mourut.

18. Item Jered veſcut cent ſoixante deux ans, & engendra Henoc.

19. Et Jered après qu'il eut engendré Henoc, veſcut huit cens ans : & engendra fils & filles.

20. Tout le tems donc que Jered veſcut, fut neuf cens ſoixante deux ans, puis mourut.

21. Item Henoc veſcut ſoixante cinq ans, & engendra Methuſçela.

22. Et Henoc aprés qu'il eut engendré Methuſçela, chemina avec Dieu trois cens ans : & engendra fils & filles.

23. Tout le tems donc qu'Henoc ve[illegible] fut trois cens ſoixante cinq ans.

24. Ainſi Henoc chemina avec Dieu, & n'apparut plus, car Dieu le print.

25. Item Methuſçela veſcut cent octante ſept ans, & engendra Lemec.

26. Et Methuſçela, après qu'il eut engendré Lemec, veſcut ſept cens &

octante deux ans : & engendra fils & filles.

27. Tout le tems donc que Methuſçela veſcut, fut neuf cens ſoixante neuf ans, puis mourut.

28. Item Lemec veſcut cent octante deux ans, & engendra un fils.

29. Et appela ſon nom Noé (diſant, Ceſtui-ci nous ſoulagera de notre œuvre, & du travail de nos mains, à cauſe de la terre que l'Eternel a maudite.)

30. Et Lemec aprez qu'il eut engendré Noé, veſcut cinq cens nonante cinq ans, & engendra fils & filles.

31. Tout le tems donc que Lemec veſcut, fut ſept cens ſeptante ſept ans, puis mourut.

32. Et Noé aagé de cinq cens ans engendra Sem, Cam, & Japheth.

B

CHAP. VI.

1. OR advint que quand les hommes eurent commencé de multiplier ſur la terre, & qu'ils eurent engendré des filles :

2. Les fils de Dieu voyans que les filles des

hommes eſtoyent belles, en prindrent à femmes pour eux, de toutes celles qu'ils choiſirent.

3. Dont l'Eternel dit, Mon eſprit ne plaidera point à touſiours avec les hommes, car auſſi bien ſont ils chair : leurs jours donc ſeront cent & vingt ans.

4. En ce tems eſtoient les geans ſur la terre, & meſme après que les fils de Dieu s'acointerent avec les filles des hommes, & qu'elles leur eurent enfanté *lignée* : iceux ſont les puiſſans, qui de tout tems ont eſté gens de renom.

5. Et l'Eternel voyant la malice des hommes eſtre trés grande ſur la terre, & toute l'imagination des penſées de leur cœur n'*eſtre* autre choſe que mal en tout tems.

6. Il ſe repentit d'avoir fait l'homme en la terre, & fut deplaiſant en ſon cœur.

7. Dont l'Eternel dit, Je raclerai deſſus la terre les hommes que j'ai creés, depuis les hommes juſqu'au beſtail, juſqu'aux reptiles, voire juſqu'aux oiſeaux des cieux, car je

me repen de les avoir faits.

8. Mais Noé trouva grace devant l'Eternel.

A

9. Ce *ſont* ici les generations de Noé. Noé fut homme juſte & entier en ſon tems, cheminant avec Dieu.

10. Et Noé engendra trois fils, Sem, Cam & Japheth.

11. Et la terre eſtoit corrompuë devant Dieu, & remplie d'extorſion.

12. Dieu regarda la terre, & voici elle eſtoit corrompuë : car toute chair avoit corrompu ſa voye deſſus la terre.

13. Et Dieu dit à Noé, La fin de toute chair eſt venuë devant moi : car la terre eſt remplie d'extorſion par eux : & voici, je les desferai avec la terre.

14. Fai toi une arche de bois de Gopher : tu feras l'arche par loges, & la calfeutreras de godran par dedans & par dehors.

15 Et la feras telle : La longueur de l'arche ſera de trois cens coudées, ſa largeur de cinquante cou-

dées, & ſa hauteur de trente coudées.

16. Tu bailleras clair jour à l'arche, & la paracheveras d'une coudée par le haut, & mettras la porte de l'arche à coſté d'icelle: ſi la feras avec un bas, un ſecond, & troiſieme *eſtage*.

17. Et voici, je ferai venir un deluge d'eaux ſur la terre, pour desfaire toute chair, en laquelle *il y a* eſprit de vie ſous les cieux: & tout ce qui *eſt* en la terre expirera.

18. Mais j'eſtablirai mon alliance avec toi: ſi entreras en l'arche, toi & tes fils, & ta femme, & les femmes de tes fils avec toi.

19. Et de tout ce qui a vie d'entre toute chair, tu en feras entrer par paires en l'arche pour les garder en vie avec toi, aſſavoir le maſle & la femelle.

20. Des oiſeaux ſelon leur eſpece, des beſtes ſelon leur eſpece, & de tous reptiles ſelon leur eſpece: il y en entrera de tout par paires avec toi, afin que tu les conſerves en vie.

21. Pren

21. Pren auſſi avec toi de toute viande qu'on mange, & la retire à toi: afin qu'elle ſoit pour manger tant à toi, qu'à iceux.

22. Ce que Noé fit ſelon toutes les choſes que Dieu lui avoit commandées, ainſi fit-il.

B

CHAP. VII.

1. ET l'Eternel dit à Noé, Entre, toi & toute ta maiſon en l'arche: car je t'ai vu juſte devant moi en ce temps ici.

2. Tu prendras de toutes beſtes nettes ſept de chaque eſpece, le maſle & ſa femelle: mais des beſtes qui ne ſont point nettes, une couple, le maſle & ſa femelle.

3. Auſſi des oiſeaux des cieux, ſept de chaque eſpece, le maſle & ſa femelle, afin que l'engeance *en* ſoit conſervée ſur toute la terre.

4. Car dedans ſept jours je ferai pleuvoir ſur la terre par quarante jours & quarante nuits: & raclerai de deſſus la terre toute choſe qui ſubſiſte, laquelle j'ai faite.

5. Et Noé fit ſelon toutes les choſes que l'Eternel lui avoit commandées.

A

6. Et Noé *eſtoit* aagé de ſix cens ans, quand le deluge des eaux advint ſur la terre.

7. Noé donc entra & ſes fils, ſa femme, & les femmes de ſes fils avec lui, en l'arche, à cauſe des eaux du deluge.

8. Des beſtes nettes, & des beſtes qui ne ſont point nettes, & des oiſeaux, & de tout ce qui ſe meut ſur la terre.

9. Elles entrerent deux à deux à Noé en l'arche, *aſſavoir* maſle & femelle, comme Dieu lui avoit commandé.

10. Et advint qu'au ſeptieme jour les eaux du deluge furent ſur la terre.

B

11. En l'an ſix cens de la vie de Noé, au ſecond mois, au dixſeptieme jour du mois, en ce jour-là toutes les fontaines du grand abyſme furent rompuës, & les bondes des cieux furent ouvertes.

12. Et la pluie tomba ſur la terre par quarante jours & quarante nuits.

13. En ce meſme jour-là Noé, & Sem, Cam & Japheth, fils de Noé, entrerent en l'arche, enſemble la femme de Noé, & les trois femmes des fils d'icelui avec eux.

14. Eux, & toutes beſtes ſelon leur eſpece, & tout beſtail ſelon ſon eſpece, & tous reptiles qui ſe meuvent ſur la terre ſelon leur eſpece, & tous oiſeaux ſelon leur eſpece, & tout oiſelet ayant aile, de quelque ſorte que ce ſoit.

15. Il vint donc de toute chair, qui a en ſoi l'eſprit de vie, par couples à Noé, en l'arche.

16. Voire le maſle & la femelle de toute chair y vindrent, ainſi que Dieu lui avoit commandé: puis l'Eternel ferma l'huis ſur lui.

17. Et advint le deluge par quarante jours ſur la terre: & les eaux crurent & enleverent l'arche, & elle fut eſlevée de deſſus la terre.

18. Et les eaux ſe renforcerent, & accrurent fort ſur la terre: & l'arche flottoit au deſſus des eaux.

A

19. Et les eaux se renforcerent trez fort sur la terre, & furent couvertes toutes les plus hautes montagnes estans sous les cieux.

C

20. Les eaux se renforcerent de quinze coudées par dessus: dont les montagnes furent couvertes.

B

21. Et toute chair qui se mouvoit sur la terre, expira, tant des oiseaux que du bestail, des bestes & de tous reptiles qui se trainent sur la terre: & tous hommes.

A

22. Toutes choses qui estoyent sur le sec, ayant respiration de vie en leurs narines, moururent.

C

23. Tout ce donc qui subsistoit sur la terre fut raclé, depuis les hommes jusqu'aux bestes, jusqu'aux reptiles, & jusqu'aux oiseaux des cieux. Ainsi furent-*ils* raclés de

la terre : mais Noé ſeulement demeura de reſte, & ce qui *eſtoit* avec lui en l'arche.

A

24. Et les eaux ſe maintindrent ſur la terre par cent cinquante jours.

B

24. Et les eaux ſe maintindrent ſur la terre par cent cinquante jours.

C

24. Et les eaux ſe maintindrent ſur la terre par cent cinquante jours.

A

CHAP. VIII.

1. OR Dieu eut ſouvenance de Noé & de toutes les beſtes, & de tout le beſtail qui *eſtoit* avec lui en l'arche: & Dieu fit paſſer un vent ſur la terre, & les eaux s'arreſterent.

2. Car les fontaines de l'abyſme avoient eſté refermées, & les bondes des cieux : & la pluie avoit eſté retenuë des cieux.

3. Et les eaux ſe retiroient de plus en plus de deſſus la terre ; & au bout

de cent cinquante jours s'appetiſſerent.

4. Et au dixſeptieme jour du ſeptieme mois l'arche s'arreſta ſur les montagnes d'Ararat.

5. Et les eaux alloyent en appetiſſant de plus en plus juſqu'au dixieme mois, & au premier *jour* du dixieme mois les ſommets des montagnes ſe montrerent.

6. Puis advint qu'au bout de quarante jours Noé ouvrit la feneſtre de l'arche, qu'il avoit faite.

7. Si laſcha le corbeau, qui ſortit allant & revenant, juſqu'à ce que les eaux ſechaſſent ſur la terre.

8. Il laſcha auſſi d'avec ſoi un pigeon, pour voir ſi les eaux eſtoient allegées de deſſus la terre.

9. Mais le pigeon ne trouvant point ſurquoy poſer la plante de ſon pied, retourna à luy en l'arche: car les eaux *eſtoient* ſur toute la terre: & luy avancant ſa main le reprint & le retira à ſoi en l'arche.

10. Et quand il eut attendu encore ſept autres

jours, derechef il laſcha le pigeon hors de l'arche.

11. Et ſur le ſoir le pigeon revint à luy : & voici en ſon bec une feuille d'olive qu'il avoit arrachée : & Noé cognut que les eaux eſtoyent allegées de deſſus la terre.

12. Si attendit encore ſept autres jours, puis laſcha le pigeon, qui ne retourna plus à lui.

13. Et advint qu'en l'an ſix cens & un *de l'aage de Noé*, au premier *jour* du premier mois, les eaux ſecherent de deſſus la terre : & Noé oſtant la couverture de l'arche, regarda : & voici, le deſſus de la terre ſe ſechoit.

14. Et au vingtſeptieme jour du ſecond mois la terre fut ſeche.

15. Puis Dieu parla à Noé, en diſant,

16. Sors de l'arche, toi & ta femme, tes fils & les femmes de tes fils avec toi.

17. Fai ſortir avec toi toutes les beſtes qui *ſont* avec toi, de toute chair tant des oiſeaux que des beſtes, & tous reptiles ſe mouvans ſur la terre :

qu'ils peuplent en abondance la terre, & foiſonnent & multiplient ſur la terre.

18. Noé donc ſortit, ſes fils, ſa femme, & les femmes de ſes fils avec lui.

19. Toutes beſtes, tous reptiles, tous oiſeaux, tout ce qui ſe meut ſur la terre, ſelon leurs genres, ſortirent de l'arche.

A

CHAP. IX.

1. ET Dieu benit Noé & ſes fils, & leur

B

20. Et Noé baſtit un autel à l'Eternel, & print de toute beſte nette & de tout oiſeau net, & offrit holocauſtes ſur l'autel.

21. Et l'Eternel flaira un odeur d'appaiſement: & dit en ſon cœur, Je ne maudirai plus la terre, à l'occaſion des hommes: car l'imagination du cœur des hommes *eſt* mauvaiſe dés leur jeuneſſe: & ſi ne fraperai plus toute choſe vivante, comme j'ai fait.

22. Mais tant que la terre ſera, les ſemailles & les moiſſons, le froid & le chaud, l'eſté & l'hiver, le jour & la nuit ne ceſſeront point.

dit, Foiſonnez, & multipliez, & rempliſſez la terre.

2. Et la crainte & frayeur de vous ſoit ſur toute beſte de la terre, & ſur tous oiſeaux des cieux, avec tout ce qui ſe meut ſur la terre, & tous poiſſons de la mer : ils *vous* ſont baillez entre vos mains.

3. Tout ce qui ſe meut ayant vie vous ſera pour viande : je vous ai donné le tout comme herbe verde.

4. Toutesfois vous ne mangerez point de chair avec ſon ame, *qui eſt* le ſang d'icelle.

5. Et de fait je redemanderai votre ſang, aſſavoir *le ſang* de vos ames: je le redemanderai de la main de toutes beſtes, & de la main de l'homme, voire de la main d'un chacun ſien frere, je redemanderai l'ame de l'homme.

6. Qui aura eſpandu le ſang de l'homme en l'homme, ſon ſang ſera eſpandu : car Dieu a fait l'homme à *ſon* image.

7. Vous donc foiſonnez, multipliez, croiſſez

en toute abondance ſur la terre, & multipliez en icelle.

8. Semblablement Dieu parla à Noé & à ſes fils avec lui, diſant.

9. Et quant à moi, voici, j'eſtablis mon alliance avec vous, & avec votre race après vous,

10. Et avec tout animal vivant qui *eſt* avec vous, tant des oiſeaux, que du beſtail, & de toutes beſtes de la terre *qui ſont* avec vous, de toutes celles qui ſont ſorties de l'arche, juſqu'à toutes beſtes de la terre.

A

12. Puis Dieu dit, *c'eſt* ici le ſigne que je donne de l'alliance entre moi & vous, & entre toute creature vivante qui *eſt* avec vous, pour durer à toujours.

B

11. J'eſtablis donc mon alliance avec vous, & nulle chair ne ſera plus exterminée par les eaux du deluge, & n'y aura plus de deluge pour deſtruire la terre.

B

13. Je mettrai mon arc en la nuée, lequel ſera pour ſigne de l'alliance entre moi & la terre.

14. Et quand il adviendra que j'aurai couvert de nuées la terre, l'arc paroitra en la nuée.

15. Et j'aurai ſouvenance de mon alliance, qui eſt entre moi & vous, & entre tout animal qui vit en toute chair : & les eaux ne ſeront plus en deluge pour deſtruire toute chair.

A

16. L'arc donc ſera en la nuée, & je le regarderai, afin qu'il me ſouvienne de l'alliance perpetuelle entre Dieu & tout animal vivant, en quelque chair qu'il ſoit ſur la terre.

17. Dieu donc dit à Noé, C'*eſt*-là le ſigne de l'alliance, que j'ai eſtablie entre moi & toute chair qui *eſt* ſur la terre.

B

18. Et les fils de Noé qui ſortirent de l'arche furent Sem, Cam & Japheth : & Cam fut pere de Canaan.

19. Ces trois *ſont* fils de Noé, deſquels toute la terre fut peuplée.

20. Et Noé laboureur de la terre commença de planter la vigne.

21. Si beut du vin & s'enyvra, & ſe decouvrit

au milieu de ſon tabernacle.

22. Et Cam le pere de Canaan, ayant vu la vergongne de ſon pere, *le* declara dehors à ſes freres.

23. Adonc Sem & Japheth prindrent un manteau, qu'ils mirent ſur leurs deux eſpaules, & cheminans en arriere, couvrirent la vergongne de leur pere: & leurs faces *eſtoyent tournées* en arriere, ſi qu'ils ne virent point la vergongne de leur pere.

24. Et Noé eveillé de ſon vin, ſeut *ce* que ſon fils le plus petit lui avoit fait.

25. Pourtant il dit, Maudit *ſoit* Canaan, il ſera ſerviteur des ſerviteurs de ſes freres.

26. Il dit auſſi, benit *ſoit* l'Eternel Dieu de Sem: & Canaan leur ſoit fait ſerviteur.

27. Que Dieu attire en douceur Japheth, & qu'icelui loge és tabernacles de Sem, & Canaan leur ſoit fait ſerviteur.

A B

28. Et Noé veſcut après le deluge trois cens cinquante ans.

29. Tout le tems donc que Noé veſcut fut neuf cens cinquante ans, puis mourut.

B

CHAP. X.

1. OR ce *ſont* ici les ſignées des enfans de Noé, Sem, Cam & Japheth, auſquels naſquirent des enfans après le deluge.

2. Les enfans de Japheth *ſont* Gomer, Magog, Madai, Javan, Tubal, Meſçech, & Tiras.

3. Et les enfans de Gomer, Aſçkenas, Riphath, & Togarma.

4. Et les enfans de Javan, Eliſça, Tarſçis, Kittim, & Dodanim.

5. D'iceux furent diviſées les iſles des nations, par leurs terres, un chacun ſelon ſa langue, ſelon leurs familles, entre leurs nations.

6. Item, les enfans de Cam *ſont* Cus, Mitſraim, Put, & Canaan.

7. Et les enfans de Cus,

Seba, Havila, Sabtah, Rahma, & Sabteca : Et les enfans de Rahma, Sçeba, & Dedan.

8. Et Cus engendra Nimrod, qui commença d'eſtre puiſſant en la terre.

9. Icelui fut puiſſant chaſſeur devant l'Eternel : à raiſon de quoy on dit, comme Nimrod le puiſſant chaſſeur devant l'Eternel.

10. Et le commencement de ſon regne fut Babel, Erec, Accad, & Calne au païs de Sçinhar.

11. De ce païs-là ſortit Aſſur, & baſtit Ninive, & les rues de la ville, & Calah.

12. Et Reſen entre Ninive & Calah, *qui* eſt une grande ville.

13. Et Mitzraim engendra Ludim, Hananim, Lehabim, Naphtuhim,

14. Pathruſim, Chasluhim (deſquels ſont iſſus les Philiſtins) & Caphtorim.

15. Et Canaan engendra Sidon ſon *fils* aîné, & Heth,

16. Les Jebuſiens, les Amorrhéens, les Guirgaſciens,

17. Les Heviens, les Harkiens & les Siniens.

18. Les Arvadiens, les Tſemariens & les Hamathiens : & après ſe ſont eſparſes les familles des Cananéens.

19. Et furent les confins des Cananéens depuis Sidon, quand tu viens vers Guerar, juſques en Gaza, en tirant à Sodome & Gomorre, Adma, & Tſeboim juſqu'à Leſça.

20. Ce *ſont*-là les enfans de Cam, ſelon leurs familles & langues en leurs terres & nations.

21. Item, à Sem pere de tous les enfans d'Heber, & frere de Japheth, *qui eſtoit* le plus grand, naſquirent des enfans.

22. Les enfans donc de Sem *ſont* Helam, Aſſur, Arpacſçad, Lud, & Aram.

23. Et les enfans d'Aram, Hus, Hul, Guether, & Mas.

24. Et Arpacſçad engendra Sçelah, & Sçelah engendra Heber.

25. Et à Heber naſquirent deux fils, le nom de l'un, Peleg : car en ſon tems la terre fut depar-

tie : & le nom de ſon frere, Joktan.

26. Et Joktan engendra Almodad, Sçeleph, Hatſarmaveth, & Jerah.

27. Hadoram, Uzal, Dikla.

28. Hobal, Abimael, Sçeba.

29. Ophir, Havila & Jobab. Tous ceux-là *ſont* les enfans de Joktan.

30. Et leur demeure eſtoit depuis Meſça, quand tu viens en Sephar montagne d'Orient.

31. Ce *ſont*-là les enfans de Sem, ſelon leurs familles & langues, en leurs terres & nations.

32. Telles ſont donc les familles des enfans de Noé, ſelon leurs lignées & leurs nations : & d'iceux ont eſté diviſées les nations en la terre après le deluge.

CHAP. XI.

1. ALors toute la terre eſtoit d'un langage, & de meſme parole.

2. Mais advint comme ils partirent d'Orient, qu'ils trouverent une campagne

au païs de Sçinhar, où ils habiterent.

3. Et dirent l'un à l'autre, Or ça, faiſons des briques, & les cuiſons trés bien au feu. Si eurent des briques en lieu de pierre, & le bitume leur fut en lieu de mortier.

4. Puis dirent, Or ça baſtiſſons nous une ville, & une tour de laquelle le ſommet *ſoit* juſqu'aux cieux: & nous acquerons renommée, de peur que ne ſoyons eſpars ſur toute la terre.

5. Adonc l'Eternel deſcendit pour voir la ville & la tour, que baſtiſſoyent les fils des hommes.

6. L'Eternel dit, Voici ce peuple *eſt* un, & tous ont un meſme langage, & c'*eſt* ici, comme ils commencent à beſongner: & maintenant ne ſeront empeſchez en rien qu'ils auront cuidé faire.

7. Or ça, deſcendons & confondons là leur langage, afin qu'ils n'entendent le langage l'un de l'autre.

8. Ainſi l'Eternel les diſperſa de là parmi toute la terre, & ils ceſſe-

rent de baſtir la ville.

9. Pourtant ſon nom fut appelé Babel : car l'Eternel y confondit le langage de toute la terre, & delà les diſperſa ſur toute la terre.

A

10. Ce *ſont* ici les liggnées de Sem. Sem aagé de cent ans engendra Arpacſçad, deux ans aprés le deluge.

11. Et Sem aprés qu'il eut engendré Arpacſçad, veſcut cinq cens ans : & engendra fils & filles.

12. Item, Arpacſçad veſcut trente cinq ans, & engendra Sçelah.

13. Et Arpacſçad aprés qu'il eut engendré Sçelah, veſcut quatre cens trois ans : & engendra fils & filles.

14. Item, Sçelah veſcut trente ans, & engendra Heber.

15. Et Sçelah aprés qu'il eut engendré Heber, veſcut quatre cens trois ans : & engendra fils & filles.

16. Item, Heber veſcut trente quatre ans, & engendra Peleg.

17. Et Heber aprés qu'il eut engendré Peleg, veſcut quatre cens trente ans:

& engendra fils & filles.

18. Item, Peleg veſcut trente ans, & engendra Rehu.

19. Et Peleg aprés qu'il eut engendré Rehu, veſcut deux cens & neuf ans: & engendra fils & filles.

20. Item, Rehu veſcut trente deux ans, & engendra Serug.

21. Et Rehu aprés qu'il eut engendré Serug, veſcut deux cens ſept ans: & engendra fils & filles.

22. Item, Serug veſcut trente ans, & engendra Nacor.

23. Et Serug aprés qu'il eut engendré Nacor, veſcut deux cens ans: & engendra fils & filles.

24. Item, Nacor veſcut vingt neuf ans, & engendra Taré.

25. Et Nacor aprés qu'il eut engendré Taré, veſcut cent dixneuf ans: & engendra fils & filles.

26. Item, Taré veſcut ſeptante ans, & engendra Abram, Nacor & Haran.

B

27. Et ce ſont ici les lignées de Taré: Taré engendra Abram, Nacor & Haran: & Haran engendra Lot.

28. Et Harán mourut en la preſence de ſon pere, au païs de ſa naiſſance, en Ur des Caldéens.

29. Et Abram & Nacor prindrent femmes. Le nom de la femme d'Abram *fut* Saraï : & le nom de la femme de Nacor *fut* Milca, fille de Haran, pere de Milca & de Jiſca.

30. Et Saraï eſtoit ſterile, & n'avoit point d'enfans.

31. Et Taré print ſon fils Abram, & Lot fils de ſon fils, *lequel eſtoit* fils d'Haran, & Saraï ſa belle fille, femme d'Abram ſon fils : & ſortirent enſemble d'Ur des Caldéens, pour aller au pais de Canaan. Si vindrent juſques en Caran, & demeurerent là.

32. Et les jours de Taré furent deux cens cinq ans, puis mourut en Caran.

CHAP. XII.

1. ET l'Eternel avoit dit à Abram, Va-t-en hors de ton païs, & d'avec ton parentage, & de la maiſon de ton pere,

au païs que je te monſtrerai.

2. Et je te ferai devenir une grande nation, & te benirai, & rendrai grand ton nom, & tu ſeras benediction.

3. Je benirai ceux qui te beniront, & maudirai ceux qui te maudiront, & ſeront benites en toi toutes les familles de la terre.

4. Abram donc s'en alla ainſi que l'Eternel l'avoit dit, & Lot alla avec lui. Et Abram *eſtoit* aagé de ſeptante cinq ans, quand il ſortit hors de Caran.

5. Abram print auſſi Saraï ſa femme, & Lot fils de ſon frere, & toute leur chevance qu'ils avoyent acquiſe, & les perſonnes qu'ils avoient euës en Caran: ſi ſortirent pour venir au païs de Canaan, auquel ils entrerent.

6. Et Abram paſſa parmi le païs, juſques au lieu de Sichem, & juſques en la plaine de Moré, & lors *eſtoient* les Cananéens au païs.

7. Et l'Eternel apparut à Abram, & dit, Je donnerai ce païs à ta poſterité. Et Abram baſtit là un

autel à l'Eternel, qui lui eſtoit apparu.

8. Et delà ſe remua vers la montagne, du coſté de l'Orient de Beth-el, & tendit ſes tabernacles ayant Beth-el pour l'Occident, & Haï pour l'Orient: & baſtit là un autel à l'Eternel, & invoqua le nom de l'Eternel.

9. Puis Abram partit *de là*, cheminant & s'avançant vers le Midi.

10. Or une famine ſurvint au païs, & Abram deſcendit en Egypte pour y voyager, car il y avoit forte famine au païs.

11. Et advint comme il aprochoit pour entrer en Egypte, qu'il dit à Saraï ſa femme, Voici, je cognoi que tu *es* une femme belle à voir.

12. Pourtant il adviendra que quand les Egyptiens t'auront vuë, ils diront, Ceſte-ci *eſt* ſa femme: & me tueront, mais ils te laiſſeront vivre.

13. Di *donc*, je te prie, *que* tu *es* ma ſœur, afin qu'à l'occaſion de toi il me ſoit bien fait, & que par ton moyen ma vie ſoit preſervée.

14. Il advint donc ſitoſt qu'Abram fut venu en Egypte, que les Egyptiens virent que ceſte femme eſtoit fort belle.

15. Les principaux de la cour de Pharao la virent auſſi, & la louerent envers lui : ſi fut enlevée *pour eſtre menée* en la maiſon de Pharao.

16. Lequel fit du bien à Abram, pour l'amour d'elle : dont il eut brebis, bœufs, aſnes, ſerviteurs, ſervantes, aſneſſes, & chameaux.

17. Mais l'Eternel frapa Pharao de grandes playes, enſemble ſa maiſon, à cauſe de Saraï femme d'Abram.

18. Adonc Pharao appela Abram, & lui dit, Qu'*eſt*-ce que tu m'as fait? Que ne m'as-tu declaré que c'*eſtoit* ta femme?

19. Pourquoi as-tu dit, C'eſt ma ſœur? & je l'avoye prinſe pour moi à femme: mais maintenant, voici ta femme, pren-*la*, & t'*en* va.

20. Et il bailla charge de lui à *certains* perſonnages, qui l'emmenerent, lui, ſa femme,

& tout ce qui *eſtoit* à lui.

CHAP. XIII.

1. ABram donc monta d'Egypte, vers Midi, lui & ſa femme, & toutes les choſes qui *eſtoyent* à lui, & Lot avec lui.

2. Et Abram devint trés puiſſant en beſtail, en argent, & en or.

3. Et s'en retourna par ſes traittes de Midi en Beth-el, juſques au lieu où avoient eſté *dreſſés* ſes tabernacles au commencement, entre Beth-el & Haï.

4. Au lieu où eſtoit l'autel, que premierement il y avoit fait: & là Abram invoqua le nom de l'Eternel.

5. Lot auſſi qui cheminoit avec Abram, avoit brebis, bœufs, & tabernacles.

6. Et la terre ne les pouvoit porter pour demeurer enſemble: car leur chevance eſtoit grande, tellement, qu'ils ne pouvoyent demeurer enſemble.

7. Dont il s'eſmeut debat entre

entre les paſteurs du beſtail d'Abram, & entre les paſteurs du beſtail de Lot. Et lors demeuroyent les Cananéens & les Phereziens au païs.

8. Et Abram dit à Lot, Je te prie qu'il n'y ait point de debat entre moi & toi, ni entre mes paſteurs & les tiens. Car nous ſommes freres.

9. Tout le païs n'*eſt*-il pas à ton commandement ? Separe-toi, je te prie, d'avec moi : ſi la gauche *te plaiſt*, j'irai à la droite : & ſi la droite *te plaiſt*, je m'en irai à la gauche.

10. Adonc Lot ayant eſlevé ſes yeux vid toute le plaine du Jourdain, qui eſtoit (avant que l'Eternel eut deſtruit Sodome & Gomorre) arrouſée par tout juſqu'à ce que tu vienes en Tſohar, comme le jardin de l'Eternel, & comme le païs d'Egypte.

11. Et Lot choiſit pour ſoi toute la plaine du Jourdain, & alla du coſté d'Orient : ainſi furent ſeparés l'un d'avec l'autre.

12. Abram *donc* demeura dans le païs de Canaan,

& Lot demeura aux villes de la plaine, & *y* dreſſa ſes tabernacles juſques en Sodome.

13. Or *eſtoyent* les gens de Sodome meſchans & peſcheurs grandement contre l'Eternel.

14. Et l'Eternel dit à Abram (aprés que Lot fut ſeparé d'avec lui) Leve maintenant tes yeux, & regarde du lieu où tu es, vers le Septentrion, Midi, Orient, & Occident.

15. Car je te donnerai & à ta poſterité à jamais, tout le païs que tu vois.

16. Si ferai que ta poſterité ſera comme la poudre de la terre. Que *ſi* aucun peut nombrer la poudre de la terre, auſſi ſera nombrée ta poſterité.

17. Leve-toi donc, & te pourmeine parmi le païs, en ſa longueur & en ſa largeur : car je te le donnerai.

18. Abram ayant remué ſes tabernacles, vint demeurer és plaines de Mamré, qui *eſt* en Hebron, & baſtit là un autel à l'Eternel.

D

CHAP. XIV.

1. DEpuis il advint au temps d'Amraphel Roy de Scinhar, d'Arjoc Roy d'Ellasar, de Kedor-lahomer Roy d'Helam, & de Tidhal Roy des Nations.

2. Qu'iceux firent guerre contre Berah Roy de Sodome, & contre Birsah Roy de Gomorre, & contre Scinab Roi d'Adma, & contre Sceneber Roy de Tseboim, & contre le Roy de Belah, *qui* est Tsohar.

3. Tous ceux-ci se liguerent au val de Siddim, *qui* est la mer salée.

4. Ils avoyent servi douze ans à Kedor-lahomer, mais au trezieme ils s'estoyent revoltés.

5. Au quatorzieme an donc Kedor-lahomer vint & les Roys qui *estoyent* avec lui : & battirent les Rephains en Hasçteroth de Carnaim, & les Zuzins en Ham, & les Emins en la plaine de Kirjathaim.

6. Et les Horiens en leur montagne de Sehir, jusqu'à la campagne de Paran, au dessus du desert.

7. Puis retournerent, & vindrent à Hen de Misçpat, *qui* est Kadés, & batirent tout le territoire des Hamalekites, & aussi les Amorrhéens habitans en Hatsatson-tamar.

8. Lors sortirent le Roy de Sodome, le Roy de Gomorre, le Roy d'Adma, le Roy de Tseboim, & le Roy de Belah, *qui* est Tsohar: & rengerent leur bataille au val de Siddim contre eux.

9. *Assavoir* contre Kedor-lahomer Roy de Helam, & contre Tidhal Roy des Nations, & contre Amraphel Roy de Sçinhar, & contre Arjoc Roy d'Ellasar, quatre Rois contre cinq.

10. Or la vallée de Siddim *estoit* pleine de puits de bitume: & les Rois de Sodome & Gomorre s'enfuirent, & y tomberent: & ceux qui estoyent demeurés de reste, s'enfuirent en la montagne.

11. Ils prindrent donc toute la chevance de So-

dome & Gomorre, & tous les vivres : puis s'en allerent.

12. Ils prindrent auſſi Lot fils du frere d'Abram, & toute ſa chevance, & s'en allerent : car il habitoit en Sodome.

13. Quelqu'un qui en eſtoit eſchapé, en vint advertir Abram Hebrieu, qui habitoit és plaines de Mamré Amorrhéen, frere d'Eſçcol, & frere de Haner, qui eſtoyent alliés avec Abram.

14. Quand donc Abram eut entendu que ſon frere avoit eſté emmené priſonnier, il equipa trois cens & dixhuit de ſes ſerviteurs nés en ſa maiſon : ſi *les* pourſuivit juſqu'en Dan.

15. Et la nuit il ſe jetta par bandes ſur eux, lui & ſes ſerviteurs : & les battit, & les pourſuivit juſqu'en Hobar, qui *eſt* à la gauche de Damas.

16. Et ramena toute la chevance, & meſme il ramena Lot ſon frere, & ſa chevance : & auſſi les femmes & le peuple.

17. Et le Roy de Sodome s'en alla au devant de

lui, comme il s'en retournoit de la desfaite de Kedor-lahomer, & des Rois qui *estoyent* avec lui, au val de la plaine *qui* est la vallée Royale.

18. Melchisedech aussi Roy de Salem apporta pain & vin, (& icelui *estoit* sacrificateur du *Dieu* Fort, Souverain.)

19. Et le benit, disant, Benit *soit* Abram de par le *Dieu* Fort, Souverain, possesseur des cieux & de la terre.

20. Et loué soit le *Dieu* Fort, Souverain, qui a livré tes ennemis entre tes mains. Et *Abram* lui donna le disme de tout.

21. Et le Roy de Sodome dit à Abram, Donne-moi les personnes, & pren la chevance pour toi.

22. Et Abram dit au Roy de Sodome, J'ai levé ma main à l'Eternel, le *Dieu* Fort, Souverain, possesseur des cieux & de la terre, *disant*,

23. Si je pren rien de toutes les choses qui *sont* à toi, voire depuis un fil jusqu'à la courroye du soulier: afin que tu ne dies, J'ai enrichi Abram.

24. Fors ſeulement ce que les jeunes gens ont mangé, & la part des hommes qui ont marché avec moi, *aſſavoir* Haner, Eſçcol, & Mamré, qui prendront leur part.

B

CHAP. XV.

1 APrès ces choſes la parole de l'Eternel fut adreſſée à Abram, en viſion, diſant, Abram, ne crains point, je *ſuis* ton pavois & ton très grand loyer.

2. Abram *reſpon*dit, Seigneur Eternel, que me donneras-tu ? je chemine ſans hoirs : & celui qui a le maniement de ma maiſon *eſt* ce Dammeſec Elihezer.

3. Abram dit auſſi, Voici, tu ne m'as point donné de lignée, & voilà le ſerviteur né en ma maiſon ſera mon heritier.

4. Et voici la parole de l'Eternel lui *fut adreſſée*, diſant, Ceſtui-ci ne ſera point ton heritier : mais celui qui ſortira de tes entrailles ſera ton heritier.

5. Puis le mena hors, & lui dit, Regarde maintenant vers les cieux, & conte les eſtoiles, ſi tu les peux conter: & il lui dit, Ainſi ſera ta poſterité.

6. Et *Abram* creut à l'Eternel, & il lui alloua cela pour juſtice.

7. Puis il lui dit, Je *ſuis* l'Eternel qui t'ai fait ſortir d'Ur des Caldéens, afin de te donner ce païs ici pour le poſſeder.

8. Et il lui dit, Seigneur Eternel, à quoi cognoiſtrai-je que je le poſſederai?

9. Et il lui *reſpon*dit, Pren-moi une genice de trois ans, & une chevre de trois ans, & un mouton de trois ans, & une tourterelle & un pigeon.

10. Il print donc toutes ces choſes, & les partit par le milieu, & mit chacune moitié l'une à l'oppoſite de l'autre: mais il ne mipartit point les oiſeaux.

11. Lors deſcendit une volée d'oiſeaux ſur ces corps, & Abram les effaroucha.

12. Et advint comme le ſoleil ſe couchoit, qu'un profond dormir tomba

ſur Abram, & voici une frayeur de grande obſcurité tomba ſur lui.

13. Et *l'Eternel* dit à Abram, Sache pour certain que ta poſterité habitera comme eſtrangere en païs non ſien: & ſervira aux gens *du lieu*, & ſera affligée d'eux par quatre cens ans.

14. Mais auſſi jugerai-je la nation, à laquelle ils ſerviront: & puis après ils ſortiront avec grande chevance.

15. Et toi, tu t'en iras vers tes peres en paix, & ſeras en terre en bonne vieilleſſe.

16. Et *en* la quatrieme race, ils retourneront ici. Car l'iniquité des Amorrhéens n'eſt pas encore accomplie.

17. Advint auſſi que le ſoleil eſtant couché, il y eut une obſcurité toute noire: & voici un four fumant, & un brandon de feu, qui paſſa entre ces choſes, qui avoyent eſté *mi*-parties.

18. En ce jour-là l'Eternel traita alliance avec Abram, diſant, J'ai donné ce païs à ta poſterité,

depuis le fleuve d'Egypte, juſqu'au grand fleuve, *aſſavoir* le fleuve d'Euphrates.

19. Les Keniens, les Keniziens, les Kadmoniens.

20. Les Hethiens, les Phereziens, les Rephaïns.

21. Les Amorrhéens, les Cananéens, les Guirgaſciens, & les Jebuſiens.

CHAP. XVI.

1. OR Saraï, femme d'Abram, ne lui avoit enfanté nul enfant: mais elle avoit une ſervante Egyptienne nommée Agar.

2. Si dit à Abram, Voici maintenant l'Eternel m'a empeſchée d'enfanter: Vien, je te prie, vers ma ſervante, peut-eſtre ſerai-je edifiée de par elle. Et Abram obéit à la parole de Saraï.

3. Adonc Saraï femme d'Abram print Agar ſa ſervante Egyptienne, & la donna à femme à Abram ſon mari, après qu'il eut habité dix ans au païs de Canaan.

4. Il vint donc vers

Agar, laquelle conceut. Or voyant qu'elle avoit conceu, ſa maitreſſe lui fut en meſpris.

5. Alors Saraï dit à Abram, L'outrage qu'on me fait *revient* ſur toi. Je t'*ai* donné ma ſervante en ton ſein: mais elle a veu qu'elle avoit conceu, dont je lui ſuis en meſpris. L'Eternel en juge entre moi & toi.

6. Lors Abram *reſpondit* à Saraï, Voici ta ſervante *eſt* en ta puiſſance, fai lui comme bon te ſemblera. Saraï donc l'affligea, & icelle s'enfuit de devant elle.

7. Mais l'Ange de l'Eternel la trouva auprès d'une fontaine d'eau au deſert, près la fontaine *qui eſt* au chemin de Sçur.

8. Si lui dit, Agar, ſervante de Saraï, d'où viens-tu? & où vas-tu? Et elle *reſpondit*, Je m'enfui de devant Saraï ma maitreſſe.

9. Et l'Ange de l'Eternel lui dit, Retourne à ta maitreſſe, & t'humilie ſous elle.

10. D'avantage l'Ange de l'Eternel lui dit, Je

multiplierai bien fort ta poſterité : tellement qu'elle ne ſe pourra nombrer tant grande ſera-elle.

11. L'Ange de l'Eternel lui dit auſſi, Voici tu as conceu, & enfanteras un fils, le nom duquel tu appeleras Iſmaël : car l'Eternel a ouï ton affliction.

12. Et il ſera homme aſne ſauvage : la main d'icelui *ſera* contre un chacun, & les mains d'un chacun contre lui : ſi habitera à l'endroit de tous ſes freres.

13. Adonc elle appela le nom de l'Eternel qui parloit à elle, Tu *es* le *Dieu* Fort de viſion. Car elle dit, N'ai-je pas auſſi veu ici après celui qui me voyoit ?

14. Dont on a appelé ce puits, Le puits du Vivant qui me voit, qui eſt entre Kadés & Bered.

15. Agar donc enfanta un fils à Abram : & Abram appella le nom de ſon fils, que lui avoit enfanté Agar, Iſmaël.

16. Or Abram *eſtoit* aagé d'octante ſix ans, quand Agar lui enfanta Iſmaël.

CHAP. XVII.

1. PUis Abram eſtant aagé de nonante neuf ans, l'Eternel s'apparut à lui : & lui dit, Je *ſuis* le *Dieu* Fort, tout-puiſſant. Chemine devant ma face, & ſois entier.

2. Et je mettrai mon alliance entre moi & toi, & te multiplierai trés-amplement.



3. Lors Abram tomba ſur ſa face, & Dieu parla à lui, diſant,

4. *Quant à* moi, voici, mon alliance *eſt* avec toi, & tu deviendras pere d'une multitude de nations.

5. Et ton nom ne ſera plus appelé Abram, mais ton nom ſera Abraham : car je t'ai conſtitué pere d'une multitude de nations.

6. Et te ferai foiſonner trés-amplement, & te ferai devenir nations : meſme des Rois ſortiront de toi.

7. J'eſtablirai donc mon alliance entre moi & toi, & entre ta poſterité aprés toi en leurs aages, pour *eſtre*

une alliance perpetuelle: afin que je te ſoye Dieu, & à ta poſterité aprés toi.

8. Et je te donnerai & à ta poſterité aprés toi, le païs où tu habites comme eſtranger, aſſavoir tout le païs de Canaan, en poſſeſſion perpetuelle: & leur ſerai Dieu.

9. Dieu dit auſſi à Abraham, Mais toi, tu garderas mon alliance, toi & ta poſterité aprés toi en leurs aages.

10. C'*eſt* ici mon alliance que vous garderez entre moi & vous, & entre la poſterité aprés toi: *aſſavoir* que tout maſle d'entre vous ſera circoncis.

11. Si circoncirez la chair de votre prepuce, & *cela* ſera pour ſigne de l'alliance entre moi & vous.

12. Tout enfant maſle de huit jours ſera circoncis entre vous en vos generations, tant celui qui eſt né en la maiſon, que le *ſerf* acheté par argent de tout eſtranger, qui n'eſt point de ta race.

13. On ne faudra donc point de circoncir celui qui eſt né en ta maiſon, &

celui qui eſt acheté de ton argent, & ſera mon alliance en votre chair, pour *eſtre* une alliance perpetuelle.

14. Et le maſle incirconcis, duquel la chair du prepuce n'aura point eſté circonciſe, cette perſonne-là ſera retranchée d'entre les peuples, *d'autant qu'*il aura enfraint mon alliance.

15. Dieu dit auſſi à Abraham, *Quant à* Saraï ta femme, tu n'appeleras plus le nom d'icelle Saraï, mais ſon nom *ſera* Sara.

16. Et je la benirai: & meſme te donnerai un fils d'elle. Je la benirai, & elle deviendra nations: & Rois de peuples ſortiront d'elle.

17. Adonc Abraham tomba ſur ſa face, & ſe ſouſrit, diſant en ſon cœur, Aſſavoir-mon, ſi à un homme aagé de cent ans peut naiſtre lignée? & que Sara aagée de nonante ans enfante?

18. Et Abraham dit à Dieu, A la miene volonté qu'Iſmaël vive devant toi.

19. Et Dieu dit, Vrayment Sara ta femme t'enfantera un fils, & appeleras ſon nom Iſaac, & j'eſtablirai mon alliance avec lui, pour *eſtre* une alliance perpetuelle pour ſa poſterité aprés lui.

20. Je t'ai auſſi exaucé quant à Iſmaël. Voici, je l'ai benit, & le ferai foiſonner & multiplier trés-amplement: il engendrera douze Princes: & je le ferai devenir une grande nation.

21 Mais j'eſtablirai mon alliance avec Iſaac, lequel Sara enfantera l'an qui vient en ceſte meſme ſaiſon.

22. Et il acheva de parler à lui, & Dieu remonta de devant Abraham.

23. Et Abraham print ſon fils Iſmaël, & tous ceux qui eſtoyent nés en ſa maiſon, & tous ceux qu'il avoit achetés de ſon argent, *aſſavoir* tous les maſles qui eſtoyent des gens de ſa maiſon: & circoncit la chair de leur prepuce en ce meſme jour-là, comme Dieu lui avoit dit.

24. Et Abraham *eſtoit*

aagé de nonante neuf ans, quand il ſe circoncit en la chair de ſon prepuce.

25. Et Iſmaël ſon fils *eſtoit* en l'aage de treze ans, lorſqu'il fut circoncis en la chair de ſon prepuce.

26. En ce jour-là meſme Abraham fut circoncis, & Iſmaël ſon fils.

27. Et toutes les gens de ſa maiſon, tant ceux qui eſtoyent nés en la maiſon, que ceux qui avoyent eſté achetés des eſtrangers par argent, furent circoncis avec lui.

B

CHAP. XVIII.

1. PUis l'Eternel s'apparut à lui és plaines de Mamré, comme il eſtoit aſſis à l'huis du tabernacle ſur la chaleur du jour.

2. Car levant ſes yeux, il regarda : & voici trois perſonnages venoient vers lui : & les ayant apperceus, courut au devant d'eux dés l'huis du tabernacle, & ſe proſterna en terre.

3. Et dit, Mon Seigneur, je te prie, ſi j'ai trouvé grace envers toi, ne paſſe

point, je te prie, outre ton ſerviteur.

4. Qu'on prene, je vous prie, un peu d'eau, & lavez vos pieds : puis vous repoſez ſous un arbre.

5. Et j'apporterai une bouchée de pain, afin que vous ſuſtentiez votre cœur : puis aprés vous paſſerez *outre* : car pour ce eſtes-vous paſſés vers votre ſerviteur : & ils dirent, Fai comme tu as dit.

6. Abraham donc s'en alla haſtivement au tabernacle vers Sara, & dit, Depeſche, *pren* trois meſures de fleur de farine, peſtri-les, & fai des gaſteaux.

7. Puis Abraham cùrut au troupeau, & print un veau tendre & bon, & le bailla à un ſerviteur, qui ſe haſta de l'appreſter.

8. Puis il print du beurre & du laict, & le veau qu'on avoit appreſté, & le mit devant eux : lui auſſi ſe tenoit auprésd'eux ſous l'arbre, & ils mangerent.

9. Et lui dirent, Où *eſt* Sara ta femme ? Et il *reſpon*dit, *La* voilà au tabernacle.

10. Et *un d'entre eux* dit, Je ne faudrai point de retourner à toi en ce meſme tems, où nous ſommes : & voici Sara ta femme aura un fils. Et Sara l'eſcoutoit à l'huis du tabernacle, lequel eſtoit derriere lui.

11. Or Abraham & Sara *eſtoyent* vieux, & avancés en aage : tellement que Sara n'avoit plus ce qu'ont accoutumé d'avoir les femmes.

12. Et Sara rit en ſoi-meſme, diſant, Eſtant vieille, aurai-je delectation ? Davantage mon Seigneur *eſt* vieil.

13. Et l'Eternel dit à Abraham, Pourquoi a ri Sara, diſant, Mais voirement enfanterai-je, veu que je ſuis devenuë vieille ?

14. Y a-t-il quelque choſe cachée à l'Eternel ? Je retourneraï à toi en ceſte ſaiſon, en ce meſme tems où nous ſommes, & Sara aura un fils.

15. Et Sara le nia, diſant, Je n'ai point ri : car elle eut peur. Et il dit, Il n'*eſt pas ainſi* : car tu as ri.

16. Puis ces perſonna-

ges se leverent delà, & regarderent vers Sodome: & Abraham cheminoit avec eux, les convoyant.

17. Et l'Eternel dit, Celerai-je à Abraham ce que je m'en vai faire?

18. Veu qu'Abraham doit pour certain devenir une nation grande & forte, & qu'en lui seront benites toutes les nations de la terre.

19. Car je le cognois qu'il commandera à ses enfans, & à sa maison aprés soi, qu'ils gardent la voye de l'Eternel, pour faire ce qui est juste & droit: afin que l'Eternel face venir sur Abraham tout ce qu'il lui a dit.

20. Et l'Eternel dit, Pour vrai le cri de Sodome & de Gomorre est augmenté, & leur peché est fort aggravé.

21. Je descendrai maintenant & verrai, assavoir s'ils ont entierement fait selon le cri qui en est venu à moi, & s'il n'*est ainsi*, je le saurai.

22. Ces personnages donc se tournant delà alloyent vers Sodome:

mais Abraham ſe tint encore devant l'Eternel.

23. Et Abraham s'approcha & dit, Desferas-tu meſme le juſte avec le mechant?

24. Peut-eſtre y-a-il cinquante juſtes dedans la ville, les desferas-tu auſſi? Ne pardonneras-tu point à la ville pour les cinquante juſtes qui y *ſeront*?

25. Ja, ne t'advienne que tu faces une telle choſe, que tu faces mourir le juſte avec le meſchant, & que le juſte ſoit ni plus, ni moins que le meſchant: Ja, *dis-je*, ne t'advienne. Celui qui juge toute la terre, ne fera-il point juſtice?

26. Et l'Eternel dit, Si je trouve en Sodome cinquante juſtes dedans la ville, je pardonnerai à tout le lieu pour l'amour d'eux.

27. Et Abraham *reſpondit*, diſant, Voici maintenant j'ai prins la hardieſſe de parler au Seigneur, combien que je ſoye poudre & cendre.

28. Peut-eſtre en defaudra-il cinq des cinquante juſtes, deſtruira-tu toute la ville pour cinq? Et il

lui *reſpon*dit, Je ne la deſtruirai point, ſi j'en trouve là quarante cinq.

29. Et Abraham pourſuivit de parler à lui, diſant, Peut-eſtre s'en trouvera-il là quarante ? Et il dit, Je ne *le* ferai point pour l'amour des quarante.

30. Et Abraham dit, Je prie que le Seigneur ne ſe courrouce point, & je parlerai : Peut-eſtre s'en trouvera-il trente ? Et il dit, Je ne *le* ferai point, ſi j'y en trouve trente.

31. Et Abraham dit, Voici maintenant, j'ai prins la hardieſſe de parler au Seigneur : Peut-eſtre s'en trouvera-il vingt? Et il dit, Je ne la deſtruirai point pour l'amour des vingt.

32. Et Abraham dit, Je prie que le Seigneur ne ſe courrouce point, & je parlerai ſeulement ceſte fois: Peut-eſtre s'y en trouvera-il dix ? Et il dit, Je ne la deſtruirai point pour l'amour des dix.

33. Et l'Eternel s'en alla, quand il eut achevé de parler à Abraham, & Abraham s'en retourna en ſon lieu.

CHAP. XIX.

1. OR ſur le ſoir, les deux Anges vindrent à Sodome, & Lot eſtoit aſſis à la porte de Sodome : & *les* ayant veus, il ſe leva pour aller au devant d'eux, & ſe proſterna le viſage contre terre.

2. Et dit, Voici, je vous prie, Meſſieurs, retirez-vous maintenant en la maiſon de votre ſerviteur, & y logez ceſte nuict: lavez auſſi vos pieds : & vous vous leverez de matin, & vous en irez votre chemin. Leſquels *reſpondirent*, Non : mais nous paſſerons ceſte nuict en la ruë.

3. Mais il les preſſa tant, qu'ils ſe retirerent chés lui. Et quand ils furent entrés en ſa maiſon, il leur fit un banquet, & fit cuire des pains ſans levain, ſi mangerent.

4. Mais avant qu'ils s'en allaſſent coucher, les hommes de la ville, les hommes, *dis-je*, de Sodome environnerent la maiſon, depuis le jeune juſqu'au

vieil, tout le peuple depuis un bout *jusqu'à l'autre.*

5. Et appelans Lot, lui dirent, Où *ſont* les perſonnages qui ſont venus ceſte nuict chés toi ? Amene les nous dehors, afin que nous les cognoiſſions.

6. Adonc Lot ſortit dehors vers eux à l'huis, & ayant fermé l'huis aprés ſoi,

7. Dit, Je vous prie, mes freres, ne leur faites point de mal.

8. Voici, j'ai deux filles qui n'ont point encore cognu d'homme, que je les vous amene, & vous ferez d'elles comme bon vous ſemblera : ſeulement que vous ne faciez rien à ces perſonnages : car pour cela ſont-ils venus à l'ombre de mon toict.

9. Et ils lui dirent, Retire-toi en là. Puis dirent, Ceſtui-ci ſeul eſt venu pour habiter *ici* comme eſtranger, & il ſera le grand Gouverneur? Maintenant nous te ferons pis qu'à eux : ſi faiſoyent grand effort à Lot, & s'approcherent pour rompre l'huis.

10. Mais les perſonnages avançans

avançans leurs mains, retirerent Lot à eux en la maiſon : & fermerent l'huis.

11. Et fraperent d'eſblouiſſement les hommes qui eſtoient à l'huis de la maiſon, depuis le petit juſqu'au grand : dont ils ſe laſſerent à chercher l'huis.

12. Alors les perſonnages dirent à Lot, Qui *eſt* encore ici qui t'apartiene, *ſoit* gendre, ou fils, ou filles, ou quelque autre qui t'apartiene en la ville? Retire-*les* de ce lieu.

13. Car nous nous en allons deſtruire ce lieu ci, à cauſe que leur cri eſt devenu grand devant l'Eternel : & il nous a envoyés pour le deſtruire.

14. Lot donc ſortit, & parla à ſes gendres, qui devoyent prendre ſes filles, & dit, Levez vous, ſortez de ce lieu, car l'Eternel s'en va deſtruire la ville : mais il ſembloit à ſes gendres qu'il ſe rioit.

15. Puis ſitoſt que l'aube du jour fut levée, les Anges preſſerent Lot, diſans, Leve-toi, pren ta femme & tes deux filles

qui ſe trouvent *ici*: de peur que tu ne periſſes en la punition de la ville.

16. Et comme il tardoit, les perſonnages lui empoignerent la main, & la main de ſa femme & de ſes deux filles : pour ce que l'Eternel l'eſpargnoit: ſi l'emmenerent & le mirent hors de la ville.

17. Or ſitoſt qu'ils les eurent mis dehors, *l'un* dit, Sauve ta vie, ne regarde point derriere toi, & ne t'arreſte en aucun endroit de la plaine. Sauve toi en la montagne, de peur que tu ne periſſes.

18. Et Lot leur *reſpondit*, Non, Seigneur, je te prie.

19. Voici, ton ſerviteur a maintenant trouvé grace devant toi, & la gratuité que tu m'as faite, eſt merveilleuſement grande, de preſerver ma vie. Mais je ne me pourrai ſauver en la montagne, que mal ne m'atteigne, & que je ne meure.

20. Voici, je te prie, ceſte ville-là *eſt* prochaine pour m'y enfuir, & elle *eſt* petite : je te prie, que je m'y ſauve. N'eſt-

elle pas petite, & mon ame vivra?

21. Et il lui dit, Voici, je t'ai auſſi exaucé en ce fait ici: que je ne ſubvertirai point la ville de laquelle tu as parlé.

22. Haſte-toi, ſauve-toi là: car je ne pourrai rien faire, juſqu'à ce que tu y ſois entré. Pourtant fut appelé le nom de cette ville-là Tſohar.

23. Comme le ſoleil ſe levoit ſur la terre, Lot entra en Tſoar.

24. Adonc l'Eternel fit pleuvoir des cieux ſur Sodome & Gomorre, ſoulfre & feu de par l'Eternel.

25. Et ſubvertit ces villes-là, & toute la plaine, & tous les habitans des villes, & le germe de la terre.

26. Mais la femme de Lot regarda derriere lui, dont elle devint ſtatuë de ſel.

27. Et Abraham ſe levant de bon matin, vint au lieu où il s'eſtoit tenu devant l'Eternel.

28. Et regarda vers Sodome & Gomorre, & vers toute la terre de ceſte plaine-là, & vid une fu-

mée monter de la terre comme la fumée d'une fournaise.

D

29. Mais il advint quand Dieu deſtruiſoit les villes de la plaine, qu'il eut ſouvenance d'Abraham : & envoya Lot hors de la ſubverſion, quand il ſubvertit les villes eſquelles Lot habitoit.

30. Et Lot monta de Tſohar, & habita en la montagne, & ſes deux filles avec lui : car il craignoit de demeurer en Tſohar, dont il habita en une caverne, lui & ſes deux filles.

31. Et l'aiſnée dit à la plus jeune, Noſtre pere *eſt* vieil, & ſi il n'y a nul en la terre pour venir vers nous, ſelon la coutume de toute la terre.

32. Vien, baillons du vin à boire à noſtre pere, & couchons avec lui : ſi conſerverons quelque race de noſtre pere.

33. Elles donnerent donc du vin à boire à leur pere ceſte nuict-là : & l'aiſnée vint & coucha

avec ſon pere : mais il ne s'apperceut point ne quand elle ſe coucha, ne quand elle ſe leva.

34. Et le lendemain venu, l'aiſnée dit à la plus jeune, Voici, j'ai couché la nuict paſſée avec mon pere, baillons-lui encore ceſte nuict du vin à boire : puis va & couche avec lui, ſi conſerverons quelque race de noſtre pere.

35. En ceſte nuict là donc elles donnerent encore du vin à boire à leur pere, & la plus jeune ſe leva & coucha avec lui : mais il ne s'apperceut point ne quand elle ſe coucha, ne quand elle ſe leva.

36. Ainſi les deux filles de Lot conceurent de leur pere.

37. Deſquelles l'aiſnée enfanta un fils, & appela ſon nom Moab. Icelui *eſt* le pere des Moabites juſques à ce jour.

38. Et la plus jeune auſſi enfanta un fils, & appela le nom d'icelui Ben-Hammi. Icelui *eſt* le pere des enfans de Hammon juſques à ce jour.

A

CHAP. XX.

1. ET Abraham s'en alla delà au païs de Midi : & demeura entre Kadés & Sçur, & habita comme eſtranger en Guerar.

2. Et Abraham dit de Sara ſa femme, C'*eſt* ma ſœur. Abimelec donc Roy de Guerar envoya, & print Sara.

3. Mais Dieu vint à Abimelec par ſonge de nuict : & lui dit, Voici, tu es mort, à cauſe de la femme que tu as prinſe : car elle *eſt* mariée à un mari.

4. Or Abimelec ne s'eſtoit point approché d'elle. Il *reſpondit* donc, Seigneur, tueras-tu auſſi la nation juſte ?

5. Ne m'a-il pas dit, C'*eſt* ma ſœur ? & elle meſme a dit auſſi, C'*eſt* mon frere. J'ai fait ceci en integrité de mon cœur & en pureté de mes mains.

6. Et Dieu lui dit par ſonge, Je ſai auſſi que tu as fait ceci en integrité

de ton cœur, dont auſſi je t'ai engardé que tu ne pechaſſes contre moi. Pourtant je ne t'ai pas permis de la toucher.

7. Maintenant donc ren la femme à ceſt homme: car il *eſt* Prophete, & il fera requeſte pour toi, afin que tu vives. Mais ſi tu ne la rens, ſache que tu mourras de mort & tout ce qui *eſt* à toi.

8. Et Abimelec ſe leva de bon matin, & appela tous ſes ſerviteurs, & dit toutes ces choſes, eux eſcoutans, dont ils craignirent fort.

9. Puis Abimelec appela Abraham, & lui dit, Que nous as-tu fait? Et en quoi t'ai-je offenſé, que tu ayes fait venir ſur moi & ſur mon royaume un grand peché? Tu m'as fait choſes qui ne ſont point de faire.

10. Abimelec dit auſſi à Abraham, Qu'as-tu veu, pourquoi tu ayes fait ceſte choſe-ci?

11. Et Abraham *reſpondit*, Pour ce que je diſoye, Tant y a qu'il n'*y a* point de crainte de Dieu en ce lieu-ci, & ils me

tueront à cauſe de ma femme.

12. Mais auſſi à la verité elle *eſt* ma ſœur, fille de mon pere : combien qu'elle ne *ſoit* point fille de ma mere : & ſi m'a eſté *baillée* à femme.

13. Or il eſt advenu que quand Dieu m'a mené çà & là, hors de la maiſon de mon pere, je lui ai dit, C'*eſt* ici la gratuité que tu me feras : en tout lieu où nous viendrons, di de moi, C'*eſt* mon frere.

14. Alors Abimelec print brebis, bœufs, ſerviteurs & ſervantes : & les donna à Abraham, & lui rendit Sara ſa femme.

15. Et dit, Voici mon païs à ton commandement : habite là où il te plaira.

16. Et il dit à Sara, Voici, j'ai donné à ton frere mille *pieces* d'argent : voici, il t'*eſt* une couverture d'yeux envers tous ceux qui *ſont* avec toi, & envers tous *autres* : ainſi fut-elle repriſe.

17. Et Abraham fit requeſte à Dieu : & Dieu guerit Abimelec, ſa femme, & ſes ſervantes : puis enfanterent.

B

18. Car l'Eternel avoit entierement reſſerré toute matrice de la maiſon d'Abimelec, à cauſe de Sara femme d'Abraham.

CHAP. XXI.

1. ET l'Eternel viſita Sara, comme il avoit dit: & lui fit ainſi qu'il *en* avoit parlé.

A

2. Sara donc conceut, & enfanta un fils à Abraham en ſa vieilleſſe, en la ſaiſon que Dieu lui avoit dit.

3. Et Abraham appela le nom de ſon fils, (qui lui eſtoit né, & que Sara lui avoit enfanté) Iſaac.

4. Puis Abraham circoncit ſon fils Iſaac aagé de huit jours, comme Dieu lui avoit commandé.

5. Or Abraham *eſtoit* aagé de cent ans, quand Iſaac ſon fils lui naſquit.

6. Et Sara dit, Dieu m'a fait rire: tous ceux qui l'entendront, riront avec moi.

7. Elle dit auſſi, Qui euſt dit à Abraham, que

Sara allaiteroit enfans? Car je lui ai enfanté un fils en ſa vieilleſſe.

8. Et l'enfant creut, & fut ſevré: & Abraham fit un grand banquet au jour qu'Iſaac fut ſevré.

9. Et Sara vid le fils d'Agar Egyptienne (qu'elle avoit enfanté à Abraham) ſe mocquer.

10. Et dit à Abraham, Chaſſe ceſte ſervante-ci & ſon fils: car le fils de ceſte ſervante-ci n'heritera point avec mon fils, avec Iſaac.

11. Et cela depleut fort à Abraham, à l'occaſion de ſon fils.

12. Mais Dieu dit à Abraham, Que *cela* ne te deplaiſe point touchant l'enfant & ta ſervante. En toutes choſes que te dira Sara, obei à ſa parole: car en Iſaac te ſera appelée ſemence.

13. Et toutes fois je ferai auſſi devenir le fils de la ſervante une nation, pour ce qu'il *eſt* ta ſemence.

14. Adonc Abraham ſe leva de bon matin, & print du pain & une bouteille d'eau, & *les* bailla

à Agar, les mettant ſur l'eſpaule d'icelle : *il lui bailla* auſſi l'enfant, & l'envoya. Puis elle ſe mit en chemin, & fut errante au deſert de Beer-ſcebah.

15. Or quand la bouteille d'eau fut faillie, elle jetta l'enfant ſous un arbriſſeau.

16. Si s'en alla, & s'aſſit vis-à-vis, loin d'un trait d'arc. Car elle dit, Que je ne voye point mourir l'enfant. Et eſtant aſſiſe vis-à-vis, elle eleva ſa voix & pleura.

17. Et Dieu ouit la voix de l'enfant, & l'Ange de Dieu appela des cieux Agar : & lui dit, Qu'as-tu, Agar ? Ne crain point, car Dieu a oui la voix de l'enfant *du lieu* où il eſt.

18. Leve-toi, leve l'enfant, & l'empoigne avec ta main : car je le ferai devenir une grande nation.

19. Et Dieu ouvrit les yeux d'icelle, & elle vid un puits d'eau, & s'en alla & emplit la bouteille d'eau, & donna à boire à l'enfant.

20. Et Dieu fut avec l'enfant, lequel devint grand, & habita au de-

ſe, & fut tireur d'arc.

21. Et demeura au deſert de Paran, & ſa mere lui print une femme du païs d'Egypte.

22. Et advint en ce tems-là, qu'Abimelec & Picol chef de ſon armée, parla à Abraham, diſant, Dieu *eſt* avec toi en toutes les choſes que tu fais.

23. Maintenant donc jure moi ici par Dieu, que tu ne me mentiras point, ni à mes enfans, ni aux enfans de mes enfans. Selon la gratuité que je t'ai faite, tu me feras, & au païs auquel tu as habité comme eſtranger.

24. Et Abraham *reſpondit*, Je jurerai.

25. Mais Abraham reprint Abimelec à l'occaſion d'un puits d'eau, que les ſerviteurs d'Abimelec avoyent occupé par force.

26. Et Abimelec dit, Je n'ai point ſeu qui a fait ceſte choſe-là: & auſſi ne m'en as-tu point adverti, & n'en ai point encore ouï *parler* qu'aujourd'hui.

27. Adonc Abraham print des brebis & des bœufs, & les donna à Abimelec, & traitterent

alliance entre eux deux.

28. Et Abraham mit à part ſept agneaux femelles de la bergerie.

29. Et Abimelec dit à Abraham, Que veulent dire ces ſept agneaux-là que tu a mis à part?

30. Et il *reſpondit*, C'eſt que tu prendras *ces* ſept agneaux de ma main: afin qu'ils me ſoyent en teſmoignage que j'ai creuſé ce puits-ici.

31. Et pour ce appela-on ce lieu-là Beer-ſcebah: car tous deux y jurerent.

32. Ils traiterent donc alliance en Beer-ſcebah. Puis ſe leva Abimelec & Picol chef de ſon armée, & retournererent au païs des Philiſtins.

A

CHAP. XXII.

1. ADvint aprés ces choſes, que Dieu

B

33. Et Abraham planta une cheſnaye en Beer-ſcebah, & là invoqua le nom de l'Eternel, le *Dieu* Fort d'éternité.

34. Et Abraham habita comme eſtranger au païs des Philiſtins long-tems.

eſprouva Abraham,& lui dit, Abraham : & il *reſpon*dit, Me voici.

2. Puis lui dit, Pren maintenant ton fils, ton unique, lequel tu aimes, aſſavoir Iſaac, & t'en va en la contrée de Morija,& l'offre-là en holocauſte ſur une montagne que je te dirai.

3. Abraham donc s'eſtant levé de bon matin embaſta ſon aſne,& print deux de ſes ſerviteurs quand & ſoi, & Iſaac ſon fils : & ayant fendu le bois pour l'holocauſte, ſe mit en chemin, & s'en alla au lieu que Dieu lui avoit dit.

4. Au troiſieme jour Abraham levant ſes yeux, vid le lieu de loin.

5. Et dit à ſes ſerviteurs, Demeurez ici avec l'aſne : moi & l'enfant cheminerons juſques-là, & adorerons : puis retournerons à vous.

6. Et Abraham print le bois de l'holocauſte, & le mit ſur Iſaac ſon fils : & print le feu en ſa main & un couſteau, & s'en allerent eux deux enſemble.

7. Adonc Iſaac parla à

Abraham ſon pere, & dit, Mon pere. Abraham *reſpon*dit, Me voici, mon fils. Et il dit, Voici le feu & le bois: mais où *eſt* la beſte pour l'holocauſte?

8. Et Abraham *reſpon*dit, Mon fils, Dieu ſe pourvoira de beſte pour l'holocauſte. Et cheminoyent eux deux enſemble.

9. Et eux eſtans venus au lieu que Dieu lui avoit dit, Abraham baſtit là un autel, & rengea le bois, ſi garotta Iſaac ſon fils, & le mit ſur l'autel deſſus le bois.

10. Puis Abraham avançant ſa main empoigna le couſteau pour eſgorger ſon fils.

B

11. Mais l'Ange de l'Eternel lui cria des cieux, diſant, Abraham, Abraham: lequel *reſpon*dit, Me voici.

12. Et il lui dit, Ne mets point ta main ſur l'enfant, & ne lui fai rien. Car maintenant ai-je cognu que tu crains Dieu, veu que tu n'as point eſpargné ton fils, ton unique pour moi.

13. Et Abraham levant ſes yeux regarda, & voici

derriere *lui* un mouton *qui eſtoit* retenu à un buiſſon par ſes cornes. Adonc Abraham alla, & print le mouton, & l'offrit en holocauſte au lieu de ſon fils.

14. Et Abraham appela le nom de ce lieu-là, l'Eternel *y* pourvoira. Dont on dit aujourd'hui, En la montagne de l'Eternel il y ſera pourveu.

15. Et l'Ange de l'Eternel cria des cieux à Abraham pour la ſeconde fois,

16. Diſant, J'ai juré par moi meſme, dit l'Eternel: Pour autant que tu as fait ceſte choſe, & tu n'as point eſpargné ton fils, ton unique,

17. Pour certain je te benirai, & multiplierai trés abondamment ta poſterité comme les eſtoiles des cieux, & comme le ſablon qui *eſt* ſur les bords de la mer: & ta poſterité poſſedera la porte de ſes ennemis.

18. Et toutes nations de la terre ſeront benites en ta ſemence, pource que tu as obeï à ma voix.

19. Ainſi Abraham re-

tourna à ſes ſerviteurs: & ſe levans s'en allerent enſemble en Beer-ſcebah: car Abraham habitoit en Beer-ſcebah.

D

20. Or advint aprés ces choſes-là, que *quelcun* fit un rapport à Abraham, diſant, Voici, Milca a auſſi enfanté des enfans à Nacor ton frere.

21. Aſſavoir Huts ſon premier né, & Buz ſon frere, & Kemuel pere d'Aram,

22. Et Keſed, & Hazo, & Pildas, & Jidlaph, & Bethuel.

23. Et Bethuel a engendré Rebecca. Milca enfanta ces huit à Nacor frere d'Abraham.

24. Et la concubine d'icelui nommée Reüma, enfanta auſſi Tebah, Gaham, Tahas, & Mahaca.

A

CHAP. XXIII.

1. OR Sara veſcut cent vingt ſept ans, *qui* ſont les ans de ſa vie.

2. Et mourut en Kirjath-Arbah *qui* eſt Hebron, au païs de Canaan. Si vint Abraham pour la plaindre & pleurer.

3. Et s'eſtant levé de devant ſon mort, il parla aux Hethiens, diſant,

4. Je *ſuis* eſtranger & forain entre vous : donnez-moi une poſſeſſion de ſepulchre parmi vous, afin que j'enterre mon mort, *l'oſtant* de devant moi.

5. Et les Hethiens *reſpon*dirent à Abraham, lui diſans,

6. Mon Seigneur, eſcoute-nous, Tu es entre nous un Prince excellent, enterre ton mort en l'un de nos plus exquis ſepulchres. Nul de nous ne te refuſera ſon ſepulchre, que tu n'*y* enterres ton mort.

7. Adonc Abraham ſe leva, & ſe proſterna devant le peuple du païs, *aſſavoir* devant les Hethiens.

8. Et parla avec eux diſant, S'il vous plaiſt que j'enterre mon mort, *l'oſtant* de devant moi, eſcoutez moi, & ſoyez in-

terceſſeurs pour moi envers Hephron fils de Tſohar.

9. Afin qu'il me baille ſa caverne de Macpela, qui *eſt* au bout de ſon champ. Qu'il la me baille entre vous pour le prix qu'elle vaut, en poſſeſſion de ſepulchre.

10. Or Hephron eſtoit aſſis parmi les Hethiens. Hephron donc Hethien *reſpon*dit à Abraham, (oyans les Hethiens, aſſavoir tous ceux qui entroyent par la porte de ſa ville) diſant,

11. Non, mon Seigneur, eſcoute-moi: Je te donne le champ, je te donne auſſi la caverne qui *eſt* en icelui: je te la donne en la preſence des enfans de mon peuple: enterres-y ton mort.

12. Et Abraham ſe proſterna devant le peuple du païs:

13. Et parla à Hephron, oyant tout le peuple du païs, & dit, Mais s'il te plaiſt, je te prie, eſcoute-moi: Je baillerai l'argent du champ, recois-le de moi, puis j'y enterrerai mon mort,

14. Et Hephron *respondit* à Abraham, lui disant,

15. Mon Seigneur, escoute-moi. La terre *vaut* quatre cens sicles d'argent entre moi & toi. Mais qu'*est* ce que cela ? Enterres donc ton mort.

16. Et Abraham ayant entendu Hephron, lui paya l'argent dont il avoit parlé, oyant les Hethiens, *c'est assavoir* quatre cens sicles d'argent, ayant cours entre les marchans.

17. Et le champ d'Hephron qui *estoit* en Macpela au devant de Mamré, tant le champ que la caverne y estant, & tous les arbres qui *estoyent* au champ, & en tous ses confins à l'environ, fut arresté

18. En possession à Abraham en la presence des Hethiens, assavoir de tous ceux qui entroyent par la porte de la ville.

19. Et puis aprés Abraham enterra Sara sa femme en la caverne du champ de Macpela, au devant de Mamré, qui *est* Hebron au païs de Canaan.

20. Le champ donc & la caverne eſtant en icelui, fut arreſté par les Hethiens à Abraham en poſſeſſion de ſepulchre.

B

CHAP. XXIV.

1. ET Abraham devint vieil & avancé en aage : & l'Eternel avoit benit Abraham en toutes choſes.

2. Abraham donc dit à ſon ſerviteur le plus ancien de ſa maiſon, qui avoit le gouvernement de tout ce qui lui appartenoit, Mets, je te prie, ta main ſous ma cuiſſe.

3. Et je te ferai jurer par l'Eternel, le Dieu des cieux, & le Dieu de la terre, que tu ne prendras point femme pour mon fils des filles des Cananéens, parmi leſquels j'habite.

4. Mais tu t'en iras en mon païs & à mon parentage, & prendras femme à mon fils Iſaac.

5. Et ce ſerviteur lui *reſpondit*, Peut-eſtre que la femme n'aura point à gré de me ſuivre en ce païs ici. Me faudra-il neceſſairement remener ton

fils au païs dont tu es ſorti?

6. Abraham lui dit, Garde-toi bien de remener-là mon fils.

7. L'Eternel, le Dieu des cieux, qui m'a prins de la maiſon de mon pere, & du païs de mon parentage, & qui a parlé à moi, & qui m'a juré, diſant, Je donnerai à ta poſterité ce païs ici: icelui envoyera ſon Ange devant toi, & delà tu prendras femme à mon fils.

8. Que ſi la femme n'a point à gré de te ſuivre, tu ſeras quitte de ce ſerment que je te fai faire: quoi qu'il y ait, ne remene point là mon fils.

9. Adonc le ſerviteur mit la main ſous la cuiſſe d'Abraham ſon ſeigneur: & lui jura ſuivant ces choſes-là.

10. Et le ſerviteur prenant dix chameaux d'entre les chameaux de ſon maitre, s'en alla: car il avoit tout le bien de ſon maitre en ſa puiſſance. Il partit donc, & s'en alla en Meſopotamie, en la ville de Nacor.

11. Et fit repoſer ſur

les genoux les chameaux hors de la ville, auprés d'un puits d'eau, ſur le ſoir, au tems que ſortent celles qui vont puiſer *de l'eau.*

12. Et dit, O Eternel, Dieu de mon ſeigneur Abraham, donne-moi rencontre aujourd'hui, & fai gratuité à mon ſeigneur Abraham.

13. Voici, je me tiendrai prés de la fontaine d'eau, & les filles des gens de la ville ſortiront pour puiſer de l'eau.

14. Qu'il advienne donc que la jeune fille à laquelle je dirai, Baiſſe, je te prie, ta cruche, afin que je boive: & qui reſpondra, Boi, & meſme je donnerai à boire à tes chameaux: ſoit celle que tu as aſſignée à ton ſerviteur Iſaac, & par cela cognoitrai-je que tu auras fait gratuité à mon ſeigneur.

15. Et advint qu'avant qu'il euſt achevé de parler, voici Rebecca fille de Bethuel, fils de Milca femme de Nacor, frere d'Abraham, ſortoit ayant ſa cruche ſur ſon eſpaule,

16. Et la jeune fille *estoit* trés belle à voir, & pucelle, ſi qu'homme ne l'avoit cognuë: & deſcendit à la fontaine, & emplit ſa cruche, & remontoit.

17. Adonc le ſerviteur courut au devant d'elle, & dit, Donne-moi, je te prie, un peu d'eau de ta cruche à boire.

18. Et elle dit, Mon ſeigneur, boi. Et incontinent avalla ſa cruche ſur ſa main, & lui donna à boire.

19. Et ayant achevé de lui donner à boire, elle dit, Meſme j'en puiſerai pour tes chameaux, juſqu'à ce qu'ils ayent achevé de boire.

20. Et vuida viſtement ſa cruche en l'auge, & courut encore au puits pour puiſer, & puiſa pour tous ſes chameaux.

21. Et ceſt homme s'eſtonnoit d'elle, conſiderant ſans ſonner mot, pour ſavoir ſi l'Eternel auroit fait proſperer ſon voyage, ou non.

22. Et quand les chameaux eurent achevé de boire, ceſt homme print une bague d'or peſante un demi

demi *ſicle*, & deux bracelets *pour mettre* ſur les mains d'icelle, peſans dix *ſicles* d'or.

23. Puis lui dit, De qui *es*-tu fille? Je te prie, fai le moi ſavoir. Y a-il point lieu en la maiſon de ton pere pour y loger?

24. Elle *reſpondit*, Je *ſuis* fille de Bethuel, fils de Milca, qu'elle a enfanté à Nacor.

25. Et elle lui dit auſſi, *Il y a* chés nous beaucoup de paille & de fourrage, & auſſi lieu pour *y* loger.

26. Et ceſt homme s'enclina, & ſe proſterna devant l'Eternel:

27. Et dit, Benit *ſoit* l'Eternel, le Dieu de mon ſeigneur Abraham, qui n'a point deſiſté d'exercer ſa gratuité & verité envers mon ſeigneur. Moi eſtant en chemin, l'Eternel m'a conduit en la maiſon des freres de mon ſeigneur.

28. Et la jeune fille courut, & en fit raport en la maiſon de ſa mere ſelon ces propos-là.

29. Or Rebecca avoit un frere nommé Laban, lequel courut dehors à

ceſt homme vers la fontaine.

30. Car ſi toſt qu'il euſt veu la bague & les bracelets ſur les mains de ſa ſœur, & entendu les paroles de Rebecca ſa ſœur, diſant, Ceſt homme a ainſi parlé à moi, il vint à l'homme, & voici, il eſtoit auprés de ſes chameaux vers la fontaine.

31. Et dit, Benit de l'Eternel, entre; pourquoi te tiens-tu dehors? J'ai appreſté la maiſon, & le lieu pour tes chameaux.

32. L'homme donc vint en la maiſon, & on desharnacha les chameaux, & on leur donna de la paille & du fourrage, & de l'eau tant pour laver les pieds d'icelui, que les pieds des perſonnages qui *eſtoyent* avec lui.

33. Et on lui preſenta à manger. Mais il dit, Je ne mangerai point, que je n'aye dit ce que j'ai à dire. Et *Laban* dit, Parle.

34. Il dit donc, Je *ſuis* ſerviteur d'Abraham.

35. Et l'Eternel a benit grandement mon ſeigneur, dont il eſt devenu grand: car il lui a don-

né brebis, bœufs, argent, or, ſerviteurs, ſervantes, chameaux & aſnes.

36. Et Sara femme de mon ſeigneur a enfanté un fils à mon ſeigneur, eſtant ja devenuë vieille, auquel il a donné tout ce qu'il a.

37. Et mon ſeigneur m'a fait jurer, diſant, Tu ne prendras point femme à mon fils des filles des Cananéens, au païs deſquels j'habite.

38. Mais tu iras en la maiſon de mon pere, & vers ma parenté, & *de là* prendras femme pour mon fils.

39. Et je di à mon ſeigneur, Peut-eſtre que la femme ne me ſuivra pas.

40. Et il me *reſpondit*, L'Eternel devant la face duquel j'ai cheminé, envoyera ſon Ange avec toi, & fera proſperer ton voyage, & prendras femme à mon fils de ma parenté, & de la maiſon de mon pere.

41. Si tu vas à ma parenté, tu ſeras alors quitte de l'execration du ſerment que je te fai faire: & ſi on ne te la donne,

tu ſeras quitte de l'execration du ſerment que je te fai faire.

42. Je ſuis donc venu aujourd'hui à la fontaine, & ai dit, O Eternel, Dieu de mon ſeigneur Abraham, ſi maintenant tu fais proſperer mon chemin, par lequel je chemine :

43. Voici, je me tiendrai prés de la fontaine d'eau : qu'il adviene donc que la fille qui ſortira pour *y* puiſer, & à laquelle je dirai, Donne-moi, je te prie, à boire un peu d'eau de ta cruche.

44. Et qu'elle me die, Boi, toi : & meſme j'*en* puiſerai pour tes chameaux : icelle ſoit la femme que l'Eternel a aſſignée au fils de mon ſeigneur.

45. Avant que j'euſſe achevé de parler en mon cœur, voici, Rebecca eſt ſortie, ayant ſa cruche ſur ſon eſpaule, & eſt deſcenduë à la fontaine, & a puiſé. Puis je lui ai dit, Donne-moi, je te prie, à boire.

46. Et incontinent elle a avallé ſa cruche de deſ-

ſus ſoi, & a dit, Boi: & meſme je donnerai à boire à tes chameaux. J'ai donc beu, & elle a auſſi donné à boire aux chameaux.

47. Puis je l'ai interroguée, diſant, De qui es-tu fille? Elle a reſpondu, *Je ſuis* fille de Bethuel, fils de Nacor, que Milca lui a enfanté. Lors je lui ai mis une bague ſur le front, & des bracelets ſur les mains.

48. Puis me ſuis encliné & proſterné devant l'Eternel, & ai benit l'Eternel, le Dieu de mon ſeigneur Abraham, lequel m'a conduit par le vrai chemin, afin que je prinſſe la fille du frere de mon ſeigneur pour ſon fils.

49. Maintenant donc, ſi vous voulez uſer de gratuité & verité envers mon ſeigneur, declarez-le moi: ſi non, declarez-le moi auſſi, & je me tournerai à droite ou à gauche.

50. Et Laban & Bethuel reſpondirent, diſans, Ceſt affaire eſt procedé de l'Eternel: nous ne pourrions dire contre toi ne bien ne mal.

51. Voici Rebecca à ton commandement, pren-*la* & *t'en* va, & qu'elle ſoit femme du fils de ton ſeigneur, comme l'Eternel *en* a parlé.

52. Et advint qu'auſſi toſt que le ſerviteur d'Abraham eut ouï leurs paroles, il ſe proſterna en terre devant l'Eternel.

53. Puis le ſerviteur tira des bagues d'argent & d'or, & des habits, & les donna à Rebecca: & donna auſſi des preſens exquis à ſon frere & à ſa mere.

54. Puis ils mangerent & beurent, lui & les gens qui *eſtoyent* avec lui, & *y* logerent. Et quand ils furent levés du matin, il dit, Renvoyez-moi à mon ſeigneur.

55. Et le frere & la mere lui dirent, Que la fille demeure avec nous *quelques* jours, à tout le moins dix: puis aprés *elle s'en* ira.

56. Et il leur dit, Ne me retardez point, puiſque l'Eternel a fait proſperer mon chemin. Renvoyez-moi, que je *m'en* aille à mon ſeigneur.

57. Lors ils dirent, Ap-

pelons la fille, & lui demandons reſponſe de ſa bouche.

58. Ils appelerent donc Rebecca, & lui dirent, Veux-tu aller avec ceſt homme? Laquelle *reſpondit*, J'irai.

59. Ainſi envoyerent-ils Rebecca leur ſœur, & ſa nourrice, enſemble le ſerviteur d'Abraham & ſes gens.

60. Et ils benirent Rebecca, & lui dirent, Tu *es* notre ſœur, ſois fertile par mille millions, & que ta poſterité poſſede la porte de ceux qui la haïront.

61. Adonc ſe leva Rebecca, & ſes chambrieres, & monterent ſur les chameaux, & ſuivirent ceſt homme-là: ce ſerviteur donc print Rebecca, & s'en alla.

62. Or Iſaac retournoit du puits du Vivant qui me voit: car il ſe tenoit au païs vers Midi.

63. Et Iſaac eſtoit ſorti pour prier aux champs ſur le ſoir: & levant ſes yeux il regarda, & voici des chameaux qui venoyent.

64. Rebecca auſſi levant ſes yeux vid Iſaac, & ſe

jetta bas de deſſus le chameau :

65. (Car elle avoit dit au ſerviteur, Qui *eſt* ceſt homme-là qui chemine par le champ au devant de nous ? Et le ſerviteur avoit reſpondu, C'eſt mon ſeigneur) & print un voile, & s'*en* couvrit.

66. Et le ſerviteur raconta à Iſaac toutes les choſes qu'il avoit faites.

67. Puis aprés Iſaac amena Rebecca au tabernacle de Sara ſa mere : ſi la print, & lui fut à femme, & l'aima. Ainſi Iſaac ſe conſola aprés *le treſpas* de ſa mere.

A

CHAP. XXV.

1. OR Abraham print une autre femme nommée Ketura.

2. Laquelle lui enfanta Zimran, Jokſçan, Medan, Madian, Jiſçbak & Sçuah.

3. Et Jokſçan engendra Sçeba & Dedan. Et les enfans de Dedan furent, Aſçurim & Letuſçim, & Leummin.

4. Et les enfans de Madian *furent* Hepha, Hepher, Hanoc, Abidah,

Eldaha. Tous ceux-là *ſont* enfans de Ketura.

5. Et Abraham donna tout ce qui lui *apartenoit* à Iſaac.

6. Mais il bailla dons aux fils de ſes concubines, & les envoya arriere de ſon fils Iſaac vers l'Orient, en la région d'Orient, lui encore vivant.

7. Et les ans que veſcut Abraham furent cent ſeptante cinq ans.

8. Abraham donc defaillant mourut en bonne vieilleſſe, *ja* ancien & raſſaſié *de jours*, & fut retiré vers ſes peuples.

9. Et Iſaac & Iſmael ſes fils l'enterrerent en la caverne de Macpela, au champ d'Hephron fils de Tſohar Hethien, qui *eſt* vis-à-vis de Mamré.

10. *Qui eſt* le champ qu'Abraham avoit acheté des Hethiens. Là *donc* fut enterré Abraham avec Sara ſa femme.

11. Or advint aprés la mort d'Abraham, que Dieu benit Iſaac ſon fils. Et Iſaac habitoit prés du puits du Vivant qui me voit.

D

12. Ce *ſont* ici les generations d'Iſmael fils d'Abraham, qu'Agar Egyptienne, ſervante de Sara, avoit enfanté à Abraham.

13. Et ce *ſont* ici les noms des enfans d'Iſmael, deſquels ils ont eſté nommés en leurs generations. Le premier né d'Iſmael, Nebajoth, puis Kedár, Adbeel, Mibſam,

14. Miſçmah, Duma, Maſſa,

15. Hadar, Tema, Jetur, Naphis, & Kedma.

16. Ce ſont-là les enfans d'Iſmael, & ce *ſont*-là leurs noms, ſelon leurs villages, & ſelon leurs chaſteaux: *aſſavoir* douze Princes de leurs peuples.

17. Et ce *ſont* ici les années de la vie d'Iſmael, *aſſavoir* cent trente ſept ans. Ainſi defaillant mourut, & fut retiré vers ſes peuples.

18. Et *ils* habiterent depuis Havila juſqu'à Sçur qui *eſt* vis-à-vis d'Egypte, quand tu viens en Aſſur. *Et Iſmael* eut ſon

eſtenduë à l'endroit de tous ſes freres.

B

19. Or ce ſont ici les generations d'Iſaac fils d'Abraham. Abraham engendra Iſaac.

20. Et Iſaac eſtoit aagé de quarante ans, quand il print à femme Rebecca fille de Bethuel Aramien de Paddan-Aram, ſœur de Laban Aramien.

21. Et Iſaac pria inſtamment l'Eternel pour le regard de ſa femme, d'autant qu'elle *eſtoit* ſterile: & l'Eternel fut flechi par ſes prieres: dont Rebecca ſa femme conceut.

22. Mais les enfans s'entrepouſſoyent en ſon ventre: & elle dit, Si ainſi *eſt*, pourquoi ſuis-je? Et s'*en* alla pour s'enquerir vers l'Eternel.

23. Et l'Eternel lui dit, Deux nations *ſont* en ton ventre, & deux peuples departiront de tes entrailles. Et un peuple ſera plus fort que l'autre peuple: & le plus grand ſervira au moindre.

24. Et quand ſon temps d'enfanter fut accompli,

voici, *il y avoit* deux gemeaux en ſon ventre.

25. Et le premier ſortit roux, tout *velu* comme une manteline de poil : & appelerent ſon nom Eſaü.

26. Et aprés ſortit ſon frere, tenant de ſa main le talon d'Eſaü : dont ſon nom fut appelé Jacob. Et Iſaac *eſtoit* aagé de ſoixante ans quand ils naſquirent.

27. Depuis les enfans devindrent grands, & Eſaü *eſtoit* homme entendu à la chaſſe, homme des champs, mais Jacob *eſtoit* homme ſimple, ſe tenant és tabernacles.

28. Et Iſaac aimoit Eſaü : car la venaiſon *eſtoit* ſa viande : mais Rebecca aimoit Jacob.

26. Or comme Jacob cuiſoit du potage, Eſaü revint des champs, & eſtoit las.

30. Et Eſaü dit à Jacob, Donne-moi à manger, je te prie, de ce roux, ce roux-là : car je *ſuis* las. Pourtant on appela ſon nom Edom.

31. Mais Jacob lui dit, Ven-moi aujourd'hui le droict de ton aineſſe,

32. Et Esaü *respondit*, Voici, je m'en vai mourir: à quoi me servira le droict d'ainesse?

33. Et Jacob dit, Jure-moi aujourd'hui. Et il lui jura: ainsi il vendit son droict d'ainesse à Jacob.

34. Et Jacob donna à Esaü du pain & le potage de lentilles: & il mangea & beut, & se leva & s'*en* alla. Ainsi Esaü mespriſa son droict d'ainesse.

CHAP. XXVI.

1. OR advint qu'il y eut famine au païs, outre la premiere famine qui avoit esté du temps d'Abraham. Et Isaac s'en alla vers Abimelec Roy des Philistins en Guerar.

2. Car l'Eternel lui apparut, & dit, Ne descen point en Egypte: demeure au païs que je te dirai:

3. Voyage par ce païs-ci, & je serai avec toi, & te benirai. Car je te donnerai, & à ta posterité, toutes ces regions ici, & ratifierai le serment que j'ai fait à ton pere Abraham.

4. Et je multiplierai ta posterité comme les estoiles des cieux, & donnerai à ta posterité ces regions: & toutes nations de la terre seront benites en ta semence.

5. Pour autant qu'Abraham a obeï à ma voix, & a gardé mon ordonnance, mes commandemens, mes statuts & mes loix.

6. Isaac donc demeura en Guerar.

7. Et quand les gens du lieu s'enquirent touchant sa femme, il *respondit*, C'*est* ma sœur. Car il craignoit de dire, C'*est* ma femme: de peur (*se pensoit-il*) que par aventure les gens du lieu ne me tuent à cause de Rebecca: car elle *est* belle à voir.

8. Or advint aprés qu'il y eut passé quelques jours, qu'Abimelec Roy des Philistins regardoit par la fenestre, & voici il vid Isaac se jouant avec Rebecca sa femme.

9. Adonc Abimelec appela Isaac, & lui dit, Quoi que ce soit, voici, c'*est* ta femme: & comment as-tu dit, C'*est* ma sœur? Et Isaac lui *respon-*

dit, Pource que j'ai penſé, *il me faut regarder* que d'aventure je ne meure à cauſe d'elle.

10. Et Abimelec dit, Qu'*eſt*-ce que tu nous as fait ici? Peu s'en eſt falu que quelqu'un du peuple n'ait couché avec ta femme, & que tu ne nous ayes fait eſtre coupables.

11. Abimelec donc fit une ordonnance à tout le peuple, diſant, Celui qui touchera ceſt homme ou ſa femme, ne faudra point d'eſtre mis à mort.

12. Et Iſaac ſema en cette terre-là, & trouva ceſte année-là le centieme: car l'Eternel le benit.

13. Ceſt homme donc accreut, & alla toujours en augmentant, juſqu'à ce qu'il fut merveilleuſement accreu:

14. Et qu'il euſt acqueſt de menu & gros beſtail, & force ſerfs. Dont les Philiſtins lui porterent envie:

15. Tellement qu'ils eſtoupperent tous les puits qu'avoyent creuſés les ſerviteurs de ſon pere, du tems de ſon pere Abraham, & les remplirent de terre.

16. Abimelec auſſi dit à Iſaac, Depars-toi arriere de nous : car tu es devenu beaucoup plus puiſſant que nous.

17. Iſaac donc partit de là, & ſe planta au val de Guerar, & habita là.

18. Et Iſaac derechef creuſa les puits d'eau, qu'on avoit creuſés du tems d'Abraham ſon pere, leſquels les Philiſtins avoyent eſtoupés aprés la mort d'Abraham : & les appela des meſmes noms deſquels ſon pere les avoit appelés.

19. Les ſerviteurs d'Iſaac donc creuſerent en ce val, & y trouverent un puits d'eau vive.

20. Mais les paſteurs de Guerar debattirent avec les paſteurs d'Iſaac, diſans, L'eau *eſt* à nous : dont il appela le nom du puits, Heſek, parce qu'ils s'en eſtoyent debattus avec lui.

21. Aprés ils creuſerent un autre puits, pour lequel auſſi ils debattirent : dont il appela ſon nom, Sitnah.

22. Lors il ſe remua de là, & creuſa un autre

puits, pour lequel ils ne debattirent point : dont il appela ſon nom, Rehoboth, diſant, Depuis que maintenant l'Eternel nous a eſlargis, nous foiſonnerons en ce païs.

23. Et delà il monta en Beer-Sçebah.

24. Et l'Eternel lui apparut en la meſme nuit, & dit, Je *ſuis* le Dieu d'Abraham ton pere, ne crain point : car je ſuis avec toi, & te benirai, & multiplierai ta poſterité à cauſe d'Abraham mon ſerviteur.

25. Adonc il baſtit là un autel, & invoqua le nom de l'Eternel, & tendit là ſes tabernacles : & les ſerviteurs d'Iſaac y creuſerent un puits.

26. Et Abimelec vint à lui de Guerar, & Ahuzat ſon ami, & Picol chef de ſon armée.

27. Mais Iſaac leur dit, Pour quelle raiſon venez-vous vers moi, veu que vous me haïſſez, & que vous m'avez envoyé arriere de vous?

28. Et ils *reſpon*dirent, Nous avons evidemment apperceu que l'Eternel

eſtoit avec toi : & avons dit, qu'il y ait maintenant ſerment avec execration entre nous, *aſſavoir* entre nous & toi : & traitons alliance avec toi.

29. Si tu nous fais mal, ainſi comme nous ne t'avons point touché, & comme nous ne t'avons fait que *tout* bien, & t'avons envoyé en paix : toi maintenant benit de l'Eternel.

30. Adonc il leur fit un banquet, & mangerent & beurent.

31. Et ſe leverent de bon matin, & jurerent l'un à l'autre. Puis Iſaac les renvoya, & s'en allerent d'avec lui en paix.

32. Advint en ce meſme jour, que les ſerviteurs d'Iſaac vindrent, & lui dirent des nouvelles touchant ce puits qu'ils avoyent creuſé, lui diſans, Nous avons trouvé de l'eau.

33. Et il l'appela Sçibha. Pour ce le nom de la ville *a eſté* Beer-Sçebah juſqu'à ce jourd'hui.

D

34. Or Eſaü aagé de quarante ans print à femme Judith fille de Beeri Hethien, & Baſmath fille d'Elon Hethien.

35. Leſquelles furent *en* amertume d'eſprit à Iſaac & à Rebecca.

B

CHAP. XXVII.

1. ET advint quand Iſaac fut devenu vieil, & ſes yeux furent ternis, tellement qu'il ne voyoit goutte, qu'il appela Eſaü ſon fils aiſné, & il lui dit, Mon fils. Et il lui *reſpon*dit, Me voici.

2. Si dit, Voici maintenant, je ſuis devenu vieil, je ne ſçai point le jour de ma mort.

3. Maintenant donc, je te prie, pren tes inſtrumens, ton carquois, & ton arc, & t'en va aux champs, & me pren de la venaiſon.

4. Et m'appreſte des viandes d'appetit comme je *les* aime : & me les apporte, & que je mange,

afin que mon ame te benie avant que je meure.

5. Or Rebecca escoutoit cependant qu'Isaac parloit à Esaü son fils. Esaü donc s'en alla aux champs pour prendre de la venaison, & l'apporter.

6. Adonc Rebecca parla à Jacob son fils, disant, Voici, j'ai oui parler ton pere à Esaü ton frere, disant,

7. Apporte-moi de la venaison, & m'appreste des viandes d'appetit, & j'en mangerai : puis te benirai devant l'Eternel avant que mourir.

8. Maintenant donc, mon fils, obei à ma parole en ce que je te commande.

9. Va maintenant à la bergerie, & me pren là deux bons chevreaux d'entre les chevres, & j'en appresterai des viandes d'appetit pour ton pere, ainsi qu'il *les* aime.

10. Et tu les apporteras à ton pere, & il mangera, afin qu'il te benie devant sa mort.

11. Et Jacob *respondit* à Rebecca sa mere, Voici, Esaü mon frere *est* hom-

me velu, mais moi je *suis* homme ſans poil.

12. Et peut-eſtre que mon pere me taſtera, & me tiendra pour un abuſeur, & je ferai venir ſur moi malediction, & non pas benediction.

13. Et ſa mere lui dit, Mon fils, ta malediction *ſoit* ſur moi : ſeulement obei à ma parole, & me va prendre *ce que je t'ai dit.*

14. Il s'en alla donc, & *en* print, & *en* apporta à ſa mere : & ſa mere appreſta des viandes d'appetit, ainſi que le pere d'icelui *les* aimoit.

15. Puis Rebecca print les plus precieux habits d'Eſaü ſon fils aiſné, qu'elle avoit chés ſoi en la maiſon, & *en* veſtit Jacob ſon fils puiſné.

16. Et envelopa des peaux de chevreaux d'entre les chevres les mains & la partie du col d'icelui qui eſtoit ſans poil.

17. Et bailla en la main de ſon fils Jacob ces viandes d'appetit, & le pain qu'elle avoit appreſté.

18. Il vint donc vers ſon pere, & lui dit, Mon

pere : lequel *reſpondit*, Me voici : qui *es*-tu, mon fils ?

19. Et Jacob dit à ſon pere, Je *ſuis* Eſaü ton fils aiſné : j'ai fait ainſi que tu m'avois dit. Leve-toi, je te prie, & te ſieds, & mange de ma venaiſon, afin que ton ame me benie.

20. Et Iſaac dit à ſon fils, Qu'*eſt* ceci, que tu en ayes ſi toſt trouvé, mon fils ? Et il dit, L'Eternel, ton Dieu a fait qu'elle s'eſt rencontrée devant moi.

21. Et Iſaac dit à Jacob, Mon fils, approche-toi, je te prie, & je te taſterai, aſſavoir ſi tu *es* mon fils Eſaü meſme, ou non.

22. Jacob donc s'approcha de ſon pere Iſaac, lequel le taſta, puis il dit, Ceſte voix *eſt* la voix de Jacob : mais ces mains *ſont* les mains d'Eſaü.

23. Et il le meſcognut : car ſes mains eſtoyent velues comme les mains de ſon frere Eſaü : tellement qu'il le benit.

24. Il dit donc, *Es*-tu mon fils Eſaü meſme ? Il *reſpondit*, Je *le ſuis*.

25. Il lui dit auſſi, Approche-moi *donc la viande*, & que je mange de la venaiſon de mon fils, afin que mon ame te benie: & il l'approcha, & il *en* mangea. Il lui apporta auſſi du vin, & il beut.

26. Puis Iſaac ſon pere lui dit, Approche-toi, je te prie, & me baiſe, mon fils.

27. Et il s'approcha, & le baiſa. Et *Iſaac* ſentit l'odeur de ſes habits, & le benit, diſant, Voici l'odeur de mon fils, comme l'odeur d'un champ que l'Eternel a benit.

28. Dieu donc te doint de la roſée des cieux, & de la graiſſe de la terre, & abondance de froment, & du meilleur vin.

29. Que les peuples te ſervent, & que les nations ſe proſternent devant toi. Quiconque te maudira, *ſoit* maudit, & quiconque te benira, *ſoit* benit.

30. Et advint ſi toſt qu'Iſaac eut achevé de benir Jacob, & comme tant ſeulement Jacob ſortoit de devant ſon pere Iſaac, que ſon frere Eſaü revint de la chaſſe.

31. Lequel auſſi appreſta des viandes d'appetit, & les apporta à ſon pere, & lui dit, Que mon pere ſe leve, & mange de la venaiſon de ſon fils, afin que ton ame me benie.

32. Et Iſaac ſon pere lui dit, Qui *es*-tu? Et il lui dit, Je *ſuis* ton fils, ton *fils* aiſné Eſaü.

33. Et Iſaac fut ſaiſi d'un eſmoi merveilleuſement grand: & dit, Qui *eſt*, & où *eſt donc* celui qui a prins de la venaiſon, & m'en a apporté, & ai mangé de tout avant que tu vinſſes: & l'ai benit, dont *auſſi* il ſera benit.

34. Et ſi toſt qu'Eſaü eut entendu les paroles de ſon pere, il s'eſcria d'un cri merveilleuſement grand & amer. Puis dit à ſon pere, Beni-moi, auſſi bien moi, mon pere.

35. Mais il dit, Ton frere eſt venu par tromperie, & a emporté ta benediction.

36. Et *Eſaü* dit, N'eſt-ce pas à bon droict qu'on a appelé ſon nom Jacob? car m'a deſia ſupplanté par deux fois. Il a emporté mon droict d'aiſneſſe,

&

& voici maintenant il a emporté ma benediction. Puis il dit, Ne m'as-tu point reſervé de benediction ?

37. Et Iſaac *reſpon*dit à Eſaü, diſant, Voici, je l'ai eſtabli maiſtre ſur toi, & je lui ai donné tous ſes freres pour ſerviteurs : & l'ai garni de froment & du meilleur vin. Et que te ferai-je donc, mon fils ?

38. Et Eſaü dit à ſon pere, N'as-tu qu'une benediction, mon pere ? Beni-moi, auſſi bien moi, mon pere. Et Eſaü eſlevant ſa voix pleura.

39. Et Iſaac ſon pere *reſpon*dit, lui diſant, Voici, ton habitation ſera en la graiſſe de la terre & en la roſée des cieux d'enhaut.

40. Et tu vivras par ton eſpée, & ſerviras ton frere : mais il adviendra qu'eſtant devenu maiſtre tu froiſſeras ſon joug de deſſus ton col.

41. Et Eſaü eut en haine Jacob à cauſe de la benediction dont ſon pere l'avoit benit, & dit en ſon cœur, Les jours du

deuil de mon pere s'approchent : alors je tuerai Jacob mon frere.

42. Et on rapporta à Rebecca les propos d'Esaü son fils aisné : & elle envoya appeler Jacob son fils puisné, & lui dit, Voici, ton frere se console de toi qu'il te tuera.

43. Maintenant donc, mon fils, obei à ma parole. Leve-toi, & t'enfui en Caran vers Laban mon frere.

44. Et demeure avec lui quelque tems, jusqu'à ce que la fureur de ton frere soit passée,

45. Et que sa colere soit destournée de toi, & qu'il ait oublié les choses que tu lui as faites. Puis je t'envoyerai retirer de là. Pourquoi seroy-je privée de vous deux en un jour?

46. Et Rebecca dit à Isaac, Je suis ennuyée de vivre à cause de ces Hethienes. Si Jacob prend femme de ces Hethienes comme sont ces filles ici de ce païs, de quoi me sert la vie?

CHAP. XXVIII.

1. ISaac donc appela Jacob, & le benit, & lui commanda, disant, Tu ne prendras point femme d'entre les filles de Canaan.

2. Leve-toi, va en Paddan-Aram, en la maison de Bethuel pere de ta mere, & de là pren pour toi femme des filles de Laban frere de ta mere.

3. Et le *Dieu* Fort, Tout-puissant, te benie & te face foisonner, & te multiplie, afin que tu deviennes assemblée de peuples.

4. Et te doint la benediction d'Abraham, à toi & à ta posterité avec toi, afin que tu obtienes en heritage le païs où tu as esté estranger, que Dieu a donné à Abraham.

5. Isaac donc envoya Jacob, lequel s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban fils de Bethuel Aramien, frere de Rebecca mere de Jacob & d'Esaü.

D

6. Et Eſaü vid qu'Iſaac avoit benit Jacob, & qu'il l'avoit envoyé en Paddan-Aram, afin que delà il print femme pour ſoi : & qu'il lui avoit commandé, quand il le beniſſoit, diſant, Ne pren point femme d'entre les filles de Canaan.

7. Et que Jacob avoit obei à ſon pere & à ſa mere, & *s'en* eſtoit en allé en Paddan-Aram.

8. Voyant donc Eſaü que les filles de Canaan deſplaiſoyent à Iſaac ſon pere,

9. Il *s'en* alla vers Iſmaël, & print à femme, (outre ſes *autres* femmes) Mahalath, fille d'Iſmaël, fils d'Abraham, ſœur de Nebajoth.

B

10. Jacob donc partit de Beer-Sçebath, & s'*en* alla en Caran.

11. Et ſe rencontra en un lieu, auquel il paſſa la nuict, pource que le ſoleil eſtoit couché. Il print donc des pierres du lieu, & en fit ſon che-

vet, & dormit en ce lieu-là.

12. Lors il ſongea, & voici, une eſchelle eſtoit poſée ſur la terre, & le bout d'icelle touchoit juſqu'aux cieux, & voici, les Anges de Dieu montoyent & deſcendoyent par icelle.

13. Et voici, l'Eternel ſe tenoit ſur icelle, & dit, Je *ſuis* l'Eternel, le Dieu d'Abraham ton pere, & le Dieu d'Iſaac: je donnerai la terre ſur laquelle tu dors, à toi & à ta poſterité.

14. Et ta poſterité ſera comme la poudre de la terre, & tu t'eſpandras en Occident, & Orient, & Septentrion, & Midi, & toutes les lignées de la terre ſeront benites en toi & en ta ſemence.

15. Et voici, je *ſuis* avec toi, & te garderai par tout où tu iras: & te ferai retourner en ce païs. Car je ne t'abandonnerai point, que je ne t'aye fait ce que je t'ai dit.

16. Et quand Jacob fut eſveillé de ſon dormir, il dit, Pour vrai l'Eternel eſt en ce lieu-ci, & je n'*en* ſavoye *rien*.

17. Et eut peur, & dit,

Que ce lieu-ci *eſt* eſpouvantable ! Ce n'*eſt* ici que la maiſon de Dieu, & c'*eſt* ici la porte des cieux.

18. Et Jacob ſe leva de bon matin, & print la pierre de laquelle il avoit fait ſon chevet, & la dreſſa pour enſeigne, & verſa de l'huile ſur le ſommet d'icelle.

19. Et appela le nom de ce lieu Beth-el : comme ainſi fuſt que la ville eut nom auparavant Luz.

20. Et Jacob voüa un vœu, diſant, Si Dieu eſt avec moi, & me preſerve au voyage que je fai, & me donne du pain à manger, & des veſtemens pour veſtir,

21. Et que je retourne en paix en la maiſon de mon pere : pour vrai l'Eternel me ſera Dieu.

22. Et ceſte pierre ci que j'ai dreſſée pour enſeigne, ſera la maiſon de Dieu : & de toutes choſes que tu m'auras données, je t'*en* baillerai entierement le diſme.

CHAP. XXIX.

1. JAcob donc ſe mit en chemin, & s'en alla

au païs des Orientaux :

2. Et regarda, & voici un puits en un champ, & là meſme trois troupeaux de brebis giſantes prés du puits : car de ce puits-là on abruvoit les troupeaux, & *y avoit* une groſſe pierre ſur la gueule du puits.

3. Et tous les troupeaux eſtans là aſſemblés, on rouloit la pierre de deſſus la gueule du puits, & abbreuvoit-on les troupeaux : puis on remettoit la pierre en ſon lieu ſur la gueule du puits.

4. Et Jacob leur dit, Mes freres, d'où *eſtes*-vous ? Et ils *reſpon*dirent, Nous *ſommes* de Caran.

5. Et il leur dit, Ne cognoiſſez vous point Laban fils de Nacor ? Et ils *reſpon*dirent, Nous le cognoiſſons.

6. Il leur dit, Se porte-il bien ? Ils lui *reſpon*dirent, Il ſe porte bien : & voici Rachel ſa fille, qui vient avec le troupeau.

7. Et il dit, Voilà, il *eſt* encore grand jour, il n'*eſt* pas temps qu'on retire le

beſtail : abbruvez les troupeaux, & *les* remenez paiſtre.

8. Ils *reſpon*dirent, Nous ne pourrions, juſques à ce que tous les troupeaux ſoyent aſſemblés, & qu'on oſte la pierre de deſſus la gueule du puits, & que nous abbruvions les troupeaux.

9. Et comme encore il parloit avec eux, Rachel arriva avec le troupeau qui *appartenoit* à ſon pere : car elle *eſtoit* bergere.

10. Et advint que ſi toſt que Jacob eut veu Rachel fille de Laban frere de ſa mere, & le troupeau d'*icelui* Laban frere de ſa mere, il s'approcha & roula la pierre de deſſus la gueule du puits, & abbruva le troupeau de Laban frere de ſa mere.

11. Et Jacob baiſa Rachel, & eſlevant ſa voix pleura.

12. Et Jacob declara à Rachel qu'il eſtoit frere de ſon pere, & qu'il eſtoit fils de Rebecca : & elle s'en courut, & le rapporta à ſon pere.

13. Et advint que ſi toſt

que Laban eut entendu les nouvelles de Jacob fils de ſa ſœur, il courut au devant de lui, & l'embraſſa & le baiſa, & le fit venir en ſa maiſon : & il raconta à Laban toutes ces choſes.

14. Et Laban lui dit, Pour vrai tu *es* mon os & ma chair : & il demeura avec lui un mois entier.

15. Laban dit auſſi à Jacob, Me ſerviras-tu pour neant, pource que tu *es* mon frere : declare-moi quel *ſera* ton loyer.

16. Or Laban avoit deux filles : le nom de la plus aagée *eſtoit* Lea : & le nom de la plus jeune, Rachel.

17. Mais Lea avoit les yeux tendres, & Rachel eſtoit belle de taille, & belle à voir.

18. Et Jacob aimoit Rachel, dont il dit, Je te ſervirai ſept ans pour Rachel, ta plus jeune fille.

19. Et Laban *reſpondit*, Il vaut mieux que je te la donne, que ſi je la donnois à un autre homme : demeure avec moi.

20. Jacob donc ſervit ſept ans pour Rachel, qui

lui ſemblerent comme peu de jours, pource qu'il l'aimoit.

21. Et Jacob dit à Laban, Donne-moi ma femme, car mon temps eſt accompli, afin que je viene vers elle.

22. Laban donc aſſembla toutes les gens du lieu, & fit un banquet.

23. Mais quand ce vint au ſoir, il print Lea, & l'amena à Jacob, lequel vint vers elle.

24. Et Laban donna Zilpa ſa ſervante à Lea ſa fille *pour* ſervante.

25. Mais quand ce vint au matin, voici c'*eſtoit* Lea: & *Jacob* dit à Laban, Qu'*eſt-ce que* tu m'as fait? N'ai-je pas ſervi chés toi pour Rachel? Et pourquoi m'as-tu trompé?

26. Laban *reſpondit*, On ne fait pas ainſi en ce lieu-ci de donner la plus jeune devant l'aiſnée.

27. Accompli la ſemaine de ceſte-ci, & nous te donnerons auſſi ceſte-là pour le ſervice que tu feras encore chés moi ſept autres années.

28. Jacob donc fit ainſi,

& accomplit la ſemaine de Lea, puis Laban lui donna auſſi à femme Rachel ſa fille.

29. Et Laban donna Bilha ſa ſervante à Rachel ſa fille pour ſervante.

30. Il vint donc auſſi vers Rachel, & aima plus Rachel que Lea: & ſervit chés icelui encore ſept autres ans.

31. Et l'Eternel voyant que Lea *eſtoit* haïe, ouvrit la matrice d'icelle, mais Rachel *eſtoit* ſterile.

32. Et Lea conceut & enfanta un fils, & appela ſon nom Ruben. Car elle dit, Pource que l'Eternel a regardé mon affliction, pourtant *auſſi* maintenant mon mari m'aimera.

33. Derechef elle conceut, & enfanta un fils, & dit, Pour ce que l'Eternel a entendu que j'*eſtoye* haïe, il m'a auſſi donné ceſtui-ci: & appela ſon nom Simeon.

34. Et elle conceut encore, & enfanta un fils, & dit, Or à ceſte fois mon mari ſe tiendra joint à moi: car je lui ai enfanté trois fils: pourtant appela-on ſon nom Levi.

A

CHAP. XXX.

1. LOrs Rachel voyant qu'elle n'enfantoit point à Jacob, fut jalouſe de Lea ſa ſœur: & dit à Jacob, Donne-moi des enfans, autrement je ſuis morte.

2. Dont la colere de Jacob s'embraſa contre Rachel, & dit, *Suis*-je au lieu de Dieu, qui t'a empeſché le fruict du ventre?

3. Et elle dit, Voici ma ſervante Bilha, vien vers elle, & elle enfantera ſur mes genoux, & je ſerai auſſi edifiée de par elle.

4. Elle lui donna donc Bilha ſa ſervante à femme, & Jacob vint vers elle.

5. Laquelle conceut & enfanta un fils à Jacob.

6. Et Rachel dit, Dieu a jugé pour moi, & a auſſi exaucé ma voix, & m'a donné un fils: pourtant elle appela ſon nom Dan.

35. Outre plus elle conceut, & enfanta un fils, & dit, A ceſte fois louerai-je l'Eternel. Parquoi elle appela ſon nom Juda: puis ceſſa d'enfanter.

7. Puis Bilha ſervante de Rachel conceut encore, & enfanta un ſecond fils à Jacob.

8. Et Rachel dit, J'ai excellement bien luicté contre ma ſœur, auſſi ai-je eu victoire : & appela ſon nom Nephthali.

9. Adonc Lea voyant qu'elle avoit ceſſé d'enfanter, print Zilpa ſa ſervante, & la donna à Jacob à femme.

10. Et Zilpa ſervante de Lea, enfanta un fils à Jacob.

11. Et Lea dit, Troupe eſt arrivée, & appela ſon nom Gad.

12. Derechef Zilpa ſervante de Lea, enfanta un ſecond fils à Jacob.

13. Et Lea dit, C'*eſt* pour me faire bien heureuſe. Car les filles me diront bien heureuſe, & appela ſon nom Aſcer.

14. Et Ruben s'en alla au temps de la moiſſon des bleds, & trouva des mandragores aux champs & les apporta à Lea ſa mere. Et Rachel dit à Lea, Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton fils.

15. Et elle lui *reſpondit*,

Eſt-ce peu de choſe que tu *m*'ayes oſté mon mari, ſi auſſi tu ne *m*'oſtes les mandragores de mon fils ? Et Rachel dit, Qu'il dorme donc ceſte nuict avec toi pour les mandragores de ton fils.

16. Et quand Jacob revint des champs au ſoir, Lea ſortit au devant de lui, & lui dit, Tu viendras vers moi : car je t'ai loé de marché fait pour les mandragores de mon fils : & il dormit avec elle ceſte nuict-là.

17. Et Dieu exauça Lea, & elle conceut, & enfanta à Jacob un cinquieme fils.

18. Et elle dit, Dieu m'a donné mon loyer, pource que j'ai donné ma ſervante à mon mari : & appela ſon nom Iſſachar.

19. Et Lea conceut encore, & enfanta un ſixieme fils à Jacob.

20. Et Lea dit, Dieu m'a douée d'un bon douaire : à ceſte fois mon mari me hantera : car je lui ai enfanté ſix enfans. Et appela ſon nom Zabulon.

21. Puis aprés elle enfanta une fille, & ap-

pela ſon nom Dina.

22. Et Dieu eut ſouvenance de Rachel, & l'ayant exaucée, ouvrit la matrice d'icelle.

23. Alors elle conceut, & enfanta un fils, & dit, Dieu a retiré mon opprobre.

B

24. Et appela ſon nom Joſeph, diſant, L'Eternel m'adjoute un autre fils.

25. Et advint que comme Rachel eut enfanté Joſeph, Jacob dit à Laban, Renvoye-moi, & je *m'en* retournerai en mon lieu & en mon païs.

26. Baille-moi mes femmes & mes enfans, pour leſquelles je t'ai ſervi, & je m'en irai: car tu ſais de quel ſervice je t'ai ſervi.

27. Et Laban lui *reſpondit*, *Eſcoute*, je te prie, ſi j'ai trouvé grace devant toi. J'ai aperceu que l'Eternel m'a benit à cauſe de toi.

28. Il lui dit auſſi, Declare le ſalaire dont je te ſerai tenu, & je te le baillerai.

29. Et il lui *reſpondit*, Tu ſais comme je t'ai

ſervi, & quel eſt devenu ton beſtail avec moi.

30. Car *ce* que tu avois avant que je vinſſe *eſtoit* peu, mais il a foiſonné tant & plus, & l'Eternel t'a benit à mon arrivée : & maintenant quand ferai-je auſſi *quelque choſe* pour ma maiſon?

31. Et *Laban* lui dit, Que te donnerai-je? Et Jacob *reſpondit*, Tu ne me donneras rien : ſi tu me veux faire ceci, encore paiſtrai-je tes troupeaux, & *les* garderai.

32. Que je paſſe aujourd'hui parmi tes troupeaux, & qu'on mette à part toutes les brebis piccotées & tachetées : & tous les roux d'entre les agneaux : pareillement les tachetées & piccotées entre les chevres : & *tel* ſera mon ſalaire.

33. Et d'ici en là ma juſtice teſtifiera pour moi: car elle viendra en avant ſur mon loyer en ta preſence : tout ce qui ne ſera point piccoté ou tacheté entre les chevres, & roux entre les agneaux, ſera tenu pour larrecin, s'il eſt trouvé chés moi.

34. Lors Laban dit, Et bien, je le ſouhaite : qu'il ſoit ainſi que tu as dit.

35. Et en ce jour-là il ſepara les boucs marquetés & piccotés & toutes les chevres piccotées & tachetées, tout ce où *il y avoit* du blanc, & tout ce qui eſtoit roux entre les agneaux : puis les mit entre les mains de ſes fils.

36. Et mit le chemin de trois jours entre ſoi & Jacob. Et Jacob paiſſoit le reſte des troupeaux de Laban.

37. Mais Jacob print des verges fraiſches de peuplier, de coudrier, & de chaſtagnier, & y pela les eſcorſes blanches, deſcouvrant le blanc qui *eſtoit* aux verges.

38. Et mit les verges qu'il avoit pelées, au devant des troupeaux, dedans les auges des abbruvoirs des eaux, auxquels les brebis venoyent boire, & elles entroyent en chaleur quand elles venoyent à boire.

39. Les brebis donc s'eſchaufoyent voyant les verges, dont elles agneloyent des brebis mar-

quetées, piccotées & tachetées.

40. Et Jacob partit les agneaux, & fit que les brebis du troupeau de Laban avoyent en vuë les *brebis* marquetées, & tout ce qui eſtoit de roux : & mit ſes troupeaux à part, & ne les mit point auprés des troupeaux de Laban.

41. Et advenoit que toutes & quantes fois que les brebis haſtives venoyent en chaleur, Jacob mettoit les verges dedans les auges devant les yeux du troupeau, afin qu'elles entraſſent en chaleur en regardant les verges.

42. Mais quand les brebis eſtoyent tardives, il ne les mettoit point : & les tardives *apartenoyent* à Laban, & les haſtives à Jacob.

43. Ainſi ce perſonnage foiſonna *en biens* tant & plus, & eut force troupeaux, ſervantes & ſerviteurs, chameaux, & aſnes.

CHAP. XXXI.

1. OR il ouit les propos des enfans de

Laban, disans, Jacob a prins tout ce qui *appartenoit* à notre pere : & de ce qui *appartenoit* à notre pere il *en* a acquis toute ceste gloire.

2. Et Jacob regarda le visage de Laban, & voici, il n'*estoit* point envers lui comme auparavant.

3. Et l'Eternel dit à Jacob, Retourne au païs de tes peres, & à ton parentage, & je serai avec toi.

A

4. Jacob donc envoya appeler Rachel & Lea *pour venir* aux champs vers ses troupeaux.

5. Et il leur dit, Je cognoi au visage de votre pere, qu'il n'*est* point envers moi comme par ci devant: toutes fois le Dieu de mon pere a esté avec moi.

6. Et vous savés que de toute ma puissance j'ai servi à votre pere.

7. Mais votre pere s'est mocqué de moi, & a changé mon loyer par dix fois : neantmoins Dieu ne lui a point permis qu'il m'ait fait *aucun* mal.

8. Quand il disoit ainsi, Les piccotées seront ton loyer, lors toutes les bre-

bis *en* agneloyent de piccotées. Et quand il disoit, Les marquetées seront ton loyer, alors toutes les brebis *en* agneloyent de marquetées.

9. Et Dieu a osté le bestail de votre pere, & me l'a donné.

10. Car il advint au tems que les brebis entroyent en chaleur, que je levai mes yeux, & vi en songe, & voici, les boucs qui sailloyent les chevres *estoyent* marquetés, piccotés & tachetés.

11. Et l'Ange de Dieu me dit en songe, Jacob. Et je *respon*di, Me voici.

12. Et il dit, Leve maintenant tes yeux, & regarde: tous les boucs qui saillent les chevres, sont marquetés, piccotés & tachetés. Car j'ai veu tout ce que te fait Laban.

13. Je *suis* le *Dieu* Fort *de* Beth-el, où tu oignis la pierre dressée pour enseigne, quand tu me vouas là un vœu. Maintenant *donc* leve-toi, sors de ce païs, & t'*en* retourne au païs de ton parentage.

14. Adonc Rachel & Lea *respon*dirent & lui di-

rent, Avons-nous encore noſtre portion & heritage en la maiſon de noſtre pere ?

15. N'avons-nous pas eſté reputées de lui *comme* eſtrangeres ? Car il nous a vendues : & meſme a du tout mangé noſtre argent.

16. Car toutes les richeſſes que Dieu a oſtées à noſtre pere, appartenoyent à nous & à nos enfans. Maintenant donc fai tout ce que Dieu t'a dit.

17. Ainſi Jacob ſe leva & monta ſes enfans & ſes femmes ſur des chameaux.

18. Et mena *devant ſoi* tout ſon beſtail, & ſa chevance qu'il avoit acquiſe, & tout ce qu'il poſſedoit, & avoit acquis en Paddan-Aram, pour venir vers Iſaac ſon pere au païs de Canaan.

19. Or comme Laban eſtoit allé tondre ſes brebis, Rachel deroba les marmouſets qui *eſtoyent* à ſon pere.

20. Et Jacob ſe deroba de Laban Aramien, pource qu'il ne lui en dit mot,

d'autant qu'il s'enfuyoit.

21. Il s'enfuit donc avec tout ce qui lui *appartenoit*: & partit, & paſſa le fleuve, & tira *vers* la montagne de Galaad.

22. Et au troiſieme jour on rapporta à Laban que Jacob s'en eſtoit fui.

23. Lors il print ſes freres avec ſoi, & le pourſuivit le chemin de ſept journées, & l'atteignit en la montagne de Galaad.

24. Or Dieu vint à Laban Aramien en ſonge, la nuict, lui diſant, Donne-toi garde que d'aventure tu ne vienes à parler avec Jacob de bien en mal.

25. Laban donc atteignit Jacob. Et Jacob avoit planté ſes tabernacles en la montagne. Et Laban planta *le ſien* avec ſes freres en la montagne de Galaad.

26. Or Laban dit à Jacob, Qu'as-tu fait? Tu t'es deſrobé de moi: tu as emmené mes filles comme priſonnieres de guerre.

27. Pourquoi t'es-tu caché pour t'en fuir, & t'es-tu deſrobé de moi, & ne me *l'*as declaré? Et je

t'euſſe convoyé avec joye, chanſons, tabour & violon.

28. Et tu ne m'as point laiſſé baiſer mes fils & mes filles : tu as maintenant fait follement en faiſant cela.

29. J'ay en main le pouvoir de vous mesfaire : mais le Dieu de votre pere parla la nuict paſſée à moi, diſant, Garde-toi de parler avec Jacob de bien en mal.

30. Or bien, que tu t'en ſois allé ainſi en haſte d'autant que tu ſouhaitois ſi fort la maiſon de ton pere : *mais* pourquoi as-tu desrobé mes Dieux ?

31. Et Jacob reſpondant dit à Laban, Pource que je craignoy, car je diſoy *qu'il falloit adviſer* que d'aventure tu ne raviſſes tes filles d'avec moi.

32. Que celui auquel tu auras trouvé tes Dieux, ne vive point. Recognoi devant nos freres s'il y a quelque choſe du tien chés moi, & *le* pren. Car Jacob ignoroit que Rachel les euſt deſrobés.

33. Adonc Laban vint au tabernacle de Jacob,

& au tabernacle de Lea, & au tabernacle des deux ſervantes, & ne *les* trouva point. Or eſtant ſorti du tabernacle de Lea, il eſtoit venu au tabernacle de Rachel.

34. Mais Rachel print les marmouſets, & les mit au baſt d'un chameau, puis s'aſſit deſſus iceux, & Laban fouilla tout le tabernacle, & ne *les* trouva point.

35. Et elle dit à ſon pere, Qu'il ne deſplaiſe point à mon ſeigneur, de ce que je ne me puis lever devant lui : car j'ai ce qui a accouſtumé de venir aux femmes. Et il fouilla, mais il ne trouva point les marmouſets.

36. Et Jacob ſe colera, & eut debat avec Laban, & reſpondant lui dit, Quel *eſt* mon forfait ? Quel *eſt* mon peché, que tu m'as ardemment pourſuivi ?

37. Tu as manié tout mon meſnage, quelle choſe as-tu trouvée de tout le meſnage de ta maiſon ? Mets-*le* ici devant mes freres & tes freres, & qu'ils jugent du tort entre nous deux.

38. J'ai

38. J'ai eſté avec toi ces vingt ans paſſés : tes brebis & tes chevres n'ont point avorté. Je n'ai point mangé les moutons de tes troupeaux.

39. Que s'il y en a eu de dechirées *par les beſtes ſauvages*, je ne te les ay point raportées : moi meſme en ai porté le dommage : & tu le redemandois de ma main : *meſme* ce qui eſtoit deſrobé de jour, ce qui eſtoit deſrobé de nuict.

40. De jour le haſle me conſumoit. & de nuict la gelée : & mon ſommeil fuyoit de devant mes yeux.

41. Je t'ai ſervi ces vingt ans paſſés en ta maiſon, *aſſavoir* quatorze ans pour tes deux filles, & ſix ans pour tes troupeaux : & tu m'as changé par dix fois mon loyer.

42. Si le Dieu de mon pere, le Dieu d'Abraham, & la frayeur d'Iſaac n'eut eſté pour moi, pour certain tu m'euſſes maintenant renvoyé vuide. *Mais* Dieu a regardé mon affliction, & le labeur de mes mains : & t'a repris la nuict paſſée.

43. Et Laban *reſpon*dit à Jacob, & dit, Ces filles ici *ſont* mes filles, & ces enfans ici *ſont* mes enfans, & ces troupeaux ici *ſont* mes troupeaux, & tout ce que tu vois eſt à moi. Et quelle choſe feroy-je aujourd'hui à ces miennes filles, ou à leurs enfans qu'elles ont enfantés?

44. Maintenant donc, ſus, traitons alliance moi & toi, laquelle ſera en teſmoignage entre toi & moi.

45. Et Jacob print une pierre, & la dreſſa pour enſeigne.

46. Et dit à ſes freres, Amaſſez des pierres: leſquels ayant apporté des pierres, firent une monjoye, & mangerent là ſur ceſte monjoye.

47. Et Laban l'appela Jegarſahadutha: & Jacob l'appela Galhed.

B

48. Aprés Laban dit, Ceſte monjoye *ſoit* aujourd'hui teſmoin entre moi & toi, pource ſon nom fut appelé Galhed.

49. Et Mitſpa auſſi, d'autant qu'il dit, Que l'Eternel prene garde ſur moi & ſur toi, quand nous ſe-

rons retirés l'un d'avec l'autre.

50. Si tu affliges mes filles, & si tu prens femmes outre mes filles, il n'*y aura* perſonne *qui en ſoit teſmoin* entre nous: regarde, Dieu ſera teſmoin entre moi & toi.

A

51. Davantage Laban dit à Jacob, Voici, ceſte monjoye, & voici l'enſeigne que j'ai dreſſée entre moi & toi.

52. Ceſte monjoye *ſera* teſmoin, & ceſte enſeigne *ſera* teſmoin, que moi *venant* vers toi, je ne paſſerai point ceſte monjoye: auſſi que toi venant vers moi, ne paſſeras point ceſte monjoye & enſeigne pour mal *faire*.

53. Les Dieux d'Abraham & les Dieux de Nacor jugent entre nous: c'*eſt aſſavoir* les Dieux de leur pere. Mais Jacob jura par la frayeur d'Iſaac ſon pere.

54. Et Jacob offrit un ſacrifice en la montagne: & appela ſes freres pour manger du pain. Ils mangerent donc du pain, & paſſerent la nuict en la montagne.

55. Et Laban ſe levant de bon matin, baiſa ſes filles & ſes fils, & les benit, & s'en alla. Ainſi Laban s'en retourna en ſon lieu.

CHAP. XXXII.

1. ET Jacob s'en alla ſon chemin, & les Anges de Dieu lui vindrent au devant.

2. Si toſt que Jacob les eut veus, il dit, C'*eſt* ici le camp de Dieu, & appela le nom de ce lieu-là Mahanajim.

B

3. Et Jacob envoya des meſſagers devant ſoi vers Eſaü ſon frere, au païs de Sehir au territoire d'Edom :

4. Et leur commanda, diſant, Ainſi direz-vous à mon ſeigneur Eſaü, Ainſi a dit ton ſerviteur Jacob, j'ai habité comme eſtranger chés Laban, & y ai demeuré juſques à preſent.

5. Si ai bœufs, aſnes, brebis, ſerviteurs & ſervantes : ce que j'envoye annoncer à mon ſeigneur, afin de trouver grace devant lui.

6. Et les meſſagers retournerent à Jacob, diſans, Nous ſommes venus vers ton frere Eſaü, & meſme il vient au devant de toi, ayant quatre cens hommes avec ſoi.

7. Lors Jacob craignit fort, & fut en deſtreſſe, & mipartit le peuple qui *eſtoit* avec lui, & les brebis, & les bœufs, & les chameaux, en deux bandes, & dit,

8. Si Eſaü vient à une bande, & la frape, la bande qui demeurera de reſte ſera ſauvée.

9. Jacob dit auſſi, ô Dieu de mon pere Abraham, Dieu de mon pere Iſaac, ô Eternel qui m'as dit, Retourne en ton païs & à ton parentage, & je te ferai du bien.

10. Je ſuis trop petit au prix de toutes les gratuités, & de toute la verité dont tu as uſé envers ton ſerviteur : car j'ai paſſé avec mon baſton ce Jourdain ici : mais maintenant je ſuis devenu deux bandes.

11. Je te prie, delivre-moi de la main de mon frere Eſaü: car je le crain,

que d'aventure il ne viene, & me frape, & la mere ſur les enfans.

12. Or tu as dit, Pour certain je te ferai du bien, & ferai devenir ta poſterité comme le ſablon de la mer, qu'on ne ſauroit compter à cauſe de la quantité.

13. Et il paſſa la nuict en ce lieu-là, & print de ce qui lui vint en main un preſent pour Eſaü ſon frere.

14. *Aſſavoir* deux cens chevres, vingt boucs, deux cens brebis, vingt moutons.

15. Trente chameaux allaitans & leurs poulains, quarante jeunes vaches, dix jeunes taureaux, vingt aſneſſes & dix aſnons.

16. Et les bailla entre les mains de ſes ſerviteurs, chaque troupeau à part: & leur dit, Paſſez devant moi, & faites qu'il y ait diſtance entre un troupeau & l'autre.

17. Et commanda au premier, diſant, Quand Eſaü mon frere te rencontrera, & te demandera, diſant, A qui *es*-tu?

& où vas-tu ? & à qui *ſont* ces choſes *qui ſont* devant toi ?

18. Lors tu diras, *Je ſuis* à ton ſerviteur Jacob: c'eſt un preſent envoyé à mon ſeigneur Eſaü : & le voici aprés nous.

19. Et comanda le meſme au ſecond, & le meſme au troiſieme, & le meſme à tous ceux qui alloyent aprés les troupeaux, diſant, Vous parlerez ſelon ceſte parole à Eſaü, quand vous l'aurez trouvé :

20. Et direz, Meſme voici ton ſerviteur Jacob derriere nous. Car il diſoit, J'appaiſerai ſa face par ce preſent qui ira devant moi, & aprés cela je verrai ſa face: peut eſtre qu'il me verra volontiers.

21. Le preſent donc paſſa devant lui : mais lui demeura ceſte nuict-là avec *ſa* bande,

22. Et ſe leva cette nuict-là, & print ſes deux femmes, & ſes deux ſervantes, & ſes onze enfans, & paſſa le guay de Jabbok.

23. Il les print donc, & les fit paſſer le torrent,

A

ensemble il fit passer tout ce qu'il avoit.

24. Or Jacob estant resté seul, un homme luicta avec lui jusqu'à ce que l'aube du jour fut levée.

25. Et quand *cest homme-là* vid qu'il ne le pouvoit vaincre, il toucha l'endroit de l'emboistement de la hanche d'icelui; ainsi l'emboistement de l'os de la hanche de Jacob fut entors quand l'homme luictoit avec lui.

26. Et *cest homme* lui dit, Laisse-moi, car l'aube du jour est levée. Mais il dit, Je ne te laisserai point que tu ne m'ayes benit.

27. Et il lui dit, Quel *est* ton nom? Et il *respondit*, Jacob.

28. Alors il dit, Ton nom ne sera plus dit Jacob, mais Israël: car tu as esté le maistre *luictant* avec Dieu & avec les hommes, & as esté le plus fort.

29. Et Jacob demanda, disant, Je te prie, declare-moi ton nom. Et il *respondit*, Pourquoi *est-ce que* tu demandes mon nom? Et il le benit là.

30. Et Jacob appela le nom du lieu Peniel: car

j'ai veu, *dit-il*, Dieu face à face, & mon ame a eſté delivrée.

31. Et le ſoleil lui leva ſi toſt qu'il euſt paſſé Penuel, & il clochoit ſur ſa hanche.

32. Pourtant juſques au jour preſent, les enfans d'Iſrael ne mangent point du muſcle ſe retirant, qui eſt à l'endroit de l'emboiſtement de la hanche: d'autant que *ceſt homme-là* toucha l'endroit de l'emboiſtement de la hanche de Jacob au muſcle ſe retirant.

CHAP. XXXIII.

1. ET Jacob levant ſes yeux regarda. Et voici, Eſaü venoit, & quatre cens hommes avec lui. Adonc il diſtribua les enfans à Lea, & à Rachel, & aux deux ſervantes.

2. Et mit les ſervantes & leurs enfans au devant, Lea & ſes enfans aprés, & Rachel & Joſeph les derniers.

3. Et lui paſſa devant eux, & ſe proſterna en terre par ſept fois, juſ-

qu'à ce qu'il fut approché de ſon frere.

4. Mais Eſaü courut au devant de lui, & l'embraſſa, & cheut ſur ſon col, & le baiſa : & ils pleurerent.

5. Puis levant ſes yeux, il vid les femmes & les enfans, & dit, Que te *ſont* ceux-ci ? Et il *reſpondit*, Ce *ſont* les enfans que Dieu de ſa grace a donnés à ton ſerviteur.

6. Et les ſervantes s'approcherent, elles & leurs enfans, & ſe proſternerent.

7. Puis Lea auſſi s'approcha, & ſes enfans, & ſe proſternerent. Et puis s'approcha Joſeph & Rachel, qui ſe proſternerent auſſi.

8. Et il dit, Que veux-tu faire avec tout ce camp que j'ai rencontré ? Et il *reſpondit*, C'*eſt* pour trouver grace devant mon ſeigneur.

9. Et Eſaü dit, J'en ai à force, mon frere : ce qui *eſt* tien, ſoit tien.

10. Et Jacob *reſpondit*, Non, je te prie, ſi maintenant j'ai trouvé grace devant toi, que tu prenes

mon preſent de ma main: pour autant que j'ai veu ta face, comme ſi j'euſſe veu la face de Dieu: & tu as eſté appaiſé envers moi.

11. Reçoi, je te prie, mon preſent qui t'a eſté amené: car Dieu m'en a donné de ſa grace, & j'ai de tout. Il le preſſa donc tant qu'il le print.

12. Et *Eſaü* dit, Partons & marchons, & je marcherai devant toi.

13. Et *Jacob* lui dit, Mon ſeigneur ſait que ces enfans ſont tendres, & ſi ſuis chargé de brebis & de vaches qui allaitent: que ſi on les preſſe d'un ſeul jour, tout le troupeau mourra.

14. Je prie que mon ſeigneur paſſe devant ſon ſerviteur, & je me conduirai à mon petit pas, ſelon le train du bagage qui *eſt* devant moi, & ſelon le train de ces enfans, juſqu'à ce que j'arrive chez mon ſeigneur en Sehir.

15. Et Eſaü dit, Je te prie que je faſſe demeurer avec toi ce peuple qui *eſt* avec moi. Et il *reſpondit*, Pourquoi cela? Que je

trouve grace envers mon seigneur.

16. Ainsi Esaü s'en retourna ce jour-là par son chemin tirant vers Sehir.

B

17. Et Jacob s'en alla en Succoth, & bastit une maison pour soi, & fit des cabanes pour son bestail : pourtant appela le nom du lieu, Succoth.

18. Et Jacob parvint sain & sauf à la ville de Sichem, au païs de Canaan, venant de Paddan-Aram, & se campa devant la ville.

19. Et acheta une portion du champ, (auquel il avoit tendu son tabernacle) de la main des enfans d'Hemor pere de Sichem, cent pieces d'argent.

20. Et dressa-là un autel, qu'il appela le *Dieu* Fort, le Dieu d'Israël.

D

CHAP. XXXIV.

1. OR Dina, la fille que Lea avoit enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du païs.

2. Lors Sichem fils

d'Hemor Hevien, Prince du païs, la vid, & la ravit, & coucha avec elle, & la força.

3. Et ſon cœur fut adonné à Dina fille de Jacob, & aima la jeune fille, & parla à elle ſelon le cœur d'icelle.

4. Sichem auſſi parla à Hemor ſon pere, diſant, Pren ceſte fille pour m'eſtre femme.

5. Or Jacob entendit qu'il avoit violé Dina ſa fille, & ſes fils eſtoyent avec ſon beſtail aux champs. Ainſi Jacob ſe teut, tant qu'ils fuſſent revenus.

6. Adonc Hemor pere de Sichem vint à Jacob, pour parler avec lui.

7. Or ſi toſt que les enfans de Jacob eurent entendu *l'affaire*, ils revindrent des champs, & furent deſplaiſans & fort deſpités à cauſe de la vilenie qu'il avoit commiſe contre Iſraël, en couchant avec la fille de Jacob: ce qui ne ſe devoit faire.

8. Et Hemor parla à eux, diſant, Sichem mon fils a mis ſon affection

en voſtre fille : donnez-la lui, je vous prie, à femme :

9. Et vous alliez avec nous ; donnez-nous vos filles, & prenez nos filles pour vous.

10. Et habitez avec nous : & le païs ſera à votre commandement : demeurez-y, & y trafiquez, & le poſſedez.

11. Sichem auſſi dit au pere & aux freres d'elle, Que je trouve grace devant vous, & ce que vous me direz, je le donnerai.

12. Augmentez grandement ſur moi la dote & le don, & je le bailleraï ainſi comme vous me direz : & me donnez la jeune fille à femme.

13. Adonc les enfans de Jacob reſpondans à Sichem & à Hemor ſon pere, & parlans en dol, (pour autant qu'il avoit violé Dina leur ſœur),

14. Leur dirent, Nous ne pourrions faire ceſte choſe-ci, de bailler noſtre ſœur à un homme ayant le prepuce : car ce nous *eſt* diffame.

15. Toutes fois nous

nous accommoderons à vous en ceci, si vous devenez comme nous, en circonciſant tous les maſles d'entre vous.

16. Lors nous vous baillerons nos filles, & prendrons vos filles pour nous : & habiterons avec vous, & deviendrons un peuple.

17. Mais ſi vous ne nous obtemperez pour eſtre circoncis, nous prendrons noſtre fille, & nous en irons.

18. Et leurs propos pleurent à Hemor & à Sichem fils d'Hemor.

19. Et le jeune homme ne differa point à ce faire : car la fille de Jacob lui venoit fort à gré : & il eſtoit le plus honorable de tous ceux de la maiſon de ſon pere.

20. Hemor donc & Sichem ſon fils vindrent à la porte de leur ville, & parlerent aux gens de leur ville, diſans,

21. Ces gens ici ſont paiſibles, ils ſont avec nous : qu'ils habitent au païs & y trafiquent : & voici, le païs eſt ample d'eſtenduë devant eux :

nous prendrons à femmes leurs filles pour nous, auſſi nous leur baillerons nos filles.

22. Toutes fois ces gens s'accommoderont à nous en ceci, pour habiter avec nous, pour devenir un peuple ; moyennant que tout maſle d'entre nous ſoit circoncis, comme eux ſont circoncis.

23. Leur beſtail, & leur ſubſtance, & toutes leurs beſtes, ne *ſeront-ils* point à nous ? Seulement accommodons-nous à eux, & qu'ils demeurent avec nous.

24. Et tous ceux qui ſortoyent par la porte de leur ville, obtempererent à Hemor & à Sichem ſon fils, & tout maſle fut circoncis d'entre tous ceux qui ſortoient par la porte de la ville.

25. Et advint au troiſieme jour, quand ils eſtoyent en douleur, que deux des enfans de Jacob, Simeon & Levi, freres de Dina, prindrent chacun ſon eſpée, & entrerent aſſeurement en la ville, & tuerent tous les maſles.

26. Ils tuerent auſſi au trenchant de l'eſpée Hemor & Sichem ſon fils, & prindrent Dina de la maiſon de Sichem, & ſortirent.

27. *Et* les enfans de Jacob ſurvindrent, ceux-là eſtans tués, & pillerent la ville, pource qu'ils avoyent violé leur ſœur.

28. Et prindrent leurs troupeaux, leurs bœufs, leurs aſnes, & ce qui *eſtoit* en la ville & aux champs.

29. Et toute leur ſubſtance, & toute leur meſgnie, & emmenerent priſonnieres leurs femmes, & les pillerent avec tout ce qui *eſtoit* és maiſon.

30. Adonc Jacob dit à Simeon & à Levi, Vous m'avez troublé, en me faiſant puïr aux habitans du païs, tant Cananéens que Phereſiens: & je *ſuis* en petit nombre: ils s'aſſembleront donc à l'encontre de moi, & me fraperont, & ſerai desfait moi & ma maiſon.

31. Et ils *reſpondirent*, Qu'on fiſt de notre ſœur comme d'une paillarde?

A

CHAP. XXXV.

1. OR Dieu dit à Jacob, Leve-toi, monte en Beth-el, & demeure là, & y fai un autel au *Dieu* Fort, qui t'apparut quand tu fuyois de devant Eſaü ton frere.

2. Jacob dit à ſa famille, & à tous ceux qui *eſtoyent* avec lui, Oſtez les Dieux des eſtrangers qui *ſont* entre vous, & vous purifiez, & changez vos veſtemens.

3. Et nous levons & montons en Beth-el, & je ferai là un autel au *Dieu* Fort, qui m'a reſpondu au jour de ma detreſſe, & a eſté avec moi au chemin par lequel j'ai marché.

4. Alors ils baillerent à Jacob tous les Dieux des eſtrangers, qui *eſtoyent* en leurs mains, & les bagues qui *eſtoyent pendues* à leurs oreilles, lequel les cacha ſous un cheſne qui *eſtoit* auprés de Sichem.

5. Puis ſe partirent, & une frayeur de Dieu vint ſur les villes qui *eſtoyent* à l'entour d'eux, telle-

ment qu'ils ne pourſuivirent point les enfans de Jacob.

6. Ainſi Jacob, lui & tout le peuple qui *eſtoit* avec lui, vint en Luz, qui *eſt* au païs de Canaan, laquelle *eſt* Beth-el.

7. Et y baſtit un autel, & appela ce lieu-là, le *Dieu* Fort de Beth-el: car Dieu lui eſtoit apparu là, quand il s'enfuyoit de devant ſon frere.

8. Alors mourrut Debora la nourrice de Rebecca, & fut enterrée au deſſous de Beth-el ſous un cheſne: le nom duquel fut appelé Allon-Bacuth.

9. Derechef Dieu apparut à Jacob, quand il venoit de Paddan-Aram, & le benit.

10. Et lui dit, Ton nom *eſt* Jacob: ton nom ne ſera plus appelé Jacob, ains ton nom *ſera* Iſraël: & appela ſon nom Iſraël.

11. Dieu lui dit auſſi, Je *ſuis* le *Dieu* Fort, Tout-puiſſant: foiſonne & multiplie: une nation, voire un amas de nations viendront de toi, meſme des Rois ſortiront de tes reins.

12. Et le païs que j'ai

donné à Abraham, & à Iſaac, je te le donnerai, & le donnerai à ta poſterité aprés toi.

13. Ainſi Dieu remonta d'avec lui au lieu meſme auquel il avoit parlé à lui.

14. Et Jacob dreſſa une enſeigne au lieu auquel *Dieu* avoit parlé avec lui, *aſſavoir* une pierre pour enſeigne, & eſpandit deſſus une aſperſion, & verſa de l'huile ſur icelle.

15. Jacob donc appela le nom du lieu, auquel Dieu avoit parlé à lui, Beth-el.

16. Puis ils partirent de Beth-el, & y avoit encore environ quelque petite eſpace de païs pour venir en Ephrat : lors Rachel enfanta, & eut peine d'enfanter.

17. Et comme elle eſtoit en peine d'enfanter, la ſage-femme lui dit, Ne crain point : car ce t'*eſt* encore ici un fils.

18. Et ſur le departement de ſon ame, (car elle mourut) elle appela ſon nom Beno-ni : mais ſon pere l'appela Benjamin.

19. Ainſi mourut Ra-

chel, & fut enterrrée au chemin d'Ephrat, laquelle *eſt* Beth-lehem.

20. Et Jacob dreſſa une enſeigne ſur ſa ſepulture. C'*eſt* l'enſeigne de la ſepulture de Rachel juſques à ce jourd'hui.

21. Puis Iſraël ſe partit, & tendit ſes tabernacles outre Migdal-heder.

22. Et advint quand Iſraël demeuroit en ce païs-là, que Ruben vint, & coucha avec Bilha concubine de ſon pere : ce qu'Iſraël entendit. Or les enfants de Jacob eſtoyent douze.

23. Les fils de Lea, Ruben premier né de Jacob, Simeon, Levi, Juda, Iſſacar & Zabulon.

24. Les fils de Rachel, Joſeph & Benjamin.

25. Les fils de Bilha ſervante de Rachel, Dan & Nephthali.

26. Les fils de Zilpa ſervante de Lea, Gad & Aſçer. Ce *ſont*-là les enfants de Jacob, qui lui naſquirent en Paddan-Aram.

27. Et Jacob vint à Iſaac ſon pere *en* Mam-

ré *en* Kirjath-arbah, *qui* eſt Hebron, où avoyent habité comme eſtrangers Abraham & Iſaac.

D

28. Et le tems que veſcut Iſaac fut cent octante ans.

29. Ainſi Iſaac defaillant mourut, & fut recueilli à ſes peuples, ancien & raſſaſié de jours: & Eſaü & Jacob ſes fils l'enterrerent.

CHAP. XXXVI.

1. OR ce *ſont* ici les generations d'Eſaü, qui *eſt* Edom.

2. Eſaü print ſes femmes des filles de Canaan: aſſavoir Hada fille d'Elon Hethien, & Aholibama fille de Hana, & *petite*-fille de Tſibhon Hevien.

3. *Il print* auſſi Baſmath fille d'Iſmaël, ſœur de Nebajoth.

4. Et Hada enfanta à Eſaü, Eliphaz: & Baſmath enfanta Rehuel.

5. Et Aholibama en-

ſanta Jehus, & Jahlam, & Korah. Ce *ſont*-là les enfans d'Eſaü, qui lui naſquirent au païs de Canaan.

6. Et Eſaü print ſes femmes, & ſes fils, & ſes filles, & toutes les perſonnes de ſa maiſon, & tous ſes troupeaux, & ſes beſtes, & tout ſon acqueſt qu'il avoit acquis au païs de Canaan, & s'en alla en *un autre* païs, arriere de Jacob ſon frere.

7. Car leur chevance eſtoit ſi grande, qu'ils n'euſſent peu habiter enſemble : & le païs auquel ils habitoyent comme eſtrangers, ne les euſt peu ſouſtenir à cauſe de leurs troupeaux.

8. Ainſi Eſaü habita en la montagne de Sehir. Eſaü eſt Edom.

9. Et ce *ſont* ici les generations d'Eſaü pere d'Edom en la montagne de Sehir.

10. Ce *ſont* ici les noms des enfans d'Eſaü, Eliphaz fils de Hada femme d'Eſaü : Rehuel fils de Baſmath femme d'Eſaü.

11. Et les enfans d'E-

liphaz, furent Theman, Omar, Tſepho, Gahtam & Kenaz.

12. Et Timnah fut concubine d'Eliphaz fils d'Eſaü, & enfanta Hamalek à Eliphaz. Ce *ſont*-là les enfans de Hada femme d'Eſaü.

13. Et ce *ſont* ici les enfans de Rehuel, Nahath, Zerah, Sçamma & Miza. Ceux-ci furent enfans de Baſmath femme d'Eſaü.

14. Et ceux-ci furent les enfans d'Aholibama fille de Hana, *petite* fille de Tſibhon, & femme d'Eſaü, qui enfanta à Eſaü Jehus, Jahlam & Korah.

15. Ce *ſont* ici les Ducs des enfans d'Eſaü. Des enfans d'Eliphaz premier né d'Eſaü, le Duc Teman, le Duc Omar, le Duc Tſepho, le Duc Kenaz,

16. Le Duc Korah, le Duc Gahtam, le Duc Hamalec : ce *ſont*-là les Ducs d'Eliphaz au païs d'Edom : qui *furent* enfans de Hada.

17. Et ce *ſont* ici ceux des enfans de Rehuel fils d'Eſaü : le Duc Nahath,

le Duc

le Duc Zerah, le Duc Sçamma, & le Duc Miza : ce *ſont*-là les Ducs *ſortis* de Rehuel au païs d'Edom : qui *furent* enfans de Baſmath femme d'Eſaü.

18. Et ce *ſont* ici ceux des enfans d'Aholibama femme d'Eſaü : le Duc Jehus, le Duc Jahlam, le Duc Korab : qui *ſont* les Ducs *ſortis* d'Aholibama fille de Hana, femme d'Eſaü.

19. Ce *ſont*-là les enfans d'Eſaü qui *eſt* Edom, & ce *ſont*-là leurs Ducs.

20. Ce *ſont* ici les enfans de Sehir Horien, leſquels avoyent habité au païs, *aſſavoir* Lotan, Sçobal, Tſibhon & Hana,

21. Diſçon, Etſer, & Diſçan, qui *ſont* les Ducs des Horiens, enfans de Sehir au païs d'Edom.

22. Et les enfans de Lotan, furent Hori & Heman : & Timnah *eſtoit* ſœur de Lotan.

23. Et ce *ſont* ici les enfans de Sçobal : *aſſavoir* Halvan, Manahath, Hebal, Scepho & Onam.

24. Et ce *ſont* ici les enfans de Tſibhon, Aja &

Hana. Ceſt Hana *eſt* celui qui trouva les mulets au deſert, quand il paiſſoit les aſnes de Tſibhon ſon pere.

25. Et ce *ſont* ici les enfans de Hana, Diſçon & Aholibama fille de Hana.

26. Et ce *ſont* ici les enfans de Diſçon, *aſſavoir* Hemdan, Eſçban, Jithran & Keran.

27. *Et* ce *ſont* ici les enfans d'Etſer, *aſſavoir* Bilhan, Zahavan & Hakan.

28. *Et* ce *ſont* ici les enfans de Diſçan, *aſſavoir* Huts & Aran.

29. Ce *ſont* ici les Ducs des Horiens: le Duc Lotan, le Duc Sçobal, le Duc Tſibhon, le Duc Hana,

30. Le Duc Diſçon, le Duc Etſer, le Duc Diſçan. Ce *ſont*-là les Ducs des Horiens, comme eſtoyent les Ducs *eſtablis* au païs de Sehir.

31. Et ce *ſont* ici les Rois qui ont regné au païs d'Edom, devant qu'*aucun* Roy regnaſt ſur les enfans d'Iſraël.

32. Belah donc fils de Behor, regna en Edom, & le nom de ſa ville *eſtoit* Dinhaba.

33. Et Belah mourut, & Jobab fils de Zerah de Botſra, regna en ſon lieu.

34. Et Jobab mourut, & Huſçam, du païs des Themanites, regna en ſon lieu.

35. Et Huſçam mourut, & Hadad fils de Badad regna en ſon lieu, lequel deſconfit Madian au territoire de Moab: & le nom de ſa ville *eſtoit* Havith.

36. Et Hadad mourut, & Samla de Maſreka regna en ſon lieu.

37. Et Samla mourut, & Sçaul de Rehoboth du fleuve regna en ſon lieu.

38. Et Sçaul mourut, & Bahal Hanan, fils de Hacbor, regna en ſon lieu.

39. Et Bahal Hanan, fils de Hacbor, mourut, & Hadar regna en ſon lieu: & le nom de ſa ville *eſtoit* Pahu: & le nom de ſa femme Mehetabeel, *qui eſtoit* fille de Matred, & *petite*-fille de Mezahab.

40. Et ce *ſont* ici les noms des Ducs d'Eſaü ſelon leurs familles, ſelon

leurs lieux, ſelon leurs noms : le Duc Timnah, le Duc Halva, le Duc Jeteth,

41. Le Duc Aholibama, le Duc Ela, le Duc Pinon,

42. Le Duc Kenaz, le Duc Teman, le Duc Mibtſar,

43. Le Duc Magdiel & le Duc Hiram. Ce *ſont*-là les Ducs d'Edom, ſelon leurs demeures, au païs de leur poſſeſſion. C'*eſt* Eſaü le pere d'Edom.

A

CHAP. XXXVII.

1. OR Jacob demeura au païs auquel ſon pere avoit habité comme eſtranger, *aſſavoir*, au païs de Canaan.

2. Ce *ſont* ici les generations de Jacob. Joſeph eſtant aagé de dix-ſept ans, paiſſoit avec ſes freres les troupeaux, & eſtoit jeune garçon entre les enfans de Bilha & entre les enfans de Zilpa, femmes de ſon pere. Et Joſeph rapporta à leur

pere leurs meſchantes paroles de diffame.

3. Or Iſraël aimoit Joſeph plus que tous ſes *autres* fils, d'autant qu'il l'avoit eu en ſa vieilleſſe, & lui fit un hocqueton bigarré.

4. Et ſes freres voyans que leur pere l'aimoit plus qu'eux tous, le haiſſoyent, & ne pouvoyent parler à lui paiſiblement.

5. Et Joſeph ſongea un ſonge qu'il declara à ſes freres, dont ils le haïrent encore tant plus.

6. Il leur dit donc, Oyez, je vous prie, ce ſonge que j'ai ſongé.

7. Voici, nous lions des gerbes parmi le champ, & lors ma gerbe ſe leva, & ſe tint droite, & voici, vos gerbes l'environnerent & ſe proſternerent devant ma gerbe.

8. Adonc ſes freres lui dirent, Regnerois-tu donc de fait ſur nous? Ou ſi de fait tu nous ſeigneurierois? Ainſi ils le haïrent encore plus pour ſes ſonges & pour ſes paroles.

9. Derechef il ſongea un autre ſonge, & le recita à ſes freres, diſant,

Voici, j'ai ſongé encore un ſonge, & voici, le ſoleil, & la lune, & onze eſtoiles ſe proſternoyent devant moi.

10. Et quand il le recita à ſon pere & à ſes freres, ſon pere le tança, & lui dit, Quel *eſt* ce ſonge que tu as ſongé? Faudra-il que nous venions moi, & ta mere, & tes freres, pour nous proſterner en terre devant toi.

11. Et ſes freres eurent envie contre lui: mais ſon pere gardoit ce propos.

12. Or ſes freres s'en allerent paiſtre les troupeaux de leur pere en Sichem.

13. Et Iſraël dit à Joſeph, Tes freres ne paiſſent-ils pas en Sichem? Vien, que je t'envoye vers eux. Et il lui *reſpondit*, Me voici.

14. Et il lui dit, Va maintenant, & regarde ſi tes freres & les troupeaux ſe portent bien, & me le rapporte. Ainſi il l'envoya de la vallée d'Hebron, & il vint juſques en Sichem.

15. Et un homme le

trouva comme il *eſtoit* errant par les champs, & ceſt homme lui demanda, diſant, Que cherches-tu?

16. Et il *reſpon*dit, Je cherche mes freres: je te prie, enſeigne-moi où ils paiſſent.

17. Et l'homme dit, Ils ſont partis d'ici: car j'ai entendu qu'ils diſoyent, Allons en Dothaïn: & Joſeph s'en alla aprés ſes freres, & les trouva en Dothaïn.

18. Et ils le virent de loin. Et avant qu'il approchaſt d'eux, ils machinerent contre lui pour le mettre à mort.

19. Et dirent l'un à l'autre, Voici, ce maître ſongeur vient.

20. Maintenant donc venez, & le tuons, & le jettons en une de ces foſſes: & nous dirons, Une mauvaiſe beſte l'a devoré: nous verrons que deviendront ſes ſonges.

21. Ruben ouït cela, & le delivra de leurs mains, diſant, Ne lui oſtons point la vie.

22. Davantage Ruben leur dit, Ne reſpandez point le ſang: jettez-le

en ceſte foſſe qui *eſt* au deſert, & ne mettez point la main ſur lui : afin qu'il le delivraſt de leurs mains, pour le faire retourner à ſon pere.

23. Si toſt donc que Joſeph fuſt venu à ſes freres, ils le deſpouillerent de ſon hocqueton, de ce hocqueton bigarré qui *eſtoit* ſur lui.

24. Et le ſaiſirent, & le jetterent en la foſſe : mais la foſſe *eſtoit* vuide, & n'*y avoit* point d'eau.

25. Puis ils s'aſſirent pour manger du pain. Et levant les yeux regarderent, & voici une troupe de paſſans Iſmaëlites, qui venoyent de Galaad, & leurs chameaux portoyent des drogues, & du baume, & de la myrrhe, & alloyent pour porter *cela* en Egypte.

26. Et Juda dit à ſes freres, Quel gain *ſera*-ce, ſi nous tuons notre frere, & cachons ſon ſang ?

27. Venez, & le vendons à ces Iſmaëlites, & que notre main ne ſoit point contre lui : car notre frere, c'eſt notre chair, & ſes freres *lui* obtemperent.

28. Et comme les marchands Madianites paſſoyent, ils tirerent & firent monter Joſeph de la foſſe, & le vendirent aux Iſmaëlites vingt *pieces* d'argent : & iceux emmenerent Joſeph en Egypte.

29. Puis Ruben retourna à la foſſe, & voici, Joſeph n'*eſtoit plus* en la foſſe : lors il deſchira ſes veſtemens.

30. Et retourna à ſes freres, & dit, L'enfant ne ſe trouve point : & moi, moi, où irai-je ?

31. Et ils prindrent le hocqueton de Joſeph, & tuerent un bouc d'entre les chevres, & enſanglanterent le hocqueton.

32. Et envoyerent le hoqueton bigarré, & le firent porter à leur pere, & dirent, Nous avons trouvé ceci : recognoi maintenant, ſi c'*eſt* le hocqueton de ton fils, ou non.

33. Et il le recognut, & dit, C'*eſt* le hocqueton de mon fils : une mauvaiſe beſte l'a devoré : pour vrai Joſeph a eſté deſchiré.

34. Et Jacob deſchira ſes veſtemens, & mit un ſac ſur ſes reins, & mena deuil ſur ſon fils par pluſieurs jours.

35. Et tous ſes fils & toutes ſes filles vindrent pour le conſoler : mais il rejetta toute conſolation, & dit, Pour vrai je deſcendrai menant deuil au ſepulchre vers mon fils. Ainſi ſon pere le pleuroit.

36. Et les Medanites le vendirent en Egypte à Potiphar, eunuque de Pharao, prevoſt de l'hoſtel.

B

CHAP. XXXVIII.

1. IL advint qu'en ce tems-là Juda deſcendit d'avec ſes freres, & ſe deſtourna vers un homme Hadullamite, qui avoit nom Hira.

2. Et Juda y vid la fille d'un Cananéen, lequel avoit nom Sçuah, & il la print, & vint vers elle.

3. Laquelle conceut, & enfanta un fils, & on appela le nom d'icelui Her.

4. Et elle conceut encore, & enfanta un fils, & elle appela ſon nom Onan.

5. Davantage elle en-

fanta encore un fils, & appela ſon nom Sçela, & *il* eſtoit en Kezib quand elle enfanta ceſtui-ci.

6. Et Juda print femme pour Her ſon premier né, laquelle avoit nom Tamar.

7. Mais Her le premier né de Juda *eſtoit* meſchant devant l'Eternel, dont l'Eternel le fit mourir.

8. Lors Juda dit à Onan, Vien vers la femme de ton frere, & pren la à femme comme eſtant beaufrere d'elle, & ſuſcite lignée à ton frere.

9. Mais Onan cognoiſſant que la lignée ne ſeroit pas ſiene, toutes fois & quantes qu'il venoit vers la femme de ſon frere, il *ſe* corrompoit contre terre, afin qu'il ne donnaſt lignée à ſon frere.

10. Et ce qu'il faiſoit deſpleut à l'Eternel: dont il le fit mourir auſſi.

11. Et Juda dit à Tamar ſa belle-fille, Demeure veuve en la maiſon de ton pere, juſqu'à tant que Sçela mon fils ſoit grand: car il dit, *Il faut adviſer* qu'il ne meure auſſi bien que ſes freres.

Ainſi Tamar s'en alla, & demeura en la maiſon de ſon pere.

12. Et pluſieurs jours aprés mourut la fille de Sçuah femme de Juda. Depuis Juda ſe conſola, & monta aux tondeurs de ſes brebis en Timnath, lui & Hira Hadullamite ſon intime ami.

13. Adonc on fit ſavoir à Tamar, diſant, Voici, ton beaupere monte en Timnath, pour tondre ſes brebis.

14. Lors elle oſta de deſſus ſoi les habits de ſon vefvage, & ſe couvrit d'un voile & s'affubla, & s'aſſit en un carrefour qui *eſtoit* ſur le chemin tirant en Timnath : pourtant qu'elle voyoit que Sçela eſtoit devenu grand, & elle ne lui avoit point eſté donnée à femme.

15. Et quand Juda la vid, il eſtima qu'elle fuſt putain : car elle avoit couvert ſa face.

16. Et ſe deſtourna vers elle au chemin *où elle eſtoit*, & dit, Permets, je te prie, que je viene vers toi : car il ne ſavoit pas que ce *fuſt* ſa belle-fille.

Et elle *respondit*, Que me donneras-tu, afin que tu vienes vers moi?

17. Et il dit, Je t'envoyerai un chevreau d'entre les chevres du troupeau. Et elle *respondit*, *Ouï bien*, si tu me bailles gages, jusqu'à ce que tu l'envoyes.

18. Il dit, Quel gage *est-ce* que je te baillerai? Et elle *respondit*, Ton cachet, ton mouchoir, & ton baston que tu as en ta main: ce qu'il lui bailla, & vint vers elle, & elle conceut de lui.

19. Puis elle se leva, & s'en alla, & osta de dessus soi son voile, & revestit les habits de son vefvage.

20. Et Juda envoya un chevreau d'entre les chevres par le Hadullamite son intime ami, afin qu'il reprint le gage de la main de la femme: mais il ne la trouva point.

21. Et il interrogea les hommes du lieu où elle avoit esté, disant, Où *est* ceste putain qui *estoit* en veuë sur le chemin? Et ils *respondirent*, Il n'y a point eu ici de putain.

22. Et il retourna à Ju-

da, & lui dit, Je ne l'ai point trouvée, & auſſi les gens du lieu *m*'ont dit, il n'y a point eu ici de putain.

23. Et Juda dit, Qu'elle retienne *le gage* à ſoi, de peur que nous ne ſoyons en meſpris : voici, j'ai envoyé ce chevreau, mais tu ne l'as point trouvée.

24. Or advint qu'environ trois mois *aprés* on fit un raport à Juda, diſant, Tamar ta belle-fille a paillardé : & voici, elle eſt auſſi enceinte de paillardiſe. Et Juda dit, Faites la ſortir, & qu'elle ſoit bruſlée.

25. *Et* comme on la faiſoit ſortir, elle envoya dire à ſon beau-pere, Je ſuis enceinte de l'homme auquel *appartiennent* ces choſes. Elle dit auſſi, Recognoi, je te prie, à qui *eſt* ce cachet, ce mouchoir, & ce baſton.

26. Adonc Juda les recognut, & dit, Elle eſt plus juſte que moi : pour autant que je ne l'ai point donnée à Scela mon fils. Et ne la cognut plus.

27. Et advint au tems qu'elle devoit enfanter,

voici, deux enfans gemeaux *eſtoyent* en ſon ventre.

28. Et comme elle enfantoit, l'*un* bailla la main: & la ſage-femme la print, & lia ſur ſa main *un fil* d'eſcarlate, diſant, Ceſtui-ci ſort le premier.

29. Et quand il eut retiré ſa main, lors voici ſon frere ſortit. Et elle dit, Quelle ouverture tu t'es faite! L'ouverture *ſoit* ſur toi, & on appela ſon nom Pharez.

30. Puis aprés ſortit ſon frere, qui avoit ſur la main *le fil* d'eſcarlate, & on appela ſon nom Zara.

CHAP. XXXIX.

1. OR quand on eut amené Joſeph en Egypte, Potiphar, l'eunuque de Pharao, prevoſt de l'hoſtel, Egyptien, l'acheta de la main des Iſmaëlites, qui l'y avoyent amené.

2. Et l'Eternel eſtoit avec Joſeph: ainſi il fut homme qui proſperoit, & eſtoit en la maiſon de ſon maiſtre Egyptien.

3. Et ſon maiſtre vid

que l'Eternel *eſtoit* avec lui, & que toutes choſes qu'il faiſoit, l'Eternel les faiſoit proſperer entre ſes mains.

4. Joſeph donc trouva grace devant ſon maiſtre, & le ſervoit: & icelui lui bailla la charge de ſa maiſon, & lui bailla en main tout ce qui lui appartenoit.

5. Et advint depuis qu'il lui euſt baillé la charge de ſa maiſon, & de tout ce qu'il avoit, que l'Eternel benit la maiſon de ceſt Egyptien au moyen de Joſeph. Et la benediction de l'Eternel fut en toutes choſes qui eſtoyent à lui, tant en la maiſon qu'aux champs.

6. Dont il laiſſa tout ce qui *eſtoit* ſien en la main de Joſeph: tellement qu'il n'entroit point en conte avec lui de rien, ſi non du pain qu'il mangeoit. Or Joſeph *eſtoit* de belle taille, & bel à voir.

7. Il advint donc aprés ces choſes, que la femme de ſon maiſtre jetta les yeux ſur Joſeph, & dit, Couche avec moi.

8. Mais icelui refuſant

la femme de ſon maiſtre, lui dit, Voici, mon maiſtre n'entre point en cõte avec moi des choſes qui *ſont* en ſa maiſon, & m'a baillé en main tout ce qui lui appartient.

9. Il n'y a point de plus grand en ceſte maiſon que moi, & ne m'a rien defendu ſinon toi, en tant que tu *es* ſa femme : & comment feroy-je ce mal ſi grand, & pecheroy-je contre Dieu ?

10. Et combien qu'elle *en* parlaſt à Joſeph chaque jour : toutes fois il ne lui obtempera point de coucher auprés d'elle, pour eſtre avec elle.

11. Or advint un certain jour, qu'il eſtoit venu à la maiſon pour faire ſa beſongne, & n'*y avoit* aucun des domeſtiques en la maiſon.

12. Lors elle le print par ſon veſtement, diſant, Couche avec moi : & il laiſſa ſon veſtement en la main d'icelle, & s'enfuit, & ſortit dehors.

13. Adonc ſi toſt qu'elle euſt veu qu'il avoit laiſſé ſon veſtement en ſa main, & s'en eſtoit fui dehors,

14. Elle appela les gens de ſa maiſon, & parla à eux, diſant, Voyez, il nous a amené un homme hebrieu, pour ſe mocquer de nous, lequel eſt venu à moi pour coucher avec moi : mais je me ſuis eſcriée à haute voix.

15. Et ſi toſt qu'il a ouï que j'ai eſlevé ma voix, & me ſuis eſcriée, il a laiſſé ſon veſtement auprés de moi, & s'en eſt fui, & eſt ſorti dehors.

16. Et elle retint le veſtement de Joſeph par devers ſoi, juſqu'à ce que le maiſtre d'icelui fuſt venu en la maiſon.

17. Alors elle parla à lui ſelon ces propos-là, diſant, Le ſerviteur hebrieu, lequel tu nous as amené, eſt venu à moi pour ſe mocquer de moi.

18. Mais comme j'ai eſlevé ma voix, & me ſuis eſcriée, il a laiſſé ſon veſtement auprés de moi, & s'en eſt fui dehors.

19. Et ſi toſt que ſon maiſtre euſt ouï les paroles que lui dit ſa femme, diſant, Ton ſerviteur m'a fait ſelon ces propos : ſa colere s'embraſa.

20. Ainſi le maiſtre de Joſeph le print, & le mit en une eſtroite priſon, au lieu auquel les priſonniers du Roy eſtoyent enſerrés. Il fut donc là en la priſon.

21. Mais l'Eternel fut avec Joſeph, & eſtendit *ſa* gratuité ſur lui, & lui donna grace envers le maiſtre de la priſon.

22. Et le maiſtre de la priſon bailla en la main de Joſeph tous les priſonniers qui *eſtoyent* en la priſon: & tout ce qu'on y faiſoit, il le faiſoit.

23. *Et* le maiſtre de la priſon ne revoyoit rien de tout ce qui *eſtoit* en ſa main, pour autant que l'Eternel *eſtoit* avec lui: & ce qu'il faiſoit, l'Eternel le faiſoit proſperer.

A

CHAP. XL.

1. APrés ces choſes advint que l'eſchanſon du Roy d'Egypte & le panetier offenſerent le Roy d'Egypte leur ſeigneur.

2. Et Pharao ſe mit en grande colere contre ſes deux eunuques: *aſſavoir*, contre *ſon* grand eſchan-

ſon, & contre *ſon* maiſtre panetier.

3. Et les mit en garde en la maiſon du prevoſt de l'hoſtel en la priſon eſtroite, au lieu auquel Joſeph *eſtoit* enferré.

4. Et le prevoſt de l'hoſtel bailla la charge d'eux à Joſeph, lequel les ſervoit, & furent *quelques* jours en priſon.

5. Et tous deux ſongerent un ſonge, chacun ſon ſonge en une *meſme* nuict, & chacun ſelon l'interpretation de ſon ſonge, tant l'eſchanſon que le panetier du Roy d'Egypte, qui *eſtoyent* enſerrés en priſon.

6. Lors Joſeph venant à eux de matin, les regarda, & voici, ils eſtoyent contriſtés.

7. Et il demanda aux eunuques de Pharao, (qui *eſtoyent* avec lui en la priſon de ſon maiſtre) diſant, Pour quelle raiſon avez-vous aujourd'hui ſi mauvais viſage?

8. Et ils lui *reſpondirent*, Nous avons ſongé des ſonges, & n'y a perſonne qui les expoſe. Et Joſeph leur dit, Les interpreta-

tſons ne *ſont*-elles pas de Dieu ? Je vous prie, contez-les moi.

9. Et le grand eſchanſon conta ſon ſonge à Joſeph, lui diſant, Il me ſembloit en ſongeant que je voyoye un ſep devant moi,

10. Et *qu'*au ſep *il y avoit* trois ſarmens. Or il *eſtoit* comme voulant fleurir, & ſa fleur ſortit, & ſes grappes firent meurir les raiſins.

11. Et la coupe de Pharao *eſtoit* en ma main : & je prenoy les raiſins, & les preſſoy en la coupe de Pharao, & lui bailloy la coupe en ſa main.

12. Et Joſeph lui dit, C'*eſt* ici ſon interpretation : Les trois ſarmens ſont trois jours.

13. Entre ci & trois jours Pharao eſlevera ta teſte, & te fera retourner en ton eſtat, & bailleras la coupe à Pharao en ſa main, ſelon le premier office, quand tu eſtois eſchanſon.

14. Mais aye ſouvenance de moi, quand tu auras eſté mis à ton aiſe, & me fai, je te prie, ceſte gratuité, que tu faces

mention de moi vers Pharao, & me faces ſortir hors de ceſte maiſon.

15. Car pour vrai j'ai eſté deſrobé du païs des Hebrieux : & meſme je n'ai rien fait ici, dont on me deuſt mettre en ceſte foſſe.

16. Adonc le maiſtre panetier voyant qu'il avoit interpreté *ce ſonge-là en* bien, dit à Joſeph, Et moi auſſi en ſongeant il m'eſtoit advis qu'*il y avoit* trois corbeilles blanches ſur ma teſte.

17. Et en la plus haute corbeille *y avoit* de toutes viandes du meſtier de boulanger, pour Pharao, & les oiſeaux les mangeoyent de la corbeille *qui eſtoit* ſur ma teſte.

18. Et Joſeph *reſpondit*, diſant, C'*eſt* ici ſon interpretation : Les trois corbeilles ſont trois jours.

19. Entre ci & trois jours Pharao eſlevera ta teſte de deſſus toi, & te fera pendre à un bois, & les oiſeaux mangeront ta chair de deſſus toi.

20. Et advint au troiſieme jour, *qui eſtoit* le jour de la naiſſance de Pharao,

qu'il fit un feſtin à tous ſes ſerviteurs, & mit hors de priſon le grand eſchanſon & le maiſtre panetier, entre ſes ſerviteurs.

21. Et fit retourner le grand eſchanſon à ſon eſtat d'eſchanſon, qui bailla la coupe en la main de Pharao.

22. Mais il fit pendre le maiſtre panetier, ſelon que Joſeph leur avoit interpreté.

23. Toutes fois le grand eſchanſon n'eut point ſouvenance de Joſeph, mais l'oublia.

CHAP. XLI.

1. MAis il advint qu'au bout de deux ans entiers Pharao ſongea, & lui ſembloit qu'il eſtoit prés du fleuve.

2. Et voici, ſept jeunes vaches belles à voir, graſſes & en bon poinct, montoyent *hors* du fleuve, & paiſſoyent és marets.

3. Et voici, ſept autres jeunes vaches laides à voir, & minces de chair, montoyent *hors* du fleuve aprés les autres, & eſtoyent auprés des autres

jeunes vaches à la rive du fleuve.

4. Et les jeunes vaches laides à voir & minces de chair, mangerent les ſept jeunes vaches belles à voir & graſſes. Alors s'eveilla Pharao.

5. Puis il ſe rendormit, & ſongea *pour* la ſeconde fois. Et lui ſembloit que ſept epics grenus & beaux ſortoyent d'un tuyau.

6. Puis il lui ſembloit que ſept autres epics minces & fleſtris du vent d'orient, ſourdoyent aprés ceux-là.

7. Et les epics minces engloutirent les ſept epics grenus & pleins. Alors s'eveilla Pharao. Et voilà le ſonge.

8. Et il advint au matin que ſon eſprit fut effrayé, dont il envoya appeler tous les Magiciens & Sages d'Egypte: & leur conta ſes ſonges, mais il n'*y avoit* perſonne qui les lui interpretaſt.

9. Adonc le grand eſchanſon parla à Pharao, diſant, Je ramentoy aujourd'hui mes offenſes.

10. Quand Pharao ſe mit en grande colere

contre ſes ſerviteurs, & nous mit le maiſtre panetier & moi en garde en la maiſon du prevoſt de l'hoſtel.

11. Lors lui & moi ſongeaſmes un ſonge en une *meſme* nuict, chacun ſongeant ſelon l'interpretation de ſon ſonge.

12. Or *eſtoit*-là avec nous un garçon hebrieu, ſerviteur du prevoſt de l'hoſtel, & *les* lui contaſmes, & il nous interpreta nos ſonges, les interpretant à un chacun ſelon ſon ſonge.

13. Et advint qu'ainſi fut fait comme il nous l'avoit interpreté. *C'eſt que le Roy* me fit retourner en mon eſtat, & fit pendre l'autre.

14. Adonc Pharao envoya appeler Joſeph, & le firent haſtivement ſortir de la foſſe, & on le tondit & lui changea-on ſes veſtemens, puis il vint vers Pharao.

15. Et Pharao dit à Joſeph, J'ai ſongé un ſonge, & n'*y a* pas un qui l'interprete. Or ai-je oui dire de toi, *que* tu entens les ſonges pour les interpreter.

16. Et Joſeph *reſpon*dit à Pharao, diſant, Dieu ſans moi reſpondra *ce qui concerne* la proſperité de Pharao.

17. Et Pharao dit à Joſeph, Comme je ſongeoy, il me ſembloit que j'eſtoy auprés de la rive du fleuve.

18. Et voici, ſept jeunes vaches graſſes & en bon poinct, & de belle taille, montoyent *hors* du fleuve, & paiſſoyent és marets.

19. Et voici, ſept autres jeunes vaches montoyent aprés celles-là, tant minces, & de ſi trés laide taille, & ſi maigres de chair, *qu'onc* je ne vi de ſemblables en laidure en tout le païs d'Egypte.

20. Mais les jeunes vaches maigres & laides devorerent les ſept premieres jeunes vaches graſſes:

21. Qui parvindrent au dedans d'icelles, ſans qu'on s'apperceuſt qu'elles y fuſſent parvenues. Car il les faiſoit auſſi laid voir qu'au commencement. Lors je me reſveillai.

22. Je vi auſſi en ſon-

eant, & me ſembloit que
pt eſpics ſortoyent d'un
ſme tuyau, pleins &
aux.

3. Puis voici ſept eſpics
its, minces & fleſtris
vent d'orient, qui ſour-
yent aprés.

24. Mais les ſept eſpics
nces engloutirent les
t beaux eſpics. Et je
dit aux Magiciens,
ais pas un ne me *l'a* de-
aré.

25. Et Joſeph *reſpondit* à Pharao, Ce qu'a ſongé Pharao n'eſt qu'une meſme choſe, Dieu a declaré à Pharao ce qu'il s'en va faire.

26. Les ſept belles jeunes vaches ſont ſept ans: & les ſept beaux eſpics ſont ſept ans: c'*eſt* un *meſme* ſonge.

27. Et les ſept jeunes vaches maigres & laides qui montoyent aprés celles-là, ſont ſept ans: & les ſept eſpics vuides & fleſtris du vent d'orient, ſeront ſept ans de famine.

28. C'eſt ce que j'ai dit à Pharao, *aſſavoir*, que Dieu a fait voir à Pharao ce qu'il s'en va faire.

29. Voici, ſept ans vie-

nent, *eſquels il y aura* grande abondance en tout le païs d'Egypte.

30. Et aprés ces ans-là, ſe leveront ſept ans de famine. Lors ſera oubliée toute ceſte abondance au païs d'Egypte, & la famine conſumera le païs.

31. Et on ne recognoiſtra plus ceſte abondance au païs, pour ceſte famine-là, qui viendra aprés; car elle ſera trés grieve.

32. Et quant à ce que le ſonge a eſté reïteré à Pharao pour la deuxieme fois, *c'eſt* que la choſe *eſt* arreſtée de Dieu, & que Dieu ſe haſte de l'accomplir.

33. Or maintenant que Pharao pourvoye d'un homme entendu & ſage, & qu'il l'eſtabliſſe ſur le païs d'Egypte.

34. Que Pharao auſſi face *ceci*: qu'il commette des commiſſaires ſur le païs, & qu'il prene le quint *du revenu* du païs d'Egypte durant les ſept ans de l'abondance.

35. Et qu'on amaſſe tous les vivres de ces bonnes années, qui viendront, & qu'on aſſemble

le blé ſous la main de Pharao *pour* nourriture dedans les villes, & qu'on *le* garde.

36. Et ſeront ces vivres-là pour la proviſion du païs durant les ſept ans de famine, qui ſeront au païs d'Egypte, afin que le païs ne ſoit exterminé par la famine.

37. Et la choſe pleut à Pharao, & à tous ſes ſerviteurs.

38. Et Pharao dit à ſes ſerviteurs, Pourrions-nous trouver un homme ſemblable à ceſtui-ci, auquel *ſoit* l'Eſprit de Dieu?

39. Puis Pharao dit à Joſeph, Puiſque Dieu t'a donné à cognoiſtre tout ceci, il n'*y a perſonne* entendu ne ſage comme toi.

40. Tu ſeras ſur ma maiſon, & tout mon peuple te baiſera la bouche: ſeulement je ſerai plus grand que toi quant au throne.

41. Outre plus Pharao dit à Joſeph, Regarde, je t'ai eſtabli ſur tout le païs d'Egypte.

42. Adonc Pharao tira ſon anneau de ſa main, & le mit en la main de Joſeph, & le fit veſtir

d'habit de fin lin, & mit un colier d'or à ſon col.

43. Et le fit monter ſur le chariot qui eſtoit le ſecond aprés le ſien : & on crioit devant lui, Qu'on s'agenouille. Et il l'eſtablit ſur tout le païs d'Egypte.

44. Et Pharao dit à Joſeph, Je *ſuis* Pharao, mais ſans toi nul ne levera ſa main ne ſon pied en tout le païs d'Egypte.

45. Et Pharao appela le nom de Joſeph Tſaphenath-Pahaneah : & lui donna à femme Aſenath fille de Potipherah gouverneur d'On. Ainſi Joſeph alla par le païs d'Egypte.

46. Or Joſeph *eſtoit* aagé de trente ans, quand il ſe preſenta devant Pharao Roy d'Egypte, & partant de la preſence de Pharao, paſſa parmi tout le païs d'Egypte.

47. Et la terre rapporta à poignées durant les ſept années de l'abondance.

48. Et *Joſeph* amaſſa tous les vivres des ſept ans, qui furent au païs d'Egypte : & mit les vivres dedans les villes : *aſſavoir*, en une chacune ville les

vivres du territoire d'à l'entour.

49. Joſeph donc aſſembla du blé trés abondamment comme le ſablon de la mer : tellement qu'on ceſſa de *le* nombrer, pource qu'il *eſtoit* ſans nombre.

50. Et devant que le *premier* an de famine advint, naſquirent deux enfans à Joſeph, leſquels Aſenath fille de Potipherah gouverneur d'On, lui enfanta.

51. Et Joſeph appela le nom du premier né, Manaſſé : Car Dieu, *dit-il*, m'a fait oublier tout mon travail, & toute la maiſon de mon pere.

52. Et appela le nom du ſecond Ephraïm : car Dieu, *dit-il*, m'a fait foiſonner au païs de mon affliction.

53. Adonc s'acheverent les ſept ans de l'abondance qui avoit eſté au païs d'Egypte.

54. Puis commencerent à venir les ſept ans de famine, comme Joſeph l'avoit *pre*dit. Et fut la famine par tous païs : mais il y avoit du pain en tout le païs d'Egypte.

55. Puis aprés tout le païs d'Egypte fut affamé, & le peuple cria vers Pharao pour du pain. Et Pharao *reſpondit* à tous les Egyptiens, Allez à Joſeph, & faites ce qu'il vous dira.

56. La famine donc eſtant ſur tout le païs, Joſeph ouvrit tous *les greniers* qui eſtoyent parmi les Egyptiens, & leur debita du blé. Et la famine ſe renforça au païs d'Egypte.

57. On venoit auſſi de tout païs en Egypte vers Joſeph, pour acheter du blé: car la famine eſtoit renforcée par toute la terre.

CHAP. XLII.

1. ET Jacob voyant qu'il y avoit du blé à vendre en Egypte, dit à ſes fils, Pourquoi vous regardez-vous les uns les autres?

2. Il dit en outre, Voici, j'ai entendu qu'il y a du blé à vendre en Egypte, deſcendez-y, & nous en achetez de là: afin que nous vivions, & ne mourions point.

3. Adonc deſcendirent dix freres de Joſeph pour acheter du blé en Egypte.

4. Mais Jacob n'envoya point Benjamin frere de Joſeph avec ſes freres : car il diſoit, *Il faut garder* que quelque encombrier mortel ne lui adviene.

5. Et les fils d'Iſraël s'en vindrent pour acheter du blé parmi ceux qui y alloyent : car la famine eſtoit au païs de Canaan.

6. Or Joſeph eſtoit regent ſur le païs, lequel faiſoit debiter du blé à tout le peuple de la terre. Les freres donc de Joſeph vindrent, & ſe proſternerent devant lui la face en terre.

7. Lors Joſeph vid ſes freres, & les recognut : mais il contrefit l'eſtranger en leur endroit, & parla avec eux rudement, leur diſant, D'où venez-vous ? Et ils *reſpon*dirent, Du païs de Canaan, pour acheter des vivres.

8. Joſeph donc recognut ſes freres : mais eux ne le recognurent point.

9. Adonc Joſeph eut ſouvenance des ſonges qu'il avoit ſongés d'eux,

& leur dit, Vous *eſtes* eſpies, vous eſtes venus pour regarder les lieux foibles du païs.

10. Et ils lui *reſpondirent*, Non, mon ſeigneur: mais tes ſerviteurs ſont venus pour acheter des vivres.

11. Nous ſommes tous enfans d'un meſme homme, nous *ſommes* féables: tes ſerviteurs ne ſont point eſpies.

12. Et il leur dit, Il n'eſt pas ainſi: mais vous eſtes venus pour regarder les lieux foibles du païs.

13. Et ils *reſpondirent*, Nous *eſtions* douze freres tes ſerviteurs, enfans d'un meſme homme, au païs de Canaan: deſquels le plus petit *eſt* aujourd'hui avec noſtre pere, & un n'eſt *plus*.

14. Derechef Joſeph leur dit, C'eſt ce que je vous ai dit, quand j'ai dit, Vous *eſtes* eſpies.

15. En ceci ſerez-vous eſprouvés: vive Pharao, ſi vous ſortez d'ici, que voſtre plus petit frere ne ſoit venu ici.

16. Envoyez-en l'un d'entre vous qui amene

voſtre frere : mais vous ſerez enſerrés, & vos paroles ſeront eſprouvées, aſſavoir ſi vous dites verité : ſi non, vive Pharao, que vous *eſtes* eſpies.

17. Et ainſi il les remit tous enſemble en priſon par trois jours.

18. Et au troiſieme jour Joſeph leur dit, Faites ceci, & vous vivrez : je crain Dieu.

19. Si vous *eſtes* féables, l'un d'entre vous qui eſtes freres ſoit enſerré au lieu où vous avez eſté en priſon, & vous en allez, remenans du blé pour pourvoir à la famine de vos familles.

20. Et m'amenez voſtre plus petit frere, & vos paroles ſeront verifiées : ſi ne mourrez point. Et ils firent ainſi.

21. Et ils diſoyent l'un à l'autre, Vraiment, nous ſommes coupables touchant notre frere : car nous avons veu l'angoiſſe de ſon ame, quand il nous demandoit grace, & ne l'avons point exaucé : au moyen de quoi ceſte angoiſſe nous eſt advenuë.

22. Et Ruben leur *ref-*

*pon*dit, diſant, Ne vous diſoy-je pas bien, Ne pechez point contre l'enfant? Et vous n'eſcoutaſtes point. Pourtant auſſi, voici, ſon ſang eſt redemandé.

23. Et eux ne ſavoyent pas que Joſeph *les* entendiſt: pource qu'il *y avoit* un trucheman entre eux.

24. Et lui ſe deſtourna arriere d'eux, & pleura: puis eſtant retourné vers eux, il parla à eux, & print Simeon d'entre eux, & le garrota devant leurs yeux.

25. Puis Joſeph commanda qu'on empliſt leurs ſacs de blé, & qu'on remiſt l'argent d'un chacun d'eux en ſon ſac, & qu'on leur donnaſt proviſion pour *leur* chemin. Et ainſi leur fit-on.

26. Et ils chargerent leur blé ſur leurs aſnes, & s'en allerent de là.

27. Et l'un *d'eux* ouvrit ſon ſac pour donner la provende à ſon aſne, au lieu où ils logerent: lors il vid ſon argent qui eſtoit à la gueule de ſon ſac.

28. Et dit à ſes freres, Mon argent m'a eſté ren-

du : & de fait, le voici en mon ſac. Et le cœur leur treſſaillit, & furent ſaiſis d'eſmoi, diſans l'un à l'autre, Qu'*eſt* ceci *que* Dieu nous a fait ?

29. Et vindrent au païs de Canaan à Jacob leur pere, & lui raconterent toutes les choſes qui leur eſtoyent advenuës, diſans,

30. Un certain perſonnage, ſeigneur du païs, a parlé à nous rudement, & nous a tenus pour eſpies du païs.

31. Mais nous lui avons reſpondu, Nous *ſommes* féables, nous ne ſommes point eſpies.

32. Nous *eſtions* douze freres, enfans de noſtre pere : l'un n'eſt *plus*, & le plus petit *eſt* aujourd'hui avec noſtre pere au païs de Canaan.

33. Et ce perſonnage, ſeigneur du païs, nous a dit, A ceci cognoiſtrai-je que vous *eſtes* féables, laiſſez l'un de vos freres avec moi, & prenez du blé pour pourvoir à la famine de vos familles, & vous en allez.

34. Et m'amenez voſtre

plus petit frere. Lors cognoiſtrai-je que vous n'*eſtes* point eſpies, mais féables : & je vous rendrai voſtre frere, & vous traffiquerez au païs.

35. Et advint qu'eux vuidans leurs ſacs, voici le paquet de l'argent d'un chacun *eſtoit* en ſon ſac : & virent les paquets de leur argent, eux & leur pere, & eurent peur.

36. Adonc leur dit Jacob leur pere, Vous m'avez privé d'enfans : Joſeph n'eſt *plus*, & Simeon n'eſt *plus*, & vous prendrez Benjamin ! Toutes ces choſes ſont contre moi.

37. Et Ruben parla à ſon pere, diſant, Fai mourir mes deux enfans, ſi je ne te le ramene : baille le moi en charge, & je te le ramenerai.

38. Et il *reſpon*dit, Mon fils ne deſcendra point avec vous : car ſon frere eſt mort, & ceſtui-ci eſt reſté ſeul : & quelqu'encombrier mortel lui adviendroit au chemin par où vous irez, dont vous feriez deſcendre mes blancs cheveux avec douleur au ſepulchre.

CHAP. XLIII.

1. OR la famine devenoit grieve en la terre.

2. Et advint comme ils eurent achevé de manger leurs vivres qu'ils avoyent amenés d'Egypte, que leur pere leur dit, Retournez & nous achetez un peu de vivres.

3. Et Juda lui *respondit*, disant, Ce personnage-là nous a expressement protesté, disant, Vous ne verrez point ma face, que vostre frere ne *soit* avec vous.

4. Si *donc* tu envoyes nostre frere avec nous, nous descendrons *en Egypte*, & t'acheterons des vivres.

6. Mais si tu ne l'envoyes, nous n'*y* descendrons point: car ce personnage-là nous a dit, Vous ne verrez point ma face, que vostre frere ne *soit* avec vous.

6. Et Israël dit, Pourquoi m'avez-vous fait ce tort, de declarer à ce personnage-là, que vous aviez encore un frere?

7. Et ils *respondirent*, Ce

perſonnage-là s'eſt ſoigneuſement enquis de nous & de noſtre parentage, diſant, Voſtre pere, vit-il encore? Avez-vous point de frere? Et nous *le* lui avons declaré ſelon ces propos-là. Savions nous bien qu'il diroit, Faites deſcendre voſtre frere.

8. Et Juda dit à Iſraël ſon pere, Envoye le garçon avec moi, & nous nous mettrons en chemin, & nous en irons: ſi vivrons, & ne mourrons point, ni nous, ni toi auſſi, ni nos meſgnies.

9. Moi meſme je le plege, redemande le de ma main: ſi je ne te le ramene, & ſi je ne te le repreſente, je t'en ſerai obligé à la peine à toujours.

10. Que ſi nous n'euſſions tardé, certainement nous fuſſions deja de retour une autre fois.

11. Alors Iſraël leur pere leur dit, S'il *eſt* donc ainſi, faites ceci, prenez des choſes les plus renommées du païs en vos vaiſſeaux, & portez à ce perſonnage-là un preſent, & quelque peu de baume, & quelque peu de miel, des

drogues, de la myrrhe, des dactes & des amandes.

12. Et prenez argent au double entre vos mains : & l'argent remis en la gueule de vos ſacs : vous le rapporterez en vos mains : poſſible cela s'eſt *fait par* ignorance,

13. Et prenez voſtre frere, & vous mettez en chemin, & retournez vers ce perſonnage-là.

14. Or le *Dieu* Fort, Tout-puiſſant, vous face trouver miſericorde devant ce perſonnage-là, afin qu'il vous relaſche votre autre frere & Benjamin, & ſi ainſi eſt que je ſuis privé d'enfans, que j'en ſoy privé.

15. Adonc iceux prindrent le preſent, & prindrent de l'argent au double entre leurs mains & Benjamin, & ſe mirent en chemin, & deſcendirent en Egypte. Puis ſe preſenterent devant Joſeph.

16. Adonc Joſeph vid Benjamin avec eux, & dit à ſon maiſtre d'hoſtel, Mene ces perſonnages en la maiſon, & tue quelque choſe & l'appreſte : car

ils mangeront à midi avec moi.

17. Et l'homme fit comme Joſeph lui avoit dit, & amena ces perſonnages en la maiſon de Joſeph.

18. Si eurent peur ces perſonnages de ce qu'ils eſtoyent amenés en la maiſon de Joſeph, & dirent, Nous ſommes amenés à cauſe de l'argent qui fut remis premierement en nos ſacs, afin qu'il ſe deſcharge & jette ſur nous, & nous prene pour eſclaves, & *prene* nos aſnes.

19. Puis ils s'approcherent du maiſtre d'hoſtel de Joſeph, & parlerent à lui à la porte de la maiſon,

20. Diſans, Las, mon ſeigneur, de vrai nous ſommes deſcendus au commencement pour acheter des vivres.

21. Et advint quand nous arrivaſmes au lieu où nous logeaſmes, & que nous euſmes ouvert nos ſacs: voici, l'argent d'un chacun *eſtoit* à la gueule de ſon ſac, *voire* noſtre meſme argent ſelon ſon

poids : nous l'avons rapporté en nos mains.

22. Et ſi avons apporté autre argent en nos mains pour acheter des vivres : & nous ne ſavons qui auroit remis noſtre argent en nos ſacs.

23. Et il dit, Tout va bien pour vous, ne craignez point, voſtre Dieu & le Dieu de voſtre pere vous a donné un threſor en vos ſacs, voſtre argent eſt parvenu à moi, & leur amena Simeon.

24. Puis l'homme fit entrer ces perſonnages-là en la maiſon de Joſeph, & leur donna de l'eau, & ils laverent leurs pieds : il bailla auſſi la provende à leurs aſnes.

25. Et ils preparerent le preſent en attendant que Joſeph revint à midi : car ils avoyent entendu qu'ils mangeroyent là du pain.

26. Lors Joſeph revint à la maiſon, & ils lui preſenterent en la maiſon le preſent qu'ils avoyent en leurs mains, & ſe proſternérent devant lui juſqu'en terre.

27. Et il leur demanda touchant *leur* proſperité,

diſant, Va-il du tout bien à voſtre pere le vieil homme, duquel vous *m*'avez parlé ? Vit-il encore ?

28. Et ils *reſpon*dirent, Ton ſerviteur noſtre pere ſe porte bien, il vit encore. Et ils s'enclinerent, & ſe proſternerent.

29. Et lui eſlevant les yeux vid Benjamin ſon frere, fils de ſa mere, & dit, Eſt-ce ici voſtre plus petit frere, duquel vous m'avez parlé ? Puis dit, Mon fils, Dieu te face grace.

30. Et Joſeph ſe retira incontinent : car ſon cœur s'eſmouvoit au dedans à compaſſion ſur ſon frere, & il cherchoit où pleurer, & vint en la garde-robe, & pleura là.

31. Puis lava ſon viſage, & ſortit dehors, & ſe fit force, & dit, Mettez le pain.

32. Et ils *le* lui mirent à part, à eux à part, & aux Egyptiens qui mangeoyent avec lui à part, d'autant que les Egyptiens ne pouvoyent manger du pain avec les Hebrieux : car c'eſt abomination aux Egyptiens.

33. Ils s'affirent donc au devant de lui : l'aiſné ſelon ſon aiſneſſe, & le moindre ſelon ſa petiteſſe. Et ces perſonnages s'eſmerveilloyent entre eux.

34. Et il leur preſenta des mets de devant ſoi : mais la portion de Benjamin eſtoit plus groſſe cinq fois que toutes les autres, & ils beurent, & firent fort bonne chere avec lui.

CHAP. XLIV.

1. ET *Joſeph* commanda à ſon maiſtre d'hoſtel, diſant, Empli de vivres les ſacs de ces gens, tant qu'ils en pourront porter, & remets l'argent d'un chacun à la gueule de ſon ſac.

2. Et mets mon gobelet, le gobelet d'argent, à la gueule du ſac du plus petit, enſemble l'argent de ſon blé. Et il fit tout ainſi comme Joſeph lui avoit dit.

3. Le matin *quand* il fut jour, on renvoya ces perſonnages avec leurs aſnes.

4. *Quand* ils furent ſortis de la ville, devant

qu'ils fuſſent gueres loin, Joſeph dit à ſon maiſtre d'hoſtel, Va, pourſui ces perſonnages: & quand tu les auras atteints, di-leur, Pourquoi avez-vous rendu mal pour bien?

5. N'*eſt*-ce pas celui-là auquel boit mon ſeigneur: & du quel pour certain il devinera? Vous avez fait mal *en ce* que vous avez fait.

6. Et *le maiſtre d'hoſtel* les atteignit, & leur dit ces paroles-là.

7. Et ils lui *reſpon*dirent, Pourquoi mon ſeigneur dit-il telles paroles? Ja n'adviene à tes ſerviteurs de faire telle choſe.

8. Voici, nous t'avons rapporté du païs de Canaan l'argent que nous avions trouvé à la gueule de nos ſacs, & comment deſroberions-nous argent ou or de la maiſon de ton maiſtre?

9. Celui de tes ſerviteurs auquel il ſera trouvé, qu'il meure: & nous auſſi ſerons eſclaves à mon ſeigneur.

10. Et il leur dit, Qu'il ſoit donc maintenant ainſi fait ſelon vos paroles:

que celui auquel il ſera trouvé me ſoit eſclave, & vous ſoyez innocens.

11. Et incontinent un chacun poſa ſon ſac en terre : & chacun ouvrit ſon ſac.

12. Et il fouilla, commençant depuis le plus grand, & finiſſant au plus petit. Et le gobelet fut trouvé au ſac de Benjamin.

13. Lors ils deſchirerent leurs veſtemens, & un chacun rechargea ſon aſne, & retournerent à la ville,

14. Et Juda avec ſes freres vint en la maiſon de Joſeph, qui eſtoit encore là, & ſe jetterent devant lui en terre.

15. Et Joſeph leur dit, Quel acte eſt celui que vous avez fait? Ne ſavez-vous pas qu'un homme tel que moi ne faut point à deviner?

16. Et Juda lui dit, Que dirons-nous à mon ſeigneur? Comment parlerons-nous? Et comment nous juſtifierons-nous? Dieu a trouvé l'iniquité de tes ſerviteurs. Voici, nous ſommes eſclaves à

mon ſeigneur, tant nous, comme auſſi celui en la main duquel a eſté trouvé le gobelet.

17. Mais il dit, Ja ne m'adviene de ce faire. L'homme en la main duquel a eſté trouvé le gobelet, me ſera eſclave : mais vous, remontez en paix vers voſtre pére.

18. Adonc Juda s'approcha de lui, diſant, Las, mon ſeigneur, je te prie, que ton ſerviteur die un mot, mon ſeigneur l'eſcoutant, & que ta colere ne s'embraſe point contre ton ſerviteur : car tu es ni plus ni moins que Pharao.

19. Mon ſeigneur interroga ſes ſerviteurs, diſant, Avez-vous pere ou frere ?

20. Adonc nous *reſpondiſmes* à mon ſeigneur, Nous avons *noſtre* pere *qui eſt* ancien, & un jeune enfant né en *ſa* vieilleſſe, *qui eſt* le plus petit *d'entre nous*, duquel le frere eſt mort, & ceſtui-ci eſt reſté ſeul de ſa mere, & ſon pere l'aime.

21. Or as-tu dit à tes

ſerviteurs

ſerviteurs, Faites-le deſcendre vers moi, & je le verrai.

22. Et nous diſmes à mon ſeigneur, Le garçon ne pourroit laiſſer ſon pere : car s'il le laiſſe, ſon pere mourra.

23. Lors tu dis à tes ſerviteurs, Si voſtre plus petit frere ne deſcend avec vous, vous ne verrez plus ma face.

24. Or eſt-il advenu qu'eſtans de retour vers ton ſerviteur mon pere, nous lui declaraſmes les paroles de mon ſeigneur.

25. Depuis noſtre pere dit, Retournez & nous achetez un peu de vivres.

26. Et nous lui diſmes, Nous n'*y* pouvons deſcendre : mais ſi noſtre plus petit frere eſt avec nous, nous *y* deſcendrons: car nous ne pouvons voir la face de ce perſonnage-là, que noſtre plus petit frere ne ſoit avec nous.

27. Et ton ſerviteur mon pere nous *reſpon*dit, Vous ſavez que ma femme m'a enfanté deux enfans:

28. Dont l'un s'en eſt allé d'avec moi : & j'ai dit, Quoi que ce ſoit, il

eſt certain qu'il a eſté deſchiré, & ne l'ai point veu juſqu'ici.

29. Que ſi vous oſtez auſſi ceſtui-ci de devant moi, & quelqu'encombrier mortel lui advient, vous ferez deſcendre mes cheveux blancs avec deſplaiſance au ſepulchre.

30. Maintenant donc, quand je ſerai parvenu à ton ſerviteur mon pere, & que le garçon ne ſera point avec nous, duquel il a l'ame liée à la ſiene,

31. Il adviendra que ſi toſt qu'il aura veu que le garçon n'*y* ſera pas, il mourra. Ainſi tes ſerviteurs feront deſcendre avec douleur les cheveux blancs de ton ſerviteur noſtre pere au ſepulchre.

32. Qui plus eſt, ton ſerviteur a plegé le garçon *pour l'emmener* d'avec mon pere, & a dit, Si je ne te le ramene, je ſerai obligé à la peine à toujours à mon pere.

33. Ainſi maintenant, je te prie, que ton ſerviteur demeure eſclave à mon ſeigneur au lieu du garçon, & que le garçon remonte avec ſes freres.

34. Car comment remonterai-je vers mon pere, ſi le garçon n'*eſt* avec moi : *il faut garder* que je ne voye point la deſplaiſance, qui adviendra à mon pere.

CHAP. XLV.

1. LOrs Joſeph ne ſe peut plus retenir devant tous les aſſiſtans, & cria, Faites ſortir chacun arriere de moi. Et nul ne demeura avec lui, quand il ſe donna à cognoiſtre à ſes freres.

2. Et en pleurant eſleva ſa voix, & les Egyptiens l'ouïrent, & la maiſon de Pharao l'ouït auſſi.

3. Or Joſeph dit à ſes freres : Je *ſuis* Joſeph : mon pere vit-il encore ? Mais ſes freres ne lui pouvoyent reſpondre : car ils eſtoyent troublés de ſa preſence.

4. Derechef Joſeph dit à ſes freres, Je vous prie, approchez-vous de moi, & ils s'approcherent. Puis il dit, Je *ſuis* Joſeph voſtre frere, que vous avez vendu *pour eſtre mené* en Egypte.

5. Et maintenant ne ſoyez en peine ne marris en vous meſmes, que vous m'avez vendu *pour eſtre amené* ici, car Dieu m'a envoyé devant vous pour la conſervation de *voſtre* vie.

6. Car voici desja la deuxieme année de famine parmi la terre, & encore *reſtent* cinq ans, auſquels ne *ſera* labourage ne moiſſon.

7. Mais Dieu m'a envoyé devant vous, pour vous faire demeurer de reſte en la terre, & vous faire vivre par excellente delivrance.

8. Maintenant donc vous ne m'avez pas ici envoyé, mais *c'eſt* Dieu, lequel m'a ordonné pour pere à Pharao, & pour ſeigneur ſur toute ſa maiſon, & dominateur en tout le païs d'Egypte.

9. Haſtez-vous, & montez vers mon pere, & lui dites, Ainſi a dit ton fils Joſeph, Dieu m'a ordonné ſeigneur ſur toute l'Egypte : deſcen donc vers moi, n'arreſte point.

10. Et tu habiteras en la contrée de Goſçen, & ſeras prés de moi, toi &

tes enfans, & les enfans de tes enfans, & tes troupeaux, & tes bœufs, & tout ce qui *eſt* à toi.

11. Et je t'entretiendrai là : car il *y a* encore cinq ans de famine, de peur que tu ne periſſes par povreté, toi & ta maiſon, & tout ce qui *eſt* à toi.

12. Et voici vos yeux qui voyent, & les yeux de Benjamin mon frere, que ma bouche parle à vous.

13. Rapportez donc à mon pere toute la gloire que j'ai en Egypte, & tout ce que vous avez veu : & vous haſtez, & faites ici deſcendre mon pere.

14. Lors il ſe jetta ſur le col de Benjamin ſon frere, & pleura. Pareillement Benjamin pleura ſur ſon col.

15. Puis il baiſa tous ſes freres, & pleura ſur eux. Aprés cela, ſes freres parlerent avec lui.

16. Et le bruit fut ouï en la maiſon de Pharao, qu'on diſoit, Les freres de Joſeph ſont venus, ce qui pleut à Pharao & à ſes ſerviteurs.

17. Adonc Pharao dit à Joſeph, Di à tes freres,

Faites ceci, chargez vos beſtes, & allez, retournez au païs de Canaan.

18. Et prenez voſtre pere & vos familles, & revenez à moi, & je vous donnerai du meilleur du païs d'Egypte : & mangerez la graiſſe de la terre.

19. Or as-tu receu la puiſſance de commander, Faites ceci, prenez-vous du païs d'Egypte des chariots pour voſtre meſgnie & pour vos femmes : & amenez voſtre pere, & vous en venez.

20. Ne laiſſez rien de voſtre meſnage : car le meilleur de tout le païs d'Egypte ſera voſtre.

21. Et les enfans d'Iſraël en firent ainſi : & Joſeph leur donna des chariots ſelon le mandement de Pharao : il leur donna auſſi de la proviſion pour le chemin.

22. *Et* donna à un chacun d'eux tous des robes de rechange, & à Benjamin il donna trois cens *pieces* d'argent, & cinq robes de rechange.

23. Il envoya ſemblablement à ſon pere dix aſnes portans des plus ex-

cellentes choſes d'Egypte, & dix aſneſſes portans blé, pain & viande à ſon pere pour le chemin.

24. Il renvoya donc ſes freres, qui partirent, & leur dit, Ne debaſtez point en chemin.

25. Ainſi ils remonterent d'Egypte, & vindrent à Jacob leur pere au païs de Canaan.

26. Et lui raporterent, diſans, Joſeph vit encore, & meſme a la ſeigneurie ſur tout le païs d'Egypte. Et le cœur lui defaillit: car il ne les croyoit point.

27. Et ils lui dirent toutes les paroles que Joſeph leur avoit dites. Puis il vid les chariots que Joſeph avoit envoyés pour le porter, & l'eſprit revint à Jacob leur pere.

28. Adonc Iſraël dit, Il ſuffit, Joſeph mon fils vit encore. J'irai & le verrai avant que je meure.

CHAP. XLVI.

1. ISraël donc partit avec tout ce qui lui *appartenoit*, & vint en Beer-ſçebah, & ſacrifia

ſacrifices au Dieu de ſon pere Iſaac.

2. Et Dieu parla à Iſraël en viſions de nuict, diſant, Jacob, Jacob : lequel *reſpon*dit, Me voici.

3. Puis il dit, Je *ſuis* le *Dieu* Fort, le Dieu de ton pere : ne crain point de deſcendre en Egypte : car je t'y ferai devenir une grande nation.

4. Je deſcendrai avec toi en Egypte, & t'en ferai auſſi remonter pour certain : & Joſeph mettra ſa main ſur tes yeux.

5. Ainſi partit Jacob de Beer-ſçebah, & les enfans d'Iſraël mirent Jacob leur pere, & leur meſgnie, & leurs femmes ſur les chariots que Pharao avoit envoyés pour le porter.

6. Ils emmenerent auſſi leur beſtail, & leur chevance qu'ils avoyent acquiſe au païs de Canaan. Et Jacob, & toute ſa lignée avec lui, vindrent en Egypte.

7. Et il amena avec ſoi en Egypte ſes enfans & les enfans de ſes enfans, avec lui, ſes filles, & les filles de ſes fils, & toute ſa lignée.

8. Or ce *ſont* ici les noms des enfans d'Iſraël, qui vindrent en Egypte : Jacob & ſes enfans : le premier né de Jacob *fut* Ruben.

9. Et les enfans de Ruben, Henoc, Pallu, Hetſron & Carmi.

10. Et les enfans de Simeon, Jemuel, Jamin, Ohad, Jakin, Tſohar, & Sçaul fils d'une Cananéene.

11. Et les enfans de Levi, Guerſçon, Kehath & Merari.

12. Et les enfans de Juda, Her, Onan, Sçela, Pharez & Zara. Mais Her & Onan moururent au païs de Canaan. Les enfans auſſi de Pharez furent Hetſron & Hamul.

13. Et les enfans d'Iſſacar, Tolah, Puva, Job, & Sçimron.

14. Et les enfans de Zabulon, Sered, Elon, & Jahleel.

15. Ce *ſont*-là les enfans de Lea, qu'elle enfanta à Jacob en Paddan-Aram avec Dina ſa fille : toutes les perſonnes de ſes fils & de ſes filles *furent* trente trois.

16. Et les enfans de Gad, Tſiphjon, Haggi, Sçum, Etsbon, Heri, Arodi, & Areli.

17. Et les enfans d'Aſcer, Jimna, Jiſçua, Jiſçui, Beriha, & Serah leur ſœur. Les enfans de Beriha, Heber & Malkiel.

18. Ce *ſont*-là les enfans de Zilpa, laquelle Laban donna à Lea ſa fille : & elle les enfanta à Jacob, *aſſavoir* ſeize perſonnes.

19. Les enfans de Rachel femme de Jacob, *furent* Joſeph & Benjamin.

20. Et il naſquit à Joſeph, au païs d'Egypte, Manaſſé & Ephraïm, leſquels lui enfanta Aſenath fille de Potipherah gouverneur d'On.

21. Et les enfans de Benjamin, Belah, Beker, Aſçbel, Guera, Nahaman, Ehi, Ros, Muppim, Huppim, & Ard.

22. Ce *ſont*-là les enfans de Rachel, qu'elle enfanta à Jacob : toutes les perſones *furent* quatorze.

23. Et les enfans de Dan, Huſcim.

24. Et les enfans de Nephthali, Jahtſeel, Gu-

ni, Jetſer, & Sçillem.

25. Ce *ſont*-là les enfans de Bilha, laquelle Laban donna à Rachel ſa fille: & elle les enfanta à Jacob, *aſſavoir* ſept perſonnes en tout.

26. Toutes les perſonnes qui vindrent en Egypte appartenans à Jacob, ſortis de ſa hanche, (ſans les femmes des enfans de Jacob) *ſont* en tout ſoixante ſix.

27. Et les enfans de Joſeph qui lui eſtoyent nés en Egypte, *furent* deux perſonnes. Toutes les perſonnes *donc* de la maiſon de Jacob, qui vindrent en Egypte, *furent* ſeptante.

28. Or *Jacob* envoya Juda devant ſoi vers Joſeph, pour le guider en Goſçen. Ils vindrent donc en la contrée de Goſçen.

29. Et Joſeph attela ſon chariot, & monta pour aller au devant d'Iſraël ſon pere en Goſçen, & ſe monſtra à lui, & ſe jetta ſur ſon col, & pleura quelque tems ſur ſon col.

30. Et Iſraël dit à Joſeph, Que je meure à ceſte fois, puis que j'ai veu

ta face, à cauſe que tu vis encore.

31. Puis Joſeph dit à ſes freres & à la famille de ſon pere, Je remonterai, & ferai entendre à Pharao, & lui dirai, Mes freres & la famille de mon pere, qui *eſtoyent* au païs de Canaan, ſont venus vers moi.

32. Et ces perſonnages *ſont* bergers, car ils ſe ſont *tousjours* meſlés de beſtail: par ainſi ils ont amené leurs brebis, & leurs bœufs, & tout ce qui *eſtoit* à eux.

33. Or adviendra-il que Pharao vous appelera, & dira, Quel *eſt* voſtre meſtier?

34. Lors vous direz, Tes ſerviteurs ſe ſont *tousjours* meſlés de beſtail dés leur jeuneſſe juſqu'à maintenant, tant nous que nos peres: afin que vous demeuriez en la contrée de Goſçen. Car les Egyptiens ont en abomination les bergers.

CHAP. XLVII.

1. JOſeph donc vint, & fit entendre à Pha-

rao, disant, Mon pere & mes freres, avec leurs troupeaux & leurs bœufs, & tout ce qui *est* à eux, sont venus du païs de Canaan, & voici, ils *sont* en la contrée de Gosçen.

2. Et il print une partie de ses freres : *assavoir* cinq hommes, & les presenta devant Pharao.

3. Et Pharao dit aux freres d'icelui, Quel *est* vostre mestier ? Ils *respondirent*, Tes serviteurs *sont* bergers, tant nous que nos peres.

4. Ils dirent aussi à Pharao, Nous sommes venus pour habiter comme estrangers en ce païs : car il n'*y a* point de pasture pour les troupeaux qui *appartiennent* à tes serviteurs : & mesme il y a grieve famine au païs de Canaan. Maintenant donc nous te prions que tes serviteurs demeurent en la contrée de Gosçen.

5. Et Pharao parla à Joseph, disant, Ton pere & tes freres sont venus vers toi.

6. Le païs d'Egypte est à ton commandement : fai habiter ton pere & tes

freres au meilleur endroit du païs : qu'ils demeurent en la contrée de Goſçen. Et ſi tu cognois qu'entre eux il y ait gens vaillans, tu les ordonneras maiſtres de mon beſtail.

7. Lors Joſeph amena Jacob ſon pere, & le preſenta à Pharao. Et Jacob benit Pharao.

8. Et Pharao dit à Jacob, Quel aage as-tu ?

9. Jacob *reſpondit* à Pharao, Les jours des années de mes pelerinages *ſont* cent trente ans : les jours des années de ma vie ont eſté courts & mauvais, & n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes peres, du tems de leurs pelerinages.

10. Jacob donc benit Pharao, & ſortit de devant lui.

11. Et Joſeph aſſigna habitation à ſon pere & à ſes freres, leur donnant poſſeſſion au païs d'Egypte, au meilleur endroit du païs, *aſſavoir*, en la contrée de Rahmeſés, comme avoit commandé Pharao.

12. Et Joſeph entretint ſon pere & ſes freres, &

toute la maiſon de ſon pere de pain, ſelon les bouches de *leur* meſgnie.

13. Or *n'y avoit*-il point de pain en toute la terre : car la famine eſtoit trés grieve : dont le païs d'Egypte & le païs de Canaan ne ſavoyent que faire à cauſe de la famine.

14. Et Joſeph cueillit tout l'argent qui fut trouvé au païs d'Egypte, & au païs de Canaan, pour le blé qu'on achetoit : & porta l'argent à l'hoſtel de Pharao.

15. Lors faillit l'argent du païs d'Egypte, & du païs de Canaan. Et tous les Egyptiens vindrent à Joſeph, diſans, Baille-nous du pain : & pourquoi mourrions-nous devant tes yeux, pource que l'argent eſt failli ?

16. Joſeph *reſpondit*, Baillez voſtre beſtail, & je vous *en* donnerai pour voſtre beſtail, puiſque l'argent eſt failli.

17. Adonc ils amenerent à Joſeph leur beſtail, & Joſeph leur donna du pain pour des chevaux, pour des troupeaux de brebis, pour des troupeaux de

bœufs, & pour des aſnes. Ainſi il les ſuſtenta de pain pour tous leurs troupeaux ceſte année-là.

18. Ceſt an fini, ils revindrent pour la ſuivante année, & lui dirent, Nous ne celerons point à mon ſeigneur, que ſi l'argent eſt failli, & les troupeaux des beſtes, *le tout eſtant* par devant mon ſeigneur, il ne *nous* reſte rien devant mon ſeigneur, que nos corps & nos terres.

19. Pourquoi mourrions-nous devant tes yeux? Quant à nous & à nos terres achete nous, tant nous que nos terres, pour du pain, & ſerons aſſervis nous & nos terres à Pharao, & nous donne de quoi ſemer, afin que nous vivions & ne mourrions point, & que la terre ne ſoit deſolée.

20. Ainſi Joſeph acquit à Pharao toutes les terres d'Egypte: car les Egyptiens vendirent chacun ſon champ, d'autant que la famine s'eſtoit renforcée ſur eux, dont la terre fut à Pharao.

21. Et il fit paſſer le peuple és villes, depuis un

bout des confins d'Egypte jusques à son autre bout.

22. Seulement il n'acquit point les terres des sacrificateurs. Car *il y avoit* provision assignée aux sacrificateurs de par Pharao, & ils mangeoyent leur portion que Pharao leur avoit donnée. Parquoi ils ne vendirent point leurs terres.

23. Et Joseph dit au peuple, Voici, je vous ai acquis aujourd'hui, vous & vos terres à Pharao. Vous avez ici de la semence, afin que vous semiez la terre.

24. Et quand ce viendra à la cueillette, vous en donnerez le quint à Pharao. Et les quatre parts seront vostres, pour semer les champs & pour vostre manger, & de ceux qui *sont* en vos mains, & pour le manger de vostre mesgnie.

25. Et ils dirent, Tu nous as sauvé la vie: *pourtant* que nous trouvions grace envers toi, mon seigneur, & que nous soyons asservis à Pharao.

26. Et Joseph en fit une ordonnance *qui dure* jus-

ques à ce jourd'hui, ſur les terres d'Egypte, pour Pharao, de *payer* le quint: excepté que les terres des ſacrificateurs ſeuls ne furent point à Pharao.

27. Iſraël donc habita au païs d'Egypte, en la contrée de Goſçen, & ils jouirent d'icelle, & foiſonnerent & multiplierent grandement.

28. Et Jacob veſcut au païs d'Egypte dixſept ans, & les années de la vie de Jacob, furent cent quarante ſept ans.

29. Or le tems de la mort d'Iſraël s'approchant, il appela Joſeph ſon fils, & lui dit, Je te prie, ſi j'ai trouvé grace envers toi, mets preſentement ta main ſous ma cuiſſe, que tu uſeras envers moi de gratuité & de verité: je te prie, ne m'enterre point en Egypte.

30. Mais que je dorme avec mes peres. Tu me tranſporteras donc d'Egypte, & m'enterreras en leur ſepulchre. Et il *reſpondit*, Je ferai ſelon ta parole.

31. Et il dit, Jure le moi: & il lui jura. Et

Iſraël ſe proſterna ſur le chevet du lict.

CHAP. XLVIII.

1. OR advint qu'aprés ces choſes il fut dit à Joſeph, Voici, ton pere *eſt* malade. Lors il print ſes deux fils avec ſoi, aſſavoir Manaſſé & Ephraïm.

2. Et il fut raporté & dit à Jacob, Voici Joſeph ton fils qui vient vers toi. Adonc Iſraël s'efforça, & s'aſſit ſur le lict.

3. Puis Jacob dit à Joſeph, Le *Dieu* Fort, Tout-puiſſant s'eſt apparu à moi à Luz, au païs de Canaan, & m'a benit,

4. Me diſant, Voici, je te ferai foiſonner, & te ferai multiplier, & te ferai devenir une aſſemblée de peuples, & donnerai ce païs à ta poſterité aprés toi en poſſeſſion perpetuelle.

5. Or maintenant tes deux enfans qui ſont nés au païs d'Egypte, devant que je vinſſe vers toi en icelle, ſont miens: Ephraim & Manaſſé ſeront miens, comme Ruben & Simeon.

6. Mais la lignée que tu engendreras aprés eux, ſera à toi : & ſeront appelés ſelon le nom de leurs freres en leur heritage.

7. Or quand je venoye de Paddan, Rachel me mourut au païs de Canaan au chemin, ne reſtant plus qu'environ quelque petite eſpace de païs pour venir en Ephrat : & je l'enterrai là au chemin d'Ephrat, qui *eſt* Bethléem.

8. Puis Iſraël vid les fils de Joſeph, & dit, Qui *ſont* ceux-ci ?

9. Et Joſeph *reſpon*dit à ſon pere, Ce *ſont* mes fils que Dieu m'a donnés ici. Lors il dit, Amene-les moi, je te prie, afin que je les benie.

10. Or les yeux d'Iſraël eſtoyent apeſantis de vieilleſſe, *tellement qu'il* ne pouvoit voir. Et il les fit approcher de ſoi, & les baiſa, & les embraſſa.

11. Et Iſraël dit à Joſeph, Je n'eſtimoy point de *jamais* voir ta face : & voici, Dieu m'a fait voir & toi & ta lignée auſſi.

12. Et Joſeph les retira des genoux d'icelui, & ſe

proſterna le viſage en terre.

13. Joſeph donc les print tous deux, Ephraïm à ſa droite, à la gauche d'Iſraël: & Manaſſé à ſa gauche, à la droite d'Iſraël: & *les* fit approcher de lui.

14. Et Iſraël avança ſa main droite, & la mit ſur la teſte d'Ephraïm qui eſtoit le moindre: & ſa gauche ſur la teſte de Manaſſé, tranſportant de propos deliberé ſes mains, car Manaſſé *eſtoit* l'aiſné.

15. Et il benit Joſeph, diſant, Le Dieu, devant la face duquel ont cheminé mes peres Abraham & Iſaac, le Dieu qui me paiſt depuis que je ſuis en eſtre juſqu'à ce jour ici:

16. L'Ange qui m'a garenti de tout mal, benie ces enfans. Et mon nom & le nom de mes peres Abraham & Iſaac ſoit reclamé ſur eux, & qu'ils croiſſent en nombre comme poiſſons, en multipliant parmi la terre.

17. Lors Joſeph voyant que ſon pere mettoit ſa main droite ſur la teſte d'Ephraïm, cela lui des-

7. Maudite *ſoit* leur colere, car elle *a eſté* impudente : & leur furie, car elle a eſté roide : je les diviſerai en Jacob, & les eſpardrai en Iſraël.

8. JUDA, quant à toi, tes freres te loueront : ta main *ſera* ſur le collet de tes ennemis, les fils de ton pere ſe proſterneront devant toi.

9. Juda *eſt* un faon de lion : mon fils, tu es revenu de deſchirer : il s'eſt courbé, & giſt comme un lion, qui eſt en ſa force, & comme un vieil lion. Qui l'eſveillera ?

10. Le ſceptre ne ſe departira point de Juda, ne le legiſlateur d'entre ſes pieds, juſques à ce que Çilo viene, & à lui appartient l'aſſemblée des peuples.

11. Il attache à la vigne ſon aſnon, & au ſep excellent le petit de ſon aſneſſe : il lavera au vin ſon veſtement, & au ſang des grappes ſon manteau.

12. Il a les yeux vermeils de vin, & les dents blanches de laict.

13. ZABULON ſe logera au port des mers, & ſera au

au port des navires, & ſon coſté vers Sidon.

14. ISSACAR *eſt* un aſne oſſu, giſſant entre les barres des eſtables.

15. Il a veu que le repos *eſtoit* bon, & que le païs eſtoit plaiſant, & a baiſſé ſon eſpaule pour porter, & a eſté aſſujetti au tribut de ceux qui ſont aſſervis.

16. DAN jugera ſon peuple, auſſi bien qu'une *autre* des tribus d'Iſraël.

17. Dan ſera un ſerpent ſur le chemin, & une coleuvre ſur la voye, mordant les paſturons du cheval, dont le chevaucheur eſt tombé à la renverſe.

18. O Eternel, j'ai attendu ton ſalut.

19. Quant à GAD, troupe lui courra ſus : mais icelui courra ſus à la fin.

20. Le pain gras *proviendra* d'ASÇER, & meſme il fournira les delices royales.

21. NEPHTHALI *eſt* une biche laſchée, il donne des paroles gracieuſes.

22. JOSEPH *eſt* un rameau foiſonnant, un rameau foiſonnant prés de la fon-

taine. Les branches en ont couru ſur la muraille.

23. On l'a faſché amerement : on a tiré contre lui, & les maiſtres tireurs de fleches l'ont haï.

24. Mais ſon arc eſt demeuré en *ſa* force, & les bras de ſes mains ſe ſont renforcés : *c'eſt* de par la main du Puiſſant de Jacob : de là *eſt* le paſteur, la pierre d'Iſraël.

25. *C'eſt* du *Dieu* Fort de ton pere, lequel t'aidera, & du Tout-puiſſant qui te benira des benedictions des cieux en haut : des benedictions de l'abyſme giſant en bas, des benedictions de mammelles & de matrice.

26. Les benedictions de ton pere ont eſté de plus grande force que les benedictions de ceux qui m'ont engendré, juſqu'au bout des coſtaux d'eternité : elles ſeront ſur la teſte de Joſeph, & ſur le ſommet du Nazarien d'entre ſes freres.

27. BENJAMIN *eſt* un loup qui deſchirera : au matin il devorera la proye : & ſur la veſprée il departira le butin.

28. Tous ceux-là *ſont* les douze tribus d'Iſraël: c'*eſt* auſſi ce que leur dit leur pere, les beniſſant, *voire* beniſſant un chacun d'eux ſelon ſa propre benediction.

A

29. Et en outre il leur commanda, diſant, Je m'en vai eſtre retiré vers mon peuple, enterrez-moi avec mes peres, en la caverne qui *eſt* au champ d'Hephron Hethien.

30. En la caverne qui *eſt* au champ de Macpela, qui *eſt* vis-à-vis de Mamré, au païs de Canaan: laquelle Abraham acquit d'Hephron Hethien, avec le champ pour poſſeſſion de ſepulchre.

31. Là a-on enterré Abraham avec Sara ſa femme: là a-on enterré Iſaac & Rebecca ſa femme: & là j'ay enterré Lea.

32. On a acqui des Hethiens le champ & la caverne qui *eſt* en icelui.

33. Et quand Jacob euſt achevé de commander à ſes fils, il retira ſes pieds au lict & defaillit: ainſi fut retiré vers ſes peuples.

CHAP. L.

1. ADonc Joſeph ſe jetta ſur la face de ſon pere, & pleura ſur lui, & le baiſa.

2. Et Joſeph commanda à ſes ſerviteurs medecins d'embaumer ſon pere : & les medecins embaumerent Iſraël.

3. Puis les quarante jours s'accomplirent : car ainſi s'accompliſſoyent les jours de ceux qu'on embaumoit. Et les Egyptiens le pleurerent ſeptante jours.

4. Or le tems qu'on le pleura eſtant paſſé, Joſeph parla à ceux qui eſtoyent de la maiſon de Pharao, diſant, Je vous prie, ſi j'ai trouvé grace envers vous, faites entendre à Pharao ces meſmes propos,

5. Que mon pere m'a fait jurer, en diſant, Voici, je m'en vay mourir : tu m'enterreras en mon ſepulchre, que je me ſuis cavé au païs de Canaan : maintenant donc, je te prie, que j'y monte, & enterre mon pere : puis je retourneraï.

6. Et Pharao *respondit*, Monte, & enterre ton pere, comme il t'a fait jurer.

7. Adonc Joseph monta pour enterrer son pere, & avec lui monterent tous les serviteurs de Pharao, les anciens de la maison de Pharao, & tous les anciens du païs d'Egypte.

8. Et toute la maison de Joseph, & ses freres, & la maison de son pere, *y monterent aussi*, laissans seulement leur mesgnie, & leurs troupeaux, & leurs bœufs, en la contrée de Gosçen.

9. Et monterent aussi avec lui chariots & chevaucheurs: tellement qu'il *y* eut un fort gros camp.

10. Et vindrent jusqu'en l'aire d'Atad, qui *est* en delà du Jordain, & menerenr un grand dueil & fort grief: & *Joseph* mena dueil de son pere par sept jours.

11. Et les Cananéens habitans du païs, voyant ce dueil en l'aire d'Atad, dirent, Ce dueil-ci est grief aux Egyptiens: pource le nom de l'aire fut appellé Abel-Mitsraïm, qui

eſt au delà du Jordain.

12. Ses fils donc lui firent ainſi comme il leur avoit commandé.

13. Car ſes fils le tranſporterent au païs de Canaan, & l'enterrerent en la caverne du champ de Macpela, vis-à-vis de Mamré : laquelle Abraham avoit acquiſe d'Hephron Hethien, avec le champ, en poſſeſſion de ſepulchre.

14. Et Joſeph aprés qu'il eut enterré ſon pere, s'en retourna en Egypte, lui & ſes freres, & tous ceux qui eſtoyent montés avec lui pour enterrer ſon pere.

15. Et les freres de Joſeph voyans que leur pere eſtoit mort, dirent, Peut-eſtre que Joſeph nous aura en haine, & ne faudra point de nous rendre tout le mal que nous lui avons fait.

16. Parquoi ils manderent à Joſeph, diſans, Ton pere avoit commandé, avant qu'il mourut, diſant,

17. Ainſi direz-vous à Joſeph, Je te prie, pardonne maintenant le for-

fait de tes freres, & leur peché : car ils t'ont fait du mal. Or maintenant pardonne le forfait des ſerviteurs du Dieu de ton pere. Mais Joſeph pleura quand on parla à lui.

18. Auſſi ſes freres y allerent, & ſe jetterent devant lui, diſans, Voici, nous te *ſommes* ſerviteurs.

19. Et Joſeph leur dit, Ne craignez point : car *ſuis*-je en lieu de Dieu?

20. Vous aviez penſé mal à l'encontre de moi, *mais* Dieu l'a penſé en bien pour faire ſelon *que* ce jour ici *le monſtre*, afin de conſerver en vie un gros peuple.

21. Pourtant ne craignez point maintenant : moi-meſme je vous entretiendrai, & voſtre meſgnie. Et il les conſola, & parla à eux ſelon leur cœur.

22. Joſeph donc habita en Egypte, lui & la maiſon de ſon pere, & veſcut cent & dix ans.

23. Et Joſeph vid à Ephraïm des enfans de la troiſieme generation : auſſi les enfans de Makir, fils de Manaſſé, furent nour-

ris ſur les genoux de Joſeph.

24. Et Joſeph dit à ſes freres, Je m'en vais mourir, & Dieu ne faudra point à vous viſiter, & vous fera remonter de ce païs au païs qu'il a juré à Abraham, à Iſaac, & à Jacob.

25. Et Joſeph fit jurer les enfans d'Iſraël, & leur dit, Dieu ne faudra point à vous viſiter : & pourtant vous tranſporterez mes os d'ici.

26. Puis Joſeph mourut, aagé de cent & dix ans : & on l'embauma : & on le mit dans un ſercueil en Egypte.

EXODE.

A

CHAPITRE I.

1. OR ce *ſont* ici les noms des enfans d'Iſraël qui entrerent en Egypte, chacun deſquels *y* entra avec Jacob, & leurs familles:

2. Ruben, Simeon, Levi & Juda,

3. Iſſacar, Zabulon & Benjamin,

4. Dan, Nephthali, Gad & Aſçer.

5. Toutes les perſonnes iſſuës de la hanche de Jacob eſtoyent ſeptante, avec Joſeph *qui* eſtoit en Egypte.

6. Or Joſeph mourut, & tous ſes freres, & toute ceſte generation-là.

7. Et les enfans d'Iſraël foiſonnerent, & creurent en trés grande abondance, & ſe multiplierent, & ſe renforcerent tant & plus, tellement que

le païs en fut rempli.

8. Depuis il ſe leva un nouveau Roy ſur Egypte, lequel n'avoit point cognu Joſeph.

9. Et *icelui* dit à ſon peuple, Voici, le peuple des enfans d'Iſraël *eſt* plus grand & plus puiſſant que nous.

10. Sus donc, portons-nous ſagement envers lui, de peur qu'il ne ſe multiplie, & s'il advenoit quelque guerre, qu'il ne s'adjoigniſt auſſi à nos ennemis, & guerroyaſt contre nous, & qu'il ne s'en remonſtaſt du païs.

11. Ils ordonnerent donc ſur le peuple des commiſſaires d'impoſts, pour l'affliger en le ſurchargeant: car *le peuple* baſtit des villes de munitions à Pharao, *aſſavoir* Pithom, & Rahamſes.

12. Mais d'autant plus qu'on l'affligeoit, d'autant plus multiplioit-il, & d'autant plus foiſonnoit-il en toute abondance: dont ils avoyent à contre-cœur les enfans d'Iſraël.

13. Et ainſi ils aſſervirent les enfans d'Iſraël avec rigueur:

14. Tellement qu'ils *leur* rendirent leur vie amere, pour la dure ſervitude, à faire du mortier, à faire des briques, & à faire tout ouvrage qui ſe fait aux champs: bref tout le ſervice qu'on tiroit d'eux eſtoit avec rigueur.

15. Le Roy d'Egypte commanda auſſi aux ſages-femmes Hebrieuës, deſquelles l'une avoit nom Sçiphra, & l'autre avoit nom Puha.

16. Et dit, Quand vous recevrez les enfans des Hebrieuës, & les verrez ſur la ſelle: ſi c'*eſt* un fils, mettez-le à mort: mais ſi c'*eſt* une fille, qu'elle vive.

17. Mais les ſages-femmes craignirent Dieu, & ne firent pas ainſi que le Roy d'Egypte leur avoit dit; car elles laiſſerent vivre les fils.

18. Adonc le Roy d'Egypte appela les ſages-femmes, & leur dit, Pourquoi avez-vous fait ceci, que vous avez laiſſé vivre les fils?

19. Et les ſages-femmes *reſpon*dirent à Pharao, D'autant que les *femmes*

Hebrieuës ne *ſont* point comme les femmes Egyptiennes : car elles *ſont* vigoureuſes, elles ont enfanté devant que la ſage-femme viene à elles.

20. Et Dieu fit du bien aux ſages-femmes, & le peuple multiplia, & ſe renforcerent grandement.

21. Et d'autant que les ſages-femmes craignirent Dieu, il advint qu'il leur edifia des maiſons.

22. Lors Pharao commanda à tout ſon peuple, diſant, Tout fils qui naiſtra, jettez-le au fleuve, mais laiſſez vivre toute fille.

CHAP. II.

1. OR un perſonnage de la maiſon de Levi s'en alla, & print une fille de Levi.

2. Laquelle conceut & enfanta un fils, & voyant qu'il eſtoit beau, elle le cacha par trois mois.

3. Mais ne le pouvant pas tenir caché davantage, elle lui print un coffret *fait* de joncs, & l'enduiſit de bitume & de poix : puis mit l'enfant en

icelui, & le posa en une rosiere sur la rive du fleuve.

4. Et la sœur d'icelui se tint de loin pour savoir ce qui en seroit fait.

5. Or la fille de Pharao descendit pour se laver au fleuve, & ses filles se pourmenoyent sur la rive du fleuve : & voyant le coffret au milieu de la rosiere, elle envoya une sienne servante qui le print.

6. Et *l'*ayant ouvert, elle vid l'enfant. Et voici, l'enfant pleuroit : elle fut donc esmeuë de compassion envers lui, & dit, C'est des enfans de ces Hebrieux.

7. Lors la sœur d'icelui dit à la fille de Pharao, Irai-je t'appeler une femme d'entre les Hebrieuës qui allaite, & elle t'allaitera ceſt enfant ?

8. Et la fille de Pharao lui *respon*dit, Va : & la jeune fille s'en alla, & appela la mere de l'enfant.

9. Et la fille de Pharao lui dit, Emporte ceſt enfant ici & me l'allaite, & je te donnerai ton salaire : & la femme print l'enfant, & l'allaita.

10. Et quand l'enfant fut devenu grand, elle l'amena à la fille de Pharao, & il lui fut pour fils, & elle appela ſon nom Moyſe, D'autant (dit-elle) que je l'ai tiré des eaux.

11. Et advint en ce tems-là, quand Moyſe fut devenu grand, qu'il ſortit vers ſes freres, & vid leurs charges: il vid auſſi un Egyptien frapant un Hebrieu d'entre ſes freres.

12. Et ayant regardé çà & là, il vid qu'il n'y *avoit* perſonne: ainſi il tua l'Egyptien, & le cacha dans le ſablon.

13. Derechef il ſortit le ſecond jour, & voici, deux hommes Hebrieux quereloyent: dont il dit à celui qui avoit le tort, Pourquoi frapes-tu ton prochain?

14. Lequel *reſpon*dit, Qui t'a ordonné pour prince & juge ſur nous? Me penſes-tu tuer, comme tu as tué l'Egyptien? Et Moyſe craignit, & dit, Pour vrai le fait eſt cognu.

15. Or Pharao ayant entendu ce fait-là, chercha de mettre Moyſe à mort:

mais Moyſe s'enfuit de devant Pharao, & s'arreſta au païs de Madian, & s'aſſit auprés d'un puits.

16. Or le ſacrificateur de Madian avoit ſept filles, qui vindrent tirer de l'eau, & emplirent les auges pour abreuver les troupeaux de leur pere.

17. Lors les bergers ſurvindrent, & les dechaſſerent: mais Moyſe ſe leva, & les preſerva, & abreuva leur troupeau.

18. Et quand elles furent revenues vers Rehuel leur pere, il *leur* dit, Comment eſtes-vous retournées ſi toſt aujourd'hui?

19. Elles *reſpon*dirent, Un perſonnage Egyptien nous a delivrées de la main des bergers: & meſme nous a amplement tiré de l'eau, & abreuvé le troupeau.

20. Lors il dit à ſes filles, Et où *eſt*-il? Pourquoi avez-vous ainſi laiſſé ce perſonnage? Appelez-le, & qu'il mange du pain.

21. Et Moyſe s'accorda d'habiter avec ceſt homme-là, lequel donna Sephora ſa fille à Moyſe.

22. Et elle enfanta un fils, & il appela ſon nom Guerſçom : car il dit, J'ai ſejourné en païs eſtrange.

23. Or advint long-tems aprés, que le Roy d'Egypte mourut : & les enfans d'Iſraël ſoupirerent à cauſe de la ſervitude, & crierent, & leur cri à cauſe de la ſervitude monta juſqu'à Dieu.

24. Dieu donc ouit leurs ſanglots : & Dieu ſe ſouvint de ſon alliance avec Abraham, Iſaac & Jacob.

25. Ainſi Dieu regarda les enfans d'Iſraël, & *en* cognut.

REMARQUES

SUR LA DISTRIBUTION du Livre de la GENESE en differents Mémoires, telle qu'on vient de la proposer.

I.

De l'usage des lettres & de l'art d'écrire. Qu'ils estoient connus longtems avant Moyse, & qu'ainsi Moyse a peu avoir d'anciens Mémoires, & s'en estre servi pour composer la Genese.

L'art d'écrire estoit-il connu avant Moyse ?

JE prevois que la premiere objection qu'on me fera, c'est qu'en admettant, comme je fais, des Mémoires anciens, qui aient servi à composer la Genese, je suppose necessairement que l'écriture estoit connuë longtems avant Moyse, & qu'en cela je contredis l'opinion commune, qui attribuë à Moyse l'invention des lettres.

Pour repondre à cette difficulté dans

une juſte étenduë, il faudroit entrer dans un long détail, mais je tâcherai de l'abbreger en me reduiſant à ce qu'il y a de plus eſſentiel & de plus certain.

Cette queſtion a eſté traitée par un grand nombre d'Auteurs.

I. L'art d'écrire eſt une invention trez utile & trez ancienne, qui a cela de commun avec l'établiſſement des plus grands Empires, que les commencements en ſont également incertains. Ce n'eſt pas qu'on n'ait ſur ce ſujet un grand nombre d'Ouvrages, de Traitez, de Diſſertations : mais c'eſt cela meſme qui prouve l'incertitude, où l'on eſt ſur cette queſtion ; car les Savants n'écrivent jamais tant que ſur les matieres, qu'ils ſavent le moins. On peut donc, ſi on le juge à propos, conſulter, entre beaucoup d'autres, Polydore Virgile, *De rerum Inventoribus, Lib. I. cap.* 6. Athanaſe Kircher, *in Œdipo Ægyptiaco, Tom. II. Claſſ.* 2. *cap.* 1. Thomas Bangius, *in Cœlo Orientis, Exercitat.* 1. Joſeph Scaliger, *in Animadverſionibus in Chronolog. Euſebii, pag. m.* 109. Samuel Bochart, *Chanaan Lib. I. cap.* 20. Eſtienne Morin, *De Linguâ primævâ, Exercitat.* 2. *de Literis.* Gaſpard Schott, *Mirabilium Lib. VII. cap.* 7. *de ſcriptoriæ artis inventione.* Jean-Henri Heidegger, *Hiſtor. Patriarcharum, Tom. I.*

Exercitat. XVI. Herman Hugo, *De primâ ſcribendi origine.* Pierre Holm, *Diſputatione de ſcripturâ & ſcriptione, in Analectis Thomæ Crenii*, &c. Je me contente d'indiquer ces Auteurs & ces Ouvrages, & je n'ai garde de ſonger à les compiler. Il me ſuffit de remarquer qu'il en reſulte,

1°. Qu'on eſt extremement partagé ſur l'origine des lettres, & ſur ceux à qui nous avons obligation de leur invention. Dont les ſentiments ſont partagez.

2°. Que quelques uns en ont fait honneur à Moyſe, comme S. Cyrille d'Alexandrie, *Lib. VII. contra Julianum*: Eupoleme, cité par Clement d'Alexandrie, *Lib. I. Stromatum, cap.* 23. & par Euſebe, *Præparat. Evangelicæ Lib. IX. cap.* 7. Iſidore de Seville, *Origin. Lib. I. cap.* 3.

3°. Que d'autres ont prétendu que les lettres avoient eſté inventées par Abraham, comme Philon, & Suidas au mot Ἀβραάμ: & d'autres par Seth, comme Joſeph, *Lib. I. Antiquitat. Judaicar. cap.* 4. & Suidas lui meſme au mot Σήθ.

4°. Mais que l'opinion la plus commune a toujours eſté, que les lettres avoient eſté connuës d'Adam, & ce

ſentiment a eſté ſuivi par S. Auguſtin, *Quæſtione LXIX. ſuper Exodum*; par Suidas, trez inconſtant dans ſon opinion, au mot Ἀδάμ; & l'eſt aujourd'hui par la foule des Commentateurs & des Critiques.

Mais dont le plus grand nombre eſt pour l'affirmative.

On voit par là que tous ceux qui attribuent l'invention des lettres à Abraham, à Seth, à Adam, regardent l'art d'écrire comme plus ancien que Moyſe. S'il ne falloit donc que compter les ſuffrages, la queſtion ſeroit bientoſt decidée en notre faveur. Mais je me defie de pareils temoins, ſur un fait qu'ils ne pouvoient pas ſavoir, & j'avouë que leurs opinions me paroiſſent eſtre, non ſeulement conjecturales, mais meſme abſolument arbitraires. C'eſt pourquoi je vai tâcher de decider cette queſtion ſur des principes plus certains.

L'art d'ecrire eſtoit connu avant Moyſe, ſi Dieu l'apprit à Adam.

II. Ces principes ſe reduiſent à ce Dilemme : Ou c'eſt Dieu, qui a appris l'art d'écrire à Adam, ou l'invention de cet art eſt duë uniquement à l'induſtrie des hommes, qui en ont ſenti la neceſſité, & qui en ont imaginé les moiens.

La premiere de ces opinions eſt la plus conforme au ſyſteme de la Foi. Dieu apprit à Adam la langue, dans laquelle il impoſa des noms à tous les ani-

maux, *Gen. II.* 19. Il eſt donc naturel qu'en lui enſeignant cette langue, il lui ait enſeigné en meſme tems l'art de l'écrire. Cette raiſon, qui a eſté ſentie par la pluſpart des Critiques, les a preſque tous ramenez à l'opinion, qui attribuë à Adam la premiere connoiſſance des lettres, en quoi ils n'ont fait que ſuivre le ſentiment de S. Auguſtin [a], ſelon l'avis duquel *non eſt credendum quod nonnulli arbitrantur, hebræam tantùm linguam, per illum qui vocatur Heber, unde Hebræorum vocabulum eſt, fuiſſe ſervatam, atque inde perveniſſe ad Abrahamum; hebræas autem literas à Lege cœpiſſe, quæ data eſt per Moſem; ſed potiùs per illam ſucceſſionem Patrum memoratam linguam cum ſuis literis cuſtoditam eſſe.* Or en admettant cette opinion, il eſt viſible que l'art d'écrire a eſté connu longtems avant Moyſe, & qu'il a peu par conſequent y avoir des mémoires beaucoup plus anciens que lui.

III. Que ſi l'on s'obſtine à ſuivre le ſecond parti, & que l'on ſoutienne que Dieu n'eſt point intervenu d'une maniere immediate dans l'invention des lettres, mais que la connoiſſance en a eſté abandonnée à la ſeule induſtrie des hom-

L'art d'ecrire eſtoit connu avant Moyſe, quand meſme Dieu l'auroit abandonné à l'invention des hommes.

[a] Lib. XVIII. *De Civitate Dei* cap. 39.

mes, je crois dans cette ſuppoſition meſme pouvoir faire voir que l'invention des lettres a precedé le tems de Moyſe, & par conſequent qu'on a commencé d'écrire longtems avant lui.

Pour le prouver, je n'alleguerai, ni l'autorité des differents Ecrits, attribuez aux anciens Patriarches [a] avant Moyſe, quoiqu'appuiez de ſuffrages reſpectables : ni celle de l'Inſcription Phénicienne [b], que les Chananéens, chaſſez de leur païs par Joſué peu de tems aprez la mort de Moyſe, & fugitifs en Afrique, avoient miſe ſur un monument qu'ils y avoient dreſſé, quoique rapportée en Grec par [c] Procope : ni meſme celle des Obſervations aſtronomiques, conſervées par écrit à Babylone depuis 1903. ans avant qu'Alexandre le grand s'en fut rendu maiſtre, & envoiées par Calliſthene à Ariſtote, ce qui feroit remonter l'uſage de l'écriture chez les Ba-

[a] A Adam, à Seth, à Enoch, à Abraham, à Jacob. Voiez Jean Albert Fabricius, *In Codice Pſeudepigrapho Veteris Teſtamenti.*

[b] ΗΜΕΙΣ ΕΣΜΕΝ ΟΙ ΦΥΓΟΝΤΕΣ ΑΠΟ ΠΡΟΣΩΠΟΥ ΙΗΣΟΥ ΤΟΥ ΛΗΣΤΟΥ ΥΙΟΥ ΝΑΥΗ.
Nos fugimus à facie Jeſus (*Joſue*) latronis, filii Nave (*Nun*).

[c] *In Vandalicis Lib. II.*

byloniens à l'année du monde 1771. c'eſt-à-dire, à 114. ans aprez le Deluge, & 662. avant la naiſſance de Moyſe; quoique [a] Simplicius rapporte ce fait d'une maniere trez expreſſe.

J'avouë que les Ecrits attribuez aux anciens Patriarches me paroiſſent ſuppoſez, malgré tous les ſuffrages dont on tâche de les autoriſer : que l'Inſcription d'Afrique n'eſt pas aſſez bien établie par le temoignage unique de Procope : & que je doute de la date des Obſervations aſtronomiques de Babylone, quand je vois qu'elle n'eſt appuiée que ſur l'autorité de Simplicius, ou ce qui eſt encore plus ſuſpect, ſur celle de Porphyre, de qui Simplicius l'a priſe.

IV. Je ne veux employer, dans la deciſion de cette queſtion, que des preuves certaines & concluantes. Je crois pouvoir en tirer une de cette eſpece de pluſieurs faits rapportez par Moyſe dans l'Exode.

Premiere preuve, priſe des faits rapportez par Moyſe dans l'Exode.

1°. Le peuple Hebreu eſtant arrivé au pied du mont Sinaï, deux mois aprez ſa ſortie d'Egypte, Moyſe monta au haut de la montagne, où Dieu, entre differents ordres qui regardoient les cerémonies de ſon culte, lui commanda,

[a] *Comment. 46. in Ariſtotel. Lib. II. de Cœlo.*

1°. De faire graver les noms des douze Patriarches, chefs des Tribus, sur les deux pierres d'Onyx, qui devoient attacher l'Ephod du grand Prestre sur l'épaule, XXVIII. 9. 10. 11. 2°. De faire graver les mesmes noms sur les douze pierres du Pectoral du grand Prestre, XXVIII. 21. 3°. De faire graver ces deux mots hebreux קדש ליהוה, *Codesch lihovah, Saincteté à Jehova*, sur la lame d'or, que le grand Prestre devoit porter sur le devant de sa Thiare, XXVIII. 36. 37. Et l'on ajoute, XXXI. 2. 6. que cela devoit estre executé par Betsaleel de la Tribu de Juda, & par Aholiab de la Tribu de Dan, comme il le fut dans la suite.

2°. Moyse receut alors sur le mont Sinaï les deux premieres Tables de la Loi, où Dieu avoit écrit lui mesme le Decalogue, XXXII. 15. & les aiant brisées dans l'indignation dont il fut saisi quand il vit le peuple idolatrer aprez le veau d'or, il lui fut ordonné d'en faire deux autres pareilles, où Dieu écrivit de nouveau le mesme Decalogue, XXXIV. 28. 29.

3°. Enfin, Moyse pour tacher de flechir la colere de Dieu, le prie de *l'effacer de son livre qu'il a écrit*, c'est à dire

de

de le faire mourir, s'il ne veut point pardonner aux Hebreux leur idolatrie, XXXII. 32. & Dieu lui répond qu'*il n'effacera de ſon livre*, c'eſt à dire qu'il ne fera mourir, que *celui qui aura peché contre lui.*

Ces faits prouvent 1°. Qu'on ſavoit lire parmi les Hebreux, deux mois aprez leur ſortie d'Egypte, puiſque ce ne peut eſtre qu'en vuë de leur faire lire ſa loi, que Dieu la leur donna gravée ſur les deux tables : 2°. Qu'on ſavoit meſme écrire, puiſque Dieu ordonna qu'on gravaſt differents noms ſur les pierres pretieuſes & ſur l'or : 3°. Enfin, que l'uſage des livres y eſtoit deja aſſez commun pour avoir introduit cette expreſſion proverbiale, *effacer quelqu'un du livre*, pour dire *le faire mourir*, dont Moyſe ſe ſert, & que Dieu lui meſme repete. Cela fait voir que l'uſage des lettres, de l'écriture, des livres devoit eſtre deja ancien chez les Hebreux, car perſonne ne ſe perſuadera qu'en deux mois de tems, qu'il y avoit depuis que Moyſe les conduiſoit, au milieu de l'embarras des marches, de l'agitation des campements, de l'inquietude de ſe pourvoir du neceſſaire, Moyſe ait peu enſeigner aux Hebreux à lire & à écrire, ni les He-

breux l'apprendre, & que dans un ſi court eſpace les livres aient peu devenir parmi eux aſſez communs, pour y introduire l'uſage de l'expreſſion proverbiale, dont Moyſe ſe ſert.

Seconde preuve, priſe de l'alphabet, que Cadmus apporta dans la Grece.

V. L'Hiſtoire de Cadmus fournit une autre preuve, qui n'eſt pas moins forte. C'eſt un fait certain dans toute l'antiquité que ce Prince, contemporain de Moyſe, alla de Phénicie en Grece au commencement du gouvernement de Joſué; qu'il y porta l'uſage des lettres, qui y eſtoit inconnu; que l'alphabet, qu'il y introduiſit, n'eſtoit compoſé que des ſeize lettres, ou carracteres ſuivants, Α, Β, Γ, Δ, Ε, ϝ appellé ἐπίσημον βαῦ, Ι, Κ, Λ, Μ, Ν, Ο, Π, Ρ, Σ, Τ; auſquels on en ajouta huit autres dans la ſuite, ſavoir quatre nouvelles lettres, qui ſe trouvoient dés lors dans l'alphabet de Moyſe [a], Ζ, Η, Θ, Ξ, priſes des lettres Zajin ז, Heth ח, Theth ט, & Schin ש, & quatre lettres doubles Φ, Χ, Ψ, Ω; enfin, que les ſeize lettres

[a] Ces quatres lettres ont eſté empruntées, de meſme que les autres ſeize, de l'Alphabet Phénicien, qui avoit beaucoup de rapport avec l'Alphabet Samaritain, que nous avons. Auſſi remarque-t-on que la forme de ces lettres, telle qu'elle eſt dans les anciennes Inſcriptions Grecques, reſſemble beaucoup à celle des lettres Samaritaines.

de l'alphabet de Cadmus eſtoient les lettres uſitées dans la Phénicie, d'où Cadmus eſtoit venu, comme il paroit par le nom & par l'ordre de ces lettres dans l'alphabet Grec, où elles repondent au nom & à l'ordre des lettres de l'alphabet Phénicien, & comme Scaliger [a] a achevé de le démontrer par la comparaiſon des anciennes lettres Grecques ou Ioniques, avec les lettres Phéniciennes ou Samaritaines, qui ſont les meſmes.

Il ſuit delà qu'il y avoit dés le tems de Moyſe un autre alphabet different du ſien, puiſque les caracteres en eſtoient Phéniciens ou Samaritains, au lieu que ceux dont Moyſe s'eſt ſervi eſtoient Hebraïques. Quand on voudroit meſme ſoutenir que dans l'alphabet de Moyſe les caracteres eſtoient Phéniciens ou Samaritains, ce que je ne pretends pas diſcuter ici, il ſeroit toujours certain que l'alphabet de Cadmus eſtoit plus ancien que celui de Moyſe, puiſqu'il eſtoit beaucoup moins complet, & qu'il ne comprenoit que ſeize lettres, au lieu que celui de Moyſe en avoit vingt & deux. On peut bien ajouter de nouvelles let-

Et ſurtout de ce que cet alphabet avoit moins de lettres que celui de Moyſe.

[a] *In digreſſione de literarum Ionicarum origine, ad locum Euſebiani numeri* MDCXVII. *illuſtrandum.*

tres à un alphabet deja receu, à meſure que l'uſage en fait ſentir le beſoin, & l'alphabet Grec en fournit un exemple; mais on ne s'aviſa jamais de retrancher des lettres d'un alphabet établi, & ſurtout des lettres auſſi néceſſaires que celles qui manquoient à l'alphabet de Cadmus, où il falut dans la ſuite les ajouter en en empruntant quatre de l'alphabet Hebreu, où elles avoient eſté receues dés le tems de Moyſe. Il faut donc ſe reſoudre, ou à rejetter tout ce que l'antiquité nous apprend des lettres que Cadmus apporta de Phénicie en Grece, ou il faut convenir qu'il y avoit un alphabet chez les Phéniciens, c'eſt-à-dire, les Chananéens, longtems avant Moyſe, dont on ſe ſervoit pour écrire, & dont on a peu ſe ſervir pour compoſer les Mémoires anterieurs à Moyſe, que je pretends établir.

Troiſieme preuve, priſe de la maniere dont l'art d'écrire a du eſtre inventé.

VI. Enfin, on peut tirer une troiſieme preuve de la maniere dont on a deu parvenir à decouvrir l'art d'écrire. Il eſt évident que cette decouverte n'a peu ſe faire que par degrez, & à peu prez dans l'ordre qui ſuit, ſi l'on ſuppoſe que Dieu l'ait abandonnée à la ſagacité des hommes.

D'abord on ne fit que tracer ou pein-

dre les choſes dont on parloit ; c'eſt-à-dire, qu'on peignoit un arbre, un cheval, pour marquer que c'eſtoit d'un arbre, d'un cheval, qu'on vouloit parler. Cette premiere eſpece d'écriture n'embraſſoit que les choſes qui tombent ſous les ſens, & elle eſtoit par conſequent fort bornée. On y joignit dans la ſuite des ſignes ſymboliques, pour deſigner les choſes qui n'y tombent pas, par exemple, un ſerpent qui ſe mord la queuë, pour ſignifier une *année* ; un ſceptre ſurmonté d'un œil ouvert, pour marquer un *Roi vigilant* ; un vaiſſeau avec un pilote appuié ſur le gouvernail, pour exprimer le *gouvernement de l'univers* ; une vipere, pour dire une *femme mechante*, ou des enfants qui *maltraitent leurs parents* ; deux corneilles, pour marquer *un mariage*.

Ecriture hieroglyphique de trois eſpeces ; en ſimples peintures ; en peintures & en ſymboles ; en caracteres, formez des peintures & des ſymboles.

Comme il faloit peindre, ou du moins deſſiner, pour former cette écriture, & que peu de gens le ſavoient aſſez bien, elle dégenera bientoſt en des caracteres groſſiers & bizarres, mais qui retenoient, ſurtout dans le commencement, les premiers traits ou le *croquis* des figures, dont on s'eſtoit d'abord ſervi.

Ce ſont-là toutes les eſpeces de l'ancienne écriture hieroglyphique, 1°. la

peinture ou la nuë répreſentation des choſes, 2°. les ſymboles ou les répreſentations ſymboliques, 3°. les caracteres plus ou moins reſſemblants aux traits de la peinture ou des ſymboles. On voit des exemples de la *premiere* eſpece dans les anciennes Inſcriptions Egyptiennes, & l'on dit qu'une pareille maniere d'écrire eſtoit encore en uſage dans le Mexique, quand les Eſpagnols en firent la conqueſte. Les exemples de la *ſeconde* eſpece ſont frequents dans les meſmes Inſcriptions d'Egypte, & ceux meſme de la *troiſieme* n'y ſont pas rares; mais cette *derniere* maniere d'écrire s'eſt principalement conſervée chez les Chinois, où elle forme encore la langue Mandarine, compoſée, dit-on, de plus de quatre-vingt mille caracteres. On peut conſulter ſur cette matiere l'*Eſſai ſur les Hieroglyphes des Egyptiens*, traduit de l'Anglois de M. Warburthon, & augmenté par le Traducteur de pluſieurs ſavantes additions.

Exemples de ces trois eſpeces d'écritures hieroglyphiques.

Dans cette écriture hieroglyphique, les lettres deſignoient les choſes immediatement, comme les chiffres ou caracteres d'Arithmetique, les caracteres de Chimie, & ceux d'Aſtronomie les deſignent chez nous; il faloit donc une

lettre pour chaque choſe, ce qui multiplioit beaucoup le nombre des lettres, & rendoit trez difficile l'art d'écrire, de meſme que celui de lire ; de quoi on peut aiſement juger par l'exemple des Chinois. On s'occupa donc à chercher une maniere d'écrire plus ſimple & plus commode. On travailla d'abord à diſtinguer les ſons primitifs, qui ſont les plus remarquables dans la voix humaine ; on vit qu'ils ſe réduiſoient à un aſſez petit nombre, à ſeize, vingt, ou vingt & deux, par exemple ; on imagina des lettres propres à deſigner ces ſons, & on parvint par là à former le premier alphabet.

Ecriture alphabetique. Maniere dont elle a eſté trouvée.

On remarqua enſuite que les ſons, qui déſignoient les choſes, n'eſtoient pas des ſons ſimples ou primitifs, mais qu'ils eſtoient compoſez de pluſieurs ſons primitifs, combinez enſemble. On combina de meſme les caracteres ou lettres, qui les deſignoient, & par ces combinaiſons on forma differents mots, qui répondoient aux differentes combinaiſons des ſons. Cela paroit trez ſimple aujourd'hui, parce que cela eſt trez connu, mais il a falu de longues recherches, & un genie ſuperieur pour l'inventer, & Ciceron a eu raiſon de dire,

Summæ ſapientiæ fuiſſe ſonos vocis, qui infiniti videbantur, paucis literarum notis terminaviſſe. [a]

Par ce moien on parvint enfin à former une écriture alphabetique, où avec peu de lettres on avoit l'avantage d'écrire un grand nombre de mots, & d'exprimer un grand nombre de choſes, mais auſſi, où les mots ne deſignant que les ſons, & ne ſignifiant pas les choſes d'une maniere immediate, ne pouvoient ſervir que dans une ſocieté, où l'uſage eut deja fixé les ſons deſtinez à ſignifier chaque choſe. Telle eſtoit certainement l'écriture de Moyſe; telle a eſté celle des Grecs, des Romains, des Arabes; telle eſt actuellement celle de toutes les nations connuës, ſi l'on excepte les Chinois.

L'écriture hieroglyphique plus ancienne que l'alphabetique, & par conſequent plus ancienne que Moyſe.

Delà je croi pouvoir conclurre qu'il y a eu longtems avant Moyſe des lettres hieroglyphiques, dont on a peu ſe ſervir pour écrire, & dont on s'eſt effectivement ſervi pour cet uſage: que cette maniere d'écrire eſtoit commune en Egypte, & que rien n'empeche qu'elle ne fut connuë auſſi dans la Chaldée, & dans la terre de Chanaan, où les anciens Patriarches ont demeuré: que les Patriar-

[a] *Tuſculanar. Lib. I. §. 26. juxta Gruterum.*

ches ont peu par conſequent écrire en ces caracteres des Mémoires hiſtoriques, dont Moyſe [a], *qui eſtoit inſtruit dans toutes les ſciences des Egyptiens*, & par conſequent dans l'art de lire leur écriture, comme Philon [b] l'aſſure, a peu faire uſage pour compoſer la Geneſe.

Ainſi quelque parti que l'on veuille prendre ſur l'invention des lettres & de l'art d'écrire, qui en eſt la ſuite, on trouvera toujours qu'elle a deu eſtre plus ancienne que Moyſe, & qu'en ſuppoſant, comme je fais, que Moyſe a trouvé des anciens Mémoires, qui contenoient l'hiſtoire de l'origine & des premiers tems du monde, & dont il a profité pour compoſer le livre de la Geneſe, je ne ſuppoſe rien, qui puiſſe eſtre legitimement conteſté.

[a] Actes des Apoſtres, Chap. VII. 22.
[b] *De Vita Moſis.*

II.

Du nom de Jehovah *donné à Dieu. S'il a eſté connu des Patriarches. Explication d'un paſſage de l'Exode*, Chapitre VI. 2. & 3. *qui ſemble dire que ce nom de Dieu n'avoit point eſté connu des Patriarches, & qu'il fut revelé à Moyſe le premier.*

Le nom de *Jehovah* eſtoit-il connu des anciens Patriarches ?

ON m'objectera encore ſans doute le Chapitre VI. 2. 3. de l'Exode, où Dieu dit à Moyſe, *Je ſuis l'Eternel*, (Jehovah) *Je me ſuis bien fait connoitre à Abraham, à Iſaac & à Jacob, comme le Dieu Tout-puiſſant*, (Schaddai) *mais je n'en ai pas eſté connu par mon nom de* Jehovah. Si le nom de Dieu, *Jehovah*, dira-t-on, n'a point eſté connu des Patriarches, ſi c'eſt à Moyſe qu'il a eſté revelé pour la premiere fois, comment peut-on ſuppoſer un Mémoire plus ancien que Moyſe, où Dieu ſoit toujours appellé *Jehovah*, & où on ne lui donne point d'autre nom ?

Que le nom de *Jehovah* eſtoit connu des Patriarches.

L'objection eſt ſpecieuſe, il faut en convenir, mais elle ne regarde pas mon opinion en particulier : ceux qui ſoutiennent l'opinion contraire, ont le meſme intereſt que moi d'y repondre. Si le

nom de *Jehovah* estoit inconnu avant Moyse, & si c'est à lui qu'il a este revelé pour la premiere fois, comme on voudroit l'induire du passage de l'Exode, qu'on vient de citer, Moyse en écrivant la Genese a-t-il deu s'en servir dés le second Chapitre de ce Livre, & par consequent s'en servir, non seulement en écrivant la vie d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, du tems de qui l'on pretend que ce nom n'estoit pas connu, mais mesme en racontant la création du monde, le meurtre d'Abel, la corruption des hommes, le Deluge universel, auquel tems ce nom devoit estre parfaitement ignoré.

Puisque Moyse l'emploie dans la Genese.

Je sai qu'on repond que dans ces endroits là Moyse a emploié ce nom par anticipation, προλήψει. Mais c'est convenir de la faute, & non pas l'excuser. Quand on voudroit mesme admettre cette excuse, elle ne pourroit servir qu'à justifier Moyse d'avoir donné ce nom à Dieu dans les endroits, où il parle de son chef, & où il raconte les évenements comme historien, mais elle ne le justifieroit point d'avoir mis dans la bouche des Patriarches un nom qui ne leur estoit pas connu.

Cependant tous les Patriarches parlent de *Jehovah*, ou lui adressent leurs

Puisque les Patriarches s'en servent

en parlant de Dieu.

prieres. On trouve à chaque pas dans la Geneſe que Noé [a] *dreſſa un autel à Jehovah*, VIII. 20 : qu'Abraham en *dreſſa pluſieurs à Jehovah*, & en differentes occaſions, XII. 8. & XIII. 18 : qu'Abraham dit au Roi de Sodome, *qu'il a levé les mains à Jehovah*, XIV. 22 : qu'Abraham *invoqua le nom de Jehovah*, XIII. 4 : qu'Abraham, en envoiant ſon ſerviteur en Meſopotamie, *le fit jurer par Jehovah*, XXIV. 3 : que ce ſerviteur, en priant Dieu, dit toujours, *ô Jehovah, Dieu d'Abraham mon maiſtre*, XXIV. 12. & 42 : qu'à l'exemple de ſon pere, Iſaac *invoque* de meſme *le nom de Jehovah*, aprez lui avoir dreſſé un autel, XXVI. 25 : que Jacob dit de meſme, *certes, Jehovah eſt ici, & je n'en ſavois rien*, XXVIII. 16 : qu'il n'y a pas juſqu'à Laban, dont le culte ne paroit pas d'ailleurs avoir eſté trop pur, qui ne diſe, *que Jehovah prenne garde à moi & à toi, quand nous nous ſerons retirez*, XXXI. 49.

Puiſque les Patriarches donnent ce nom à Dieu, en s'adreſſant à lui.

Du moins Moyſe ſeroit-il inexcuſable dans tous les endroits de la Geneſe, où il introduit les Patriarches, qui en par-

[a] On ſuit communement la traduction de M. de Sacy. On n'a fait que mettre le nom de *Jehovah*, aux endroits où il eſt en hebreu.

lant à Dieu, lui donnent le nom de *Jehovah*, comme Abraham qui dit, XV. 2. *Seigneur Jehovah, que me donneras-tu*, & XV. 8. *Seigneur Jehovah, à quoi connoitrai-je que je le poſſederai* : & Jacob, qui en priant Dieu, lui parle ainſi, XXXII. 9. *Dieu de mon pere Abraham, Dieu de mon pere Iſaac, ô Jehovah.*

Puiſque Dieu luimeſme ſe donne ce nom en parlant aux Patriarches.

Enfin, Moyſe ſeroit moins excuſable encore dans les endroits, où il introduit Dieu lui meſme, qui ſe donne le nom de *Jehovah* en parlant aux Patriarches, comme, Geneſe XV. 7. où Dieu dit à Abraham, *Je ſuis Jehovah qui vous ai tiré d'Ur de Chaldée* ; & XXVIII. 13. où il dit à Jacob, *Je ſuis Jehovah, le Dieu d'Abraham voſtre pere, & le Dieu d'Iſaac.*

Explication du paſſage de l'Exode qui donne lieu à cette difficulté.

Pour peu qu'on faſſe de réflexion ſur ces paſſages, on ſera forcé de convenir, que ceux qui font cette objection, ſont eux meſmes autant intereſſez que moi à la reſoudre, & c'eſt un premier point, où je ſuis bien aiſe de les avoir reduits : car d'ailleurs dans le fond, la choſe n'eſt point difficile ni pour eux, ni pour moi. Il ne faut que ſuivre la foule des Commentateurs, tant Chrétiens, que Juifs, & établir avec eux les principes ſuivants.

Eſtre nommé, ou *eſtre*, ſont la meſme

I. Que dans le ſtyle de l'ancien Teſtament *eſtre appellé* ou *nommé*, *vocari*,

choſe dans le ſtyle de l'Ecriture.

ſignifie la meſme choſe que *eſtre*, *eſſe*. Ainſi dans Iſaïe LVI. 7. Dieu dit, en parlant du Temple de Jeruſalem, *Domus mea vocabitur domus orationis, ma maiſon ſera appellée une maiſon de priere*, c'eſt-à-dire, *ma maiſon ſera une maiſon de priere*. Cette maniere de parler a meſme paſſé dans le nouveau Teſtament, car Jeſus-Chriſt aiant emploié ce paſſage d'Iſaïe, quand il chaſſa du Temple ceux qui y vendoient & y achetoient, S. Matthieu & S. Marc, qui le rapportent, le premier XXI. 13. & l'autre XI. 17. ont ſuivi la lettre de l'expreſſion d'Iſaïe, & ont dit, *Domus mea, domus orationis vocabitur* : au lieu que S. Luc, qui raconte le meſme fait XIX. 46. s'eſt contenté d'en marquer le ſens, & de dire, *Domus mea, domus orationis eſt*. On trouve de meſme dans S. Matthieu, I. 23. la fameuſe prophetie d'Iſaïe ſur la naiſſance de Jeſus-Chriſt, *Une Vierge ſera enceinte, & elle enfantera un Fils, qui ſera nommé Emmanuël, ce qui veut dire, Dieu avec nous*, où il eſt viſible que ces mots, *qui ſera nommé Emmanuël*, ſignifient *qui ſera Emmanuël*, c'eſt-à-dire, *Dieu avec nous*, comme Jeſus-Chriſt l'a eſté veritablement, & non pas *qui ſera nommé Emmanuël*, car Jeſus-Chriſt n'a jamais porté ce nom.

II. Qu'ainſi, quand Dieu dit à Moyſe, *Exode* VI. 3. *Je me ſuis bien fait connoitre à Abraham, à Iſaac & à Jacob comme* Schaddai, *mais je ne leur ai pas eſté connu en mon nom de* Jehovah [a], il ne s'agit pas des ſyllabes de ces noms, ou de ces noms materiellement pris; car il eſt certain qu'il avoit eſté beaucoup plus connu de ces Patriarches ſous le nom de Jehovah, qu'il s'eſtoit donné pluſieurs fois, que ſous celui de *Schaddai*. Mais il eſt queſtion de ce que ces noms ſignifient. Ainſi quand Dieu dit qu'*il s'eſt fait connoitre à Abraham, à Iſaac, & à Jacob, comme Schaddai*, c'eſt comme s'il diſoit qu'il s'eſt fait connoitre *en tant que Schaddai*; & quand il ajoute qu'*il ne leur a pas eſté connu en ſon nom de Jehovah*, c'eſt comme s'il diſoit qu'il ne leur a pas eſté connu *comme Jehovah, en tant que Jehovah*.

III. Qu'il eſt certain que *Schaddai* ſignifie *tout puiſſant*, & qu'ainſi, lorſque Dieu dit qu'*il s'eſt fait connoitre aux trois Patriarches, comme* Schaddai, cela ſignifie qu'*il s'eſt fait connoitre à eux*

Signification du nom de *Schaddai*.

[a] Le Cardinal Cajetan, (Thomas de Vio) *Comment. in Exodi Caput VI. verſ.* 3. explique ce paſſage de la meſme maniere qu'il eſt ici expliqué.

comme tout puiſſant. Et en effet, il leur avoit donné des marques éclatantes de ſa toute puiſſance dans la création du monde, dans le Déluge univerſel, dans la deſtruction de Sodome, dans la protection dont il les avoit favoriſez, & dans la maniere miraculeuſe, dont il les avoit tirez des dangers.

Signification du nom de *Jehovah.*

IV. Que de meſme, quand Dieu ajoute qu'il ne leur a pas eſté connu en ſon nom de *Jehovah*, cela veut dire, qu'il ne leur a pas fait connoitre qu'il eſtoit tout ce que ce nom ſignifie : Et c'eſt cette ſignification du nom de *Jehovah*, qui reſte à déterminer. Or ſuivant les regles de la Grammaire, & l'analogie de la langue hébraique, ce nom de *Jehovah* ſignifie *ſum qui ſum*, quand c'eſt Dieu, qui ſe le donne à ſoi meſme ; il ſignifie, *es qui es*, quand les hommes le donnent à Dieu en s'adreſſant à lui ; & il ſignifie, *eſt qui eſt*, quand on parle de Dieu à la troiſieme perſonne, & qu'on lui donne ce nom.

V. Qu'il ſuit delà que ce nom de *Jehovah*, ou ce qui eſt la meſme choſe *ſum qui ſum*, peut avoir pluſieurs acceptions. *Premierement*, qu'il marque un un Etre éternel, *Ens æternum*, un Etre qui exiſte de ſoi, *Ens à ſe*, un Etre qui

exiſte par la néceſſité de ſa nature, *Ens neceſſarium*, & c'eſt la ſignification la plus commune de ce nom. Mais en *ſecond lieu*, qu'il ſignifie l'*Etre immuable dans ſes réſolutions*, & par conſequent l'*Etre infiniment fidelle dans ſes promeſſes*, & c'eſt dans cette ſeconde acception, que ce nom eſt emploié dans le paſſage de l'Exode, que nous examinons.

VI. Qu'ainſi, quand Dieu dit, *Je ne leur ai point eſté connu en mon nom de Jehovah*, cela ſignifie, *Je ne me ſuis point fait connoitre, comme fidelle à remplir mes promeſſes*, c'eſt à dire, Je n'ai pas encore rempli la promeſſe, que je leur avois faite, de retirer de l'Egypte leur poſterité, & de lui donner la terre de Chanaan. C'eſt ce qui eſt clairement expliqué dans les verſets qui ſuivent, 4. 5. 6. où Dieu, en continuant de parler à Moyſe, dit, *J'ai fait alliance avec eux*, (Abraham, Iſaac & Jacob) *en leur promettant de leur donner la terre de Chanaan, la terre dans laquelle ils ont demeuré comme voyageurs & étrangers. J'ai entendu les gemiſſements des enfants d'Iſraël parmi les travaux, dont les Egyptiens les accablent, & je me ſuis ſouvenu de mon alliance. C'eſt pour-*

Que le paſſage de l'Exode ſignifie que Dieu a eſté connu des Patriarches dans toute l'étenduë de la ſignification de *Schaddai*, mais non pas de la ſignification de *Jehovah*.

quoi dites aux enfans d'Iſraël, Je ſuis Jehovah ; *c'eſt moi, qui vous tirerai de la priſon des Egyptiens, qui vous delivrerai de la ſervitude.*

Preuves de cette explication.

VII. Que s'il pouvoit reſter quelque doute ſur l'acception du nom de Jehovah dans ce paſſage de l'Exode, on n'auroit qu'à parcourir les Chapitres qui ſuivent, où l'on trouveroit que le nom de *Jehovah* eſt manifeſtement emploié dans ce ſens. C'eſt ainſi que Dieu dit, VI. 7. *Vous ſaurez*, ô Enfans d'Iſraël, *que je ſuis Jehovah, votre Dieu, qui vous retire de deſſous les charges des Egyptiens.* VI. 8. *Je vous ferai entrer dans cette terre, que j'ai juré de donner à Abraham, à Iſaac & à Jacob, & je vous la donnerai en heritage ; Je ſuis Jehovah.* VII. 5. *Lors les Egyptiens apprendront que je ſuis Jehovah, aprez que j'aurai étendu ma main ſur l'Egypte, & que j'aurai retiré les enfants d'Iſraël d'au milieu d'eux.* VII. 17. *Vous connoitrez en ceci*, ô Pharaon, *que je ſuis Jehovah.* VIII. 22. *Je mettrai*, ô Pharaon, *la terre de Goſcen à couvert de ces mouches, afin que vous ſachiez que je ſuis Jehovah.* X. 2. *Afin que vous racontiez*, ô Hebreux, *à vos enfants, & aux enfants de vos enfants, ce que j'ai fait con-*

tre les Egyptiens, & les merveilles que j'ai opérées contre eux, & que vous ſachiez que je ſuis Jehovah. XII. 12. *J'exercerai mes jugements ſur tous les Dieux de l'Egypte. Je ſuis Jehovah.* Enfin XIV. 18. *Et les Egyptiens ſauront que je ſuis Jehovah, quand j'aurai eſté ainſi glorifié dans Pharaon, dans ſes chariots, & dans ſa cavalerie.*

VIII. Qu'il eſt viſible par tout ce qu'on vient de dire, que le paſſage de l'Exode bien entendu ne prouve point que le nom de *Jehovah* fut un nom de Dieu inconnu aux Patriarches, & revelé à Moyſe le premier ; mais prouve ſeulement que Dieu n'avoit pas fait connoître aux Patriarches toute l'étenduë de la ſignification de ce nom, au lieu qu'il l'a manifeſtée à Moyſe. Si l'on admet cette explication, la difficulté s'évanouit en entier, & alors, comme je reconnois que Moyſe, en écrivant la Geneſe ſelon l'opinion commune, a pu donner à Dieu le nom de *Jehovah*, meſme dès le ſecond Chapitre ; on doit convenir de meſme, que dans mon opinion les Patriarches ont peu auſſi emploier ce nom dans les Mémoires, qu'ils ont laiſſés ſur l'hiſtoire de leur tems, & dont je croi que Moyſe s'eſt ſervi pour compoſer le livre de la Geneſe.

III.

Des differents Mémoires, qu'on croit reconnoitre dans la Geneſe. Du nombre & de la qualité de ces Mémoires. Qu'il paroit qu'on peut y en diſtinguer juſqu'à douze, mais dont la pluſpart ne ſont que des fragments.

Détail des differents Mémoires, dont il paroit que Moyſe s'eſt ſervi.

J'ai deja annoncé ci deſſus [a] mes conjectures ſur les memoires, que je croi que Moyſe a eus en main, & dont il a fait uſage dans la compoſition du livre de la Geneſe, mais je n'ai pas peu les y developer autant qu'il le faloit, & je vais tacher d'y ſuppléer.

Premier Mémoire, A, où l'on donne à Dieu le nom d'*Elohim*.

I. En general je crois, comme je l'ai deja dit, que Moyſe avoit deux mémoires principaux, qui embraſſoient toute l'etenduë de la Geneſe. Dans l'un, on y donne à Dieu le nom d'*Elohim*, *Dieu*, & comme ce memoire commence au chapitre I. je l'ai placé ſur la premiere colomne, & je l'ai appellé le *Memoire A*.

Second Mémoire, B, où l'on donne à Dieu le nom de *Jehovah*.

II. Dans l'autre mémoire, le nom qu'on donne à Dieu eſt *Jehovah*, *l'Eternel*. Il commence au chapitre II. de la Geneſe, ce qui eſt cauſe que je l'ai placé ſur la ſeconde colomne, & que je l'ai ap-

[a] Dans les Réflexions preliminaires, p. 18.

pellé le *Memoire B*. Il y a dans l'un & dans l'autre de ces mémoires, quand on les ſepare, des lacunes fréquentes, qui interrompent le fil de la narration, & la ſuite de l'hiſtoire. On a pu voir dans les Réflexions préliminaires mes conjectures ſur les cauſes de ces lacunes.

III. On trouve dans la deſcription du Deluge, chap. VII. des verſets repetez juſqu'à trois fois, comme les verſets 18. 19. & 20. & les verſets 21. 22. & 23. Aprez avoir placé les deux premiers verſets ſous les deux mémoires A. & B. J'ai cru que les troiſiemes, où la meſme choſe eſtoit encore repetée, comme ſont les verſets 20. & 23. devoient eſtre rapportez à un troiſieme mémoire, que j'ai appellé C, & que j'ai placé ſous la colomne C. J'ai placé ſous la meſme colomne certains faits, comme l'enlevement de Dina, qui regardent les familles des Patriarches, mais dans la narration deſquels le nom de Dieu n'eſt pas emploié, & qui par cette raiſon n'appartenoient ni au Mémoire A. ni au Mémoire B.

Troiſieme Mémoire, C, où l'on trouve des faits, qui appartiennent à l'hiſtoire des Patriarches, & où le nom de Dieu n'eſt pas emploié.

IV. Il y a outre cela pluſieurs endroits, où l'on ſent que la ſuite de l'hiſtoire eſt interrompuë, où l'on raconte des évenemens aſſez étrangers à l'hiſtoi-

Quatrieme Mémoire, D, où l'on range tous les Mémoires ſuivants.

re directe des Patriarches, en tant qu'elle eſt relative à la nation des Hebreux, & où l'on n'a pas eu occaſion de donner à Dieu, qui n'y eſt pas nommé, ni le nom d'*Elohim*, ni celui de *Jehova*. Il m'a paru que ces endroits devoient appartenir à des Mémoires differents des trois précedents, & je les ai rangez ſous une nouvelle colomne D. comme ſi tous ces endroits appartenoient à un ſeul & meſme mémoire, de quoi pourtant je doute beaucoup, comme je l'ai deja ci devant inſinué, & l'on va voir les raiſons que j'ai d'en douter.

Cinquieme Mémoire, E. La guerre de la Pentapole.

V. On trouve d'abord au chapitre XIV. la guerre de la Pentapole, c'eſt à dire, celle que les quatre Rois alliez, Chedor-lahomer, Amraphel, Arioch, & Thidhal, firent aux cinq Rois de la Pentapole, Bera, Birſa, Sinhab, Semeber, & au Roi de Bela ou Tſchar, & le ſuccez de cette guerre. Abraham y joüe un grand role, mais un role tout diff rent de celui ſous lequel il nous eſt répreſenté dans le reſte de la Geneſe. D'ailleurs cette hiſtoire dans l'endroit, où elle eſt, ne tient ni à ce qui précede, ni à ce qui ſuit. Ainſi je croi qu'on ne doit pas héſiter de la regarder comme extraite d'un cinquieme mémoire, qu'on peut appeller E.

VI. Aprez la deſcription de la deſtruction de Sodome, qui occupe une grande partie du chapitre XIX, & qui appartient au mémoire B, on trouve au verſet 29. l'hiſtoire de l'inceſte des filles de Loth avec leur pere, d'où ſont venus les Moabites & les Ammonites. Ce fait eſt étranger à l'hiſtoire des Hebreux, & il paroit que c'eſt une interpolation manifeſte. Ainſi je l'ai regardé comme l'extrait d'un ſixieme Mémoire, que j'ai appellé F.

Sixieme Mémoire, F. L'Hiſtoire de Loth & de ſes filles.

VII. A la fin du chapitre XXII. aux cinq derniers verſets, on trouve un détail de la famille de Nachor, qui peut bien avoir quelque rapport à l'hiſtoire des Patriarches, d'où deſcend la nation des Hebreux, en ce qu'on y apprend l'origine de Rebecca, qui épouſa quelque tems aprez Iſaac; mais ce détail généalogique n'en eſt pas moins une piece étrangere au corps de la Geneſe, & je croi qu'il faut le placer ſous un ſeptieme mémoire G.

Septieme Mémoire, G. Détail de la famille de Nachor.

VIII. Vient enſuite au chapitre XXV. la Généalogie de tous les enfants d'Iſmaël, depuis le verſet 12. juſqu'au verſet 19. Elle me paroit encore étrangere de meſme à l'hiſtoire de la Geneſe, dont elle interrompt la narration. C'eſt pourquoi

Huitieme Memoire, H. Genealogie d'Iſmaël, & des enfans d'Abraham & de Cethura.

je ſuis trez porté à la regarder comme l'extrait d'un huitieme mémoire H. J'en dirois preſque autant de la Généalogie des enfants d'Abraham & de Cethura, ſa ſeconde femme, qui eſt rapportée dans le meſme chapitre, depuis le verſet 1. juſqu'au verſet 7. mais à cet égard je ne décide rien.

Neuvieme Mémoire, I. L'Hiſtoire de l'enlevement de Dina, & des ſuites qu'il eut.

IX. L'Hiſtoire de l'enlevement de Dina, fille de Jacob, & des ſuites qu'il eut, ſe lit au Chapitre XXXIV. & le remplit tout entier. Elle a les meſmes caracteres, que l'hiſtoire de la guerre de la Pentapole, d'eſtre étrangere à l'hiſtoire de la Geneſe, d'en couper la narration, & de paroitre y avoir eſté inſérée, comme une interpolation. Auſſi n'héſite-je pas à la regarder comme l'extrait d'un neuvieme Mémoire I.

X. Reſtent trois endroits, qui regardent Eſaü : Le *premier* au chapitre XXVI. depuis le verſet 34. juſqu'à la fin du chapitre, où il s'agit de ſes deux premiers mariages : Le *ſecond* au chapitre XXVIII. depuis le verſet 6. juſqu'au verſet 10. où il eſt queſtion de ſon troiſieme mariage : Et le *troiſieme* au chapitre XXXVI. où l'on rend compte en détail de ſa poſterité, ce qui remplit tout le Chapitre. Dans tous ces endroits,

droits, la narration eſt ſi fort interrompuë, qu'on ne peut pas douter que ce ne ſoient autant d'interpolations.

Mais je ne croi pas que ces interpolations puiſſent eſtre regardées comme extraites d'un meſme Mémoire, & en voici la raiſon. Dans les deux premiers endroits, on donne à Eſaü pour premiere femme *Judith, fille de Béeri, Hethien*, pour ſeconde *Baſmath, fille d'Elon, auſſi Hethien*, & pour troiſieme *Mahalath, fille d'Iſmaël & ſœur de Nabajoth*: au lieu que dans le dernier endroit, où l'on donne de meſme trois femmes à Eſaü, on appelle la premiere *Hada, fille d'Elon Hethien*, la ſeconde *Aholibama, fille d'Hana, laquelle eſtoit fille de Tſibhon, Hevien*, & la troiſieme *Baſmath, fille d'Iſmaël, & ſœur de Nabajoth.*

Dixiemé Mémoire, K. Mariages d'Eſaü.

Je ne m'arreſte pas à la diverſité des noms, les Commentateurs en donnent de bonnes raiſons. Les noms n'étoient que des épithetes chez les Orientaux, la meſme perſonne en avoit pluſieurs, ou elle en changeoit ſelon les occaſions, & c'eſt ce qu'on peut confirmer par un grand nombre d'exemples. Mais je ne ſaurois me perſuader, que ſi ces trois endroits venoient de la meſme main, l'Au-

teur eut donné des noms ſi differents aux trois femmes d'Eſaü, & meſme au pere de l'une d'entr'elles ſans en avertir. C'eſt pourquoi il me paroit raiſonnable de rapporter ces trois endroits concernant Eſaü à deux Mémoires differents, les deux premiers à un dixieme Mémoire K, & le dernier à un onzieme Mémoire L.

Onzieme Mémoire, L. Poſterité d'Eſaü.

Douzieme Mémoire, M. Poſterité de Sehir, Horien.

XI. Il y a meſme dans ce dernier endroit, où la poſterité d'Eſaü eſt rapportée, Chapitre XXXVI. une inſertion particuliere, qui commence au verſet 20. & qui s'étend juſqu'au verſet 31. où il eſt queſtion de la poſterité de Sehir, Horien, laquelle eſt non ſeulement étrangere à l'hiſtoire de la Geneſe, mais l'eſt meſme à l'hiſtoire d'Eſaü, & qu'on a raiſon par conſequent de regarder comme extraite d'un douzieme Mémoire M.

XII. Les dix derniers Mémoires, qui comme on voit, ne regardent chacun que quelque fait en particulier, ou ſont de ſimples extraits de Mémoires plus longs, que Moyſe n'aura pas trouvé à propos d'emploier en entier, parce qu'ils eſtoient trop étrangers à l'hiſtoire du peuple Hebreu, ou n'eſtoient originairement que de ſimples rélations particulieres de ces faits, que Moyſe aura inſerées en entier,

& cette derniere conjecture paroit la plus plausible dans une matiere aussi incertaine.

XIII. Au reste, dans le détail qu'on vient de faire des douze differents Mémoires, dont il paroit que Moyse s'est servi, on n'affirme rien, comme je crois l'avoir dit. On ne fait que proposer des conjectures, qu'on est le maitre de recevoir ou de rejetter. On peut donc, si on le juge à propos, réduire les dix derniers Mémoires à un moindre nombre : on peut au contraire partager les deux premiers A & B en plusieurs ; car enfin rien n'empeche qu'il n'y ait eu plus d'un Mémoire, où les Auteurs aient donné à Dieu le nom d'*Elohim*, & plus d'un aussi, où les Auteurs lui aient donné le nom de *Jehovah* ; mais comme on ne doit rien avancer sans quelque raison, du moins apparente, on ne doit pas non plus rien condamner que sur des raisons pour le moins aussi plausibles.

IV.

Des Auteurs de ces differents Mémoires. Que tout eſt incertain ſur cet article. Qu'il paroit que les deux principaux viennent des Hebreux ; mais que Moyſe peut auſſi en avoir emprunté quelques uns des nations voiſines.

Conjectures ſur l'origine de ces Mémoires.

Je juge de la curioſité des autres par la mienne. Je voudrois ſavoir quels ſont les Auteurs de ces differents Mémoires, & je croi que les autres ne le deſireroient pas moins : mais j'avouë de bonne foi que je n'en ſai rien [a], *Nec me pudet fateri neſcire, quod neſciam.* Cependant à force de mediter ſur cette matiere, il m'eſt venu dans l'eſprit quelques idées, que je ſoumets au jugement des perſonnes éclairées.

Le Mémoire A paroit venir d'Amram pere de Moyſe, qui l'avoit receu de Levi ſon grand-pere, lequel le tenoit de ſes anceſtres.

I. Le Mémoire A eſt le Mémoire le plus long & le plus étendu, & celui qui fait preſque tout le corps de la Geneſe. Je conjecture, comme je l'ai deja dit, que les deux premiers Chapitres de l'Exode ſont la ſuite de ce Mémoire, parce que dans ces deux Chapitres on donne toujours à Dieu le nom d'*Elohim*, de meſme que dans le reſte de ce

[a] Ciceron, *Tuſculan. l. 5. 25.*

Mémoire, & qu'il eſt certain que Moyſe a deu prendre ces deux Chapitres de quelque Mémoire, puiſqu'ils contiennent des faits, qu'il n'a pas peu ſavoir par lui meſme, parce qu'ils eſtoient arrivez avant ſa naiſſance.

Si l'on admet cette premiere conjecture, je croirai pouvoir en hazarder une ſeconde, ſavoir, que ce Mémoire eſtoit un Mémoire de famille, conſervé par les parents de Moyſe. Ce n'eſt que dans cette famille qu'on a peu ſavoir ce qui regarde la naiſſance de Moyſe, le ſoin qu'on eut de le cacher pendant trois mois, le parti que ſa mere prit enſuite de l'expoſer ſur le Nil, la maniere dont elle arrangea le panier de jonc, où elle l'enferma, l'attention qu'elle eut de le faire obſerver ſur le Nil par ſa fille, l'ordre de la Providence qui fit tomber l'enfant entre les mains de la fille de Pharaon, l'inquietude de cette Princeſſe pour lui trouver une nourrice, & l'adreſſe avec laquelle la jeune ſœur de l'enfant, qui ne l'avoit pas quitté, propoſa à cette Princeſſe & lui amena ſa propre mere pour nourrice.

Tout cela perſuade qu'Amram, le pere de Moyſe, doit avoir écrit ces deux Chapitres, & donne lieu de croire que le reſte du Mémoire qui contient des

faits plus anciens, venoit du Patriarche Levi, aieul d'Amram, lequel avoit écrit les évenements de ſon tems à la ſuite d'un Mémoire plus ancien encore, qu'il tenoit de ſes anceſtres, Jacob, Iſaac, ou Abraham, ſans pouvoir determiner de qui pouvoit eſtre l'hiſtoire des tems, qui avoient precedé le Deluge, mais bien perſuadé qu'elle s'eſtoit conſervée dans les familles de Seth & d'Henoc.

Il y a grande apparence que Joſeph a écrit lui meſme ſon hiſtoire.

Je ſoupçonne ſeulement que l'hiſtoire de Joſeph, qui ſe trouve preſque toute entiere dans ce Mémoire A, Chapitres XL-XLV. a eſté écrite par Joſeph lui meſme, parce qu'elle contient des faits perſonnels, qui ne pouvoient eſtre ſeus que de lui, & qu'elle eſt beaucoup mieux écrite que le reſte, comme eſtant écrite par une perſonne qui avoit paſſé une grande partie de ſa vie à la cour d'Egypte, où regnoient la politeſſe & les ſciences. L'Antiquité ne nous offre rien de mieux écrit, & écrit d'une maniere plus touchante, que la harangue de Juda pour la defenſe de Benjamin, Chap. XLIV. le récit de la reconnoiſſance de Joſeph & de ſes freres, & celui de l'impreſſion que fit ſur Jacob la nouvelle que ſon fils Joſeph n'eſtoit pas mort, & qu'il eſtoit le premier Miniſtre du Roi d'Egypte.

Il faut pourtant excepter le Chapitre XXXIX. où ſe trouve l'hiſtoire de la femme de Potiphar, qui aiant inutilement ſollicité Joſeph au crime, prit le parti de l'accuſer auprez de ſon mari d'avoir voulu attenter à ſon honneur. Comme le nom de *Jehovah* eſt emploié dans ce Chapitre en parlant de Dieu, on doit le rapporter au Mémoire B, & par conſequent à un autre Auteur que celui qui a écrit le reſte de l'hiſtoire de Joſeph, laquelle appartient en entier, à cela prez, au Mémoire A.

A l'exception de ce qui regarde la femme de Potiphar, qui appartient au Mémoire B.

Mais ne pourroit-on pas ſoupçonner avec quelque vraiſemblance, que Joſeph aiant ſupprimé par modeſtie cet évenement, Moyſe a eſté obligé de le prendre dans le Mémoire B, où il eſtoit raconté, tel que nous le voions dans la Geneſe, mais qu'à l'exception de ce fait particulier, tout le reſte de l'hiſtoire de Joſeph a eſté pris du Mémoire A, où elle eſtoit mieux écrite & mieux circonſtanciée, ce qu'il eſt aiſé de croire, ſuppoſé, comme je le ſoupçonne, qu'elle eut eſté écrite par Joſeph lui meſme.

II. Quant au Chapitre XXXIV. où l'on raconte l'enlevement de Dina, & les ſuites de cet enlevement, je préſume qu'il vient encore de Levi, biſaieul de Moyſe.

L'Hiſtoire de Dina paroit avoir eſté écrite par Levi, biſaieul de Moyſe.

On ſait quelle part il eut avec Siméon ſon frere dans l'exécution violente, qui fut faite pour venger l'enlevement de Dina, non ſeulement ſur Sichem & ſur Hemor ſon pere, mais auſſi ſur tous les habitans de la ville. D'ailleurs la maniere un peu cavaliere, dont on y fait repondre Siméon & Levi aux juſtes reproches de Jacob leur pere, moins pour excuſer, que pour autoriſer une action, qui n'eſtoit pas exempte de blâme, ſemble indiquer que cette hiſtoire ne peut venir que de la main d'un des intereſſez, & ſur le ton dont cette violence eſt racontée, il ſemble qu'on reconnoit dans l'Auteur le caractere d'un homme qui a eſté capable de la commettre.

Je ſoupçonne que Moyſe avoit receu des Iſmaëlites ce qui regarde Iſmaël, & des Idumeens, ce qui regarde Eſaü & Sehir.

III. Pour les Mémoires particuliers, où l'on rapporte la genéalogie d'Iſmaël, Chap. XXV. les mariages d'Eſaü, ſa genéalogie & celle des Horiens, Chapp. XXVI. XXVIII. XXXVI. je m'imagine que Moyſe ſe les eſtoit procurez ſur les lieux, ou pendant les 40. années, qu'il paſſa chez les Madianites, auprez de Jethro ſon beaupere, ou pendant les 40. années qu'il demeura dans le deſert avec les Iſraëlites. D'un coſté, les Iſmaëlites & les Iduméens eſtoient limitrophes des Madianites, & Moyſe, qui

en conduiſant les troupeaux de ſon beaupere, alloit juſqu'au mont Sinaï, *Exode III.* 1. pouvoit encore plus facilement aller ſur les terres de ces peuples : de l'autre coſté, le peuple Hébreu, que Moyſe avoit retiré d'Egypte, campa longtems ſur les frontieres de ces peuples, avant que d'entrer dans la Terre promiſe ; & par conſequent Moyſe eut occaſion, par l'un & par l'autre moien, de ramaſſer tous les Mémoires qu'ils pouvoient avoir ſur leur origine & ſur leur hiſtoire.

IV. Je croi que Moyſe peut avoir eu de la meſme maniere l'hiſtoire de la guerre de la Pentapole, Chap. XIV. des Madianites qui habitoient à l'orient de la Mer morte, & qui avoient ſouffert de l'invaſion des quatre Rois alliez ; particuliérement des habitants de Tſohar, ou Tſegor, où Loth ſe retira d'abord aprez la deſtruction de Sodome. Je porte le meſme jugement de l'hiſtoire des filles de Loth, Chap. XIX. & je conjecture qu'il la tenoit des Moabites & des Ammonites, qui deſcendoient des deux enfants, qui furent le fruit de leur inceſte. On objecteroit en vain que ces peuples n'auroient eu garde d'avouer une origine auſſi honteuſe. On avoit alors ſur cet

De meſme qu'il avoit receu des Madianites l'hiſtoire de la guerre de la Pentapole; & des Moabites ou des Ammonites, ce qui regarde l'hiſtoire de Loth & de ſes filles.

article des idées bien differentes de celles qu'on a aujourd'hui. Abraham lui meſme, ſelon la pluſpart des Commentateurs, n'avoit-il pas épouſé *ſa ſœur, fille de ſon pere, mais d'une autre mere*, comme il le dit lui meſme, XX. 12. Et pour alleguer un exemple encore plus concluant, trouve-t-on que Pherez & ſa poſterité, quoique venus de l'inceſte de Juda avec ſa belle fille Thamar, aient eſté moins eſtimez dans leur Tribu, & qu'ils n'y aient pas conſtamment rempli les premieres places?

Il n'y a rien qui indique l'Auteur du Mémoire B. Mais l'inſpiration de Dieu, qui a aſſiſté Moyſe, nous garantit la verité & l'authenticité de ce Mémoire.

V. A l'égard du Mémoire B, qui tient le ſecond rang entre les Mémoires, dont Moyſe s'eſt ſervi pour compoſer la Geneſe, on ne doit point douter qu'il ne vienne de quelques uns des anciens Patriarches, & de Patriarches pieux, & trez attachez au culte du vrai Dieu, par la maniere dont il eſt écrit, & dont on y parle toujours de la grandeur de Dieu, & du reſpect qui lui eſt dû: mais on ne peut former aucune conjecture particuliere, ni ſur l'Auteur qui l'a compoſé, ni ſur la maniere dont Moyſe a peu le récouvrer. Cependant c'eſt un Mémoire trez important pour la Religion, & qui contient des faits qui en font le fondement, comme l'hiſtoire du Paradis

terreſtre, de la tentation d'Eve, de la chute d'Adam, du fratricide de Caïn, &c. Mais la ſageſſe de Moyſe, & infiniment plus encore, l'aſſiſtance de Dieu, qui l'a éclairé & dirigé dans le choix des Mémoires qu'il a emploiez, nous raſſurent pleinement là-deſſus, ſans compter que ces faits ſont rappellez & confirmez dans pluſieurs autres endroits du Vieux & du Nouveau Teſtament.

V.

Quoique ces Mémoires ſoient écrits en Hébreu, cela n'empeche pas que Moyſe n'ait peu les emprunter des nations voiſines, 1°. Parce que l'Hébreu eſtoit la langue commune de tous les Chananéens: 2°. Parce que c'eſtoit du moins la langue maternelle des Peuples ſortis de la famille d'Abraham, qui eſtoient les ſeuls de qui Moyſe ait peu emprunter quelque Mémoire: 3°. Parce qu'en tout cas Moyſe a peu les mettre en Hébreu.

Comment Moyſe a-t-il peu recevoir de ces nations des Mémoires écrits

Les conjectures, qu'on vient de propoſer ſur quelques Mémoires, qu'il ſemble que Moyſe ait receu de Nations étrangeres aux Hebreux, donnent lieu à une difficulté, qui mérite d'eſtre éclaircie.

en Hébreu, tels que ceux qui composent la Geneſe ?

Tout le Livre de la Geneſe eſt écrit en hébreu, & ſuppoſé que Moyſe ait employé quelques Mémoires pour le former, ils ont tous deu eſtre écrits en la meſme langue. On croit donc pouvoir en conclurre, qu'on ne doit point ſuppoſer, comme je fais, que Moyſe en ait peu recevoir aucun des Nations, qui habitoient dans la terre de Chanaan ou ſur ſes confins, puiſque ces Nations n'avoient pas l'uſage de la langue hébraique, & ne l'avoient jamais eu. Cette langue, appellée par excellence la *Langue Sainte*, que Dieu avoit enſeignée à Adam, qui avoit été ſeule en uſage juſqu'à l'entrepriſe de la tour de Babel, qui depuis s'étoit conſervée dans la ligne directe des ancetres d'Abraham, eſtoit perduë pour toutes les Nations longtems avant Moyſe, & ne ſubſiſtoit plus que dans la nation des Hebreux.

I. Toutes ces nations parloient Hébreu.

I. Telle a eſté en effet pendant longtems l'opinion commune de nos [a] Hebraiſants. Ils l'avoient trouvée établie chez les Rabins, & l'avoient adoptée ſans examen. Mais elle a eſté depuis ſolidement refutée par pluſieurs Litterateurs du premier ordre, entre leſquels on peut

a Voiez Buxtorfe le fils, *Diſſertat. de linguæ Hebreæ antiquitate & ſanctitate.*

compter [a] Bochart, [b] Grotius, [c] Huët & [d] le Clerc, qui ont prouvé juſqu'à l'évidence, du moins juſqu'au degré d'évidence, dont cette queſtion eſt ſuſceptible, que la langue hébraique eſtoit la langue commune des Chananéens, & qu'Abraham, quand il arriva chez eux de Chaldée, eut beſoin de l'apprendre; ce qui ne lui fut pas difficile, parce que la langue des Chaldéens, qui eſtoit ſa langue naturelle, y avoit beaucoup de rapport, & en eſtoit une eſpece de Dialecte, auſſi bien que le Phenicien, qui en approchoit encore davantage, comme on en juge par quelque peu de Phénicien, qui reſte dans quelques ouvrages anciens.

On peut voir dans les Auteurs, que l'on vient de citer, les preuves ſolides de ce qu'ils ont avancé. Il ſeroit inutile de les repeter : il ſuffit de remarquer que cette opinion eſt devenuë aujourd'hui l'opinion la plus commune. C'en eſt aſſez pour diſſiper la difficulté dont il s'agit; car il n'y a plus aucun lieu d'eſtre

[a] Chanaan, *Lib. II. Cap.* 1.
[b] In Comment. in Geneſeos Cap. XI. v. 1.
[c] Demonſtrat. Evangelic. *Propoſ. IV. Cap.* 13. §. 3. & 4.
[d] Diſſert. de linguâ Hebraicâ, *Comment. in Geneſim* præfixæ, §. 5.

ſurpris que les Mémoires, que quelques Nations répanduës dans la terre de Chanaan, ou ſur ſes confins, pouvoient avoir ſur leur origine & ſur leur hiſtoire, & que Moyſe en emprunta, fuſſent écrits en la langue hébraique, dès qu'il eſt prouvé que c'eſtoit leur langue, ou pour mieux dire, que c'eſtoit la langue de tout le pais de Chanaan, qu'on peut par cette raiſon regarder comme la langue *Chananéenne*, ainſi qu'Iſaac l'a appellée, XIX. 18.

Réponſe à un paſſage pris d'Eſdras, qui ſemble prouver le contraire.

Je ſai qu'on allegue contre cette opinion un paſſage du Livre II. d'Eſdras, XIII. 23. où il eſt dit que Nehemie, au dernier voiage qu'il fit à Jeruſalem, y trouva beaucoup de Juifs « mariez » avec des femmes Moabites, Ammo- » nites, & Philiſtines de la ville d'A- » zoth, dont les enfants parloient en » partie la langue d'Azoth, & ne ſa- » ſavoient pas parler la langue Juive » dans ſa pureté, » *quorum filii ex mediâ parte loquebantur Azoticè, & neſciebant loqui Judaicè*, d'où l'on croit pouvoir inferer que la langue Juive n'eſtoit pas la meſme que celle des Moabites, des Ammonites, & des Philiſtins d'Azoth, & qu'elle en eſtoit au contraire fort differente.

Mais il eſt aiſé de renverſer cette induction par une reflexion trez ſimple. Il eſt vrai qu'il y avoit du tems de Néhemie, c'eſt à dire aprez la captivité de Babylone, une difference marquée entre la langue que les Juifs parloient, & celle que parloient les Moabites, les Ammonites & ceux d'Azoth. C'eſt un fait ſuffiſamment prouvé par le paſſage d'Eſdras. Mais il eſt vrai en meſme tems que les Juifs au retour de la captivité, au lieu de l'Hebreu qu'ils avoient oublié, ne parloient plus que le Chaldéen : c'eſt un fait connu, qu'on ne ſauroit conteſter. Il ſuit delà que le paſſage d'Eſdras, qu'on oppoſe, prouve bien que la langue des Moabites, des Ammonites & des Philiſtins d'Azoth differoit du Chaldéen, qui eſtoit la langue des Juifs du tems de Néhemie, mais qu'il ne prouve point qu'elle differaſt de la langue, que les Hebreux parloient avant le tems de Moyſe, ce qui eſt pourtant le fait qu'il eſtoit queſtion de prouver, parce que c'eſt à cela que ſe réduit l'opinion, qu'on cherchoit à combattre.

Ce n'eſt pas que je prétende que les Moabites, les Ammonites, & les habitans d'Azoth, euſſent conſervé juſqu'au tems de Néhemie la pureté de la langue

que leurs ancetres avoient parlé avant le tems de Moyſe. Mille ou douze cent ans, qui s'eſtoient écoulez dans cet intervalle, y avoient deu introduire beaucoup de changemens; mais la captivité de Babylone en avoit introduit de plus grands encore dans la langue des Juifs. Tout ce que je veux conclurre, c'eſt donc que la difference qu'il y avoit du tems de Néhemie, entre le langage des Moabites, des Ammonites & de ceux d'Azoth, & celui des Juifs, venoient principalement de la part des Juifs, mais que, d'où qu'elle vint, elle ne peut point ſervir à prouver qu'elle eut eſté la meſme mille ou douze cent ans auparavant; dans un tems, où l'on a des preuves poſitives, que la langue commune de toutes les Nations Chananéennes eſtoit la langue hébraique, la meſme que les Hebreux parloient.

II. Du moins l'Hébreu eſtoit-il la langue commune des Iſmaëlites & des Madianites, iſſus d'Abraham; des Moabites & des Ammonites deſcendus de Loth;

II. Cependant, comme j'ai des raiſons de reſte, je conſens qu'on perſiſte à nier, ſi l'on veut, que la langue hébraique ait jamais eſté la langue des Nations Chananéennes. Du moins ne niera t-on pas qu'elle n'ait eſté commune à toutes les Nations qui deſcendoient de la famille d'Abraham, & cela ſuffit pour juſtifier mes conjectures. Selon moi, tous

les Mémoires, que Moyſe a peu recevoir de Nations étrangeres aux Hebreux, il les a receus de Nations, qui appartenoient à la poſterité d'Abraham, comme 1°. Des Iſmaëlites, ce qui eſt rapporté au Chapitre XXV. de la poſterité d'Iſmaël, de qui ils deſcendoient; mais Iſmaël eſtoit fils d'Abraham & d'Agar: 2°. Des Madianites, qui demeuroient ſur les bords de la Mer morte, ce qui eſt dit de la guerre de la Pentapole, au Chapitre XIV. mais les Madianites venoient de Madian, fils d'Abraham & de Cethura: 3°. Des Iduméens, ce qui regarde aux Chapitres XXVI. XXVIII. & XXXVI. les mariages & la deſcendance genéalogique d'Eſaü ou d'Edom, leur pere commun; mais Eſaü eſtoit fils d'Iſaac, & petit fils d'Abraham. 4°. Enfin des Moabites & des Ammonites, ce qui concerne l'inceſte des filles de Loth avec leur pere au Chapitre XIX. Mais Moab & Ammon, Auteurs de ces deux Nations, eſtoient fils de Loth, & neveux d'Abraham. Quelle langue avoient peu apprendre Iſmaël & Madian, que celle qu'on parloit chez Abraham leur pere? Quelle pouvoit eſtre la langue naturelle d'Eſaü, que celle d'Iſaac ſon pere, qui eſtoit la meſme que celle

& des Iduméens venus d'Eſaü.

d'Abraham ? Enfin dans quelle langue Moab & Ammon avoient-il peu eſtre élevez, que dans celle de Loth & de ſes filles, qui parloient eux meſmes la langue d'Abraham ? Mais ſi Iſmaël, Madian, Eſaü, Moab & Ammon ont parlé la langue d'Abraham, c'eſt à dire la langue hébraique, & ſi cette langue a eſté leur langue maternelle, ils ont deu l'apprendre à leurs enfants, & leurs enfants à leur tour à leur poſterité. Ainſi leurs Deſcendants, c'eſt à dire les Iſmaëlites, les Madianites, les Iduméens, les Moabites & les Ammonites ont du parler la langue hébraique, de meſme que les Hebreux, deſcendus d'Abraham par Iſaac.

On pourroit confirmer cette conſequence par l'examen des noms propres des Rois & des perſonnages illuſtres de ces Nations, qui ſont nommez dans l'Ecriture, ou des lieux que ces Nations occupoient, & dont l'Ecriture fait mention. Il ſeroit facile de faire voir que tous ces noms ſont Hebreux, viennent de racines hébraiques, & ont une ſignignification dans cette langue : mais ce détail ſeroit long, & il me paroit trez inutile pour eſtablir une verité, dont il me ſemble qu'on ne ſauroit douter. Ainſi en

abandonnant les Nations Chananéennes, qui auſſi bien n'ont elles rien fourni à Moyſe, & de qui, ſuivant les apparences, il n'auroit voulu rien recevoir, & en me réduiſant aux ſeules Nations, deſcenduës de la perſonne ou de la famille d'Abraham, telles que celles des Iſmaëlites, des Madianites, des Iduméens, des Moabites & des Ammonites, je puis ſuppoſer, comme je fais, que Moyſe en a receu des Mémoires, & des Mémoires écrits en Hebreu, puiſque c'eſtoit leur langue.

III. Je veux bien cependant me relacher encore, pour mettre la queſtion au deſſus de toute difficulté. On ne veut point que les Nations, de qui je prétends que Moyſe a peu recevoir des Mémoires, parlaſſent alors la meſme langue que les Hebreux. A la bonne heure. Elles n'ont donc point peu donner à Moyſe des Mémoires écrits en hébreu: J'y conſens. Mais elles ont peu du moins lui en fournir d'écrits en leurs langues. Or ces langues, quelles qu'elles fuſſent, devoient approcher beaucoup de la langue hébraique: Moyſe avoit eu le tems de les apprendre, pendant les 40 années qu'il paſſa chez les Madianites, & il eſtoit en eſtat d'entendre & de traduire

III. En tout cas, Moyſe, qui entendoit les langues de ces nations, a traduit en Hébreu les Mémoires qu'il en avoit receus.

en hébreu les Mémoires qu'il avoit recouvré écrits en ces langues. Quelque parti donc que l'on prenne, il s'enſuit toujours que Moyſe a peu recevoir des Mémoires de pluſieurs Nations étrangeres, ou écrits en hébreu, & dans ce cas Moyſe les a emploiez tels qu'il les avoit receus ; ou écrits dans leurs idiomes particuliers, & dans ce cas rien n'empeche que Moyſe n'ait peu les traduire pour s'en ſervir dans la Geneſe, de ſorte que ſi dans ce dernier cas, on ne trouve pas ces Mémoires dans la Geneſe, tels qu'ils eſtoient venus dans les mains de Moyſe, on y en trouve du moins des traductions fidelles, ce qui ſuffit pour autoriſer toutes mes conjectures.

V I.

Premier Avantage *de mon opinion ſur la compoſition de la Geneſe. Elle ſauve la ſingularité de l'alternative dans l'uſage du nom d'*Elohim, *& de celui de* Jehovah, *donnez à Dieu, en attribuant à un Mémoire le nom d'*Elohim, *& celui de* Jehovah *à l'autre. Examen de ſept Articles, contenants des exceptions à cette regle.*

Aprez avoir ſatisfait aux difficultez

qu'on peut faire contre mon opinion, il convient d'en faire ſentir les avantages.

Premier avantage de mon opinion. Elle ſauve la ſingularité qu'il y a dans l'alternative des noms d'*Elohim* & de *Jehovah*.

En *premier* lieu, elle ſauve la ſingularité de trouver dans la Geneſe de longues narrations, où tantoſt le nom d'*Elohim*, & tantoſt celui de *Jehovah*, ſont emploiez, quand il eſt queſtion de parler de Dieu, ſans que ces noms ſoient confondus enſemble dans les meſmes endroits.

Cette alternative a eſté entrevuë par Tertullien & par S. Auguſtin.

Tertullien [a] a entrevu cette ſingularité, mais il paroit par ce qu'il en dit, qu'il n'en a connu que la moindre partie. Il convient que Dieu n'eſt appellé que *Dieu*, *Deus*, ce qui répond au nom *Elohim* en Hébreu, dans tout le premier chapitre de la Geneſe. *Deus fecit*, y eſt-il dit, *Deus vidit*, *Deus dixit*, *Dieu fit*, *Dieu vit*, *Dieu dit* : mais que dés le quatrieme verſet du ſecond chapitre il eſt nommé *Seigneur Dieu*, *Dominus Deus*, c'eſt-à-dire, en Hébreu *Jehovah Elohim ; accepit*, y dit-on, *Dominus Deus hominem, præcepit Dominus Deus*, *le Seigneur Dieu prit l'homme*, *le Seigneur Dieu ordonna*. La raiſon de cette différence vient ſelon lui de ce que Dieu eſtoit *Dieu* par ſon eſſence, & qu'ainſi on a du lui donner toujours le nom de

[a] *Adversus Hermogenem, Cap.* 3.

Dieu; Deus, quod erat ſemper, ſtatim nominatur : mais qu'il ne peut eſtre appellé *Seigneur*, que quand il eut créé l'univers, & ſurtout l'homme, qui devoit reconnoitre ſa domination. *Dominus*, dit-il, *ubi univerſa perfecit, ipſumque vel maximè hominem, qui propriè Dominum intellecturus erat.* S. Auguſtin [a] a connu auſſi la différence des noms qu'on donne à Dieu dans le premier & dans le ſecond chapitre de la Geneſe, & pour en rendre raiſon, il a adopté la remarque de Tertullien.

Mais mal expliquée.

Mais quand cette raiſon ſeroit bonne pour ces deux Chapitres, elle ne pourroit ſervir de rien pour le reſte de la Geneſe, où l'on obſerve cependant la meſme variation, ou ſi l'on veut, la meſme bizarrerie dans l'emploi de ces deux noms de Dieu. Cette variation eſt ſi frapante, & ſi ſouvent repetée, que je defie qu'on en rende jamais aucune raiſon valable, tant qu'on ſuppoſera que toute la Geneſe vient d'une meſme main, & qu'elle a eſté compoſée par la meſme perſonne; au lieu que cette difficulté s'évanouit entierement, dès qu'on veut bien admettre mes conjectures, & ſuppoſer que le Mémoire, où Dieu eſt nommé *Elohim*,

a *De Geneſi ad litteram, Lib. VIII, Cap.* 21.

vient d'une main, & que l'autre, où l'on donne à Dieu le nom de *Jehovah*, vient d'une autre. On comprend aiſément que l'Auteur du premier Mémoire, qui peut-eſtre ne connoiſſoit point d'autre nom de Dieu, que celui d'*Elohim*, a deu lui donner ce nom, & ne lui en donner point d'autre: & que par la meſme raiſon, l'Auteur du ſecond Mémoire a deu appeller Dieu *Jehovah*, & ne l'appeller que de ce nom, ou parce qu'il ne connoiſſoit que celui-là, ou, ce qui eſt plus plauſible, parce qu'il regardoit ce nom comme plus propre à inſpirer du reſpect pour le Dieu Trez-haut, Créateur du ciel & de la terre, dont il parloit.

Il ne laiſſe pas d'y avoir dans la Geneſe pluſieurs exceptions à cette regle.

Je ne prétends pas diſſimuler qu'il n'y ait dans la Geneſe pluſieurs endroits, où il ſemble qu'on ait negligé de ſuivre cette regle. Dans quelques uns, on lit le nom de *Jehovah*, *l'Eternel*, dans des morceaux du Mémoire A, dont l'Auteur, comme on l'a deja remarqué, paroit s'eſtre attaché à n'emploier que le nom d'*Elohim*, *Dieu*. Dans d'autres, en beaucoup plus grand nombre, on trouve le nom d'*Elohim*, *Dieu*, dans des morceaux du Mémoire B, dont l'Auteur n'emploie que le nom de *Jehovah*, *l'Eternel*. J'ai raſſemblé toutes ces ex-

ceptions à la regle, qu'on vient d'établir, ſous des articles differents, afin qu'on puiſſe mieux juger du cas qu'on en doit faire, quand on pourra les comparer enſemble commodement.

I. *Article.* Trois Paſſages pris du Mémoire B, où on lit dans la traduction le nom de *Dieu*, quoique celui d'*Elohim* ne ſoit pas dans l'original.

I. Ceux qui ne liroient que la Traduction de Geneve, que nous avons ſuivie, pourroient ſe tromper en regardant comme autant d'exceptions à la regle, trois endroits du Mémoire B, où on lit dans cette Traduction le nom de *Dieu*, qui répond à celui d'*Elohim*. Le premier eſt au Chapitre II. verſet 21. où il eſt dit, « Et l'Eternel Dieu avoit fait » tomber un profond dormir ſur Adam, » dont il s'eſtoit endormi, & *Dieu* avoit » prins une des coſtes d'icelui, & reſſerré » la chair au lieu d'elle ». Le ſecond au Chapitre III. verſet 11. où on trouve, « Et *Dieu* dit (à Adam) qui t'a mon- » ſtré que tu eſtois nud? » Et le troiſieme au Chapitre IV. verſet 10. où on lit, « Et *Dieu* dit (à Caïn) qu'as-tu » fait? La voix du ſang de ton frere » crie de la terre à moi ».

Mais dans ces endroits le nom d'*Elohim*, qu'on rend par celui de *Dieu*, ne ſe trouve pas dans l'original, où les verbes *avoit prins*, *dit à Adam*, & *dit à Caïn*, n'ont point de nominatif exprimé,

mé. Ces ſortes d'omiſſions ou de reticences ſont fort ordinaires en Hebreu, comme on peut en juger, ſans conſulter l'original, en remarquant dans la traduction que nous avons fait imprimer, tous les nominatifs, qui ſont en italique ; car on peut en conclurre qu'ils manquent dans l'Hebreu, & que le Traducteur les a ſuppléez.

Dans les trois paſſages, qu'on vient de citer, l'Auteur de la Vulgate, qui s'eſt conformé à l'Hebreu, n'a point exprimé le nominatif ſous-entendu. Les Septante ne l'ont point exprimé non plus dans le premier paſſage : mais dans le ſecond, ils ont ſuppléé le mot ὁ Θεὸς, ce qui ſuppoſe qu'ils ont cru devoir y ſous-entendre le nom d'*Elohim*. Quant au troiſieme, ils y ont ſuppléé le mot Κύριος, ce qui prouve qu'ils y ont ſous-entendu le nom d'*Adonai*, c'eſt à dire, celui de *Jehovah*. Pour l'Auteur de la traduction de Geneve, il a cru devoir exprimer le nominatif qui manquoit dans ces trois paſſages, ce qu'on pourroit lui paſſer en faveur de la clarté; mais il a eu tort d'y ſuppléer le nom de *Dieu*, qui repond à celui d'*Elohim*, lorſqu'il paroit que c'eſt le nom de l'*Eternel*, qui repond à celui de *Jehovah*, qu'il faloit y

mettre, parce qu'il eſt conſtamment emploié dans les verſets qui precedent & dans ceux qui ſuivent. Du reſte, on doit approuver l'attention qu'il a eue de faire imprimer en italique ce mot *Dieu* dans le premier & dans le ſecond paſſage, pour marquer qu'il n'eſtoit pas dans l'original, mais il eut deu faire de meſme à l'égard du troiſieme, où l'omiſſion de cette précaution eſt capable d'induire en erreur ceux qui ne pourront pas conſulter l'original.

II. *Article.* Trois exceptions, priſes du Chapitre III. verſets 1. 3. 5. où l'on trouve le nom d'*Elohim* dans le Mémoire B.

II. On trouve au Chapitre III. trois exceptions à la regle, qui paroiſſent eſtre plus réeles. Ce Chapitre appartient en entier au Mémoire B, dont l'Auteur n'emploie que le nom de *Jehovah, l'Eternel*, ou de *Jehovah-Elohim, l'Eternel-Dieu*; & cependant le nom d'*Elohim, Dieu*, y eſt emploié ſeul aux verſets 1. 3. & 5.

Mais il faut obſerver qu'il n'y eſt emploié que dans les diſcours, que l'Auteur fait tenir au Serpent & à Eve, & qu'il peut avoir eu cette attention par reſpect, pour ne pas mettre dans la bouche du Serpent & d'Eve le grand nom de *Jehovah, l'Eternel*. Du moins eſt-il certain, que quand l'Auteur de ce Mémoire parle de Dieu de ſon chef dans ce

meſme Chapitre, il emploie toujours le nom de *Jehovah*, *l'Eternel*, ou de *Jehovah-Elohim*, *l'Eternel-Dieu*, ce qui paroit ſuffire pour autoriſer la regle qu'on a établie.

III. Le Chapitre IV. fournit un exemple plus concluant. Quoique ce Chapitre appartienne en entier au Mémoire B, où Dieu eſt nommé *Jehovah*, on ne laiſſe pas d'y trouver au verſet 25. le nom d'*Elohim*, attribué à Dieu, ce qui paroit eſtre une exception manifeſte à la regle.

III. *Article.* Paſſage du Chapitre IV. verſet 25. où Dieu eſt appellé *Elohim* dans le Mémoire B.

Je n'héſiterois pas à en convenir, ſi ce nom d'*Elohim* ne ſe trouvoit pas dans l'explication d'une étymologie. « Et » Eve, *y eſt-il dit*, enfanta un fils, & » appella ſon nom Seth. (car *Elohim*, » Dieu, m'a, *dit elle*, donné une autre » lignée, au lieu d'Abel, que Caïn a » tué. ») Mais cette circonſtance m'inſpire quelque défiance. Je ſoupçonne, que cette étymologie, qui eſt tout à fait hors d'œuvre, ne vient pas de l'Auteur du Mémoire, mais qu'elle y a eſté inſérée [a] par Moyſe, en compilant la Gene-

[a] On peut voir ce que Grotius, *in Comment. in XI. Geneſeos, verſ.* 1. Et *de Veritate Relig. Chriſtian. Lib. I. pag. m.* 19. Huet, *Demon-*

ſe, auquel cas elle ne doit point faire de preuve contre l'Auteur du Mémoire, & c'eſt pourquoi je l'ai renfermée entre deux parentheſes.

IV. *Article.* Paſſage du Chapitre V. verſet 25. où l'on donne à Dieu le nom de *Jehovah* dans le Mémoire A.

IV. Il y a au Chapitre V. un exemple d'une autre exception, à peu prez de la meſme eſpece, mais dans un cas oppoſé. Ce Chapitre appartient au Mémoire A, où Dieu eſt appellé *Elohim*, & cependant on y donne à Dieu, au verſet 29. le nom de *Jehovah*, *l'Eternel*, dans l'explication de l'étymologie du nom de Noé, ainſi appellé, y eſt il dit, parce que Lemech ſon pere dit, « Ceſtui-ci nous ſoulagera de noſtre peine, à cauſe de la » terre que *Jehovah*, *l'Eternel*, a maudite. »

Mais c'eſt cela meſme qui me paroit infirmer la preuve qu'on veut en tirer, parce que j'ai ſur cette étymologie du nom de Noé, les meſmes ſoupçons que ſur l'étymologie du nom de Seth de l'article precedent, c'eſt à dire, que je conjecture qu'elle n'eſt pas du meſme Auteur que

ſtrat. Evangelic. Propoſ. IV. cap. 13. §. 4. Et Le Clerc, *Diſſertat. de linguâ Hebraicâ, §. 2.* ont dit ſur ces étymologies, en repondant aux arguments, qu'on prétend en tirer pour prouver que l'Hébreu eſtoit la langue primitive, d'Adam & des Patriarches avant le Déluge.

le reſte du Mémoire, où elle ſe trouve, & où elle paroit aſſez étrangere. C'eſt ce qui m'a porté à la renfermer entre deux parentheſes. Il y a quelque apparence que c'eſt Moyſe, qui l'a ajoutée en réuniſſant & revoiant les Mémoires, dont il formoit la Geneſe : & ſi cela eſt, il eſt évident qu'on ne doit pas tirer cet exemple à conſequence contre l'Auteur du Mémoire A.

V. On croit trouver un exemple plus déciſif au Chapitre VI. Le commencement de ce Chapitre appartient au Mémoire B, & on ne laiſſe pas d'y trouver deux fois, aux verſets 2. & 4. le nom d'*Elohim*, donné à Dieu. « Les fils d'Elo- » him, בני אלהים, *Bene Elohim*, *y* » *eſt il dit*, *verſet* 2. voiant que les fil- » les des hommes, בני אדם, *Bene Adam*, » eſtoient belles, en prindrent à femmes » pour eux de toutes celles qu'ils choi- » ſirent. » *Et l'on ajoute*, *verſet* 4. « En » ce tems là eſtoient les *Nephilim*, » נפילים, ſur la terre, & meſme aprez » que les fils d'*Elohim* s'accointerent » avec les filles des hommes, & qu'elles » leur eurent enfanté lignée, iceux ſont » les puiſſants, qui de tout tems ont eſté » gens de renom. »

V. *Article.* Paſſage du Chapitre VI. verſets 2. & 4. où l'on trouve le nom d'*Elohim* dans le Mémoire B.

Mais la ſignification du mot *Elohim*

dans ce paſſage n'eſt pas aſſez decidée, pour fonder une objection ſolide. On peut en juger par la diverſité des opinions, qu'on a eues ſur cette matiere.

Premiere maniere d'expliquer ce paſſage.

1°. On a cru autrefois que le mot *Elohim* ſignifioit *Dieu* dans cet endroit, & l'on entendoit par *les fils d'Elohim* ou de *Dieu*, *les Anges*, qui, à ce qu'on croioit, eſtoient devenus amoureux des filles des hommes, & avoient eu commerce avec elles. Tel eſtoit le ſentiment de [a] Philon, de [b] Joſephe, & de pluſieurs des [c] anciens Peres: mais aujourd'hui ce ſentiment n'eſt ſuivi par perſonne.

Seconde maniere de l'expliquer.

2°. Beaucoup de Peres [d] ont cru, & c'eſt l'opinion commune, que le mot *Elohim* dans ce paſſage doit eſtre traduit par le mot de *Dieu*; mais par les *fils de Dieu* ils entendent *les deſcendants de Seth*, ainſi appellez, à ce qu'ils préten-

[a] De Gigantibus, *Lib. I.*

[b] Antiquitat. Judaicar. *Lib. I. cap.* 3.

[c] Lactantius, *Divinarum Inſtitut. Lib. II. cap.* 15. Tertullianus, *De habitu mulierum.* Euſebius Cæſarienſis, *Præparat. Evang. Lib. IV.*

[d] S. Auguſtinus, *De Civitate Dei*, *Lib. XV. cap.* 23. S. Johannes Chryſoſtomus, *Homil. XXII. in Geneſim.* Theodoretus, *Quæſt. XLVII. in Geneſim.*

Vide Bibliothec. Sixti Senenſis, *Lib. V. Annotat.* 73. & 77.

dent, parce qu'ils eſtoient fidelles au culte du vrai Dieu, au lieu que par *les filles des hommes* ils croient qu'il faut entendre *les filles des deſcendants de Caïn*, ainſi nommez à cauſe qu'ils s'eſtoient écartez de la pureté de ce culte. Suivant cette explication, il s'agiroit dans ce paſſage des mariages des Sethites, ou deſcendants de Seth, avec les filles des Caïnites, ou deſcendants de Caïn.

A ſuivre l'une ou l'autre de ces opinions, le nom d'*Elohim* ſe trouveroit donné à Dieu une ou deux fois dans un endroit, qui d'ailleurs appartient au Mémoire B. Cela ſuffiroit-il pour renverſer la regle que nous avons établie, & qui ſert conſtamment à diſtinguer le Mémoire A, où l'on donne ce nom là à Dieu, d'avec le Mémoire B, où on lui donne le nom de *Jehovah* ? La queſtion ne ſeroit pas difficile à décider, mais je ne l'entreprendrai pas ici. On la trouvera éclaircie & decidée à la fin de cet article.

3°. Mais, & c'eſt, à ce que je crois, l'explication la plus raiſonnable, il y a des Commentateurs [a], qui croient que

Troiſieme maniere de l'expliquer, qui paroit eſtre la meilleure.

[a] *Seldenus*, *Mercerus*, *Guillelmus Henricus Voſſius*, *apud J. H. Heideggerum*, Hiſtoriæ

le mot אלהים, *Elohim* dans cet endroit, comme dans [a] plusieurs autres du Pentateuque, signifie *les grands, les chefs, les juges*, & que le mot אדם, *Adam*, signifie *les hommes du commun, les gens de peu*; que le verbe לקח, que l'on a rendu par celui de *prendre pour femme, uxorem ducere*, signifie proprement, *ravir, enlever, prendre par force, sumere, capere, auferre*; & que par conséquent le passage doit estre traduit ainsi, *Les fils des chefs, des puissants, des juges, voiant qu'il y avoit de belles filles parmi le peuple, enleverent celles qui leur plurent le plus.* Ces violences conviennent mieux avec la description des débauches & de la corruption du tems, qui préceda le Déluge, que les prétendus mariages des Sethites avec les filles des Caïnites, & servent en mesme tems à rendre mieux raison des suites de ces commerces, qui aboutirent à produire des *Nephilim*, נפילים, c'est-à-dire, des *voleurs* & des *brigans*, tels que sont ordinairement les

Patriarchar. *Tom.* I. *Exercitat.* XI. *Thes.* 11. *Heidegger y cite outre cela* la version Grecque de Symmaque, le Targum d'Onkelos, & le Rabin Salomon Jarchi.

[a] Exode, *Chap. XXI.* 6. *& XXII.* 8. *& 28.*

enfants de la débauche. Mais dés qu'on admet cette explication, comme je crois qu'on doit l'admettre, l'on n'a plus aucune raiſon de m'oppoſer ce paſſage comme une infraction à la regle que j'ai établie, parce que le mot *Elohim* ne s'y trouve plus emploié pour ſignifier *Dieu*, & que je n'ai jamais prétendu que l'Auteur du Mémoire B n'ait pas peu ſe ſervir de ce mot dans une autre ſignification.

VI. On peut alléguer comme un exemple d'une exception trez réele le Chapitre VII, où au verſet 16, qui appartient certainement au Mémoire B, on trouve le nom d'*Elohim* donné à Dieu. « Voire, » *y eſt il dit*, le maſle & la femelle de » toute chair y vindrent (ainſi que Dieu, » *Elohim*, lui avoit commandé) puis » l'Eternel, *Jehovah*, ferma l'huis ſur » lui : » Et j'avoue que c'eſt peut eſtre le premier exemple, qui ſoit bien concluant pour autoriſer une exception à la regle. On pourroit cependant ſoupçonner que ces mots, (*ainſi que Dieu lui avoit commandé*) que j'ai renfermé entre deux parentheſes, ne ſont qu'une repetition de la meſme periode, qu'on trouve mot pour mot au verſet 9. du meſme Chapitre, qu'on aura d'abord miſe à la

VI. *Article.* Paſſage du Chapitre VII. verſet 16. où le nom d'*Elohim* eſt donné à Dieu dans le Mémoire B.

marge vis à vis du verſet 16. pour y ſervir d'éclairciſſement, & qui aura paſſé enſuite dans le texte, comme pluſieurs autres additions marginales.

VII. *Article.* Paſſage du Chapitre IX. verſet 27. où l'on trouve dans le Mémoire B le nom d'*Elohim* donné à Dieu.

VII. On trouve encore une exception trez réele, à la fin du Chapitre IX. qui appartient au Mémoire B, & où pourtant le nom d'*Elohim* eſt donné à Dieu, « Que Dieu, *Elohim*, *y eſt il dit*, » *verſet* 27. attire avec douceur Japhet, » & qu'icelui loge aux tabernacles de » Sem. » Le paſſage eſt clair & déciſif, mais peut eſtre que l'Auteur du Mémoire B, aprez avoir donné à Dieu, dans le verſet precedent, le nom de *Jehovah-Elohim*, *l'Eternel-Dieu*, c'eſt à dire, le nom que les Hebreux lui donnoient, en parlant de Sem, dont la poſterité conſerva la vraie Religion, a cru ne devoir lui donner que le nom d'*Elohim*, *Dieu*, c'eſt à dire, le nom que les incirconcis lui donnoient, en parlant dans le verſet ſuivant, de Japhet, dont toute la poſterité ſe livra à l'idolatrie.

VII.

Continuation du meſme ſujet. Examen de ſept autres Articles contenants quelques exceptions à la meſme regle, réeles ou prétenduës. Conſéquences qu'on doit tirer du détail de tous ces Articles.

VIII. Je crois devoir ici, par rapport au Chapitre XVI. qui le premier y donne occaſion, raſſembler en un meſme article pluſieurs paſſages de la Geneſe, où l'Auteur du Mémoire B a donné à Dieu le nom d'*El*, אל, le *Fort*, comme au Chapitre XVI. verſet 13. אל ראי, *El roï*, le *Dieu* Fort de viſion, c'eſt à dire, le *Dieu* Fort, qu'on voit: au Chapitre XVII. verſ. 1. אל שדי, *El Schaddai*, le *Dieu* Fort tout puiſſant: au Chapitre XXI. verſet 33. אל עולם, *El holam*, le *Dieu* Fort d'Eternité, c'eſt à dire, le *Dieu* Fort Eternel: au Chapitre XXVIII. verſet 3. le *Dieu* Fort tout puiſſant: au Chapitre XXXIII. verſet 20. אל אלהי ישראל, *El Elohe Jiſrael*, le *Dieu* Fort, Dieu d'Iſraël: au Chapitre XLIX. verſet 25. מאל אביך, *Meel Abicha*, du *Dieu* Fort de ton pere. On pourroit peut eſtre croire que ces paſ-

VIII. *Article.* Paſſages pris de differents endroits de la Geneſe, où le nom d'*El*, le *Fort*, eſt donné a Dieu, tant par l'Auteur du Mémoire B, que par celui du Mémoire A.

ſages ſont autant d'exceptions à la regle que nous avons établie, mais on ſe tromperoit. Cette regle ne donne l'excluſion dans le Mémoire B, qu'au nom d'*Elohim*, Dieu, & non pas au nom d'*El*, le Fort; de meſme qu'à l'égard du Mémoire A, elle ne donne l'excluſion qu'au nom de *Jehovah*, l'Eternel, & non à celui d'*El*, le Fort, dont cet Auteur s'eſt ſervi lui meſme en pluſieurs endroits, comme aux Chapitres XXXI. 13. XXXV. 1. 3. 7. 11. XLIII. 14. XLVI. 3. XLVIII. 3.

On doit porter le meſme jugement des autres noms donnez à Dieu dans la Geneſe, comme אדני, *Adonai*, *Dominus*, le Seigneur: שדי, *Schaddai*, *Omnipotens*, le Tout puiſſant: עליון, Elion, *Altiſſimus*, le Trez Haut, &c. leſquels ne decident ni pour le Mémoire A, ni pour le Mémoire B, & qu'on trouve indifferemment emploiez, tantoſt avec le nom d'*Elohim*, & tantoſt avec celui de *Jehovah*, quoique plus ſouvent avec ce dernier: & dans le fond, ces noms là ſont moins des noms propres de Dieu, que des ſimples épithetes, qui ſervent à exprimer quelques unes de ſes ſouveraines perfections.

IX. *Article.* IX. On ſeroit également mal fondé

à compter pour une exception un paſſage, qu'on trouve au Chapitre XIX. verſet 29. où le nom d'*Elohim* eſt donné à Dieu, dans un Mémoire particulier, que nous avons placé ſous la colomne D. « Il advint, *y eſt il dit*, quand Dieu, » *Elohim*, detruiſoit les villes de la plai- » ne, qu'il eut ſouvenance d'Abraham. » La regle, qui affecte le nom d'*Elohim* à un Mémoire, & celui de *Jehovah* à un autre, ne regarde que les deux Mémoires A & B, & on ne doit pas l'étendre aux autres Mémoires, que j'ai raſſemblez ſous la colomne D, dont les Auteurs ne paroiſſent point avoir eſté attachez à aucun nom de Dieu en particulier, & ont peu par conſequent emploier indifferemment l'un ou l'autre des deux noms d'*Elohim*, ou de *Jehovah*, ou tous les deux enſemble, ou meſme à leur choix tout autre nom de Dieu. Ainſi, comme le Mémoire, où ſe trouve le paſſage, dont il eſt queſtion, eſt trez diſtinct des Mémoires A & B, l'Auteur de ce Mémoire a peu ſe ſervir du nom d'*Elohim*, & le donner à Dieu, comme il a fait au verſ. 29. C'eſt par la meſme raiſon auſſi, que l'Auteur d'un autre Mémoire particulier, placé ſous la meſme colomne D, lequel fait tout le Chapitre XIV, & qui contient l'hiſtoire

Paſſage du Chap. XIX. verſ. 29. où le nom d'*Elohim* eſt donné à Dieu dans un Mémoire de la colomne D.

de la guerre de la Pentapole, a donné à Dieu le nom de *Jehovah*, *l'Eternel* au verſet 22. & meſme celui d'*El*, *le Fort* aux verſets 18. 19. 20. & 22. ſans que ces exemples puiſſent eſtre mis au nombre des exceptions à la regle.

X. *Article.* Differents paſſages, pris du Mémoire B, où le nom d'*Elohim* eſt donné à Dieu conjointement avec celui de *Jehovah.*

X. Le Chapitre XXIV. qui a toutes les marques qui caracteriſent le Mémoire B, & que j'ai placé pour cette raiſon ſous la colomne B, fournit quelques paſſages, qu'on pourroit prendre pour des exceptions à la regle, parce qu'on y donne à Dieu le nom d'*Elohim*, comme au verſet 12. *O Eternel*, dit le ſerviteur, qu'Abraham envoioit en Meſopotamie, *Dieu de mon Seigneur Abraham :* au verſet 27. *Benit ſoit*, dit le meſme ſerviteur, *l'Eternel, Dieu de mon Seigneur Abraham :* au verſet 42. *O Eternel*, dit-il encore, *Dieu de mon Seigneur Abraham :* au verſet 48. *J'ai benit*, dit le meſme, *l'Eternel, le Dieu de mon Seigneur Abraham.*

Mais il eſt viſible que dans tous ces endroits l'Auteur du Mémoire a deu neceſſairement ſe ſervir du mot *Elohim*, pour exprimer la penſée du ſerviteur d'Abraham, & qu'il ne l'auroit pas renduë, s'il lui avoit fait dire, *Beni ſoit l'Eternel, Eternel de Monſeigneur Abra-*

ham, & ainſi des autres endroits, qu'on a rapportez.

Il y a dans le reſte de la Geneſe quelques autres exemples de meſme eſpece, comme au Chapitre XXVI. verſet 24. où *l'Eternel* dit à Iſaac, *Je ſuis le Dieu d'Abraham ton pere* : au Chap. XXVII. verſ. 20, où Iſaac, aiant demandé à Jacob, qu'il prenoit pour Eſau, comment il avoit peu trouver ſi viſte de la venaiſon, on fait repondre Jacob en ces termes, *l'Eternel, ton Dieu, a fait qu'elle s'eſt rencontrée devant moi* : au Chap. XXVIII. verſet 13. où Dieu dit à Jacob, *Je ſuis l'Eternel, le Dieu d'Abraham ton pere, & le Dieu d'Iſaac* : au meſme Chapitre, verſet 21, où l'on fait dire à Jacob, *L'Eternel me ſera Dieu* : au Chap. XXXII. verſet 9. où Jacob dit en parlant à Dieu, *O Dieu de mon pere Abraham, Dieu de mon pere Iſaac, ô Eternel.*

Tous ces paſſages ſont, comme on voit, paralleles, & quoiqu'ils ſoient tous pris du Mémoire B, je ne crois pas qu'on doive les regarder comme des exceptions à la regle propoſée, parce que l'Auteur ne pouvoit point s'exprimer autrement. On ne doit donc compter comme des exceptions réeles que les endroits de ce Mémoire, où le nom d'*Elohim* eſt

donné tout ſeul à Dieu. Pour tous les autres, où ce nom *Elohim* tient de prez à celui de *Jehovah*, comme dans tous les endroits, qu'on vient de masquer, la regle y eſt auſſi exactement obſervée, que quand l'Auteur de ce Mémoire B joint enſemble les deux noms *Jehovah*, & *Elohim*, & qu'il les donne à Dieu conjointement, comme dans les Chapitres II. & III. & ailleurs.

XI. *Article.* Autre paſſage de la meſme eſpece, où le nom d'*Elohim* eſt donné à Dieu immediatement aprez celui de *Jehovah*.

XI. C'eſt ſur le principe qu'on vient d'expoſer, que je ne regarderois pas comme une exception réele, ce qui eſt dit aux verſ. 27. 28. de ce Chapitre XXVII. où Iſaac, aprez avoir ſenti les habits que portoit Jacob, pour reconnoitre ſi c'eſtoit Eſaü, le benit en lui diſant : *Voici l'odeur de mon fils, comme l'odeur d'un champ que l'Eternel a benit : Dieu*, Elohim, *te doint de la roſée des cieux, & de la graiſſe de la terre.* Je croi que dans cet endroit, l'Auteur aiant emploié le nom de *Jehovah* dans la phraſe qui précede immediatement, *que l'Eternel a benit*, il a peu emploier dans la periode ſuivante, *Dieu te doint*, celui d'*Elohim*, comme il a fait dans les paſſages, qu'on vient de rapporter dans l'article précedent, où l'on a remarqué que cet Auteur a meſme quelquefois affecté de

joindre enſemble ces deux noms, & de donner à Dieu le nom compoſé de *Jehovah-Elohim*, c'eſt à dire, *l'Eternel-Dieu*, ſans contrevenir par là à la regle.

XII. Dans le Chapitre XXVIII. qui appartient au Mémoire B, il y a pluſieurs endroits, où Dieu eſt nommé *Elohim*, & qu'on prendroit pour autant d'exceptions à la regle, comme au verſet 12. *Et voici, les Anges de Dieu montoient & deſcendoient par l'échelle*; au verſet 17. *Ce n'eſt ici que la maiſon de Dieu*; au verſet 20. *Si Dieu eſt avec moi*; enfin au verſet 22. *Cette pierre ci que j'ai dreſſée pour enſeigne, ſera la maiſon de Dieu.*

XII. *Article.* Paſſages du Chapitre XXVIII. qui appartient au Mémoire B, où Dieu eſt nommé *Elohim.*

Mais tous ces endroits là ne ſont pas également concluants. On peut en juſtifier quelques uns, comme ceux des verſets 17. & 22, où le nom de *Dieu*, *Elohim*, n'eſt emploié qu'avec celui de *Maiſon*, pour dire *Maiſon de Dieu*, ce qui exprimoit le nom donné au lieu, où Jacob avoit paſſé la nuit. Pour les deux autres endroits, où l'Auteur du Mémoire B eut peu emploier le nom de *Jehovah*, & dire, verſet 12. *Les Anges de l'Eternel*, *Jehovah*, au lieu de dire, *Les Anges de Dieu*, *Elohim*; & verſet

20. *Si l'Eternel eſt avec moi*, au lieu de, *Si Dieu eſt avec moi*, je ne balance pas à les regarder comme des exceptions à la regle.

XIII. *Article.* Paſſage du Chapitre XXXI. où le nom d'*Elohim* eſt donné à Dieu, dans un verſet qui appartient au Mémoire B.

XIII. Le verſet 50. du Chapitre XXXI. fournit une autre exception, pareille aux deux dernieres de l'*art.* précedent; car, quoique ce verſet appartienne au Mémoire B, l'Auteur ne laiſſe pas d'y donner à Dieu le nom d'*Elohim*. « Si tu affliges » mes filles, *y fait-on dire à Laban, parlant à Jacob*, & ſi tu prens femmes » outre mes filles, il n'y aura perſonne » qui en ſoit teſmoin entre nous; Regarde, Dieu, *Elohim*, ſera teſmoin entre » moi & toi. »

XIV. *Article.* Paſſage du Ch. XXXIX. verſ. 9. où Dieu eſt nommé *Elohim* dans le Mémoire B.

XIV. Enfin, dans le Chap. XXXIX. qui appartient au Mémoire B, Joſeph donne à Dieu, au verſet 9. le nom d'*Elohim*, lorſqu'il dit à la femme de Potiphar, pour s'excuſer de repondre à ſes ſollicitations : « Comment feroy-je ce » mal ſi grand, & pecheroy-je contre » *Elohim*, contre Dieu. »

Dans cet endroit l'exception à la regle paroit formelle; mais peut eſtre que l'Auteur, quoique attaché à l'uſage du nom de *Jehovah*, comme il paroit par le reſte de ce Chapitre, a cru qu'il ne convenoit pas de faire parler Joſeph de

Jehovah, dans un diſcours addreſſé à une femme Egyptienne, qui ne connoit pas Dieu ſous ce nom.

Il réſulte du détail, qu'on vient de faire de tous les differents noms que l'on a donné à Dieu dans les differents endroits de la Geneſe.

Quatre Conſequences, qu'on doit tirer du detail qu'on vient de faire.

I. Que des quatorze articles, ſous leſquels nous avons rangé toutes les exceptions à la regle, ſoit réeles, ſoit prétenduës, il y en a onze qui contiennent differents paſſages, où l'on a emploié le nom d'*Elohim*, *Dieu*, dans le Mémoire B, dont nous regardons l'Auteur comme attaché à donner à Dieu le nom de *Jehovah*, *l'Eternel*, ou de *Jehovah-Elohim*, *l'Eternel-Dieu*, ſavoir les Articles I. II. III. V. VI. VII. X. XI. XII. XIII. XIV.

I. Conſequence.

Qu'il n'y en a qu'un, ſavoir le IV. où l'on trouve un exemple unique du nom de *Jehovah*, *l'Eternel*, donné à Dieu dans le Mémoire A, dont l'Auteur n'emploie que le nom d'*Elohim*, *Dieu*.

Qu'il y en a un auſſi, qui eſt le VIII. où l'on a raſſemblé pluſieurs exemples, par où il paroit qu'on a donné à Dieu le nom d'*El*, *le Fort*, tant dans le Mémoire B, que dans le Mémoire A.

Enfin, qu'il y a un ſeul Article de meſ-

me, ſavoir le IX. où l'on voit que dans les autres Mémoires particuliers, diſtincts des Mémoires A & B, & que nous avons rangé par cette raiſon ſous des colomnes differentes, C ou D, on n'y parle de Dieu que trez rarement, & que quand on a occaſion d'en parler, on lui donne indifferemment le nom d'*Elohim*, Dieu, de *Jehovah*, l'Eternel, d'*El*, le Fort, &c.

II. Conſequence. II. Qu'entre les onze Articles, qui contiennent les exceptions à la regle, qu'on croit trouver dans le Mémoire B, il y en a quatre, le I. le V. le X. & le XI. où les paſſages citez ne donnent aucune atteinte à la regle, comme on l'a fait voir ci deſſus : que l'Article III. fournit un exemple qui n'eſt guere concluant : & qu'ainſi on ne peut regarder comme des exceptions réeles, que celles qui ſont établies ſur les paſſages rapportez dans les ſix Articles, qui reſtent, le II. le VI. le VII. le XII. le XIII. & le XIV.

Qu'à l'égard du Mémoire A, il n'y a qu'un ſeul Article qui le regarde, ſavoir le IV. où l'on trouve un exemple unique du nom de *Jehovah*, donné à Dieu dans ce Mémoire, mais un exemple peu ſur, comme on l'a prouvé ci-deſſus.

Que quant au nom d'*El*, *le Fort*, donné à Dieu dans le Mémoire A, de meſme que dans le Mémoire B, cet uſage n'intereſſe en rien la regle que nous admettons, comme on l'a dit ci deſſus.

Enfin, qu'on en doit dire autant de l'uſage des noms de Dieu, *Elohim*, *Jehovah*, ou *El*, emploiez indifferemment dans les Mémoires particuliers, diſtincts du Mémoire A & du Mémoire B, par les raiſons rapportées ci deſſus.

III. Qu'il eſt certain que l'Auteur du Mémoire B a connu le nom d'*Elohim*, qui eſtoit le nom que toutes les nations voiſines des Hébreux donnoient à Dieu, puiſqu'il l'a ſouvent emploié, joint au nom *Jehovah*, en donnant à Dieu le nom compoſé de *Jehovah-Elohim*, *l'Eternel-Dieu*; qu'ainſi quoiqu'il fut dans l'uſage de lui donner par préference le nom de *Jehovah*, il a peu lui donner auſſi celui d'*Elohim*, & le lui donner ſeul, quand des raiſons particulieres ont peu l'y déterminer; enfin, qu'il paroit qu'il en a uſé ainſi dans les paſſages rapportez dans les ſix Articles ci deſſus mentionnez. III. Conſequence.

Que pour l'Auteur du Mémoire A, il eſt douteux s'il a connu le nom de Dieu, *Jehovah*, parce que l'unique endroit où l'on trouve ce nom dans ce Mémoire,

V. 25. ne paroit pas entierement concluant : mais que s'il l'a connu, il en a fait trez peu d'uſage, & a évité par reſpect de s'en ſervir.

Du reſte, que les Auteurs des Mémoires A & B, ont connu & emploié l'un & l'autre, quand il leur a convenu, les autres noms de Dieu, *El*, *Adonai*, *Schaddai*, & qu'il ne paroit pas qu'ils ſe ſoient à cet égard aſſujettis à aucune regle : & que les Auteurs des autres Mémoires particuliers, qu'on a rangé ſous les colomnes C ou D, ont uſé de la meſme liberté.

IV. & derniere Conſequence.

IV. Enfin, que le petit nombre d'exceptions qu'on peut alleguer, loin d'infirmer la regle de la diſtinction des noms de Dieu, à la faveur de laquelle nous croions pouvoir juger de ce qui appartient au Mémoire A, ou au Mémoire B, ſemble ſervir au contraire à la confirmer & à l'autoriſer, & que c'eſt le cas d'appliquer l'axiome vulgaire, *Exceptio firmat regulam.*

**
*

VIII.

Second Avantage *de mon opinion. Elle ſauve la pluſpart des répetitions qu'il y a dans la Geneſe, en les diſtribuant en differents Mémoires. Exemples qui ſervent à juſtifier cet avantage.*

Un *ſecond* Avantage de l'opinion que je propoſe, c'eſt d'éviter les répetitions choquantes, qui ſont ſi fréquentes dans la Geneſe. On en va juger par quelques uns des principaux exemples.

Second avantage de mon opinion. Elle ſauve la pluſpart des répetitions de la Geneſe.

I. Aprez un récit détaillé de la création du monde jour par jour, qui remplit le premier Chapitre, il eſt dit au Chapitre II. verſets 1. 2. 3. *Les cieux donc & la terre furent achevez avec toute leur armée; & Dieu eut achevé au ſeptieme jour ſon œuvre, qu'il avoit faite, & il ſe repoſa au ſeptieme jour de toute œuvre qu'il avoit faite; & Dieu benit le ſeptieme jour, & le ſanctifia, parce qu'en ce* jour là *il s'eſtoit repoſé de toute ſon œuvre qu'il avoit créée pour eſtre faite.* Cependant on trouve aprez, depuis le verſet 4. du meſme Chapitre, juſqu'à la fin du Chapitre IV. un autre récit, où l'on parle, à la verité en peu de mots, de la création de l'univers, & de celle des

Premier Exemple.

plantes, des animaux & de l'homme, mais où l'on entre dans un détail particulier ſur la création d'Eve ; aprez quoi on fait la deſcription du Paradis terreſtre, & on rapporte la tentation d'Eve, la chute d'Adam, & leur punition.

Cette répetition a paru ſi choquante à tous les Traducteurs, meſme à ceux qui ont fait la verſion de Geneve, qu'ils ont tâché de la pallier, en traduiſant les préterits parfaits, ou les aoriſtes, qui ſont les ſeuls qu'il y ait en Hébreu, par des préterits plus que parfaits, qui ne ſont point connus dans la langue Hébraïque. Ainſi ils ont traduit, Ch. II. v. 7. *L'Eternel avoit formé l'homme de la poudre de laterre, & avoit ſouflé és narines d'icelui reſpiration de vie, dont l'homme fut fait en ame vivante;* au lieu qu'il y a dans l'original, *Or l'Eternel forma l'homme de la poudre de la terre, & ſouffla ez narines d'icelui reſpiration de vie, dont l'homme fut fait en ame vivante*, & ainſi de tous les autres endroits de cette narration, par où ils ont taché de repreſenter comme une ſimple récapitulation du premier recit, ce qui eſt dans le vrai un ſecond recit, accompagné de quelques circonſtances nouvelles.

Mais dans mon opinion il n'y a aucun beſoin

besoin de faire la moindre violence aux paroles du Texte, ni de chercher à pallier la répetition, car il n'y en a aucune. Le premier recit appartient à un premier Mémoire A, & le second, à un second B, que Moyse a trouvé à propos de joindre ensemble, pour les conserver tous deux, à cause de quelques particularitez importantes qu'il y a dans chacun, & qu'il a cru devoir transmettre à la posterité.

II. On trouve des répetitions pareilles dans l'histoire du Déluge. Second Exemple.

1°. On y fait une description vive de la corruption des hommes avant le Deluge, depuis le verset 1. du Chapitre VI. jusqu'au verset 8. & l'on en trouve une autre description à peu prez pareille, depuis le verset 11. du mesme Chapitre, jusqu'au verset 14.

2°. Depuis le verset 19. du Chapitre VI. jusqu'au verset 21. Dieu ordonne en détail à Noé de recevoir dans l'Arche un certain nombre de paires d'animaux, d'oiseaux, & de reptiles, & l'on ajoute au verset 22. que Noé *fit selon toutes les choses, que Dieu lui avoit commandées.* On trouve les mesmes ordres donnez par *l'Eternel* à Noé, depuis le verset 1. du Chapitre VII. jusqu'au verset

4. & l'on ajoute de meſme au verſet 5. que *Noé fit ſelon toutes les choſes, que l'Eternel lui avoit commandées.*

3°. Au Chapitre VII. verſet 6. il eſt dit, que *Noé eſtoit agé de ſix cent ans, quand le Déluge des eaux advint ſur la terre;* & au verſet 11. du meſme Chapitre on répete, qu'*en l'an ſix cent de la vie de Noé..... toutes les fontaines du grand abyſme furent rompuës.* Depuis le verſet 8. juſqu'au verſet 10. on marque que *toutes les beſtes entrerent dans l'arche deux à deux, à ſavoir maſle & femelle;* & la meſme choſe eſt répetée un peu plus bas, depuis le verſet 14. juſqu'au verſet 16.

4°. Enfin, les verſets 18. 19. & 20. diſent chacun, preſque dans les meſmes termes, que *les eaux ſe renforcerent, & couvrirent les plus hautes montagnes;* & dans les verſets qui ſuivent, 21. 22. & 23. on trouve de meſme dans chacun, que *toute choſe, qui ſe mouvoit ſur la terre, ou qui avoit reſpiration de vie, expira, mourut,* ou *fut raclée.*

Ces dernieres répetitions, placées ſi préz les unes des autres, paroiſſent ſurtout avoir deplu à M. de Sacy, qui n'a rien negligé pour tâcher de les affoiblir dans ſa traduction par l'art avec lequel

il à rendu ces ſix derniers verſets. Pour nous, nous n'en ſommes point choquez, & nous n'avons point ſujet de l'eſtre, puiſqu'il nous paroit viſible que ces répetitions appartiennent à deux Mémoires differents, ſous leſquels il a eſté facile de les ranger, comme nous avons fait. Il a falu ſeulement rapporter à un troiſieme Mémoire le 20. & le 23. verſets, où les meſmes choſes eſtoient répetées pour la troiſieme fois, & nous ne ſavons pas ſi cet expédient ne ſeroit pas utile pour ſauver quelques autres répetitions.

III. Au Chapitre X. verſets 22-25. on trouve la deſcendance genéalogique de Sem juſqu'à Peleg, & à ſon frere Joctan; aprez quoi, ſans parler des enfans de Peleg, on rapporte la poſterité de Joctan aux verſets ſuivants, depuis le 26. juſqu'au 29. La meſme deſcendance genéalogique de Sem juſqu'à Peleg eſt rapportée au Chapitre XI. depuis le verſet 10. juſqu'au verſet 19. Mais il eſt aiſé de ſauver cette répetition, en rapportant, comme nous avons fait, ces deux genéalogies à deux differents Mémoires, aiſez à diſtinguer; la derniere, qui eſt au Chapitre XI. & qui va depuis Sem juſqu'à Abraham, appartient au Troiſieme Exemple.

Mémoire A, de meſme que la genéalogie d'Adam juſqu'à Noé, qui eſt au Chapitre V. & dont cette derniere n'eſt qu'une ſuite, comme il paroit tant en ce qu'on n'y nomme jamais, dans l'une & dans l'autre, qu'un ſeul des enfants, ſavoir celui qui eſt dans la ligne directe d'Abraham; qu'en ce que la forme, qu'on y a ſuivie, eſt la meſme dans toutes les deux, & qu'on y dit toujours, *Un tel vécut tant, & engendra un tel, aprez quoi il vécut tant, & engendra fils & filles.* Pour l'autre genéalogie, rapportée au Chapitre X. il eſt certain qu'elle appartient au Mémoire B, parce que le nom de *Jehovah* y eſt donné à Dieu au verſet 9. L'attention qu'on a d'y rapporter les noms des treize fils de Joctan, feroit ſoupçonner que l'Auteur de ce Mémoire devoit eſtre voiſin des Arabes, deſcendus des fils de Joctan, ou avoit quelque relation particuliere avec eux.

Quatrieme Exemple.

IV. Il y a encore une répetition ſenſible au Chapitre XXXI. Il y eſt queſtion de l'alliance que Laban fit avec Jacob ſon gendre, quand il l'eut atteint, comme il ſe retiroit dans la terre de Chanaan. Aprez avoir dit qu'ils éleverent un monceau de pierres, pour ſervir de monument de cette alliance, on ajoute

aux verſets 48. 49. & 50. *Et Laban dit, Ce monceau ſera aujourd'hui temoin entre moi & toi. C'eſt pourquoi il fut nommé Gal-hed.* Il fut *auſſi* appellé *Mitſpa, parce que* Laban *dit, Que l'Eternel prenne garde à moi & à toi, quand nous nous ſerons retirez l'un d'avec l'autre; ſi tu maltraite mes filles, & ſi tu prens une autre femme que mes filles, ce ne ſera pas un homme* qui ſera temoin *entre nous; prens y bien garde; c'eſt Dieu* qui eſt *temoin entre toi & moi.* Les meſmes diſcours, à peu de choſe prez, ſont répetez aux trois verſets qui ſuivent, §§ 1. 52. & 53. *Et Laban dit encore à Jacob*, y eſt-il dit, *Regarde ce monceau, & conſidere le monument que j'ai dreſſé entre moi & toi. Ce monceau* ſera *temoin, & ce monument* ſera *temoin que ni moi* venant *vers toi ne paſſerai point ce monceau, ni toi* venant *vers moi ne paſſeras point ce monceau & ce monument pour* me faire *du mal. Que les Dieux d'Abraham, & les Dieux de Nachor, les Dieux de leur pere jugent entre nous.* Mais il eſt aiſé d'éviter cette répetition, en rapportant au Mémoire B les trois premiers verſets 48. 49. 50. qui y appartiennent, parce que le nom de l'*Eternel* y eſt donné à Dieu: Et au Mé-

moire A les trois derniers, 51. 52. 53. comme je l'ai fait dans la distribution de la Genese.

IX.

Les répetitions qu'on ne sauve point par ce moien, peuvent venir de plusieurs causes, qui servent à les excuser. Détail de plusieurs de ces causes.

Autres causes des répetitions qu'on trouve dans la Genese.

Il faut cependant convenir, que l'expédient des differents Mémoires ne suffit pas pour sauver toutes les répetitions, qu'on trouve dans la Genese; & qu'il en reste beaucoup d'autres, qui viennent de plusieurs causes particulieres.

I. Les additions ou notes, qui ont passé de la marge dans le texte.

I. Il y en a quelques unes, qu'on ne doit pas mettre sur le compte de Moyse, qui a composé la Genese, ni mesme sur celui des Auteurs qui ont écrit les Mémoires, dont nous croions qu'elle a esté formée, mais qui viennent de ce qu'on a inseré dans le texte, en le transcrivant, des notes ou des explications, qu'on avoit ajoutées à la marge pour l'éclaircir. C'est ainsi qu'au Chapitre XIII. 18. XXIII. 2. & 19. & XXXV. 27. en parlant de Mamré, ou Kiriath-Arbe qui sont le mesme lieu, on ne manque pas d'y ajouter toujours, *qui est Hébron*. Mais

il eſt viſible que cette répetition ne vient que de ce que les copiſtes ont inſeré dans le texte une note marginale, qu'on n'avoit ajoutée que pour indiquer le nom moderne d'un lieu, qui en avoit eu un autre du tems d'Abraham, & meſme du tems de Moyſe, mais qui n'eſtoit plus en uſage, quand on eut beſoin d'ajouter la note marginale.

II. Il y en a d'autres qui ſont duës au genie de la langue Hébraïque, laquelle manque ſouvent de mots propres, à la place deſquels on eſt obligé d'emploier des circonlocutions, qui ont l'air de répetitions. C'eſt ainſi qu'au Chapitre XXIX. Jacob répete trois fois dans le verſet 10. ces mots, *le frere de ma mere*: *Et il arriva que quand Jacob eut vu Rachel, fille de Laban*, frere de ſa mere, *& le troupeau de Laban*, frere de ſa mere, *il s'approcha & roula la pierre de deſſus l'ouverture du puits, & abbreuva le troupeau de Laban*, frere de ſa mere. S'il y avoit eu en Hébreu un mot propre pour dire *couſine germaine*, & un autre pour dire *oncle*, il n'y auroit pas eu de répetition dans cet endroit, & le verſet auroit eſté ainſi conceu. *Et il arriva que quand Jacob eut vu Rachel fille de Laban, ſa couſine germaine, & le*

II. Le genie de la langue Hébraïque qui manque de mots propres.

troupeau de Laban ſon oncle, il s'approcha, & roula la pierre de deſſus l'ouverture du puits, & abreuva le troupeau de Laban ſon oncle.

De meſme au Chapitre XXV. verſet 30. Eſaü dit à Jacob, *Donne-moi à manger, je te prie, de ce roux, roux, car je ſuis las.* Si au lieu de la répetition choquante, *de ce roux roux*, on emploie le ſuperlatif qui manque en Hébreu, & que cette répetition ſert à exprimer, on trouvera qu'Eſaü demandoit à ſon frere de ce mets *fort roux*, qu'il avoit preparé, ce qui eſt trez ſimple, & trez propre à deſigner le plat de lentilles, dont il eſtoit queſtion.

Il y a un autre exemple d'une répetition ſemblable au Chapitre XIV. de la Geneſe, verſet 10. où il eſt dit que dans la vallée de Siddim, que la mer morte couvre à preſent, *il y avoit puits, puits de bitume, putei, putei bituminis*, pour dire, qu'il y avoit *beaucoup de puits de bitume*, c'eſt-à-dire, *d'où l'on tiroit du bitume.*

On trouve un troiſieme exemple d'une pareille répetition, pour tenir lieu de ſuperlatif, au Chapitre XLIX. verſet 22. où Jacob en beniſſant Joſeph dit, » *Joſeph eſt un rameau foiſonnant, un ra-*

» *meau foiſonnant prez de la fontaine:* » *les branches en ont couru ſur la mu-* » *raille* ». Ce qui ſignifie que Joſeph eſt un gros rameau trez étendu, tel qu'un arbre planté prez d'une fontaine, & que ſes branches s'étendent par deſſus la muraille.

III. Formules de civilité établies par l'uſage.

III. Il y a d'autres répetitions, qui ſont des formules de civilité & de reſpect, établies alors par l'uſage, & dont il n'eſtoit pas permis de ſe diſpenſer, quand on parloit à un ſuperieur. Ainſi au Chapitre XVIII. verſet 27. Abraham dit à Dieu, *Voici maintenant j'ai pris la hardieſſe de parler au Seigneur, quoique je* ne *ſois* que *poudre* & que *cendre*. Au verſet 30. Abraham répete, *Je prie le Seigneur de ne s'irriter pas*, ſi *je parle* encore. Et au verſet 31. il dit pour la troiſieme fois, *Voici maintenant, j'ai pris la hardieſſe de parler au Seigneur.* Et au verſet 32. *Je prie le Seigneur de ne s'irriter pas, je parlerai encore une ſeule fois.* Mais ces répetitions eſtoient d'eſpeces de formules, qui ſervoient à marquer le reſpect de l'inferieur pour le ſuperieur, comme on peut en juger par l'exemple de Juda, quand il adreſſe la parole à Joſeph, premier miniſtre de Pharaon, pour l'adoucir ſur le compte

de Benjamin, Chapitre XLIV. 18. *Hélas! Monseigneur, je te prie, que ton serviteur dise un mot, & que Monseigneur l'écoute, & que ta colere ne s'enflamme point contre ton serviteur.* Et par l'exemple de Gedéon, qui en adressant la parole à l'Ange de l'Eternel, qui lui estoit apparu, lui parle en ces termes, *Juges*, Chap. V. 39. *Que ta colere ne s'embrase point contre moi: je parlerai seulement cette fois.*

IV. Necessité de répeter, pour faire une impression plus forte.

IV. Il y a plusieurs répetitions, qui ont esté necessaires pour faire une impression plus forte, & qui paroissent avoir esté emploïées dans cette intention. A la verité, je n'en connois point d'exemple dans la Genese, mais les exemples n'en sont pas rares dans l'Exode, & dans les autres livres legislatifs du Pentateuque. Comme le peuple Hébreu estoit un peuple *duræ cervicis, de col roide*, *Exode*, XXXII. 9. XXXIII. 5. XXXIV. 9. c'est-à-dire, opiniastre, entesté, livré à ses préventions, enclin au murmure & à l'idolatrie, qui aprez les merveilles que Moyse avoit operées pour le tirer d'Egypte, & lui faire traverser la mer rouge, se livra follement à l'idolatrie du veau d'or, qui [illegible]uroit à chaque pas, dés qu'il craignoit de

manquer de quelque choſe, qui nonobſtant les miracles éclatants que Dieu faiſoit en ſa faveur pendant ſa demeure dans le deſert, ne laiſſoit pas d'y adorer [a] des fauſſes divinitez, & d'y porter les idoles des nations voiſines, il eſtoit trez neceſſaire d'inſiſter plus d'une fois ſur les loix morales & céremonielles, que Dieu lui preſcrivoit, & de les lui répeter ſouvent; & delà viennent les fréquentes répetitions de l'Exode. L'expérience nous apprend que le peuple eſt beaucoup plus fortement touché d'une verité, & quelquefois meſme d'une erreur pluſieurs fois répetée, quoiqu'on ne faſſe ſimplement que la redire, que d'une verité, quelque évidente qu'elle ſoit, ou quelque bien prouvée qu'elle puiſſe eſtre, ſi on ſe contente de ne la lui preſenter qu'une ſeule fois.

V. On peut regarder comme une cinquieme cauſe de ces répetitions, la pauvreté meſme de la langue Hébraïque, qui eſtoit peu abondante en mots; où les verbes n'avoient point d'autres tems, que le préſent, l'infinitif, le préterit & le futur; où les cas des noms n'eſtoient point marquez par des inflexions diffé-

V. Pauvreté de la langue Hébraïque dans les conjugaiſons des verbes, dans les déclinaiſons des noms, dans l'uſage des inverſions.

[a] Le Prophete Amos, V. 25. & S. Etienne, Actes des Apoſtres, VII. 42. 43.

rentes ; où il n'y avoit point d'inverſions, & où par le génie de la langue, il ne pouvoit pas meſme y en avoir ; où la conſtruction eſtoit preſque toujours la meſme, ce qui mettoit une monotonie conſtante dans le ſtyle, &c. Par toutes ces raiſons, on eſtoit preſque forcé de rendre les meſmes choſes dans cette langue dans les meſmes termes, quand on eſtoit obligé d'en parler une ſeconde fois. Ainſi il eſt dit, aprez la création, I. 28. que *Dieu benit Adam & Eve, & leur dit, Croiſſez, multipliez & rempliſſez la terre, & l'aſſujettiſſez, & dominez ſur les poiſſons de la mer, & ſur les oiſeaux des cieux, & ſur toute beſte qui ſe meut ſur la terre.* Et il eſt dit de meſme aprez le Déluge, IX. 1. 2. que *Dieu benit Noé & ſes fils, & leur dit, Croiſſez, multipliez & rempliſſez la terre, & que toutes les beſtes de la terre, tous les oiſeaux des cieux, avec tout ce qui ſe meut ſur la terre, & tous les poiſſons de la mer, vous craignent & vous redoutent.*

Pareillement, quand Jacob, en allant en Meſopotamie, eut eu à Bethel une viſion pendant le ſommeil, il eſt dit, XXVIII. 18. & 19. qu'il *ſe leva de bon matin, & prit la pierre, dont il avoit*

fait ſon chevet, & la dreſſa pour monument, & verſa de l'huile ſur ſon ſommet, & qu'il appella le nom de ce lieu, Bethel. Quand aprez ſon retour de Meſopotamie, il eut eu une ſeconde viſion au meſme lieu, il eſt dit de meſme XXXV. 14. 15. qu'il *dreſſa un monument au lieu, où* Dieu *avoit parlé avec lui*, ſavoir, *une pierre pour monument, & qu'il répandit deſſus une aſperſion, & y verſa de l'huile; & qu'il nomma le lieu, Bethel.*

VI. Les *idiotiſmes*, qui eſtoient propres à la langue hébraique, y avoient introduit beaucoup d'élocutions, que nous regarderions comme des repetitions, mais que les Hebreux ne regardoient pas de meſme. Je ne citerai que l'exemple de la particule, *Voici, ecce*, en Hebreu, הן, *hen*, ou הנה, *hinne*, ſi ſouvent repetée dans la Geneſe, ſurtout dans les narrations, lorſqu'on raconte quelque choſe de ſubit & d'imprevu; comme au Chapitre XXXVII. où Joſeph raconte ſes ſonges, & où il dit, *verſ.* 7. « Voici nous lions des gerbes » parmi le champ, & lors ma gerbe ſe » leva,..... Et voici vos gerbes l'en» vironnerent »: *verſ.* 9. « Voici, *dit-il* » *de meſme*, j'ai ſongé encore un ſonge,

VI. *Idiotiſmes* propres à la langue Hébraïque, pris mal à propos pour des répetitions.

» & voici le ſoleil, &c ». *verſ.* 29. « Et » voici Joſeph n'eſtoit plus dans la » foſſe ». On trouve de pareils exemples dans tout le reſte de la Geneſe, mais on ſe contentera d'indiquer les Chapitres XIX. 19. 20. 21 : XXIV. 13. 15. 30. 43. 45. 51. 63 : XXVIII. 12. 13. 15 : XLI. 2. 3.

On faiſoit en Latin à peu prez le meſme uſage de la particule, *Ecce*, & dans les meſmes circonſtances. Les exemples en ſont trop communs, pour qu'il ſoit neceſſaire d'en rapporter. Il ſuffit de remarquer qu'un [a] ancien Commentateur obſerve, que Ciceron avoit accouſtumé de ſe ſervir de cette particule dans tous les cas, où il s'agiſſoit de quelque choſe d'imprevu, & il ajoute que Virgile a ſuivi cet exemple : *Proprium hoc Ciceronis eſt*, dit-il, *in rebus improviſis*, ecce autem, *quod cum curâ Virgilius & legit & tranſtulit*. Cela peut ſervir à juſtifier l'uſage des Hebreux ; mais quelque idée qu'on veuille ſe faire de cette repetition de la particule *Voici* en hebreu, on ne doit point avoir moins d'indulgence pour l'excuſer, que pour excuſer en grec la repetition importune des particules expletives, μὲν, μὴν, δὲ, δὴ, τὲ, γὲ, πὲρ,

[a] Aſconius, *in* 2. *Verr.*

אֵבֶל, פֶּה, &c. ſi communes dans cette langue.

VII. Independamment meſme de toutes ces raiſons, l'uſage ſeul ſuffiſoit pour autoriſer ces repetitions. Dans ces premiers tems on écrivoit comme on parloit, & l'on ſait qu'on ſe répete dans la converſation. C'eſt conformement à cet uſage que l'Auteur du premier Mémoire de la Geneſe, aiant rapporté, I. 11. que Dieu dit, *que la terre pouſſe ſon jet*, ſavoir, *de l'herbe portant de la ſemence, & des arbres fruitiers, portant du fruit ſelon leur eſpece, qui aient leur ſemence en eux meſmes ſur la terre*, & aiant ajouté qu'*il fut ainſi*, il repete preſque dans les meſmes termes, verſet 12. que *la terre produiſit ſon jet*, ſavoir, *de l'herbe portant de la ſemence ſelon ſon eſpece, & des arbres portant du fruit, qui avoient leur ſemence en eux meſmes, ſelon leur eſpece.*

VII. L'uſage où l'on eſtoit dans ces premiers tems d'emploier beaucoup de répetitions.

De meſme, quoique l'Auteur de l'hiſtoire de Joſeph eut expoſé le ſonge de Pharaon au commencement du Chapitre XLI. 1.-4. il introduit Pharaon, qui répete le meſme détail à Joſeph, preſque dans les meſmes termes dans le meſme Chapitre, verſets 17.-20. & qui n'y ajoute que la legere circonſtance rapportée au verſet 21.

Ce qui peut estre prouvé par l'exemple d'Homere.

Ce que l'on dit ici de l'usage des répetitions dans les premiers siecles, peut estre autorisé par l'exemple d'Homere. Quoique ce Poëte ait vecu longtems aprez Moyse, & surtout longtems aprez ceux de qui sont les Mémoires, dont Moyse s'est servi ; qu'il ait écrit dans une langue plus féconde, plus variée, & mieux cultivée que la langue hébraique ; & qu'il ait écrit en vers, ce qui demande plus d'attention & plus de correction, cela n'empeche pas que ses Poëmes ne soient pleins de répetitions. [a] « Chaque » Messager y rend mot pour mot le dis» cours qu'on l'a chargé de faire, & que » le Lecteur sait deja ; on y décrit la » maniere, dont Paris s'arme pour com» battre Menelas, & on emploie ailleurs » la mesme description pour un autre » Heros ; le mesme sacrifice revient plus » d'une fois ; la mesme peinture sert à » plusieurs batailles ; dans le combat des » Dieux, un des combattans dit à son » adversaire les mesmes fanfaronades, » que quelque Grec a dit à un Troien ; » il n'y a que deux ou trois formules pour » la mort de deux cent hommes. »

Cependant, malgré tous ces défauts,

[a] M. de la Motte, *Réflexions sur la Critique*, p. 159.

les beautez réeles, qu'il y a dans les Poëmes d'Homere, prévalent. Loin de blamer les répetitions, qu'on y trouve, on a porté la prévention, juſqu'à chercher de lui en faire [a] honneur, je doute qu'on adopte facilement ce parti; mais du moins, malgré toutes ſes répetitions, Homere ne laiſſe pas d'eſtre le divin Homere. Pourquoi donc Moyſe, qui avec plus [b] de beautez, a beaucoup moins [c] de défauts & de répetitions, ne ſera-t-il pas auſſi le divin Moyſe, à ne le conſiderer meſme que comme un ſimple Hiſtorien. Son ſtile eſt, à la vérité, ſimple, négligé, ſans ornemens; mais ſon ſtile eſt expreſſif, noble, élevé, & meſme ſublime, quand la matiere le comporte, ou le de-

[a] Neſcio quomodo Homerum repetitio illa unicè decet, & eſt genio antiqui Poëtæ digna? *Macrob. Saturn. Lib. V. Cap.* 15.

[b] Par les beautez qu'il y a dans le Livre de la Geneſe, je n'entends point parler de peintures vives, ou de deſcriptions agréables, qu'on ne doit point chercher dans une Hiſtoire auſſi abregée, mais de la nobleſſe des idées qu'on y donne de la grandeur de Dieu, & de la ſublimité avec laquelle on en parle.

[c] Un des defauts qu'on trouve dans Homere, & qu'on ne trouve pas dans Moyſe, eſt l'uſage des differentes dialectes, qu'on ne ſauroit juſtifier dans l'Iliade & dans l'Odyſſée, & qui en diminuent la beauté.

mande. On peut s'en rapporter au ſentiment de Longin, Juge éclairé dans cette matiere. Cet Auteur, quoique payen, reconnoit que « le [a] Legiſlateur » des Juifs, qui n'eſtoit pas, *dit-il*, un » homme ordinaire, aiant fort bien connu la grandeur & la puiſſance de Dieu, » l'a exprimée dans toute ſa dignité au » commencement de ſes loix par ces paroles : *Dieu dit que la lumiere ſe faſſe,* » *& la lumiere ſe fit : que la terre ſe* » *faſſe, & la terre fut faite.* »

X.

Troiſieme & principal Avantage de mon opinion. *Elle fait diſparoître les* Antichroniſmes, *c'eſt-à-dire, les renverſements d'ordre dans la Chronologie, qui ſe trouvent dans la Geneſe. Deux exemples d'Anti-chroniſmes évidents, qui diſparoiſſent par cette méthode.*

Troiſieme Avantage de mon opinion. Elle fait diſparoitre tous les *antichroniſmes* de la Geneſe.

L'avantage le plus grand de l'opinion, que je propoſe, c'eſt de faire diſparoitre les *Antichroniſmes* & les *Hyſterologies*, c'eſt à dire, les renverſements dans l'ordre de la chronologie, & dans la ſuite de la narration. Envain les Com-

[a] Traité du Sublime, *de la traduction de Boileau*, Chap. VII.

mentateurs travaillent-ils pour tacher d'en rendre raiſon, ou du moins de les excuſer. Les Docteurs Juifs, qui ont deſeſperé d'y réuſſir, ont depuis longtems pris le parti d'établir, comme une maxime, qu'il n'y a ni anteriorité, ni poſteriorité dans le Livre de la Loi. [a] *In Lege non eſt antepoſitio, aut poſtpoſitio.*

Comme la matiere eſt extremement importante, il convient d'examiner chaque article en particulier ſelon l'ordre de la Geneſe. On en ſentira mieux les difficultez, & on en ſera plus en état de juger du mérite d'une opinion, où l'on voit qu'elles s'évanouiſſent de ſoi meſme.

I. Exemple. L'ant chroniſme qui fait mourir Abraham avant la naiſſance des fils d'Iſaac,

I. Dans le Chapitre XXIV. il s'agit des ordres qu'Abraham donna au ſerviteur, qu'il envoioit à Charran chercher dans ſa famille une femme pour Iſaac ſon fils; de la demande que ce ſerviteur fit de Rebecca, fille de Bathuel, & petite niece d'Abraham; du ſuccez de ſa demande & de l'arrivée de Rebecca dans le pais de Chanaan, où ſon mariage avec

[a] Menaſſé ben Iſraël, *In Conciliatore, quæſt.* XXXV. *in Geneſim.*

Pluſieurs Commentateurs Chreſtiens ont, à l'exemple des Juifs, avancé cette étrange propoſition comme une eſpece d'axiome, *in Lege neque prius, neque poſterius eſſe.*

Iſaac fut conſommé. On parle enſuite dans le Chapitre d'aprez XXV. verſet 1.-6. du ſecond mariage d'Abraham avec Cethura, des enfants qu'il en eut, & de la poſterité de ces enfants. On raconte, verſets 7.-11. la mort d'Abraham, & les funérailles que lui firent ſes deux fils, Iſaac & Iſmaël, d'où l'on prend occaſion, verſets 12.-18. de rapporter la poſterité d'Iſmaël, dont on fait le dénombrement. Aprez quoi, revenant à Iſaac, verſet 19. juſqu'à la fin du Chapitre, on parle de ſon mariage, de la ſterilité de Rebecca, & enfin de la naiſſance d'Eſaü & de Jacob.

A ſuivre l'ordre de cette narration, on ſe perſuaderoit qu'Iſaac ne ſe maria, & à plus forte raiſon, que ſes fils ne naquirent, qu'aprez la mort d'Abraham, & c'eſt ainſi que Joſephe l'a entendu, puiſqu'il dit [a] que « Rebecca, femme » d'Iſaac, devint enceinte aprez la mort » d'Abraham. *Iſaaco, poſt Abrahami* » *mortem, gravida facta eſt uxor.* » Mais Joſephe s'eſt trompé, & l'on ſe tromperoit avec lui, ſi on prenoit ce parti, ſans faire attention à pluſieurs

[a] Ἔσχε δὲ μετὰ τὴν Ἀβράμου τελευτὴν ἐγκύμονα τὴν γύναικα. *Antiquitat. Judaicar. Lib. I. Cap.* 18.

faits rapportez dans la Geneſe, qui établiſſent le contraire avec évidence.

Abraham eſtoit agé de 100 ans, quand Iſaac naquit. XXI. 5. & Iſaac avoit 40. ans, quand il ſe maria. XXV. 20. Et 60. quand ſes deux fils, Eſaü & Jacob, naquirent. XXV. 26. Ainſi le mariage d'Iſaac répond à l'an 140. de l'âge d'Abraham, & la naiſſance d'Eſaü & de Jacob à l'an 160. Or Abraham vecut 175. ans, XXV. 7. Donc le mariage d'Iſaac ſe fit 35. ans avant la mort d'Abraham, & Abraham ne mourut que 15. ans aprez la naiſſance des deux fils d'Iſaac.

Diſparoit par l'arrangement que je donne à la Geneſe.

Ce calcul eſt ſi aiſé à faire, qu'il n'y a preſque point de Commentateur qui ne l'ait fait, & comme il n'y a aucun moien de l'éluder, ils ſe ſont tous vus forcez de convenir que c'eſtoit une négligence, qu'il faloit excuſer, quoiqu'elle renverſaſt l'ordre de la narration & de la chronologie. Dans le fond, ils n'avoient rien de meilleur à dire dans l'opinion commune; mais dans l'opinion, que je propoſe, tout ſe trouve en regle, pour la ſuite de la narration, & pour l'ordre de la chronologie, parce que le verſet 19. du Chapitre XXV. qui appartient au Mémoire B, vâ ſe joindre à

la fin du Chapitre XXIV. qui appartient au meſme Mémoire, & dont il eſt une ſuite ; & que les dix-huit verſets du commencement du Chapitre XXV. ſe rangent d'eux meſmes ſous deux autres Mémoires, auſquels il eſt évident qu'ils appartiennent, comme on a peu le voir ci-deſſus [a].

II. Exemple. L'hiſtoire des fils de Juda & de leurs mariages.

II. Le Chapitre XXXVIII. forme une difficulté encore plus grande. Aprez avoir rapporté dans le Chapitre précedent de quelle maniere Joſeph fut vendu par ſes freres à des Madianites, qui le menerent en Egypte, on commence le Chapitre ſuivant XXXVIII. par ces mots. *Il arriva qu'en ce tems là Juda deſcendit d'auprez de ſes freres, & ſe retira chez un homme Hadullamite, qui avoit nom Hira*, & on dit tout de ſuite que Juda s'y maria avec la fille de Suah, Chananéen ; qu'il en eut trois fils, Her, Onan & Sela ; qu'il maria Her, l'ainé, avec Thamar ; qu'Her eſtant mort, il fit épouſer Thamar par ſon ſecond fils Onan, pour *ſuſciter lignée à ſon frere*, ſelon l'uſage déſlors établi; que celui-ci eſtant mort de meſme, Juda differa de donner

a Dans la diſtribution meſme de la Geneſe, & on le verra plus en détail, dans la Remarque XV.

pour mari à Thamar ſon troiſieme fils Sela, ſous pretexte qu'il eſtoit trop jeune; que quelque tems aprez, Thamar voiant que Juda l'amuſoit, ſe détermina à lui faire la ſupercherie, rapportée aux verſets 14.-18. & qu'il en vint deux fils, Pherez & Zara. On apprend d'ailleurs, Chapitre XLVI, 12. que Pherez eſtoit marié, & avoit deux enfants, Hetſron & Hamul, quand il deſcendit en Egypte avec Jacob ſon grand pere.

Voilà bien des évenements arrivez, à ce qu'il ſemble, depuis que Joſeph fut vendu par ſes freres, juſqu'à la deſcente de Jacob en Egypte. Fixons la durée de cet intervalle, & voions ſi dans cet eſpace de tems ils ont pu arriver. Quand Joſeph fut vendu, il eſtoit agé de 17. ans. XXXVII. 2 : il avoit 30. ans, quand il fut preſenté à Pharaon. XLI. 46 : ainſi en comptant les ſept années d'abondance, & deux années de ſterilité, il devoit avoir 39. ans, quand il ſe fit connoitre à ſes freres, puiſque leur ſecond voiage en Egypte ſe fit la ſeconde année de ſterilité. XLV. 6. & il devoit en avoir 40, quand ſon pere Jacob deſcendit en Egypte, puiſqu'il eſt certain que Jacob n'y arriva qu'environ un an aprez le ſecond voiage de ſes enfants.

Par conſequent, en oſtant 17. de 40. il ſe trouve que l'eſpace de tems entre la vente de Joſeph, & la deſcente de Jacob en Egypte, doit eſtre de 23. ans, & tous les Commentateurs en conviennent.

Mais il eſt manifeſtement impoſſible, que dans un intervalle de 23. ans, Juda ſe marie ; que ſa femme lui faſſe trois fils ; que les deux premiers ſoient en age d'épouſer Thamar, & l'épouſent ſucceſſivement ; qu'aprez la mort du ſecond, Juda pendant quelque tems amuſe Thamar du mariage de ſon troiſieme fils ; que Thamar, laſſe d'attendre, trompe Juda, & conçoive de lui deux gemeaux, dont l'ainé ſe marie & engendre deux enfants. Comme tous les Commentateurs tombent d'accord de cette impoſſibilité, il ſeroit inutile de s'arreſter à la prouver.

Mal expliquée en ſuppoſant que les deux fils de Pherez naquirent en Egypte.

Pour tacher de ſortir de cet embarras, on a pris deux partis oppoſez. Quelques uns par [a] reſpect, à ce qu'ils diſent, pour

[a] Joh. Henric. Heideggerus, *Hiſtoriæ Patriarchar. Tom. II. Exercitat.* XVIII. *Theſi* 13.
Salianus, *Annal. Eccleſiaſt. ad annum Mundi* 2323. *uſque ad annum* 2329.
Nicolaus Abrahamus *in Pharo veteris Teſtamenti, Lib. IX. Cap.* 27.
Henricus Hammondus *in Adnotationibus in verſum* 14. VII. *Actuum Apoſtolorum.*
Jacobus Bonfrerius, *Commens. in Geneſim, Cap.* XXXVIII. 1.

la

la narration de Moyſe, ſoutiennent que cette hiſtoire de Juda & de ſes enfants eſt à ſa place, & qu'elle eſt veritablement arrivée aprez la vente de Joſeph ; qu'à la verité Pherez, l'ainé des enfants de Juda & de Thamar, n'a peu eſtre marié, encore moins avoir des enfants, lors de la deſcente de Jacob en Egypte, & que Moyſe n'a pas non plus prétendu le dire, quand il a fait mention de ces deux enfants dans le dénombrement des des enfants de Juda, au Chapitre XLVI. 12. mais qu'il n'en a parlé, que parce qu'ils naquirent en Egypte pendant les dix-ſept années que Jacob y vecut encore, & que par cette raiſon, ils ont deu eſtre comptez, comme s'ils y eſtoient entrez avec lui.

Ils croient pouvoir autoriſer ce ſentiment par l'exemple des fils, que Moyſe donne à Benjamin au nombre de dix ; XLVI. 21. quand il deſcendit en Egypte avec Jacob ſon pere. Selon eux, il eſtoit abſolument impoſſible, vû l'age que Benjamin avoit alors, que tous ces dix enfants fuſſent deja nez, & il faut neceſſairement ſuppoſer que la pluſpart ne naquirent qu'en Egypte : mais ils croient que Moyſe n'a pas laiſſé d'en faire mention, comme s'ils eſtoient entrez

en Egypte avec Jacob, parce qu'ils prétendent avec [a] Saint Auguſtin, que le tems de l'entrée de Jacob & de ſa famille en Egypte doit s'entendre de [b] toute la vie de Joſeph, attendu que c'eſt Joſeph qui avoit eſté cauſe que Jacob y eſtoit venu. *Introitum Jacobi in Ægyptum*, dit Saint Auguſtin, *non unum diem vel unum annum, ſed totum illud eſſe tempus, quandiù vixit Joſeph, per quem factum eſt ut intrarent.*

Mais ces conjectures ſont formellement détruites par le texte de la Geneſe. 1°. Moyſe dit expreſſement, Chapitre XLVI. 7. que *Jacob amena avec lui en Egypte ſes enfants, & les enfants de ſes enfants*, ce qui ne peut s'entendre que d'enfants deja nez : 2°. Moyſe, aprez avoir fait le dénombrement de la famille de Jacob, ajoute, XLVI. 26. que *toutes les perſonnes* appartenantes *à Jacob, qui vinrent en Egypte, & qui eſtoient ſorties de ſa cuiſſe* furent *en tout ſoixante ſix*, ce qui de meſme ne peut comprendre que de perſonnes réelement

[a] *Lib.* XVI. *de Civitate Dei*, *Cap.* 40. Item. *Quæſtion.* 173. *in Geneſim.*

[b] Heidegger n'étendoit, comme on vient de voir, le tems de cette entrée que pendant la vie de Jacob.

exiſtentes. A ces paſſages, quelques déciſifs qu'ils ſoient, on pourroit encore en ajouter pluſieurs autres, qui ne ſont ni moins clairs, ni moins concluants, pris de *l'Exode*, I. 1. & 5. du *Deuteronome*, X. 12, &c.

Qu'on ne prétende donc pas éluder de textes auſſi formels par l'exemple des dix fils de Benjamin, qui ne prouve rien, comme on le verra [a] dans la ſuite; ni par celui des enfants de Juda, qui, quoique plus difficile, n'eſt pas auſſi déciſif qu'on le croit, comme on va le voir: mais ſurtout qu'on ne ſonge pas à ſe prévaloir d'une conjecture échapée à Saint Auguſtin. S'il eſtoit vrai que le tems de l'entrée de Jacob en Egypte ne ſe reduiſit pas au tems meſme, où elle ſe fit, mais qu'elle deut s'entendre de toute la durée de la vie de Joſeph, ſous prétexte que c'eſtoit lui qui l'avoit ſollicitée, ce ne ſeroit pas 66. perſonnes, que Moyſe auroit eu à dénombrer, comme entrées en Egypte avec Jacob, mais 5. ou 6. mille, puiſqu'il eſt évident que la famille de Jacob a deu s'accroitre en Egypte juſqu'à ce nombre pour le moins, dans l'eſpace de 70. ans, qu'il y a de l'arrivée de Jacob, juſqu'à la mort de Joſeph,

a Remarque XII. *art.* 11.

dés qu'on ſait qu'en 215 ans que dura la captivité, elle s'eſtoit accrue juſqu'à prez de deux millions, *Exode*, XXXVIII. 26. & *Nombres*, I. 46.

S'explique facilement, en adoptant l'ordre que je donne à la Geneſe.

Cette premiere opinion eſt donc abſolument inſoutenable : auſſi y a-t-il eu peu de Commentateurs, qui l'aient ſuivie. Le grand nombre [a], & Saint [b] Auguſtin l'a penſé de meſme, aprez y avoir mieux reflechi, n'héſitent pas à convenir que l'hiſtoire de Juda, raportée dans le Chapitre XXXVIII. eſt déplacée, non ſeulement quant à l'ordre de la narration, mais auſſi quant à celui de la chronologie, & qu'il faut la faire remonter juſqu'à l'arrivée de Jacob dans la terre de Chanaan. Par ce moien, on a un intervalle de 34 ans, au lieu de 23. car Joſeph eſtoit agé de 6 ans, quand Jacob revint de Meſopotamie, comme il paroit en comparant le Chapitre XXX. 25. avec le Chapitre XXXI. 41. Ainſi,

[a] *Aben Eſra*, entre les Juifs.
Entre les Chreſtiens, *Jacobus Uſſerius, Chronolog. Sacr. Cap.* X. *pag. m.* 58.
Jacobus Capellus, *in Hiſtor. Sacr. p. m.* 66.
Franciſcus Junius, *in Analyſi in Geneſim, Cap.* XXXVIII.
Aloiſius Lippomanus, Eveſque de Verone, *in Catenâ, Cap.* XXXVIII. *Lect.* I.
[b] Quæſt. ſuper Geneſim 128.

oſtant 6. ans de 40. ans qu'il avoit quand Jacob arriva en Egypte, il reſte 34. ans pour le tems qu'il y eut entre l'arrivée de Jacob en Chanaan, & ſon départ pour l'Egypte, & dans cet eſpace de tems on peut mieux placer tous les évenements, arrivez à Juda & à ſes enfants.

Cette opinion s'accorde parfaitement bien avec mes conjectures ſur la diſtribution de la Geneſe; car le Chapitre XXXVIII. où ſe trouve l'hiſtoire de Juda & de ſes fils, appartient au Mémoire B, & va par conſequent ſe rejoindre au Chapitre XXXIII. 17. qui appartient au meſme Mémoire, & qui contient ce que Jacob fit dés qu'il fut arrivé en Chanaan, ſans avoir aucune liaiſon avec les Chap. qui ſont entre deux, XXXIV. XXXV. XXXVI. & XXXVII. qui ſe raportent à d'autres Mémoires, comme on a pu voir dans la diſtribution de la Geneſe.

Reponſe à une objection.

On pourroit m'objecter qu'en plaçant cette hiſtoire en cet endroit & avant la vente de Joſeph, Juda, deja ſéparé d'avec ſes freres, XXXVIII. 1. n'auroit pas deu ſe trouver avec eux, quand ils conſpirerent contre Joſeph. Cependant il eſt certain qu'il y eſtoit, qu'il tacha

de les adoucir, & qu'il réuſſit à leur perſuader de le vendre aux Iſmaëlites, au lieu de le faire mourir, XXXVII. 26. 27. Mais de quelque nature qu'ait eſté cette ſéparation de Juda d'avec ſes freres, & quelque cauſe qu'elle ait peu avoir, elle ne deut pas lui faire négliger le ſoin de veiller aux troupeaux de ſon pere, où il avoit un ſi grand intereſt, puiſque le droit d'aineſſe lui eſtoit dévolu par les fautes de Ruben, de Siméon & de Levi. D'ailleurs, le bourg d'Adullam ou Odollam, où il ſe retira, eſtoit [a] ſi prez de celui d'Hebron, où demeuroit Jacob, que Juda devoit paſſer une grande partie de l'année auprez de ſon pere. Auſſi voions-nous qu'il ſe joignit au reſte de la famille, pendant les les années de ſterilité; qu'il fit deux voiages en Egypte, pour aller acheter du blé; & qu'il y ſuivit avec toute ſa famille, ſon pere & ſes freres, quand ils y deſcendirent.

Difficulté qu'il y a encore dans cette hiſtoire.

Il faut pourtant avouër, que dans ce ſentiment là meſme, il reſte encore de grandes difficultez, que les Commentateurs ſemblent n'avoir pas aſſez ſenties.

[a] Il n'en eſtoit éloigné que de deux milles, c'eſt-à-dire, de deux heures de chemin. Voiez Adrichomius, *in Theatro Terræ Sanctæ*.

Joſeph avoit 40 ans, comme on vient de le dire, quand Jacob deſcendit en Egypte avec ſa famille. Nous prouverons ci-aprez que Juda ne pouvoit eſtre plus agé que lui que de 3 ans. Ainſi Juda devoit avoir 43 ans, quand il ſuivit Jacob ſon pere en Egypte. C'eſt dans cet eſpace de tems, qu'il faut placer trois mariages, celui de Juda, celui d'Her, & celui de Pherez; avec les intervalles des groſſeſſes de la mere d'Her, & de celle de Pherez; de la durée du premier & du ſecond mariage de Thamar; du tems qu'elle eut la patience d'attendre dans ſon ſecond veuvage; enfin du tems qu'il falut pour la naiſſance des deux enfants de Pherez; & l'on n'y peut placer tous ſes évenements, qu'en ſuppoſant que Juda, Her, & Pherez ſe marierent chacun à 13 ans, ce qui n'eſt pas abſolument impoſſible, ſurtout dans un païs chaud, tel que celui où ils habitoient, mais ce qu'on ne ſauroit s'empecher de regarder comme une choſe rare, ſurtout dans trois generations de ſuite.

Dans le calcul, qu'on vient de faire, on ſuppoſe, conformement à ce qui eſt dit au Chapitre XXIX. 18.-24. que Jacob ſervit ſept ans chez Laban pour obtenir Rachel, que quand ce ſervice

fut fini, Laban ſubſtitua Lia à la place de Rachel, & que Jacob s'étant plaint de ce procedé, Laban lui donna Rachel huit jours aprez, à condition qu'il le ſerviroit ſept autres années, ce que Jacob accepta. Ainſi, ſuivant ce compte, Juda qui eſtoit le quatrieme fils de Lia, n'a pu naitre que dans la quatrieme année du ſecond ſervice de Jacob, & n'a pu avoir, comme on l'a dit, que trois ans de plus que Joſeph, qui naquit à la fin de la ſeptieme année de ce meſme ſervice, comme il eſt rapporté, Chap. XXX. 25. 26.

Quelques Chronologiſtes, pour expliquer l'hiſtoire de Juda, ſuppoſent que Jacob ſe maria dés la premiere année de ſon premier ſervice chez Laban.

Quelques Commentateurs ou [a] Chronologiſtes, pour ſe mettre un peu plus au large, prétendent que Laban donna ſes deux filles à Jacob un mois aprez qu'il fut arrivé chez lui, ſous la promeſſe qu'il fit de le ſervir ſept ans pour chacune. Sur ce pied là, Juda ſeroit né la quatrieme année du premier ſervice, ſept ans pluſtoſt que nous ne l'avons ſuppoſé; & par conſequent lors de la deſcente en Egypte, il auroit eu 50. ans,

a Jacobus Uſſerius, *Chronolog. Sacr. Cap.* 10.
Thomas Lydiatus, *De emend. temp. ad annum mundi* 2245.
Franc. Junius, *in Analyſi in Geneſeos Cap.* XXIX.

au lieu de 43, qu'on trouve par l'autre calcul, ce qui ſuffiroit aiſément pour les mariages de ſes enfants & pour le ſien, quand on ſuppoſeroit meſme qu'ils ne ſe ſeroient mariez qu'à 15 ans.

Mais ce ſentiment ne ſauroit eſtre admis, parce qu'il contredit évidemment le texte du Chapitre XXIX. J'aimerois mieux, s'il le faloit abſolument, ſuppoſer que l'Ecrivain ſacré n'a marqué que les années pleines, en négligeant les fractions, & qu'ainſi Joſeph avoit 30 ans & 10 mois, quand il parut devant Pharaon, quoiqu'on ne lui en donne que 30; ſuppoſer, ſi l'on veut, qu'il y ait eu quelque intervalle, d'un an, par exemple, entre l'explication du ſonge de Pharaon, & la premiere année d'abondance, ou entre les années d'abondance & celles de ſterilité; je vai plus loin encore, ſuppoſer meſme, ſi tous les autres expedients manquent, qu'il y ait erreur dans le nombre d'années données à Joſeph, lorſqu'il parut à la Cour de Pharaon, car c'eſt de ce nombre que dépend tout le calcul; pluſtoſt que d'embraſſer une opinion, qui contredit ouvertement la Geneſe. Je mets une grande difference entre ſuppoſer quelque omiſſion dans les narrations de l'Ecritu-

Mais cette opinion contredit le texte du Chapitre XXIX. de la Geneſe.

re, ou y admettre quelque faute de copiſte dans [a] quelque nombre, & entre ſoutenir un ſentiment qui combat le texte formel de l'Ecriture, & qui ſemble vouloir donner un démenti à l'Ecrivain ſacré.

XI.

Continuation du meſme ſujet. Deux autres Antichroniſmes embarraſſants, qui ſe rangent d'eux-meſmes dans l'ordre chronologique par la méthode que nous propoſons.

III. Exemple. L'hiſtoire de l'enlevement de Dina.

III. L'Hiſtoire de Dina, qui remplit le Chapitre XXXIV. donne lieu à une autre difficulté. Cette hiſtoire eſt rapportée dans la Geneſe immédiatement

[a] Le Cardinal Thomas de Vio, Cajetanus, *in Commentariis in vetus Teſtamentum*, dit qu'il y a des fautes dans quelques endroits de l'ancien Teſtament.

Bellarmin dit la meſme choſe, *De verbo Dei, Lib. II. Cap.* 2. Voici ſes termes : *Reſtat tertia ſententia, quam veriſſimam puto, quæ eſt Driedonis*, Lib. II. de Eccleſiaſtic. Dogmat. & Scripturis, Cap. 5. *& aliorum, qui docent hebraicas ſcripturas..... habere quoſdam ſuos errores, qui partim irrepſerint negligentiâ vel ignorantiâ librariorum* (ob affinitatem quarumdam literarum) *partim ignorantiâ Rabbinorum, qui addiderint puncta.*

aprez le retour de Jacob dans la terre de Chanaan, & il y a des Commentateurs, qui en inferent qu'elle a deu arriver dès la premiere année de ce retour, ce qui eſt viſiblement impoſſible. Mais du moins, comme cette hiſtoire eſt racontée un Chapitre avant la naiſſance de Benjamin, les Commentateurs s'accordent preſque tous à la placer avant cette naiſſance, & par conſequent avant la vente de Joſeph par ſes freres, qui n'eſt rapportée que deux Chapitres aprez, ce qui ne ſoufre de guere moindres difficultez.

L'ordre & la date des naiſſances des enfans de Jacob.

Pour bien entendre l'état de la queſtion, & juger des difficultez, où cette hiſtoire expoſe par rapport à la place qu'elle occupe dans la Geneſe, il faut examiner en peu de mots l'ordre de la naiſſance des enfants de Jacob, & tacher de le fixer en ſuivant fidelement les lumieres, que l'Ecriture fournit.

Jacob ſervit chez Laban pendant ſept années, à la fin deſquelles il obtint pour femmes ſes deux filles, Lia & Rachel, ſous la promeſſe de le ſervir encore ſept autres années pour Rachel. C'eſt pendant ces ſept dernieres années, & pendant les ſix années ſuivantes, qu'il reſta encore chez Laban, que Jacob eut juſ-

qu'à treize enfants de ſes deux femmes, & des ſervantes de ſes femmes.

D'abord, Lia lui fit quatre fils de ſuite, Ruben, Siméon, Levi & Juda, ce qui emporte environ quatre ans. Aprez avoir attendu longtems, Rachel fachée de ne point faire d'enfants, & envieuſe de la fécondité de ſa ſœur, prit le parti de donner ſa ſervante Bilha à ſon mari, qui en eut deux fils, Dan & Nephthali, environ la quatrieme & la cinquieme année de ce ſecond ſervice, autant qu'on peut le conjecturer, car il n'y a point de marque chronologique, qui puiſſe ſervir à une détermination plus préciſe; mais auſſi dans le fond la date de la naiſſance de ces deux enfants de Jacob ne ſert de rien pour la queſtion preſente.

Lia, aprez ſes quatre couches, reſta quelque tems ſans devenir enceinte, & craignit de ne le plus devenir, ce qui doit pour le moins emporter l'eſpace d'un an, & remplir toute la cinquieme année. Alors, c'eſt à dire, quand elle eut lieu de croire *qu'elle avoit ceſſé de faire des enfants*, elle ſe détermina à ſuivre l'exemple de ſa ſœur, & elle donna à ſon mari ſa ſervante Zilpha, qui en eut deux fils, Gad & Aſer, dont il pa-

roit qu'il faut rapporter les naiſſances, pour le pluſtoſt, à la ſixieſme année du ſecond ſervice de Jacob, & au milieu de la ſeptieme.

Cependant Lia recommença de faire des enfants, & en eut encore trois; Iſſachar, à la fin de la ſeptieme & derniere année du ſecond ſervice de Jacob; Zabulon, dans la premiere des ſix années, pour leſquelles Jacob s'engagea de nouveau avec Laban; & une fille, appellée Dina, dans la ſeconde année de ces ſix. J'ai cru qu'il eſtoit convenable de placer la naiſſance d'Iſſachar quelques mois aprez celle d'Aſer, le ſecond des enfants de Zilpha, parce qu'il eſt trez vraiſemblable que Lia, qui eſtoit naturellement jalouſe, & qui ne s'eſtoit déterminée à donner Zilpha à ſon mari, que parce qu'elle croioit *d'avoir ceſſé de faire des enfants*, ne deut plus permettre la continuation de ce commerce, dès qu'elle ſe reconnut enceinte de nouveau.

Quant à Rachel, elle conceut auſſi enfin, & elle eut un fils, appellé Joſeph, dont elle accoucha à la fin de la ſeptieme année du ſecond ſervice de Jacob, & peut eſtre le dernier mois de cette année, comme il paroit qu'on peut l'inferer des verſets 25. & 26. du Chapitre XXX.

C'eſt ſur ce calcul, qui fixe la naiſſance de Dina & de ſes freres, qu'il faut juger du tems, où l'on doit rapporter l'hiſtoire qui la regarde, & de la place qui lui convient dans l'ordre hiſtorique de la Geneſe.

I. Qu'il ſuit delà que l'hiſtoire de Dina n'eſt pas à ſa place dans l'endroit de la Geneſe, où elle eſt racontée.

I. Comme Jacob revint de Meſopotamie en Chanaan à la fin des ſix ans, qu'il avoit ſervi chez Laban, aprez ſes deux ſervices de ſept ans chacun, XXXI. 41. il s'enſuit que la premiere année de ſon retour, Dina n'eſtoit agée que de 4 ans, Siméon de 11. & Levi de 10. & voilà qui ſuffit pour réfuter l'opinion de ceux, qui trop attachez à l'ordre de la Geneſe, rapportent à la premiere année du retour de Jacob dans la terre de Chanaan l'enlevement de Dina par Sichem, & la vengeance que Siméon & Levi ſes freres en prirent. Il eſt viſible que Dina, à cet age, ne pouvoit pas charmer Sichem, ni eſtre expoſée à ſa violence, & que Siméon & Levi eſtoient auſſi peu en eſtat, à l'age que cette ſuppoſition leur donne, de former & d'executer le projet, qu'on leur attribuë.

II. Qu'elle n'a pas meſme peu arriver avant la

II. Auſſi preſque tous les Commentateurs tombent-ils d'accord que l'hiſtoire de Dina doit eſtre rapportée beau-

coup plus tard. C'eſt une premiere atteinte qu'ils donnent à l'ordre de la narration de la Geneſe, qu'il eſt bon de faire remarquer. Paſſons la leur pourtant, & voions en quel tems il leur plait de placer cette hiſtoire, pour juger ſi leur opinion merite mieux d'eſtre adoptée. naiſſance de Benjamin.

Comme Joſeph n'avoit que 6 ans, quand Jacob revint en Chanaan, ainſi qu'il paroit en comparant XXX. 25. avec XXXI. 41. & qu'il en avoit 17. quand ſes freres le vendirent, XXXVII. 2. il ſuit que Jacob avoit deja demeuré 11 ans dans la terre de Chanaan, lorſque Joſeph fut vendu par ſes freres. C'eſt à la dixieme année de ce ſéjour de Jacob dans la terre de Chanaan, & par conſequent un an avant la vente de Joſeph [a], qu'ils trouvent à propos de placer l'hiſtoire de Dina.

a Alphonſe Tonſtat, Eveſque d'Avila, *Commentar. in Geneſim, Cap.* XXXIV. *quæſt.* 3. recule l'hiſtoire de Dina juſqu'à la neuvieme année du ſéjour de Jacob en Chanaan.

Le Cardinal Cajetan, (Thomas de Vio) la recule juſqu'à la dixieme année, *Commentar. in Geneſ. Cap.* XXXIV. *verſ.* 26. *Multis annis*, dit-il, *poſt reditum Jacobi ex Meſopotamiâ peractis hoc accidit, & ad minus apparet quòd anni fluxerunt decem, ut & Dina eſſet nubilis, & Simeon & Levi ad bellum diſpoſiti eſſent.*

Dans cette ſuppoſition, Dina auroit eſté alors dans ſa quatorzieme année, & ſes freres Siméon & Levi, l'un dans la vingt & unieme, & l'autre dans la vingtieme. Ils ſont perſuadez qu'à cet age Dina pouvoit inſpirer à Sichem une aſſez grande paſſion pour le porter à la violence qu'il commit ; & que ſes freres, à l'age qu'ils devoient avoir dans cette ſuppoſition, eſtoient capables de projetter & d'executer la vengeance qu'ils en prirent.

Je doute que cela ſoit auſſi vraiſemblable, qu'ils le croient, du moins à l'égard du rôle, qu'ils font jouer aux deux freres de Dina à l'age de 20 ou de 21 ans. Mais ce n'eſt pas là la plus grande difficulté, que cette opinion ſoufre : celle qui regarde la naiſſance de Benjamin, eſt bien autrement importante. En admettant cette ſuppoſition, Benjamin, dont la naiſſance n'eſt rapportée, dans la Geneſe, qu'un Chapitre aprez l'hiſtoire de Dina, ne ſeroit donc né que ſur la fin de la dixieme année depuis le retour de

Le P. Petau ſuit la meſme opinion ſur la date de l'hiſtoire de Dina, qu'il fixe à dix ans aprez le retour de Jacob. *De Doctrinâ temporum, Lib. IX. Cap.* 19.

De meſme que Bonfrerius, *Comment. in Geneſ. Cap.* XXXIV. *verſ.* 1.

Jacob, & une année au pluſtoſt avant que Joſeph fut vendu. Or [a] comme il n'y a que vingt-trois ans entre le tems, où Joſeph fut vendu, & la deſcente de Jacob en Egypte avec ſa famille, Benjamin n'auroit eu que 24. ans quand Jacob deſcendit en Egypte, & à ne lui donner que cet âge, il n'eſt guere poſſible qu'il y ait mené avec lui les dix enfants, que Moyſe lui donne, & qu'il nomme chacun par ſon nom. XLVI. 21.

Il faut donc ſe déterminer à donner une ſeconde atteinte à l'ordre de la narration de la Geneſe, & pour ne pas ſe mettre trop à l'étroit ſur ce qui regarde Benjamin, convenir que l'hiſtoire de Dina n'a deu arriver qu'aprez la naiſſance de Benjamin, quoiqu'elle ſoit racontée avant.

III. Peut-eſtre meſme feroit-on bien, & c'eſt un troiſieme parti, qui paroit eſtre le plus plauſible, de placer cette hiſtoire deux ou trois ans aprez celle de la vente de Joſeph, & par conſéquent la treizieme ou quatorzieme année du ſéjour de Jacob dans la terre de Chanaan. Par ce moien, Dina auroit eu alors 17. ou 18. ans; Siméon, plus âgé qu'elle de ſept ans, en auroit eu 25. & Lévi, qui

III. Qu'il paroit qu'on doit la placer aprez l'hiſtoire de la vente de Joſeph.

[a] Voiez ci deſſus, pag. 384.

eſtoit plus jeune que Siméon d'un an, en auroit eu 24. ce qui repondroit mieux, tant à l'égard de Dina, que de ſes freres, à la part qu'ils ont euë dans cet évenement.

Mais il eſt inutile de diſcuter les raiſons qui peuvent autoriſer cette opinion. Il ſuffit que quelque parti que l'on prenne, on ſoit forcé de convenir que l'hiſtoire de Dina n'eſt point à ſa place. Elle eſt racontée immédiatement aprez le retour de Jacob en Chanaan : & elle n'a pas peu arriver dans ce tems-là. Elle eſt racontée avant la naiſſance de Benjamin: & elle doit eſtre poſtérieure à cette narration. Enfin, elle eſt racontée avant la vente de Joſeph par ſes freres, & il eſt trez apparent qu'elle n'eſtoit pas encore arrivée, quand Joſeph fut vendu. Il y a donc, dans toutes les ſuppoſitions, une *hyſterologie* manifeſte, en cet endroit de la Geneſe, c'eſt-à-dire, un renverſement de l'ordre de la narration & de la chronologie.

Mauvaiſe reſſource pour ne pas deplacer l'hiſtoire de Dina, que de ſuppoſer que Jacob con-

On a tâché de ſe tirer de ces difficultez, en ſuppoſant que Jacob conſomma ſes mariages avec ſes femmes, dés la premiere année de ſon premier ſervice, & qu'il en eut des enfants tout de ſuite, à peu prez dans l'ordre qu'on a marqué

ci-deſſus, à l'exception pourtant de Joſeph, dont la naiſſance eſt invariablement fixée à la derniere année du ſecond ſervice de Jacob. En adoptant cette ſuppoſition, Dina pourroit eſtre plus âgée de 7. ans, que nous ne l'avons ſuppoſé, de meſme que ſes deux freres, & l'on prétend que cela ſuffit pour diſſiper toutes les difficultez, qu'on oppoſe pour prouver que l'ordre de la Geneſe eſt derangé.

ſomma ſes mariages dés la premiere année de ſon premier ſervice chez Laban.

Mais on ſe trompe manifeſtement. Dans cette ſuppoſition meſme, à placer l'hiſtoire de Dina à la premiere année du retour de Jacob en Chanaan, conformément à l'ordre dans lequel elle eſt racontée, Dina n'auroit eu alors que 11. ans, Siméon 18. & Lévi 17. Or on laiſſe à juger, ſi Dina auroit peu, à cet âge, inſpirer tant d'amour à Sichem, & ſi ſes freres auroient eſté capables d'exécuter la vengeance, qu'ils exercerent ſur Sichem & ſur les Sichemites. Ainſi, dans cette ſuppoſition, de meſme que dans toutes les autres, on eſt également reduit à avoüer, qu'il y a dans cet endroit de la Geneſe une *hyſterologie* ou antichroniſme. Mais d'ailleurs, & c'eſt-là la raiſon deciſive, cette ſuppoſition eſt manifeſtement contraire à ce que porte le Texte de la Geneſe, XXIX.

20.-21. comme [a] on l'a deja obſervé.

Le ſeul moien de faire diſparoître cet antichroniſme, c'eſt d'adopter la diſtribution de la Geneſe que je propoſe.

Il reſulte de tout ce qu'on vient de dire, qu'il n'y a aucun moien d'éviter les difficultez qu'on a expoſées, & de ſauver l'Antichroniſme, c'eſt à dire, le renverſement de l'ordre de la narration & de la chronologie, qu'il y a dans l'hiſtoire de Dina; qu'en ſuivant la diſtribution de la Geneſe, que je propoſe, ſelon laquelle le Chapitre XXXIV. où ſe trouve cette hiſtoire, appartient à un Mémoire particulier, ne tient plus à aucun des Chapitres qui ſuivent, leſquels appartiennent à d'autres Mémoires, & peut par conſequent eſtre reculé aprez la vente de Joſeph, autant qu'on le jugera à propos.

Reflexion qui favoriſe l'opinion que je propoſe.

En admettant cet arrangement, il n'y a aucune raiſon d'eſtre ſurpris que les fils de Jacob oſaſſent librement mener paitre leurs troupeaux aux environs de Sichem, dans le tems que Jacob leur envoia Joſeph, XXXVII. 12. 13. 14. puiſqu'ils n'avoient encore rien fait aux habitans de ce pais. Au lieu qu'en ſuppoſant, ſelon l'opinion commune, que l'enlevement de Dina, & la cruelle vengeance, qu'en prirent Siméon & Levi, fuſſent arrivés un ou deux ans avant la vente de

[a] Dans l'Article précedent, pag. 393.

Joſeph, on n'imagine pas que les fils de Jacob euſſent oſé ſe montrer dans ce pais, & qu'ils y euſſent été en ſureté. Du moins Jacob leur pere ne le croioit pas poſſible, puiſqu'il leur dit aprez cette action : * « Vous m'avez rendu odieux aux » Chananéens, & aux Pherezéens, qui » habitent ce pais. Nous ne ſommes que » peu de monde, & ils s'aſſembleront » tous pour m'attaquer, & me perdront » avec toute ma maiſon. »

Au reſte, en vain oppoſeroit-on que la convenance demande que cette hiſtoire de Dina reſte placée, où elle eſt, & qu'elle ſoit arrivée pendant que Jacob demeuroit auprez de Sichem, comme il eſt dit dans le Chapitre precedent qu'il y demeuroit, parce que la proximité donnoit occaſion à Dina d'aller dans ce lieu, d'y eſtre vuë par le Prince, & de lui inſpirer la paſſion qu'il conceut pour elle. En vain pretendroit-on qu'on ne ſauroit du moins placer cette hiſtoire aprez la vente de Joſeph, comme nous la plaçons, parce qu'alors Jacob demeuroit à Hebron avec Iſaac, XXXV. 27. & XXXVII. 14. & que Dina, qui eſtoit chez lui, n'auroit pas eu la commodité d'aller à Sichem, dont elle auroit eſté

Reponſe à une objection.

* Suivant la Verſion de Saci. XXXIV. 30.

fort éloignée. Ces difficultez ſont ſans aucun fondement, & pour le faire voir, il ne faut que faire attention au texte du Chapitre meſme, où cette hiſtoire eſt rapportée.

I. Dina eſtoit à Hebron avec ſon pere aprez la vente de Joſeph, & par conſequent aſſez loin de Sichem, & [a] environ à dix lieues. C'eſt un fait certain; auſſi Dina n'alla-t-elle pas à Sichem, comme à une promenade. L'Ecriture dit en termes exprez, « qu'elle fit un voiage pour » aller voir les filles de ce pais, » avec qui il y a apparence qu'elle avoit fait connoiſſance pendant le ſéjour que ſon pere y avoit fait. ותצא דינה, y a-t-il dans l'Hebreu: Εξῆλθε ἡ Δεινα, diſent les Septante, ce que la Vulgate a traduit, *Egreſſa eſt Dina.... ut videret mulieres regionis illius.* Or ce mot ותצא, qui vient du verbe יצא, doit eſtre traduit dans cet endroit, *Profecta eſt Dina, Dina fit un voiage*, comme le meſme mot doit eſtre traduit de meſme au verſet 45. du Chapitre XLI. de la Geneſe, où il eſt, ויצא יוסף. Ἐξῆλθε ἡ Ιωσηφ, diſent les Septante, ce que la Vulgate traduit, *Egreſſus eſt Joſeph ad terram*

[a] Voyez Adrichomius, *in Theatro Terræ Sanctæ.*

Ægypti, & ce qui doit estre traduit en François, *Joseph voiagea par l'Egypte.*

II. Non seulement Dina fit un voiage à Sichem, mais il paroit mesme que ce voiage deut durer quelque tems; car, enfin, l'amour de Sichem, & les effets qu'il causa, ne furent pas l'affaire d'un jour, d'autant plus qu'il y a apparence que Sichem eut l'avantage de plaire à Dina; le texte hebreu dit en propres termes, qu'*il parla au cœur de cette fille*, *locutus est ad cor puellæ*, ce qui dans toutes les langues signifiera toujours, *qu'il lui plut.*

III. Enfin la maniere, dont il est dit que Jacob aprit le malheur de sa fille, *audivit Jacobus*, ne semble convenir qu'à un homme qui n'estoit pas sur les lieux, & à qui on en vint apporter la nouvelle. Si Jacob avoit esté à Sichem, il n'eut pas appris cet évenement, *auditione*, il en auroit esté témoin lui mesme.

IV. Enfin, il est parlé de la mort d'Isaac au Chapitre XXXV. 28. 29. & on y marque qu'il mourut agé de 180 ans. Aprez quoi, on vient au Ch. XXXVII. à l'histoire de la conspiration des fils de Jacob contre Joseph leur frere, & de la vente qu'ils en firent à des Madianites,

IV. Exemple. La mort d'Isaac racontée avant la vente de Joseph par ses freres.

qui l'emmenerent en Egypte. Or il y a en cela un dérangement dans l'ordre de la chronologie, qui ſaute aux yeux.

Quoiqu'elle ne ſoit arrivée que 13. ans aprez.

On a deja vu [a] que Jacob eſtoit né l'an 60. de la vie d'Iſaac, XXV. 26. Par conſequent, quand Iſaac mourut à l'âge de 180. ans, Jacob devoit en avoir 120. On ſait d'ailleurs par le Chapitre XLVII. 9. que Jacob n'avoit que 130. ans, quand il deſcendit en Egypte avec ſa famille. Il faut donc conclurre que la mort d'Iſaac n'arriva que 10. ans avant la deſcente de Jacob en Egypte. Mais on a deja fait voir [b], que Joſeph avoit eſté vendu par ſes freres 23. ans, avant que Jacob allaſt en Egypte. Il ſuit donc que la mort d'Iſaac n'arriva que 13. ans, aprez que Joſeph eut eſté vendu : & cependant l'hiſtoire de cette vente n'eſt racontée qu'au Chapitre XXXVII. deux Chapitres aprez celui où l'on parle de cette mort, ce qui fait, comme on voit, un dérangement manifeſte dans l'ordre de la chronologie.

On ne peut remedier à cet antichroniſme, qu'en ſuivant la diſtribution que je fais de la Geneſe.

Je ne croi point qu'on puiſſe jamais juſtifier ce dérangement, qu'en admettant la diſtribution de la Geneſe que je propoſe, & en ſuppoſant que les trois

[a] Ci deſſus, Remarque X. pag. 381.
[b] Ibid. pag. 384.

derniers

derniers verſets du Chapitre XXXV. où la mort d'Iſaac eſt rapportée, doivent eſtre joints au Chapitre XXXVI. qui ſuit, & rapportez avec ce Chapitre à un Mémoire particulier, different des Mémoires A & B. Par cet arrangement le Chapitre XXXV. qui appartient au Mémoire A, à l'exception des trois derniers verſets, va ſe rejoindre naturellement au Chapitre XXXVII. qui appartient au meſme Mémoire A, & avec lequel il eſt viſible qu'il fait une narration ſuivie. Pour ces trois derniers verſets du Chapitre XXXV. qui ſont liez avec le Chapitre ſuivant XXXVI. comme ils appartiennent à un Mémoire particulier qui ne tient point aux autres, on peut les placer aprez le Chapitre XXXVII. c'eſt-à-dire, aprez la vente de Joſeph, moiennant quoi, il n'y a plus d'*antichroniſme*.

XII.

Les Antichroniſmes, qui ſubſiſtent dans la Geneſe, quoique diſtribuée en différents Mémoires, ne ſont que des Antichroniſmes apparents. Deux exemples de ces Antichroniſmes.

Outre les endroits de la Geneſe, dont Pluſieurs en-

droits de la Geneſe ſoupçonnez d'antichroniſme mal à propos.

on vient de parler, où l'ordre de la chronologie & de la narration eſt veritablement renverſé, & où, comme l'on a vû, l'opinion que je propoſe, fournit un moien aiſé d'y remedier, il y a quelques autres endroits, où quelques Commentateurs croient trouver des derangemens pareils, & où je dois avouer que mon opinion n'a aucun avantage, & ne ſe trouve d'aucun ſecours. On pourroit en conclurre, qu'elle n'eſt pas auſſi propre, que je le pretends, à éclaircir les difficultez de la Geneſe, ſi je ne faiſois pas voir que ces Commentateurs ſe trompent dans le jugement qu'ils portent de ces endroits. C'eſt dans cette vuë que je vais les examiner, & ſi je réuſſis à faire voir, comme je l'eſpere, qu'il n'y a dans ces endroits aucun renverſement dans l'ordre de la chronologie, on n'aura aucun reproche à me faire de l'inſuffiſance de mon opinion à cet égard.

1. *Exemple.* Difficulté d'accorder le départ d'Abraham de Charran à l'âge de 75 ans, avec la mort de Tharé ſon pere à l'âge de 205 ans.

I. Un de ces endroits eſt pris du Chapitre XI. 32. où il eſt dit que Tharé, pere d'Abraham, mourut à Charran âgé de 205 ans. Aprez quoi l'on ajoute au Chapitre ſuivant, verſet 4. qu'Abraham ſortit de Charran à l'âge de 75 ans, pour aller dans la terre de Chanaan avec Sarai ſa femme & Loth ſon neveu.

A ſuivre l'ordre de cette narration, ce départ d'Abraham de la ville de Charran ne deut arriver qu'aprez la mort de Tharé ſon pere, mais, à en croire quelques Commentateurs [a], cet arrangement eſt impoſſible, parce qu'il paroit, *diſent-ils*, XI. 26. qu'Abraham eſtoit né la 70e. année de la vie de Tharé; ainſi Tharé aiant vecu 205 ans, comme on vient de le remarquer, Abraham auroit deu avoir à ſa mort 135 ans. D'un autre coſté, il eſt trez clairement dit, XII. 4. qu'Abraham n'avoit que 75 ans, quand il ſortit de Charran, & il ſuit delà qu'il deut en ſortir, non pas aprez la mort de ſon pere, comme l'ordre de la narration ſemble le marquer, mais 65 ans avant qu'il mourut. Ainſi il faut opter, & l'embarras eſt égal quelque parti qu'on prenne. Ou Abraham eſt parti de Charran aprez la mort de ſon pere Tharé, & dans ce cas-là il aura eſté alors âgé de 135 ans, au lieu de 75 que Moyſe lui donne. Ou il eſt parti 65 ans avant la mort de Tharé, & alors la chronologie ſera

a Dionyſius Petavius, *Rationarii Temporum, Lib. II. Cap. 2.*

Joannes Clericus, *in Additionibus ad Hammondum, VII. Actor. verſ. 4.*

Sethus Calviſius, *Iſagog. Chronolog. Cap. XXXIV.*

juſte, & Abraham n'aura eu que 75 ans, mais il y aura dans l'ordre de la narration une *hyſterologie*, c'eſt-à-dire, un dérangement marqué.

Rien ne ſemble eſtre plus concluant que ce calcul, & cependant rien n'eſt plus mal fondé. 1°. Il eſt certain qu'Abraham ne partit de Charran qu'aprez la mort de ſon pere ; l'ordre de la narration dans la Geneſe l'exige, & S. Eſtienne, *Actes des Apoſtres, Chap. VII.* 4. le dit d'une maniere ſi claire, qu'il eſt impoſſible d'en douter. 2°. Il eſt certain de meſme qu'Abraham n'avoit que 75 ans, quand il partit de Charran, comme il eſt prouvé par le Chapitre XII. 4. & par toute la ſuite de l'hiſtoire d'Abraham. Reſte donc à concilier ces deux veritez avec ce que porte le verſet 26. du Chapitre XI. que *Tharé, âgé de 70 ans, engendra Abraham, Nachor & Haran*, car c'eſt de ce paſſage que vient toute la difficulté.

Pour reſoudre cette difficulté, il faut admettre deux ſuppoſitions, ſans aucune preuve.

Pour y réuſſir, il faut neceſſairement ſuppoſer qu'Abraham eſtoit le plus jeune des enfants de Tharé, Nachor le ſecond, & Haran l'aîné, ſans s'arreſter à l'ordre dans lequel ils ſont nommez, comme on ne s'y arreſte pas à l'égard des trois fils de Noé ; car quoiqu'il ſoit dit,

V. 32. & VI. 10. que Noé engendra Sem, Cham & Japhet, il eſt pourtant certain que Japhet eſtoit l'ainé. Par là, la naiſſance de Haran ſe trouve fixée à l'année 70 de l'age de ſon pere; l'on ignore la date de celle de Nachor, & pour celle d'Abraham, on a la liberté de la mettre à l'an 130 de la vie de Tharé. Il ſe trouve par cette ſuppoſition, qu'Abraham ne pouvoit avoir que 75 ans à la mort de ſon pere, & à ſon départ de Charran, ce qui diſſipe toutes les difficultez, qu'on tache de répandre ſur ces faits.

Mais ces ſuppoſitions ſont autoriſées par un grand nombre de ſuffrages.

Il eſt vrai, qu'en adoptant cette réponſe, il faut faire deux ſuppoſitions, dont on n'a aucune preuve; l'une, qu'Abraham eſtoit le plus jeune de ſes freres; & l'autre, qu'Abraham ne naquit que la 130 année de l'age de ſon pere. Mais, outre que ces deux ſuppoſitions ont eſté admiſes par un grand nombre [a] de Peres, par pluſieurs [b] Commentateurs du pre-

[a] Procopius Gazæus, *in hunc Geneſeos locum.*
Theodoretus, *in Catenâ Græcâ*, ab Aloyſio Lipomanno productus, *Cap.* XII. *Lect.* 2.

[b] Thomas de Vio, Cardinalis Cajetanus, *Comment. in Geneſeos Cap.* XI. 27.
Jacobus Uſſerius, *Chronolog. Sacr. Cap.* VII.
Johannes Marsham, *in Canone Ægyptiaco*, pag. 13. & 68.

mier ordre, & par les plus anciens Rabbins [a], elles ſont ſi plauſibles, qu'on ne doit pas héſiter à les admettre, pour concilier des calculs & des paſſages, qui ne ſauroient l'eſtre autrement.

Vaine Reflexion de M. le Clerc contre une de ces ſuppoſitions.

Ainſi je ne croi pas qu'on doive eſtre arreſté par la reflexion, que fait M. le Clerc dans ſes additions [b] au Commentaire d'Hammond ſur le Nouveau Teſtament, que ſi Abraham fut né la 130 année de la vie de Tharé ſon pere, il n'auroit pas deu eſtre ſi ſurpris, que Dieu lui promit de lui donner à ſon age un fils de Sara ſa femme, ni dire, comme il fit, XVII. 17. *Naitroit-il un fils à un homme agé de* 100 *ans*, puiſqu'il ne pouvoit ignorer l'exemple de ſa propre naiſſance, qui eſtoit arrivée dans un tems, où ſon pere eſtoit plus agé qu'il ne l'eſtoit alors lui meſme.

Cette reflexion avoit eſté deja propoſée par [c] quelques Chronologiſtes moder-

Franciſcus Junius, *in Anal. in Geneſ. Cap.* XI.
Jacobus Bonfrerius, *Comment. in Geneſ. Cap.* XI. 26.

a Menaſſe ben Iſraël, *in Conciliatore, Quæſt.* XXXV. *in Geneſim.*

b Sur le verſet 4. du Chap. VII. des Actes.

c Abrahamus Bucholcerus apud Uſſerium, *Chronolog. Sacr. Cap.* VII.
Sethus Calviſius, *Iſagog. Chronolog. Cap.* XXXIV.

nes. Mais pluſieurs raiſons en font ſentir la foibleſſe, & contribuent à autoriſer le doute d'Abraham, ſur la naiſſance du fils, qui lui eſtoit promis à ſon age, quoiqu'il ne peut pas ignorer, qu'il eſtoit né lui meſme d'un pere beaucoup agé. 1°. Comme la durée de la vie des Patriarches alloit en diminuant preſque à chaque generation, les fils ceſſoient pluſtoſt d'engendrer que leurs peres : 2°. Abraham pouvoit eſtre plus caſſé à 100 ans, que ſon pere ne l'avoit eſté à 130 à cauſe qu'il avoit mené une vie plus laborieuſe, & plus penible : 3°. Et c'eſt ici la raiſon déciſive, la ſurpriſe & le doute d'Abraham le regardoient moins lui meſme, qu'ils ne regardoient ſa femme ; *Et Sara*, ajoute-t-il, *agée de 90 ans aura-t-elle un enfant.* Cette ſurpriſe eſtoit dans le fond trez raiſonnable. Une femme de cet age, & qui, pour parler, comme l'Ecriture, XVIII. 11. *n'avoit plus ce que les femmes ont accoutumé d'avoir*, ne promettoit guere de faire des enfants.

Ce qui prouve bien manifeſtement, qu'Abraham, quoique agé de 100 ans, ne ſe regardoit pas comme hors d'eſtat d'avoir des enfants, & que le doute qu'il témoigna, ne tomboit point ſur lui, c'eſt qu'aprez la mort de Sara, il ſe remaria

à Cethura, XXV. 1. & qu'il en eut juſqu'à ſix enfants, ſur quoi, ſans ſuppoſer en cela rien de miraculeux, on n'a qu'à adopter la penſée de S. Auguſtin, qui dit [a] que ce Patriarche *de adoleſcentulâ potuit Senior, quod junior de ſeniore & ſterili non poſſet.*

II. *Exemple.* Il paroit qu'Eſaü ſoit allé vers Iſmaël douze ans aprez la mort d'Iſmaël.

II. On croit trouver un autre antichroniſme encore plus certain au Chapitre XXVIII. 8. & 9. où il eſt dit qu'aprez le départ de Jacob pour Charran en Meſopotamie, *Eſaü, voiant que les filles de Chanaan deplaiſoient à Iſaac ſon pere, s'en alla vers Iſmaël, & prit pour femme, outre ſes* autres *femmes, Mahalath, fille d'Iſmaël, fils d'Abraham, ſœur de Nebajoth.* Or l'on prouve qu'il eſt impoſſible que ce voiage d'Eſaü vers Iſmaël ſe ſoit fait aprez le départ de Jacob, puiſqu'Iſmaël eſtoit mort alors depuis pluſieurs années.

Le calcul neceſſaire pour cette preuve eſt un peu long, mais on ne peut point ſe diſpenſer de le faire. On a vu ci deſſus, Remarque X. pag. 383. que Joſeph avoit 40 ans, quand Jacob ſon pere arriva en Egypte, & que [b] Jacob en avoit alors 130. Il ſuit de là que Joſeph

[a] *Quæſt. ſuper Geneſim* LXX.
[b] Remarque XI. art. IV. pag. 408.

eſtoit né l'année 90 de la vie de Jacob. Il paroit d'ailleurs, XXX. 25. 26. que la naiſſance de Joſeph arriva à la fin de la quatorzieme année des deux ſervices de ſept ans chacun, que Jacob avoit faits chez Laban, pour obtenir ſes filles. En oſtant donc ces 14 ans des 90, l'arrivée de Jacob à Charran tombe ſur la 76 année de ſon age. Mais comme il demeura auprez de Laban un mois avant que de commencer ſon premier ſervice, XXIX. 14. & qu'il avoit deu demeurer aſſez longtems en chemin de Beerſeba, dans la terre de Chanaan, juſqu'à Charran en Meſopotamie, où Laban demeuroit, d'autant plus qu'il fit le voiage à pied, on peut ſuppoſer, ſi l'on veut, que Jacob partit d'auprez d'Iſaac l'année 75 de ſon age, laquelle répondoit à l'année 135 de l'age d'Iſaac, puiſque par le Chapitre XXV. 26. Iſaac eſtoit agé de 60 ans, à la naiſſance de Jacob.

Or Iſmaël eſtoit mort, depuis 12 ans, l'an 135 de la vie d'Iſaac, & la preuve en eſt facile. On voit au Chap. XXV. 17. qu'Iſmaël mourut agé de 137 ans. Or, comme il eſtoit plus agé de 14 ans qu'Iſaac, *voiez* XVI. 16. & XVII. 24. & 25. comparez avec XXI. 5. il s'enſuit que ſa mort répond à la 123me. an-

née de la vie d'Iſaac, & qu'ainſi elle eſtoit arrivée au moins 12 ans avant le départ de Jacob pour la Meſopotamie.

Mais il eſt facile de repondre à cette difficulté.

Ces deux calculs ſont juſtes, & il n'y a rien à reprendre, & cependant il n'y a aucune erreur de chronologie dans cet endroit de la Geneſe. Il ne faut pour diſſiper l'illuſion, qu'entendre dans ce paſſage par *Iſmaël*, vers lequel on dit qu'Eſaü ſe retira aprez le départ de Jacob, non pas Iſmaël lui meſme, qui certainement ne vivoit plus, mais la famille, les enfants, le peuple d'Iſmaël. C'eſt le langage ordinaire de l'Ecriture, où *Amalec*, ſignifie les enfants, ou le peuple d'Amalec, les Amalecites : *Edom*, les enfants, ou le peuple d'Edom, les Iduméens : *Iſraël*, les enfants, ou le peuple d'Iſraël, les Iſraëlites. On trouve meſme un exemple pareil encore plus concluant au I. des Juges, I. 1. où il eſt dit, que les douze Tribus aiant demandé à Dieu, qui devoit monter le premier contre les Chananéens, Dieu répondit, que c'étoit Juda ; aprez quoi on ajoute, *verſet* 3. que Juda dit à Siméon, ſon frere, de monter avec lui, ce que Siméon accepta. Or il eſt évident que dans ce paſſage, par *Juda* & par *Siméon*, il ne faut pas entendre les Patriarches

Juda & Siméon, qui eſtoient morts, mais les Tribus de Juda & de Siméon, & il n'y a point de Commentateurs, qui l'aient pris autrement.

XIII.

Continuation du meſme ſujet. Deux autres Antichroniſmes prétendus, qui dans le fond n'ont rien de réel.

III. On prétend qu'un fait rapporté dans le Chapitre XXX. 14. renferme une erreur de chronologie. On y raconte que *Ruben eſtant ſorti au tems de la moiſſon des bleds, trouva des Mandragores* (Dudaim) *aux champs, & les aporta à Lia ſa mere.* Or on ſoutient que Ruben n'eſtoit pas en age de courir les champs, encore moins de connoitre, de trouver & d'apporter des Mandragores à ſa mere dans le tems, qu'on le lui attribuë dans le paſſage qu'on vient de citer.

III. *Exemple.* On attribuë à Ruben d'avoir trouvé & apporté des mandragores dans un tems, où il n'etoit pas en âge de courir les champs.

Cette queſtion ſe reduit, comme on voit, à un ſimple calcul. Ruben eſtoit l'ainé des enfants de Lia; par conſequent on peut ſuppoſer qu'il naquit neuf mois aprez ſon mariage, & le neuvieme mois de la premiere année du ſecond ſervice

Maniere de reſoudre cette difficulté.

de Jacob. On a vu ci dessus [a] que Joseph estoit né à la fin de la septieme année de ce mesme service, & l'on peut supposer qu'il naquit le dernier mois de cette année. Ainsi Ruben pouvoit avoir six ans & trois mois à la naissance de Joseph. Il est vrai qu'il paroit par le récit de Moyse, que Rachel n'avoit pas encore conceu, quand Ruben apporta les Mandragores. Rabattons donc de l'age que nous donnons à Ruben, neuf ou dix mois, pour le tems de la grossesse de Rachel; il s'ensuivra que Ruben pouvoit avoir cinq ans & demi, quand il apporta les Mandragores; & comme ce n'estoient dans le fond, que des fleurs ou des fruits, il n'y a aucune impossibilité qu'un enfant de cet age, élevé dans les champs, comme Ruben, toujours à la suite des troupeaux de son pere, ait apporté à sa mere des fleurs ou des fruits, qu'il avoit trouvez lui mesme, ou que quelqu'un des serviteurs de Jacob lui avoit indiquez.

Cette opinion paroit raisonnable, & tient un juste milieu entre deux opinions extremes. D'un costé, il y a [b] des

a Remarque XI. art. III. pag. 397.

b Joh. Henricus Heideggerus, *Historiæ Patriarch. Tom. II. Exercit.* XVIII. *Thesi* 2.

Chronologiſtes, qui croient, ſur je ne ſai quel calcul, que Ruben n'avoit que trois ans & demi, quand il apporta les Mandragores, ce qui ne paroit pas vraiſemblable. De l'autre coſté, il y en a d'autres [a], qui prétendent que Ruben avoit alors 10 ans, & qui pourroient meſme lui en donner 13. mais c'eſt en ſuppoſant que Jacob épouſa ſes deux femmes dés la premiere année des 14, qu'il ſervit chez Laban, & en faiſant naitre Ruben au commencement de ces 14 ans, ce qui, comme nous l'avons deja [b] obſervé, contredit manifeſtement le Texte de l'Ecriture, & ne ſauroit eſtre receu.

Je prévois qu'on m'oppoſera que mon opinion le contredit auſſi, en ce qu'aprez les Mandragores apportées, Moyſe parle de trois groſſeſſes ſucceſſives de Lia, l'une d'Iſſachar, l'autre de Zabulon, & la troiſieme de Dina, & que ce n'eſt qu'aprez cette derniere groſſeſſe, qu'il parla de la groſſeſſe de Rachel, & de la naiſſance de Joſeph : Qu'ainſi ce

Objection contre cette explication.

[a] Jacobus Uſſerius, *Chron. Sacr. Cap.* x.
Thomas Lydiatus, *de Emendat. Temp. ad ann. Mundi* 2245.
Franciſcus Junius, *Analyſ. in Geneſeos Cap.* xix.

[b] Remarque X. art. 11. pag. 393.

n'eſt pas le tems de la groſſeſſe ſeule de Rachel, qu'il faut rabattre des 6 ans 3 mois que Ruben eſtoit plus agé que Joſeph, mais qu'il faut rabattre auſſi les trois groſſeſſes de Lia, d'où il ſuit que Ruben, quand il apporta les Mandragores, eſtoit beaucoup plus jeune que je ne le fais.

Oui, certainement, à ſuivre cette maniere de compter, Ruben auroit eſté beaucoup plus jeune, puiſqu'à grand-peine auroit-il peu avoir trois ans. Mais c'eſt l'abſurdité meſme de cette conſequence, qui doit faire comprendre, qu'il ne faut pas l'admettre. A la ſuite du marché que Rachel fit avec Lia ſa ſœur, pour obtenir de ſes Mandragores, XXX. 14. 15. Moyſe raconte les trois groſſeſſes de Lia, pour finir ce qu'il avoit à dire ſur ſon compte, mais ſans aucun deſſein d'indiquer par là qu'elles fuſſent arrivées avant celle de Rachel; car il eſt évident que cela ne ſe peut pas, comme on l'a fait voir ci deſſus [a]. Cependant, on ne laiſſera pas d'expoſer ici en peu de mots les abſurditez, où meneroit cette maniere de compter.

Reponſe à 1°. Sur ce pied là, Lia auroit accou-

a Remarque XI. art. III. pag. 397.

ché ſept fois dans les ſept années du ſeeond ſervice de Jacob, avant que Rachel fut devenuë enceinte ; & comme Rachel accoucha de Joſeph ſur la fin de ces ſept années, XXX. 25. 26. il y auroit eu entre les deux ſœurs huit groſſeſſes ſucceſſives en ſept ans, ce qui n'eſt preſque pas poſſible. cette objection.

2°. Ce n'eſt pas meſme tout. Avant l'hiſtoire des mandragores, il eſt dit, verſets 10.-13. que Zilpa, que Lia n'avoit donnée à Jacob qu'aprez ſes quatre couches, avoit fait deux fils de ſuite, Gad & Aſer. Or Lia, qui eſtoit jalouſe, ne lui laiſſa faire des enfants que tandis qu'elle n'en fit pas elle-meſme. Il faut donc compter les deux couches de Zilpa avant les trois dernieres de Lia. Ainſi au lieu de huit groſſeſſes, en voilà dix ſucceſſives, qu'il faudroit placer en ſept ans, ce qui eſt impoſſible.

3°. Il y a plus encore. Lia fit d'abord quatre enfans de ſuite : aprez quoi, verſet 9. *voiant qu'elle avoit ceſſé de faire des enfants*, elle ſe determina à donner Zilpa ſa ſervante à ſon mari, à l'exemple de ſa ſœur, qui lui avoit donné Bilha. Certainement pour faire croire à Lia qu'elle ne *feroit plus d'enfants*, il faloit au moins l'épreuve d'un an. C'eſt donc

ſeph juſqu'à la deſcente de Jacob en Egypte, il en reſultera que Benjamin, quand il alla en Egypte, devoit eſtre âgé de 30 ans. Or à cet âge il pouvoit aiſement avoir deja dix enfants, quand on ſuppoſeroit qu'il ne ſe ſeroit marié qu'à 20 ans, & à plus forte raiſon pouvoit-il les avoir, ſi l'on ſuppoſe qu'il ſe fut marié à 15 ou à 16 ans, ce qui ne ſeroit pas extraordinaire, & en quoi il n'auroit fait que ſuivre l'exemple de ſa famille, à en juger par celui de Juda.

La Verſion des Septante rend cette difficulté inexplicable, mais tout le monde convient qu'elle eſt alterée.

Ce calcul eſt fondé, comme on voit, ſur le Texte hébreu de la Geneſe, où l'on compte les dix enfants de Benjamin, comme ſes fils immediats, ce qui a eſté ſuivi par la Vulgate, par la Verſion Syriaque, par les Targums d'Onkelos & de Jeruſalem, & par [a] Joſephe. Pour les Septante, ils ſe ſont en cet endroit fort écartez de l'original, & à vouloir les ſuivre, il ne faudroit pas ſe flatter de pouvoir réſoudre la difficulté; car, ſelon eux, des dix fils que le Texte hébreu donne à Benjamin, il n'y en avoit que trois, qui fuſſent ſes fils immediats; cinq ſelon le manuſcrit du Vatican, & ſix ſelon l'Alexandrin, eſtoient ſes petits-fils, & fils de Bela, qui eſtoit ſon fils ainé;

[a] *Antiquitat. Lib. II. Cap. 4.*

& il y en avoit meſme un, ſavoir Arad, qui n'eſtoit que ſon arriere petit-fils, & petit-fils de Bela. Or il eſt évident que cela ne ſauroit jamais s'accorder avec la chronologie de la Geneſe, & qu'il eſt abſolument impoſſible que Benjamin, à l'âge de 30 ans ait pu voir tant de générations. Auſſi tout le monde convient-il que la Verſion des Septante eſt fautive dans cet endroit, & je ne connois point de Commentateur qui ne l'abandonne.

Ceux meſme, dont nous combattons ici le ſentiment, n'oſent pas la défendre : mais ils croient pouvoir mieux s'autoriſer du Chapitre XXVI. des Nombres, 38.-40. où Moyſe fait un autre détail de la famille de Benjamin, & il eſt vrai que cette autorité ſeroit bien autrement reſpectable, ſi elle leur eſtoit favorable ; mais il eſt aiſé de leur enlever cet avantage, & de concilier ce que dit Moyſe dans cet endroit des Nombres, avec ce qu'il dit dans la Geneſe ſur la famille de Benjamin.

Le denombrement de la tribu de Benjamin dans les Nombres, paroit eſtre contraire à ce qui eſt dit dans la Geneſe, mais il eſt aiſé de les concilier.

Dans la Geneſe, Chapitre XLVI. Moyſe fait l'énumeration des ſoixante-dix perſonnes, iſſuës de Jacob, qui deſcendirent avec lui en Egypte. Il met dans ce nombre Benjamin & dix fils, comme tous exiſtants, dont il rapporte

les noms, Bela, Becher, Asbel, Gera; Nahaman, Echi, qu'on peut prononcer Achi[a], Ros, Mupphim, Chuppim, & Ard. Il ne s'agit dans les Nombres, Chapitre XXVI. que du resultat du troisieme dénombrement du peuple Hébreu, que Dieu fit faire à Moyse & à Eleasar, la quarantieme année de la sortie d'Egypte. Pour le faire avec ordre, Moyse y récapitule sommairement les fils de chaque Patriarche, mais il n'y fait mention que de ceux, dont la posterité masculine subsistoit encore, & il passe sous silence ceux dont la descendance estoit deja éteinte.

Dans ce dénombrement, on compte, *verset* 38. cinq fils de Benjamin, d'où venoient cinq familles subsistantes, qui formoient la Tribu; savoir, Bela, Asbel, [b] Achiram, qui estoit le mesme que

a En comparant XXVI. 38. des Nombres avec XLVI. 21. de la Genese, il est évident qu'il faut ou lire *Echiram* dans les Nombres au lieu d'*Achiram*, ou ce qui paroit plus plausible, *Achi* dans la Genese au lieu d'*Echi*. La difference ne vient que de la ponctuation des Massorethes, car le mot est le mesme, quant aux consones.

b אחירם, *Achiram*. C'est l'*Achi* אחי de la Genese avec l'épithete רם *Ram*, qui signifie *Excelsus*, *Altus*, *Grand*, comme qui diroit le *grand Achi*.

l'Achi de la Geneſe, [a] Supham, qui eſtoit le meſme que Mupphim, & Chuppam, le meſme que Chuppim. Il manque, comme on voit dans ce dénombrement, cinq autres fils de Benjamin ; ſavoir, Becher, Gera, Nahaman, Ros & Ard, apparemment parce qu'ils n'avoient point laiſſé de poſterité maſculine. De plus, on y donne deux fils à Bela, l'ainé des fils de Benjamin, ſavoir, Ard & Nahaman, qui avoient eu chacun une poſterité aſſez nombreuſe pour partager la famille des Belites, dont ils eſtoient, en deux branches, l'une des Ardites, & l'autre des Nahamanites, leſquelles tenoient leur rang dans la Tribu de Benjamin.

Il n'y a rien là de cóntraire à ce que dit la Geneſe. A la verité, on ne comp-

a Il y a dans l'Hébreu שפופם, *Schphoupham*. Mais dans le Pentateuque Samaritain on lit שופם, *Schoupham* ; c'eſt le מפים de la Geneſe, *Mupphim*. Au lieu du *Sin* ש qui eſt au commencement de ce nom dans l'Hébreu & dans le Samaritain, il a du y avoir un *Samech* ס, qui eſt du meſme organe que le ש, mais qui a plus de reſſemblance avec le מ, d'où vient que ces lettres ont eſté miſes l'une pour l'autre dans la Geneſe ou dans les Nombres. Ce meſme nom dans les Paralipomenes, VII. 12. eſt écrit סופים, *Suphim*, ce qui paroit eſtre la meilleure leçon.

te dans les Nombres, que cinq fils de Benjamin, au lieu que la Geneſe lui en donne dix, mais cela vient, comme on l'a dit, de ce que les cinq omis n'avoient point laiſſé de poſterité, qui peut eſtre dénombrée. C'eſt ainſi que dans la Tribu d'Aſer, on ne parle point, Nombres, XXVI. 44. de Jiſva, ſecond fils d'Aſer ſelon la Geneſe, parce que ſa famille eſtoit éteinte, quand on fit ce dénombrement. On a donné auſſi dans les Nombres à Bela, fils ainé de Benjamin, deux fils, Ard & Nahaman, dont la Geneſe ne parle pas, & dont elle ne pouvoit pas parler, puiſqu'ils n'eſtoient pas nez quand Jacob alla en Egypte. Il faut ſeulement ſe garder de confondre, comme je crains qu'on l'ait fait, cet Ard & ce Nahaman, fils de Bela, mentionnez dans les Nombres, avec le Ard, & le Nahaman, freres de Bela, que Móyſe compte dans la Geneſe au nombre des fils de Benjamin. Malgré la reſſemblance des noms, qui n'eſt pas rare dans les Genealogies de l'Ancien Teſtament, la plus legere réflexion ſuffit pour faire comprendre que les uns eſtoient les neveux, & les autres les oncles, & qu'ils eſtoient par conſequent trés differents.

XIV.

Quatrieme Avantage *de mon opinion. Elle diſculpe Moyſe des négligences & meſme des fautes, qu'on oſe lui imputer, & qu'on croit trouver dans la Geneſe. On n'a pour cela qu'à ſuppoſer que Moyſe avoit rangé ſes différents Mémoires ſur quatre colomnes diſtinctes, en forme de* Tétraples.

Quatrieme avantage de mon opinion. Elle diſculpe Moyſe des defauts qu'on trouve dans la Geneſe.

Je compte pour un quatrieme avantage de mon opinion, ou ſi l'on veut de mes conjectures ſur la Geneſe, & un avantage trez important, de découvrir & d'éclaircir les cauſes des défauts, qui ſont dans ce livre de la Geneſe ; de faire voir que ces défauts diſparoiſſent, ou peuvent eſtre facilement excuſez, quand on en connoit l'origine ; & par ces moiens de rendre de plus en plus reſpectables tant ce Livre, que Moyſe, qui l'a compoſé.

Non pas en ſuppoſant que Moyſe eut rangé les Mémoires, qu'il avoit, dans l'ordre & dans la confuſion, où ils ſont aujourd'hui.

J'ignore ſi l'on voudra m'accorder quelque ſuccez ſur le premier article, mais je m'attends qu'on me le diſputera ſur le ſecond. Dans l'opinion commune, me dira-t-on, Moyſe, qui a compoſé le Livre de la Geneſe, y a mis lui meſme les défauts, qui y ſont, & il faut convenir

que c'eſt une négligence difficile à excuſer. Dans la voſtre, Moyſe, qui a raſſemblé les Mémoires ou fragmens de Mémoires, dont il a formé la Geneſe, y a introduit en les réuniſſant mal à propos, tous les meſmes défauts, & c'eſt une inattention, qui n'eſt pas plus digne d'excuſe. Ainſi Moyſe ne peut point eſtre juſtifié ni dans l'une, ni dans l'autre ſuppoſition, & l'opinion que vous propoſez, m'objectera-t-on, n'a aucun avantage à cet égard ſur l'opinion commune.

J'avouë que la conſequence ſeroit inconteſtable, ſi j'avois adopté le principe, d'où on la tire; mais je ſuis trez éloigné de croire que Moyſe ait réuni les Mémoires qu'il avoit, en les inſerant les uns entre les autres, pour en former la Geneſe telle que nous l'avons. Quoique j'aie paru l'inſinuer pour me faire entendre, je ne l'ai jamais penſé, ou pour mieux dire, j'ai penſé tout le contraire, comme on va le voir.

Mais en ſuppoſant qu'il les avoit rangés ſur quatre colomnes ſeparées, en forme de *Tetraples.*

Moyſe avoit ramaſſé, à ce que je crois, douze differents Mémoires, ou fragments de Mémoires, qui concernoient la création du monde, le Déluge univerſel, l'hiſtoire des Patriarches, & particulierement celle d'Abraham & de ſa poſterité. Pour les mettre en œuvre, il les rangea,

ou

ou tout entiers, ou par extraits, ſur douze differentes colomnes, & il plaça chaque partie de Mémoire ou fragment, à l'endroit qui lui convenoit vis-à-vis des autres parties ou fragments correſpondants, de ſorte qu'il compoſa par là un ouvrage à douze colomnes.

Peut eſtre auſſi, que pour éviter la confuſion de tant de differentes colomnes, il rangea tous ſes Mémoires ſur quatre colomnes ſeulement, & fit de cette maniere une eſpece de *Tetraple*, ou d'ouvrage à quatre colomnes, a-peu-prez dans l'ordre où nous avons taché de les mettre, ou pour mieux dire, dans l'ordre, où nous les mettrons ci-deſſous, *Remarque XV.* une pour le Mémoire A, une autre pour le Mémoire B, une troiſieme C, pour tous les faits, qui intereſſoient la famille des Patriarches, & qui n'appartenoient ni au Mémoire A, ni au Mémoire B, & une quatrieme D, pour tous les faits, qui eſtoient étrangers à l'hiſtoire des Hebreux.

C'eſt ainſi qu'Origene rangea autrefois les differentes verſions de l'Ecriture Sainte ſur ſix, ou ſur huit colomnes, ce qui fit ſes Hexaples & ſes Octaples : ou pour donner un exemple plus connu, c'eſt ainſi que ceux, qui travaillent à faire

l'harmonie des quatre Evangeliſtes, placent les quatre Evangiles ſur quatre colomnes, en mettant les faits, rapportez dans chacun, à peu prez à la meſme hauteur des meſmes faits dans les colomnes correſpondantes.

Avantages de cet arrangement pour conſerver les Mémoires qu'il avoit.

Par cet arrangement, 1°. Moyſe conſerva, du moins quant aux choſes eſſentielles, tous les Mémoires authentiques, qu'il tenoit de ſes ancetres, & ceux meſmes, qu'il avoit peu ſe procurer des Nations voiſines, deſcenduës de quelqu'un des Patriarches, tandis qu'il gardoit les troupeaux de Jethro ſon beaupere, ou tandis qu'il demeura dans le deſert, avec le peuple hébreu qu'il conduiſoit.

Pour pouvoir faire facilement la comparaiſon entre les differents Mémoires.

2°. Il les plaça dans un ordre commode, qui faiſoit voir au premier coup d'œil, ce que chaque Mémoire ou fragment de Mémoire contenoit de particulier.

Pour éviter les répetitions, les alternatives des noms de Dieu, & les renverſemens dans l'ordre de la narration & de la chronologie.

3°. Il les diſpoſa enfin de telle maniere, que les repetitions, qui ſe trouvoient inévitablement dans des Mémoires écrits ſur les meſmes faits, n'avoient rien de choquant; qu'on n'eſtoit point frapé de ce que les Auteurs de ces Mémoires donnoient à Dieu des noms differents; & qu'on trouvoit l'ordre des tems, & par conſequent celui des narrations con-

ſtamment obſervé dans chaque Mémoire, ſans aucune contrarieté entre eux, pourvu qu'on les raportaſt les uns aux autres dans l'ordre, où Moyſe les avoit placez.

Peut-on imaginer rien de plus ſage, & de plus méthodique, que cette diſpoſition. Nous ſerions heureux, & on ſe ſeroit épargné bien des peines, ſi la Geneſe eſtoit parvenuë juſqu'à nous dans cette forme. Mais il y a longtems, que les copiſtes ont tout dérangé en la tranſcrivant. On ne peut pas ſavoir ce qui a peu occaſionner ce deſordre; mais on devine pluſieurs cauſes, qui peuvent y avoir contribué. 1°. La pareſſe: c'eſtoit de la peine pour eux que de changer ſouvent de colomne en copiant, & il faloit de l'attention pour en changer à propos. 2°. L'ignorance: on n'a pas compris l'utilité de ces colomnes differentes, & on a cru pouvoir ſe diſpenſer de s'y aſſujettir. 3°. La préſomption: peut-eſtre crurent-ils perfectioner le Livre de la Geneſe, & en rendre la lecture plus commode, en écrivant ce Livre tout de ſuite, pour épargner aux Lecteurs la peine de rejoindre les morceaux ſeparez en differents Mémoires.

Ce ſeroit un trez grand bonheur, ſi la Geneſe eſtoit parvenuë juſqu'à nous dans cet eſtat. Mais tout y a eſté confondu par la negligence des copiſtes, ou l'ignorance des mauvais critiques.

On n'aura aucune peine à compren-

dre que la pareſſe, l'ignorance, la hardieſſe, en un mot, les mépriſes des copiſtes, aient peu faire dans le Livre de la Geneſe le changement, dont nous nous plaignons, ſi l'on fait attention aux bévuës qu'ils ont faites dans preſque tous les autres manuſcrits, où l'on trouve des altérations & des interpolations manifeſtes, qui ont donné tant d'exercice aux critiques. Le Pentateuque lui meſme, pour lequel il eſt certain qu'on a eu une trez grande attention, & qu'on a toujours copié avec plus de ſoin que les ouvrages profanes, n'en a pas eſté exempt, puiſque la pluſpart des Commentateurs conviennent qu'on a oublié des mots [a] dans quelques endroits du Texte de la Geneſe, & que dans d'autres on y a inſeré [b] des gloſes ou additions marginales, qui fourniſſent aujourd'hui aux eſprits forts les plus fortes objections qu'ils aient à faire contre l'authenticité de ce

a Comme Geneſe, IV. 8. XXXV. 22. Les Maſſorethes ont marqué à la marge de ces endroits, qu'il y avoit dans l'Ecriture vingt-huit paſſages, où il manquoit de meſme quelque choſe.

b P. D. Huet, Eveſque d'Avranches, *Demonſtr. Evangelic. Propoſ. IV. Cap.* XIV. §. 19. M. Le François, *Preuves de la Religion, Tom. I. Part.* II. *Sect. I. Cap.* VI.

Livre, & contre la certitude de ſon Auteur.

Quoiqu'il en ſoit, ſi l'on a changé la diſpoſition primitive, où Moyſe avoit mis la Geneſe, ce changement doit eſtre fort ancien. Il remonte plus haut que les Targum d'Onkelos & de Jeruſalem, & que la verſion des Septante; plus haut meſme que le tems, où le Pentateuque Samaritain fut tranſcrit, puiſqu'on trouve dans ces Targums, dans cette verſion, & dans le Pentateuque Samaritain meſme, le Livre de la Geneſe dans la forme où nous l'avons aujourd'hui. On peut, ſans craindre de ſe tromper, faire remonter ce changement, non ſeulement juſqu'au tems d'Eſdras, & juſqu'à la reviſion generale des Livres de l'Ancien Teſtament, qu'on prétend qu'il fit au retour de la captivité de Babylone, mais plus haut encore, attendu que le Pentateuque Samaritain devoit eſtre tranſcrit longtems auparavant, parce qu'il n'eſt pas poſſible, que les Samaritains, toujours ennemis des Juifs dés le tems d'Eſdras, aient voulu recevoir ce Livre d'eux, depuis leur retour de la captivité.

Ce dérangement de la Geneſe eſt fort ancien.

Les conſequences, qui ſuivent de ce qu'on vient de dire, ſont: 1°. Que la

La diſtribution de la Geneſe, que

je propoſe, approche beaucoup de l'arrangement primitif, que Moyſe avoit donné à ſes Mémoires.

diſtribution de la Geneſe, que je propoſe, approche de la forme que ce Livre a euë originairement, & que ſans rien changer au Texte, elle fait diſparoitre les repetitions choquantes, les alternatives arbitraires & bizarres des deux noms de Dieu, *Elohim* & *Jehovah*, & ce qui eſt encore plus important, les *Antichroniſmes*, les *Hyſterologies*, les dérangements dans l'ordre de la narration & de la chronologie, qu'on y trouve, & qui ont donné tant de peine aux Commentateurs.

Et diſculpe Moyſe de toutes les negligences, les répetitions, & les antichroniſmes, dont il eſt chargé dans l'opinion commune.

2°. Que par ce nouvel arrangement, Moyſe eſt pleinement diſculpé des négligences & des inattentions, dont il eſtoit chargé, meſme par les Commentateurs les plus reſervez, ce qui doit fortifier le reſpect & la foi, qu'on lui doit comme au plus ſage des Legiſlateurs, & à un des plus grands Prophetes, que Dieu ait ſuſcité, & augmenter en meſme tems la croiance qu'il mérite, comme le plus clair, le plus exact, & le plus vrai des Hiſtoriens.

XV.

Le desordre qui paroit aujourd'hui dans la Geneſe, tant dans l'ordre de la narration, que dans celui de la chronologie, n'eſt venu que de ce qu'on a confondu mal-à-propos ces quatre colomnes. Exemples & cauſes de cette confuſion.

Examen detaillé des cauſes, qui peuvent avoir donné lieu au derangement des Mémoires, qui compoſent la Geneſe.

On vient de voir dans la Remarque précedente avec quelle ſageſſe, & dans quel ordre Moyſe avoit diſpoſé les differents Mémoires, ou fragments de Mémoires, qu'il avoit jugé à propos de faire entrer dans la compoſition du Livre de la Geneſe. On y a vu auſſi en meſme tems avec quelle imprudence cet ordre avoit eſté dérangé, quand on entreprit de tranſcrire ces Mémoires de ſuite, comme ils ſont aujourd'hui, ce qui a jetté dans quelques endroits de la Geneſe une eſpece de confuſion, qui fait de la peine aux Commentateurs, & qui fait [a] le vain triomphe des incredules.

Comme cette matiere eſt trez importante, il eſt neceſſaire de l'approfondir un peu plus. Peut eſtre qu'en examinant la

a Ben. de Spinoſa, *Tract. Theologico-politic. Cap.* IX.

conduite des copiſtes, quand ils ont eu à raſſembler deux, trois, ou quatre Mémoires, ou fragments de Mémoires, rangez ſur autant de colomnes, on pourra connoitre ce qui peut avoir donné lieu à leurs mépriſes.

Les copiſtes & les critiques ne ſe ſont point mepris quand il n'y a eu que deux Mémoires à réunir.

I. Tant qu'il n'y a eu que deux Mémoires, rangez ſur deux colomnes, les copiſtes ne ſe ſont pas trompez en les joignant enſemble. Les places eſtoient alors marquées par les vuides ou blancs reſpectifs, qui ſe trouvoient dans les colomnes, & comme il n'y avoit pas à choiſir, il n'y avoit pas lieu de ſe méprendre. Les copiſtes n'ont donc cauſé, dans ce cas, aucun dérangement dans l'ordre de la Geneſe, en entreprenant de réunir des Mémoires deſtinez à eſtre ſeparez. Ils ont à la verité mis dans le Texte, ainſi formé, des repetitions qu'on a peine à excuſer, & des alternatives dans l'uſage des deux noms de Dieu, *Elohim* & *Jehovah*, que quelques Commentateurs ont ſenties, & dont ils n'ont pas peu imaginer la raiſon : mais ils n'y ont point introduit d'Antichroniſme, ou renverſement dans l'ordre chronologique. Comme les cas, où il n'y avoit que deux Mémoires à joindre, eſtoient les cas les plus communs dans la Geneſe, de là vient

auſſi, que l'ordre chronologique y eſt beaucoup mieux obſervé, qu'on ne le croiroit, à entendre les [a] exaggerations des incredules.

II. La difficulté a eſté plus grande, quand il y a eu trois differents Mémoires, ou fragments de Mémoires, placez ſur trois colomnes. Alors le choix a eſté plus embarraſſant, & en le faiſant, les copiſtes ſe ſont mal déterminez ſouvent. Pour le bien comprendre, il faut jetter les yeux ſur la Table ci jointe, où l'on verra placez ſur trois colomnes, dans l'ordre où je croi que Moyſe les avoit placez lui meſme, trois Mémoires differents, qui comprennent aujourd'hui les Chapitres XXIII. XXIV. XXV. On jugera au premier coup d'œil du deſordre que les copiſtes y ont mis en les réuniſſant pour les tranſcrire de ſuite, & ſi je ne me trompe, on reconnoitra meſme les cauſes, qui les ont induit en erreur.

Ils ſe ſont quelquefois trompez, quand il a fallu raſſembler trois Mémoires differents. Exemple des Chapitres XXIII. XXIV. XXV.

TABLE I.

1°. Au haut de la colomne A, on a mis un premier article du Mémoire A, qui contient la mort & les funerailles de Sara, & qui fait aujourd'hui tout le Chapitre XXIII.

Plan figuré de la diſpoſition que Moyſe avoit donnée à ces Chapitres.

Au bas de la meſme colomne, mais en laiſſant une eſpace vuide entre-deux, on

[a] Spinoſa, *ubi ſuprà*, *pag.* 349.

a placé un autre article du meſme Mémoire A, où ſe trouve l'hiſtoire du ſecond mariage d'Abraham, de ſa mort & de ſon enterrement par ſes deux fils Iſaac & Iſmaël, ce qui eſt compris aujourd'hui dans les onze premiers verſets du Chapitre XXV.

2°. A la colomne B, vis-à-vis le vuide laiſſé dans la colomne A, on a mis deux articles du Mémoire B de ſuite, & ſans aucun intervalle entre-deux. Dans le premier, il s'agit du voiage d'un ſerviteur d'Abraham en Meſopotamie pour y chercher une femme pour Iſaac, dans la famille de Nachor, de ſon retour avec Rebecca, petite fille de Nachor, & du mariage d'Iſaac, ce qui fait le Chapitre XXIV. Et dans le ſecond, de la poſterité d'Iſaac, & en particulier de la naiſſance des deux fils d'Iſaac, Eſaü & Jacob, ce qui ſe trouve aujourd'hui dans huit verſets du Chapitre XXV. depuis le verſet 19. juſqu'au verſet 26.

Aprez un vuide qui ſuit, & qui doit eſtre vis-à-vis le ſecond article de la colomne A, on a placé dans la meſme colomne B, un article, où l'on raconte la vente qu'Eſaü fit à Jacob de ſon droit d'aineſſe, & qui aujourd'hui s'étend depuis le verſet 27. du Chapitre XXV. juſqu'à la fin de ce Chapitre.

3°. Enfin, ſur une troiſieme colomne D, on a mis un article pris d'un troiſieme Mémoire D, qui contient l'énumeration de la poſterité d'Iſmaël, & qui fait aujourd'hui ſept verſets du Chapitre XXV. depuis le verſet 12. juſqu'au 18. On a placé cet article un peu plus bas, non ſeulement que le premier & le ſecond article de la colomne B, mais meſme que le dernier article de la colomne A, pour marquer que cet article devoit eſtre rapporté à la ſuite de tous les articles de cette colomne.

4°. On a marqué chaque article d'un chiffre arabe, qui indique l'ordre que ces articles devoient garder entr'eux, ſelon l'inſtitution de Moyſe, ce qu'il eſtoit aiſé de reconnoitre par la diſpoſition de ces articles reſpectivement les uns aux autres. Pour le N°. des Chapitres, qu'on a mis auſſi à la teſte de chaque article, il ſert à faire connoitre le mauvais ordre dans lequel ces articles ſont rangez aujourd'hui.

La premiere & la principale cauſe de ce deſordre vient de la négligence des copiſtes, qui ne comprenant pas l'utilité de cet arrangement des colomnes, n'eurent pas longtems l'attention de le ſuivre exactement, qui laiſſerent du blanc entre

Premiere cauſe du derangement de ces Chapitres.

le premier & le ſecond article de la colomne B, où il n'en faloit point, & n'en laiſſerent point entre les ſecond & le troiſieme article de la meſme colomne, où il en faloit, de ſorte, que non ſeulement le ſecond article de la colomne A ſe trouva placé vis à vis de ce blanc, mais meſme l'article unique de la colomne D. Quand on entreprit donc enſuite de tranſcrire la Geneſe tout de ſuite ſur des exemplaires ainſi alterez, on crut qu'il faloit placer aprez le premier article de la colomne B, le ſecond article de la colomne A; qu'il faloit à la ſuite de cet article placer l'article de la colomne D; & qu'il faloit mettre un rang plus bas le ſecond article de la colomne B, & y joindre immediatement le troiſieme article de cette meſme colomne, qui n'en eſtoit plus ſeparé par aucun eſpace vuide, ce qui dérangea totalement l'ordre naturel de ces paſſages de la Geneſe, & y introduiſit le dérangement, où ils ſe trouvent aujourd'hui.

Seconde cauſe du dérangement.

D'un autre coſté, l'ignorance des critiques peut avoir auſſi beaucoup contribué à augmenter le deſordre. Dans la confuſion, où les copiſtes avoient mis les differents articles, qui eſtoient placez ſur les trois colomnes, des critiques mal habiles auront jugé, quand on s'eſt

avisé de transcrire la Genese tout de suite, que l'article de la colomne D, où il est question de la posterité d'Ismaël, devoit estre mis à la suite du second article de la colomne A, où il est parlé d'Ismaël à l'occasion des funerailles d'Abraham; qu'à la suite de cet article, où il est parlé de la posterité d'Ismaël, il faloit placer le second article de la colomne B, où la posterité d'Isaac est rapportée; que l'article premier de la colomne B devoit estre placé entre les deux articles de la colomne A, soit qu'il y restast quelque vuide, qui semblast l'indiquer, soit qu'on jugeast decent d'interposer la narration contenuë dans cet article, entre la mort de Sara, & le second mariage d'Abraham; enfin, que le troisieme article de la colomne B devoit estre joint immediatement avec le second, d'avec lequel il n'estoit plus séparé par aucun espace vuide.

Le dérangement de cet endroit y a introduit un antichronisme.

De quelque cause que le mal soit venu, il est certain qu'en rangeant ainsi ces differents articles, on a perverti l'ordre dans lequel Moyse les avoit mis, qui est indiqué par la suite des chiffres arabes, & qu'on a introduit un Antichronisme évident en mettant la mort d'Abraham avant la naissance d'Esaü & de Jacob,

puiſqu'il eſt prouvé qu'Abraham n'eſt mort que 15 ans aprez, comme on l'a fait voir ci deſſus, *Rem. X. art. 1. p. 379.*

Les copiſtes ont eſté dans le plus grand embarras, quand il a falu réunir quatre Mémoires. Exemple des Chapitres XXXIII-XL.

III. L'embarras a eſté plus grand encore, quand il a eſté queſtion de mener de front quatre colomnes, chargées de quatre Mémoires differents, & les mépriſes auſſi ont eſté plus nombreuſes à proportion. On en verra une preuve ſenſible dans la Table ci-jointe, où en ſuivant l'ordre que je ſuppoſe que Moyſe avoit gardé, j'ai diſpoſé ſur quatre colomnes, dans l'ordre qui ſuit, les articles de quatre Mémoires, qui comprennent huit Chapitres de la Geneſe, XXXIII. XXXIV. XXXV. XXXVI. XXXVII. XXXVIII. XXXIX. XL.

TABLE II.

Plan figuré de la diſpoſition primitive, où Moyſe avoit mis ces Chapitres.

1°. J'ai placé à la colomne A deſtinée pour le Mémoire A, un premier article, qui comprend aujourd'hui les 16 premiers verſets du Chapitre XXXIII. où ſe trouve le recit de l'entrevuë d'Eſaü & de Jacob à ſon retour de Meſopotamie.

Aprez un eſpace vuide aſſez conſiderable, j'ai mis au-deſſous deux articles de ſuite ſans aucun intervalle entre-deux, dont le premier renferme les 27. premiers verſets du Chapitre XXXV. où l'on rapporte le voiage de Jacob à Bethel, les couches & la mort de Rachel à

Où l'on voit dans quel ordre MOYSE a font
aujourd'hui les
Et le dérangement, que les (

A

1.

CHAPITRE XXIII.

Mort & funerailles de Sara.

Vo
en M
becc

Depui
Poſt

4.

CHAPITRE XXV.

Depuis le verſet 1-11. *incluſivement.*

Second mariage d'Abraham. Sa mort. Ses funerailles par ſes deux fils, Iſmaël & Iſaac.

ement

D
Ve
Eſaü

Les anciens Juifs, quoiqu'ils écriviſſent le Pen
Hiſtoire des Juifs, de l'édit. de Paris, Tom. 1
& IX. *Cet uſage, autoriſé par un paſſage du Tal*

rideaux;
ap. VII.
té écrite
dar Moyſe?

Bethlehem, le ſejour de Jacob à la Tour d'Eder, Et enfin ſa demeure à Hebron avec Iſaac : & le ſecond, le Chapitre XXXVII. en entier, où il eſt queſtion de la vente de Joſeph par ſes freres.

Vient enſuite un ſecond eſpace vuide, plus grand que le premier, au-deſſous duquel j'ai placé un quatrieme article, qui fait aujourd'hui tout le Chapitre XL. & où l'on continuë de raconter l'hiſtoire de Joſeph en Egypte.

Tous ces articles appartiennent au Mémoire A, & en ont la marque, qui eſt le nom de Dieu, *Elohim*, mais auſſi c'eſt tout ce qui appartient à ce Mémoire, depuis le Chapitre XXXIII. juſqu'au Chapitre XL. incluſivement.

2°. A la ſeconde colomne B, il y a d'abord un premier article, qui comprend aujourd'hui les quatre derniers verſets du Chapitre XXXIII. où l'on marque le ſejour que Jacob fit d'abord à Succoth à ſon retour de Meſopotamie, & enſuite auprez de Sichem.

Suit immediatement aprez, & ſans aucun vuide entre-deux, un ſecond article, qui fait à preſent le Chapitre XXXVIII. en entier, où ſe trouve l'hiſtoire de Juda, de ſes enfans & de leurs mariages, de meſme que ſon inceſte

avec Thamar. Ces deux articles répondent au premier vuide de la colomne A, & doivent y eſtre rapportez.

Enfin, aprez un vuide trez conſiderable, qui repond au ſecond & au troiſieme article de la colomne A, j'ai mis un troiſieme article, qui comprend aujourd'hui tout le Chapitre XXXIX. où l'hiſtoire de la femme de Potiphar & de Joſeph eſt racontée.

Tous ces articles ſont du Mémoire B, & en ont la marque caractériſtique, qui eſt le nom de Dieu, *Jehovah*. C'eſt auſſi tout ce qu'il y a de ce Mémoire depuis le Chapitre XXXIII. juſqu'au Chapitre XXXIX. incluſivement.

3°. Sur la troiſieme colomne C, je n'ai eu à mettre qu'un article ſeul, tiré d'un troiſieme Mémoire C, lequel fait aujourd'hui tout le Chapitre XXXIV. & où on rapporte l'hiſtoire de Dina. Je l'ai placé vis-à-vis le blanc, qui eſt dans la ſeconde colomne B, & un peu plus basq ue le troiſieme article de la colomne A.

4°. Il n'y a auſſi dans la quatrieme colomne D, qu'un ſeul article, pris d'un quatrieme Mémoire D, lequel contient aujourd'hui, 1°. les deux derniers verſets du Chapitre XXXV. où il s'agit de

la mort & des funerailles d'Iſaac par ſes deux fils, Eſaü & Jacob : Et 2°. le Chapitre XXXVI. en entier, où l'on fait le dénombrement de la poſterité d'Eſaü. J'ai mis cet article vis-à-vis le grand vuide de la colomne B, & un peu plus bas que l'article unique de la colomne C.

Si l'on jette les yeux ſur la Table II. où ces articles ſont arrangez ſur quatre colomnes dans l'ordre qu'on vient de marquer, on n'aura pas de peine à juger que ſi ces articles avoient eſté dans les meſmes places, quand on s'aviſa d'écrire la Geneſe de ſuite, il n'eut falu, pour conſerver l'ordre qui leur appartenoit, tel qu'il eſt marqué par la ſuite des chiffres arabes, qu'on a mis au-deſſus depuis 1 juſqu'à 10, que mettre chaque article dans les vuides ou blancs correſpondants des colomnes voiſines, & régler leur rang ſuivant la hauteur, où ils eſtoient placez dans chaque colomne. Mais au lieu de ſuivre cet arrangement, on en a donné un tout différent, comme les *N°.* des Chapitres, qui ſont au haut de chaque article, le montrent, ce qui a tout confondu.

Les copiſtes ont peu contribuer à déranger cet ordre.

Il ne faut pas douter que les copiſtes n'aient beaucoup contribué à ce deſordre, en ce qu'ils ont négligé de garder

les eſpaces vuides aux endroits de chaque colomne, où ils devoient eſtre, & de placer chaque article dans ſa colomne à la hauteur qui lui convenoit, d'où il eſt arrivé que quand il a eſté queſtion de rejoindre ces articles pour tranſcrire la Geneſe de ſuite, on n'a point eu de regle pour ſe guider, & qu'on a eſté forcé de ranger la pluſpart des articles comme à l'aventure.

Mais les Critiques paroiſſent en avoir eſté les principaux auteurs par leurs idées.

Il paroit pourtant que le plus grand mal eſt venu de la préſomption des Critiques, qui ont cru pouvoir fixer la place de chaque article ſur des conjectures frivoles, & ſouvent fauſſes.

Par exemple, ils ont mis l'hiſtoire de Dina de la colomne C, à la ſuite du premier article de la colomne B, parce qu'il s'agit dans cette hiſtoire de l'enlevement de Dina, dans le bourg de Sichem, & qu'ils ont cru qu'elle ne pouvoit eſtre arrivée, que quand Jacob avec ſa famille demeuroit auprez de Sichem, ce qui regarde l'article premier de la colomne B, au lieu qu'on a vu [a] ci-deſſus que quand Dina fut enlevée, elle avoit fait un voiage à Sichem.

Ils ont placé de meſme l'hiſtoire de Juda, qui fait le ſecond article de la co-

[a] Remarque XI. article III. pag. 406.

lomne B, à la ſuite de l'hiſtoire de la vente de Joſeph, qui fait le troiſieme article de la colomne A, parce qu'ils s'imaginoient que Juda ne s'eſtoit ſeparé d'avec ſes freres, qu'à cauſe de l'indignation qu'il avoit conceue contre eux pour le traitement qu'ils avoient fait à Joſeph ; mais c'eſt vouloir deviner & preſter ſes conjectures à l'Ecriture.

Enfin ils ont cru devoir joindre l'article de la colomne D, où il s'agit de la mort & des funérailles d'Iſaac, au ſecond article de la colomne A, où l'on rapporte l'arrivée de Jacob chez ſon pere Iſaac, comme ſi ces deux faits eſtoient arrivez immédiatement l'un aprez l'autre, au lieu qu'il y a eu entre-deux un intervalle pour le moins de 13. à 14. ans.

Par ce derangement ils ont introduit trois antichroniſmes dans cet endroit de la Geneſe.

Ces trois principales poſitions une fois mal fixées, on n'a peu que mal arranger le reſte, ce qui y a mis trois antichroniſmes ou renverſemens de chronologie, dont les Commentateurs ont grande peine de ſe tirer. Le premier regarde l'hiſtoire de Dina, de ſon enlevement par Sichem, & de la vengeance qu'en prirent Siméon & Levi ſes freres. Le ſecond, l'hiſtoire de Juda, de ſes enfants, & de leurs mariages. Enfin, le

troiſieme, l'époque de la mort d'Iſaac comme anterieure à la vente de Joſeph par ſes freres. On peut voir ſur ces trois antichroniſmes ce qu'on en a dit ci-deſſus, *Remarques X. & XI. art.* 2. 3. & 4.

XVI.

Refutation des conſéquences que Spinoſa prétend tirer du deſordre apparent de la Geneſe, pour avancer que Moyſe n'en peut pas eſtre l'Auteur. Nouvelle reflexion qui ſuit de mon ſyſteme, & qui prouve qu'il n'y a que Moyſe qui ait peu compoſer la Geneſe.

Spinoſa a exaggeré le deſordre, qu'il paroit y avoir dans l'ordre de la narration de la Geneſe.

La diſpoſition que je ſuppoſe que Moyſe avoit donnée aux Memoires, qui contiennent le recit du mariage des enfants de Juda, & de l'enlevement de Dina, remet, comme on vient de le voir, la narration de ces évenemens dans l'ordre chronologique, & anéantit le vain triomphe de Spinoſa, qui en abuſant du deſordre apparent de ces deux hiſtoires, avoit pris droit de dire [a], que » tout eſt

[a] *Tractat. Theologico-politici, Cap. IX.* Ce livre fut imprimé en 1670. On ſuit ici une Traduction Françoiſe de ce livre, imprimée en 1678. ſous le titre de *Reflexions curieuſes d'un eſprit deſintereſſé*, &c.

Pour faire voir dans quel ordre M(sont
aujourd'hui les Chap. XXXII
Et le dérangement, qu

A

1.

CHAPITRE XXXIII.
Depuis le verſ. 1-16. *incluſiv.*
Entrevuë d'Eſaü & de Jacob
à ſon retour de Meſopotamie.

CH
Dep. le
Sejou

CH
Hiſtoi

4.

CHAPITRE XXXV.
Depuis le verſ. 1-27. *incluſiv.*
Voiage de Jacob à Bethel.
Couches & mort de Rachel à
Bethlehem. Sejour de Jacob
à la Tour d'Heder. Sa demeu-
re à Hebron.

5.

CHAPITRE XXXVII.
Aente de Joſeph par ſes freres

XXV.
. 28. 29.
nerailles
& Jacob.

XXVI.
la poſte-

CH
Hiſtoi

10.

CHAPITRE XL.
Continuation de l'hiſtoire
de Joſeph.

» écrit peſle-meſle dans les cinq livres » du Pentateuque ; qu'il n'eſt ni hiſtoire, » ni narration, qui y ſoit en ſon lieu ; que » l'on n'y a nul égard au tems ; & » que tout ce qu'on y lit, avoit eſté re- » cueilli, & mis confuſement enſemble, » pour eſtre enſuite examiné tout à loi- » ſir, & redigé en ordre ».

Et il a tâché d'abuſer de quelques paſſages, pour avancer que le Pentateuque n'eſtoit pas l'ouvrage de Moyſe.

Sa hardieſſe meſme ne s'eſt pas bornée là. Tout le monde ſait qu'il l'a portée juſqu'à ſoutenir que c'eſtoit » Eſdras » qui avoit compoſé les cinq livres du » Pentateuque ; qu'il n'avoit pas mis la » derniere main aux narrations qui y ſont » contenuës, & qu'il n'avoit rien fait » qu'un précis de toutes les hiſtoires, » qu'il avoit recueillies de divers Ecri- » vains, ſe contentant de les décrire en » quelques endroits auſſi ſimplement » qu'il les trouvoit, & les aiant tranſ- » miſes à la poſterité, qu'il ne les avoit » pas encore examinées, ni miſes en or- » dre ». Pour le prouver, il a ramaſſé dans le Chapitre IX. de ſon Livre, differents paſſages du Pentateuque, & en particulier de la Geneſe, dont il s'eſt efforcé d'abuſer pour établir cet étrange paradoxe.

En quoi il avoit eſté prevenu par

En cela, il avoit eſté prévenu par Thomas Hobbes, qui dans un ouvrage

Hobbes & par la Peyrere.

écrit [a] contre la Religion & contre le Clergé, avoit quelque tems auparavant taché d'établir le meſme ſentiment, & avoit fait uſage des meſmes paſſages : Et par Iſaac de la Peyrere, [b] qui pour ſoutenir qu'il y avoit eu des hommes avant Adam, avoit tenté d'affoiblir l'autorité de la Geneſe, qui lui eſtoit contraire, en avançant que Moyſe n'en eſtoit pas l'Auteur, & avoit allegué pour le prouver, les meſmes citations.

Et il a eſté ſuivi par M. le Clerc.

Il ſemble que c'ait eſté la maladie du dernier ſiecle. M. le Clerc, qui publia en 1685. contre *l'Hiſtoire critique du vieux Teſtament* de M. Simon, un recueil de lettres ſous le titre de *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande*, loin d'y combattre bien des choſes fauſſes ou legerement hazardées, que M. Simon y avançoit ſur ce ſujet, alla beaucoup plus loin que lui, & aprez avoir raſſemblé tout ce que Hobbes, la Peyrere, Spinoſa avoient dit de plus outré, & y avoir ajouté tous les autres paſſages,

[a] Intitulé, *De Cive ſive Leviathan*, imprimé en Anglois en 1651. & reimprimé en Latin en 1668. *Part. III. Cap.* 33.

[b] Dans l'Ouvrage intitulé, *Syſtema Theologicum ex Præadamitarum hypotheſi*, imprimé en Hollande, *in*-4°. en 1655. *Part. I. Lib.* IV. *Cap.* I.

qu'il peut recueillir, & qu'il crut propres à favoriſer cette opinion, il en conclut hautement [a] que le Pentateuque eſtoit l'ouvrage du « Sacrificateur Iſraëli-» te, que l'on envoia de Babylone pour » inſtruire les nouveaux habitans de la » Paleſtine de la maniere dont il faloit » qu'ils ſerviſſent Dieu, comme l'Au-» teur des Livres des Rois le raconte, » (*c'eſt à dire*, l'envoi de ce Sacrifica-» teur) au XVII^e. Chapitre du ſecond » Livre. »

Il ne faut pourtant pas lui refuſer un honneur qu'il mérite : c'eſt qu'aiant mieux examiné depuis cette queſtion dans une Diſſertation, intitulée *De Scriptore Pentateuchi*, & miſe à la teſte du premier Tome de ſes Commentaires ſur la Bible, qu'il publia en 1693. la force de la verité le frapa, & qu'il eut le courage de ſe retracter, & de déclarer qu'il regardoit Moyſe comme l'Auteur du Pentateuque. Il l'a meſme prouvé par un grand nombre de témoignages précis, pris du Pentateuque meſme, qu'il a rapportez, en quoi il n'a fait qu'imiter, & meſme copier [b] M. Huet & la pluſpart des autres Commentateurs. Que ſi

Lequel s'eſt enſuite retracté & paroit avoir mieux penſé.

[a] Lettre ſixieme, *pag. m.* 129.
[b] Demonſtrat. Evangel. *Propoſ. IV. Cap.* 1.

l'on joint à ces preuves le ſuffrage de toute l'Egliſe Juive, qui a attribué le Pentateuque à Moyſe conſtamment, & ce qui eſt infiniment plus fort, le témoignage de [a] Philippe, l'un des Apoſtres, & ſurtout celui [b] de Jeſus-Chriſt, qui le lui attribuent auſſi, la queſtion ſe trouvera portée à un tel degré d'évidence, qu'on ne pourra douter que le Pentateuque ne ſoit l'ouvrage de Moyſe.

Nouvelle reflexion pour prouver que Moyſe eſt l'auteur de la Geneſe.

J'ajouterai cependant, pour le confirmer, une réflexion nouvelle, qui eſt une ſuite de mon ſyſteme. Je ne cherche pas à la faire valoir, mais telle qu'elle ſoit, j'avouë qu'elle eſt par rapport à moi, comme les deux deniers d'offrande de la [c] veuve de l'Evangile, & qu'en donnant de bon cœur, comme elle, tout ce que je puis, je ſouhaiterois pouvoir mériter l'éloge, qui lui fut donné.

Si l'on reconnoit, comme je croi qu'on doit le faire, que la Geneſe ſoit compoſée de differents Mémoires, joints & couſus enſemble, qu'on peut encore y diſtinguer, il s'enſuit, 1°. Que ces Mémoires, qui ont ſervi à la compoſer, devoient eſtre en aſſez grand nombre, puiſ-

[a] S. Jean, I. 45.
[b] S. Jean, V. 46.
[c] S. Marc, XII. 42. S. Luc, XXI. 2.

qu'on

qu'on peut aujourd'hui y en compter juſqu'à douze : 2°. Qu'entre ces Mémoires, il y en avoit de trez anciens, comme les deux, qui regardent l'hiſtoire de la création & des premiers Patriarches, & les trois qui contiennent l'hiſtoire du Déluge : 3°. Que les autres, où l'on trouve la ſuite de l'hiſtoire du Monde, depuis le Déluge, juſqu'à l'entrée des Hebreux en Egypte, quoique moins anciens, ne laiſſoient pas, pour la pluſpart, de l'eſtre beaucoup : 4°. Que ceux de ces Mémoires, qui intereſſoient les Hebreux, & qui traitoient de leur origine, de leur genéalogie, & de leur hiſtoire, pouvoient ſe trouver parmi eux ; mais que ceux, qui regardoient l'hiſtoire des Nations voiſines, comme les Madianites, les Iſmaëlites, les Iduméens, les Ammonites & les Moabites, ne pouvoient guere s'eſtre conſervez que chez ces Nations là, qui dans le fond eſtoient comme des branches de la nation des Hebreux, & deſcendoient, ou de Loth, neveu d'Abraham, ou d'Abraham meſme, mais par d'autres fils qu'Iſaac ou Jacob.

Conditions requiſes dans l'auteur de la Geneſe.

Ces faits ainſi convenus, il faut que ceux, qui ne veulent pas reconnoitre Moyſe pour Auteur de la Geneſe, en attribuent la compoſition à quelqu'un,

qui ait eu en main les differents Mémoires, qui ont ſervi à la compoſer, ceux du moins qu'on y diſtingue encore aujourd'hui. Nous avons vu qu'ils n'eſtoient pas d'accord ſur le choix de celui, à qui ils en vouloient faire honneur, & dans le fond ils ont grande raiſon d'héſiter. Les uns nomment Eſdras, qui, à ce qu'on croit, regla le Canon des Livres de l'Ancien Teſtament au retour de la captivité de Babylone; & les autres, le Sacrificateur Iſraëlite [a], envoié par Salmanaſar à la nouvelle colonie de Samarie, pour l'inſtruire de la Religion des anciens habitans du pais. En attendant qu'on ſe détermine ſur ce choix, voions s'ils ont peu l'un ou l'autre compoſer ce Livre; ou pour mieux dire, prouvons qu'ils ne l'ont peu ni l'un, ni l'autre.

Qu'Eſdras n'a pas peu l'eſtre.

I. Je pourrois propoſer contre Eſdras les meſmes preuves, que je vai dans un moment apporter contre le Sacrificateur Iſraëlite, & les propoſer avec le meſme avantage; mais je prendrois cette peine en vain. Il ſuffit d'obſerver qu'Eſdras n'a peu eſtre l'Auteur de la Geneſe, ſi la Geneſe, telle que nous l'avons, exiſtoit avant lui. Or il eſt inconteſtable qu'elle exiſtoit, puiſque les Samaritains

[a] IV. des Rois, XVII. 28.

l'ont encore aujourd'hui, & que certainement ils ne l'ont pas prise des Juifs depuis le retour de la captivité, pour qui ils ont toujours eu, depuis ce tems-là, le plus grand éloignement, ou pour mieux dire, la haine la plus declarée. Voiez *Esdras*, I. IV. & V. II. IV. & VI.

Ni le sacrificateur Israëlite envoié à Samarie par Salmanasar.

II. Il faut donc se resoudre à attribuer la composition de la Genese au Sacrificateur Israëlite, envoié à Samarie; Mais, 1°. Un particulier aussi peu connu, aussi peu autorisé, dont on ne sait pas meſme le nom, dont il n'est dit qu'un mot, en passant, dans le IV. Livre des Rois, paroit-il un personnage bien propre pour l'ouvrage dont on le charge? 2°. Ce Sacrificateur avoit-il assez de lumiere pour savoir les Mémoires qu'il faloit chercher pour composer la Genese, & assez d'autorité pour se les procurer? 3°. Croit-on que sept à huit cent ans aprez Moyse, ce Sacrificateur ait peu trouver les Mémoires necessaires chez les Israëlites, ignorants, abrutis, separez depuis plus de 200 ans d'avec les Juifs, & d'avec les Levites, qui ne frequentoient pas le Temple de Jerusalem, qui avoient depuis longtems abandonné, pour la pluspart, le culte & la Loi de leurs peres, pour adorer des veaux d'or

à Bethel & à Dan, & qui venoient d'eſtre enlevez de leurs pais, dépouillez de leurs biens, & diſperſez entre des Nations étrangeres en punition de leur defection.

4°. Enfin, quand on conviendroit qu'il avoit peu trouver chez les Iſraëlites les Mémoires qui intereſſoient les Hebreux; eſt-il apparent qu'il eut peu trouver de meſme chez les Nations voiſines, les Madianites, les Iſmaëlites, les Iduméens, les Ammonites, & les Moabites, les Mémoires, qui les regardoient, lorſqu'on ſait que quelques unes de ces Nations eſtoient depuis longtems detruites, comme les Madianites; que la pluſpart eſtoient ennemies des Iſraëlites; que preſque toutes eſtoient abbatues ou diſſipées par les incurſions frequentes des Babyloniens & des Aſſyriens.

Que la Geneſe & le reſte du Pentateuque doivent eſtre l'ouvrage d'une perſonne également reſpectable aux Juifs & aux Iſraëlites, dont les Samaritains tiennent la place.

Il n'eſt aucune de ces ſuppoſitions qui ne renferme, comme on voit, une impoſſibilité abſoluë. N'importe, paſſons-les; ſuppoſons tout trouvé, recueilli, arrangé par le Sacrificateur Iſraëlite. Voilà donc la Geneſe, telle que nous l'avons, compoſée par ſes ſoins. La voilà entre les mains des Samaritains, qui l'ont conſervée ſoigneuſement juſqu'à nos jours. Mais comment eſt-elle paſſée aux Juifs? Nous avons vu, il n'y a qu'un moment,

que les Samaritains depuis la captivité ne l'auroient jamais receuë des Juifs, qu'ils haiſſoient ; mais les Juifs ne haiſſoient pas moins les Samaritains, & ce n'eſt pas d'eux qu'ils auroient voulu recevoir le premier Livre de leur Loi, *non coütebantur* [a] *Judæi Samaritanis*. Ainſi, on a beau hazarder les ſuppoſitions les plus choquantes & les plus oppoſées à toute vraiſemblance, on ne parviendra jamais à rendre raiſon comment la meſme Geneſe ſe trouve aujourd'hui entre les mains des Juifs & entre celles des Samaritains, à moins qu'on ne ſuppoſe que la Geneſe eſt l'ouvrage d'une perſonne, qui ſoit le Legiſlateur commun des Juifs & des Iſraëlites, dont les Samaritains tiennent la place, qui ſoit également reſpectable aux uns & aux autres, & de qui ils aient peu & voulu la recevoir les uns & les autres.

Que toutes ces conditions ne ſe trouvent réunies qu'en Moyſe.

Or il eſt évident que cela ne convient qu'à Moyſe, en qui ſeul on trouve d'ailleurs réunies toutes les autres conditions. Il avoit eſté élevé dans l'étude des lettres, [b] *il eſtoit puiſſant en paroles, il eſtoit inſtruit dans toutes les ſciences des Egyptiens* : & il avoit toujours pris,

[a] S. Jean, IV. 9.
[b] Actes, VII. 22.

meſme dés ſa jeuneſſe [a], le plus grand intereſt à l'honneur & à la gloire de ſa nation. Ainſi d'un coſté, il ne manquoit ni de capacité, ni de zele, pour en rechercher l'origine, & pour en écrire l'hiſtoire. D'un autre coſté, comme il gouverna longtems les Hebreux, il eut le moien de ramaſſer les mémoires domeſtiques, que les principaux d'entre eux avoient ſur leurs anceſtres, & ils en devoient alors avoir beaucoup. De meſme, pendant le ſejour qu'il avoit fait chez les Madianites, la qualité de gendre de Jethro, leur preſtre, l'avoit mis en état de recueillir, & ce qu'ils avoient eux-meſmes ſur les Auteurs de leur nation, & ce que pouvoient avoir les nations voiſines, les Iſmaëlites, les Idumeens, les Ammonites & les Moabites. En tout cas, il lui fut facile de ſe procurer cet avantage, tandis qu'il campoit dans leur voiſinage avec les Hebreux dans le deſert, & que la proximité lui donnoit avec eux des relations indiſpenſables. Ainſi il a peu avoir tous les mémoires, dont nous voions que la Geneſe eſt compoſée, & que nous y diſtinguons, & ce qu'il eſt important d'obſerver, il n'y a eu que lui qui ait peu les avoir. Tout concourt donc

[a] Exode, II. 11. & 12.

à prouver que Moyſe doit être l'auteur de la Geneſe, & qu'il n'y a que lui qui puiſſe l'eſtre. Il s'en faut bien qu'on ait d'auſſi fortes raiſons de croire que Tite-Live ſoit l'auteur de ſes Decades, & Céſar de ſes Commentaires, & cependant on ſe rendroit ridicule d'oſer le revoquer en doute.

Aprez avoir ainſi établi la *génuinité* des Livres de Moyſe, & principalement de la Geneſe, l'ordre demanderoit qu'on répondit aux raiſons qu'on allegue pour appuier l'opinion contraire. On les tire de differents paſſages du Pentateuque, & ſurtout de la Geneſe, où l'on trouve des expreſſions, qui ſemblent convenir à des tems poſtérieurs à celui de Moyſe, & où l'on donne à certains lieux des noms propres, qu'ils n'ont portez que longtems aprez lui, d'où l'on croit eſtre en droit de conclurre que l'Auteur de la Geneſe, tout inconnu qu'il puiſſe eſtre d'ailleurs, doit avoir vécu pluſieurs ſiecles aprez Moyſe. Mais nous n'avons rien à dire de nouveau ſur ce ſujet : tous ces paſſages ſont expliquez, & toutes ces difficultez éclaircies depuis longtems. Outre ceux qui ont écrit en France, en Hollande, en Angleterre, contre la Peyrere, Spinoſa, Hobbes, & qui

On a repondu depuis longtems aux objections de ceux qui nient que Moyſe ſoit l'auteur du Pentateuque.

ſont en grand nombre, on peut conſulter ſur la meſme matiere preſque tous les Commentateurs de l'Ecriture-Sainte, & tous ceux qui ont écrit pour la défenſe de la Religion, depuis la publication des Livres, dont on vient de parler, & l'on y trouvera des reponſes déciſives. Il n'y a qu'un ſeul de ces paſſages, ſur lequel il ſemble qu'on ait trop varié, & qu'on n'ait pas parlé avec la confiance que la perſuaſion de la verité doit donner. C'eſt ce qui m'engage à l'examiner dans la Remarque ſuivante, & j'eſpere qu'on voudra bien me permettre cette digreſſion en finiſſant, quoiqu'elle ſoit étrangere à l'objet de cet Ouvrage.

XVII.

Explication du Chapitre XXXVI. de la Geneſe, où l'on fait voir que les prétendus eſprits forts n'en peuvent tirer aucun avantage pour eſtablir que Moyſe n'eſt pas l'Auteur de ce Livre ; & que le paſſage meſme, où il eſt dit, en parlant des Rois d'Idumée, que ces Rois ont regné au païs d'Edom, avant qu'aucun Roi regnaſt ſur les enfants d'Iſraël, *ne prouve rien en leur faveur.*

On ſe contente d'expliquer le Chap. XXXVI. de la Geneſe, à quoi il ſemble qu'on n'ait pas aſſez bien réuſſi juſqu'ici.

Ce paſſage comprend en entier le Chapitre XXXVI. de la Geneſe, où l'on trouve une longue énumération des Rois d'Idumée. On prétend que cette ſuite de Rois s'étend beaucoup au delà de la vie de Moyſe, & on croit [a] qu'on peut la pouſſer preſque juſqu'au regne de Saül ſur les Iſraëlites. Mais pour bien faire ſentir le peu de fondement de cette prétention, il faut examiner ce Chapitre par parties.

On diſtingue cinq Articles dans ce Chapitre.

On peut y diſtinguer cinq *articles* differents, ſuivant les cinq differents ſujets qui y ſont traitez : Et chacun de ces

a M. le Clerc, *in Diſſert. de Scriptore Pentateuchi*, §. III. art. 9.

articles demande des réflexions particulieres.

I. *Article.* La posterité d'Esau.

I. Il est question d'abord de la posterité d'Esaü, depuis le *verset* 1. jusqu'au *verset* 15. On sait qu'il avoit eu trois femmes, Hada, ou Basmath, & Jehudith ou Aholibama, Chananéennes, qu'il avoit épousées à l'age de quarante ans, *Genese* XXVI. 34. & Mahalath ou Basmath, fille d'Ismaël, qu'il n'épousa qu'aprez le départ de Jacob pour la Mesopotamie, & par consequent à l'age de 76 ans. De sa premiere femme Hada, Esaü n'eut qu'un fils, appellé Eliphaz: il n'en eut qu'un aussi de la troisieme Basmath, appellé Rehuel: mais il en eut trois d'Aholibama, la seconde de ses femmes, savoir Jehus, Jahlam, & Korach.

Moyse, en continuant cette généalogie, passe du premier degré au second, & fait l'énumeration des petits-fils d'Esaü, qu'il rapporte dans cet ordre. Eliphaz, fils d'Hada, eut cinq fils, savoir, Theman, Omar, Tsephon, Gahtam, Kenaz, & outre cela Amalec, né de Thimna sa concubine, ou sa femme du second ordre. De meſme Rehuel, fils de Basmath, en eut quatre, Nachat, Zerach, Samma & Mizza. Pour les trois fils d'Aholibama, Jehus, Jahlam & Ko-

rach, Moyſe ne leur donne point d'enfants, & il faut qu'ils n'en aient point eu, ou ce qui eſt le plus apparent, que leurs enfants n'aient point formé de Tribus, diſtinctes de celles de leurs peres.

Juſques-là il n'y a aucune difficulté. Eſaü, ſes fils & ſes petits-fils eſtoient morts longtems avant que Moyſe ſongeaſt à écrire la Geneſe, & par conſequent il a peu en rapporter les noms en detail, ſans fournir le moindre pretexte à la critique.

II. *Article.* Les 14. *Allouphim*, fils & petits-fils d'Eſaü.

II. Moyſe parle enſuite, depuis le *verſet* 15. juſqu'au *verſet* 20. de l'autorité que les petits-fils d'Eſaü par Eliphaz & Rehuel, & ſes trois fils, nez d'Aholibama, avoient euë ſur les Idumeens. Il en compte quatorze nom par nom, & il leur donne à tous la qualité de אלוף, *Allouph*. C'eſt-là une premiere difficulté qui paroit avoir embarraſſé les Traducteurs & les Commentateurs. Les LXX. ont traduit ce mot par celui de ἡγεμών, *Dux* ou *Ductor*; la Vulgate par celui de *Princeps*; toutes les Traductions faites ſur la Vulgate, par celui de *Prince*; & toutes celles qui ont eſté faites ſur l'Hebreu, par celui de *Duc*.

Explication du mot d'*Allouph*.

On eſt ſurpris de voir dans l'Idumée tant de Princes & tant de Ducs à la fois,

mais ce n'eſt qu'un mal-entendu qui vient de la faute des Traducteurs. Le mot Hebreu אלוף, *Allouph*, & au pluriel אלופים, *Allouphim*, ne ſignifie ſuivant Salomon Jarchi que *Chefs de famille*. Ainſi ces quatorze Princes ou Ducs ſe reduiſent à quatorze Chefs de famille ou de Tribu ; c'eſt-à-dire, que ces petits-fils & ces fils d'Eſaü eſtoient chez les Iduméens, ce qu'eſtoient chez les Hebreux les douze fils ou petits-fils de Jacob, & que l'on doit ſe former la meſme idée des *Allouphim* Iduméens, que nous nous formons de ces Patriarches*, Peres & Chefs du Peuple Hebreu, & de ceux qui les repreſenterent ſucceſſivement, & qui eſtoient appellez *Chefs* ou *Princes des Tribus*, comme on le voit dans les Nombres.

Ce qu'on doit penſer d'un *Allouph* Korach, compté entre les fils d'Eliphaz.

Il ne reſte qu'une difficulté qui mérite attention. C'eſt qu'on trouve dans ce denombrement des *Allouphim* Iduméens un Korach entre les fils d'Eliphaz, qui n'y avoit pas eſté compté dans les verſets précedens, de ſorte qu'on donne ici, *verſ.* 15. & 16. ſept enfants

* Il y avoit de meſme des chefs de Tribu chez les Madianites, voiez *Nombres*, *Chap. XXV.* 15. & peut-eſtre auſſi chez toutes les Nations voiſines.

à Eliphaz, au lieu qu'auparavant, *verſ.* 11. & 12. on ne lui en avoit donné que ſix. Ainſi il faut neceſſairement, ou que les copiſtes aient oublié ce Korach plus haut, *verſ.* 11. & 12. dans le denombrement des enfants d'Eliphaz, ou qu'ils l'aient ajouté plus bas, *verſ.* 15. & 16. en répetant le nom de Korach, l'un des fils d'Aholibama & d'Eſaü; & je crois cette derniere conjecture la mieux fondée, par les raiſons qu'on verra dans la ſuite. Au reſte d'où que vienne cette faute, elle doit eſtre ancienne, car on la trouve dans la Verſion des Septante & dans la Vulgate.

III. *Article.* Poſterité de Sehir, Horien, & de ſes fils qualifiez du titre d'*Alouphim.*

III. On trouve aprez cela, depuis le *verſet* 20. juſqu'au *verſet* 31. le détail de la poſterité d'un nommé Sehir, Horien, à qui Moyſe donne ſept fils, Lotan, Sobal, Tſibhon; Hana, Diſon, Etſer & Diſan, & une fille appellée Thimna, qu'on croit avoir eſté la concubine ou la femme du ſecond ordre d'Eliphaz fils d'Eſaü. Moyſe fait enſuite l'énumeration des enfants de chacun de ces fils de Sehir. Il dit que 1. Lotan eut Hori & Heman: 2. Sobal, Halvan, Manachat, Hebal, Sephon & Onam: 3. Tſibhon, Aja & Hana: 4. Hana, Diſon & une fille appellée Aholibama:

5. Diſon, Hembdam, Eſban, Jithran & Keran : 6. Etſer, Bilhan, Zahavan & Hakan : 7. & Diſan, Huts & Aran. Enfin Moyſe marque aux *verſets* 29. & 30. que les ſept fils de Sehir furent tous *Allouphim* : ce que les Septante ont traduit ἡγεμόνες, la Vulgate *Principes*, & les verſions en François, les unes, *Princes*, & les autres, *Ducs*.

Ce détail ne renferme en ſoi aucune difficulté. On ſait, *Geneſe* XIV. 6. que la nation des Horiens habitoit, dés le tems d'Abraham, ſur la montagne de Sehir, & dans le pais voiſin, qui porta enſuite le nom d'Idumée. Ainſi il eſt aiſé de juger que le Sehir, Horien, dont il eſt parlé, *Geneſe* XXXVI. 20. eſtoit non ſeulement de cette nation, mais on peut meſme inferer de ce qui ſuit, *verſ.* 29. & 30. ſur l'autorité qu'eurent ſes fils & ſes petits-fils, qu'il devoit en eſtre le Chef. Il faut ſur ce pied-là, que quand Eſaü alla s'eſtablir dans cette montagne, XXXII. 3. ce Sehir, qui vivoit encore, lui en ait cedé une partie, & l'on conjecture que ce fut la partie ſeptentrionale. On va meſme plus loin, & l'on ſoupçonne qu'il y eut des liaiſons encore plus étroites entre leurs familles, & que la Thimna, femme du ſecond ordre d'E-

liphaz fils ainé d'Eſaü, *verſ.* 12. eſtoit la Thimna fille de Sehir, *verſ.* 22. Mais quoi qu'il en ſoit de ces conjectures, il eſt certain que la meſintelligence ſe miſt enfin entre eux, & que tous ces Horiens, ſujets ou deſcendants de Sehir, furent chaſſez & detruits par les deſcendants d'Eſaü, *Deuter.* II. 12. 22. de ſorte que du tems de Moyſe c'eſtoit une nation deja exterminée.

Aprez ce qu'on a dit ci-deſſus du titre d'*Allouphim*, donné aux petits-fils & aux fils d'Eſaü, il eſt aiſé de juger de ce que ſignifioit le meſme titre, donné aux ſept fils de Sehir. Il eſt viſible qu'ils eſtoient tous autant de Peres & de Chefs des ſept Tribus qui formoient cette nation, tant qu'elle a ſubſiſté, ce qui n'a pas duré longtems, comme on vient de le remarquer.

Pour quelle raiſon Moyſe a-t-il fait mention de la poſterité de ce Sehir?

Il ne reſteroit plus qu'à ſavoir pour quelle raiſon Moyſe s'eſt donné la peine d'entrer dans un ſi grand détail ſur une nation, qui ne venoit pas d'Abraham, qui eſtoit tout-à-fait étrangere à l'hiſtoire du Peuple Hebreu, & qui eſtoit éteinte. Quelques Commentateurs croient qu'il a voulu apprendre l'origine de Thimna, la concubine d'Eliphaz; mais eſt-il apparent que Moyſe, qui n'a rien

dit des femmes des fils de Jacob, à l'exception de celles de Siméon, de Juda & de Joseph, & qui en parlant de Thamar, d'où descendoient deux familles nombreuses & considerables dans la Tribu de Juda, n'a pas mesme dit de quelle nation elle estoit, se fut si longtems arresté pour nous instruire de la naissance de la concubine d'Eliphaz. Il est plus vraisemblable que nous ne devons ce détail qu'à l'attention scrupuleuse de Moyse à ne negliger aucun des Mémoires authentiques, qu'il s'estoit procurés. Peut-estre aussi a-t-il voulu par l'exemple des Horiens exterminez par les Iduméens faire connoitre la séverité des jugemens de Dieu contre les nations criminelles, dont il alloit bientost faire sentir les effets aux Chananéens en faveur des Israëlites. L'énumeration que Moyse fait dans le Deuteronome, II. 12. 22. de plusieurs autres nations deja detruites par les Moabites & les Ammonites, qui s'estoient mis en possession de leurs pais, semble autoriser cette conjecture.

IV. *Article.* La succession de huit Rois qui *ont regné en Idumée avant qu'aucun Roi re-*

IV. L'endroit le plus difficile de ce Chapitre, & celui sur lequel les Incredules triomphent le plus, s'étend depuis le *verset* 31. jusqu'au *verset* 40. Moyse y rapporte la succession continuë de huit

Rois des Iduméens : il fait plus, avant que de la rapporter, il dit, *verſet* 31. que *ce ſont les Rois qui ont regné en Idumée, avant qu'aucun Roi regnaſt chez les Iſraëlites ;* ce qui, comme on voit, donne lieu à deux difficultez.

gnaſt ſur les enfants d'Iſraël.

La *premiere*, qu'à comparer la ſucceſſion de ces huit Rois d'Idumée avec le meſme nombre de génerations dans la génealogie de David, qui nous eſt connuë, le tems d'Hadar, le dernier de ces Rois [a], doit repondre à celui d'O-

a Le Clerc, *Diſſertat. de Scriptore Pentateuchi, III. 9.*

Ce calcul de M. le Clerc eſt faux dans ſon principe, comme on va le prouver, & mal entendu dans ſon application, comme il ſeroit aiſé de le faire voir. Mais je me contente de faire remarquer la peine qu'il s'eſt donnée pour tâcher de groſſir la difficulté. Il a comparé la ſucceſſion de ces huit Rois d'Idumée avec autant de génerations dans la génealogie de David, en commençant par Jacob, & il a choiſi exprez cette génealogie, parce qu'il ſavoit que les anceſtres de David avoient vecu ſi longtems, & avoient eu des enfants ſi tard, qu'il n'y avoit que quatre génerations entre Moyſe & David, quoiqu'il y eut entre eux un eſpace de tems de prez de 400. ans. Il eſperoit de prouver par-là que la ſucceſſion des huit Rois d'Idumée n'avoit deu finir qu'au tems d'Obed, aieul de David, & atteindre par conſequent le regne de Saül, ce qui auroit demontré que le paſſage, dont il s'agit, eſtoit

bed, aieul de David, qui vivoit du tems de Saül, d'où on conclut que cette ſucceſſion des Rois d'Idumée ne finiſſant que longtems aprez la mort de Moyſe, ne peut eſtre de Moyſe meſme, mais d'un Ecrivain qui a vécu beaucoup plus tard.

La *ſeconde*, que dés qu'on ajoute que [a] *ces Rois ont regné en Idumée, avant qu'aucun Roi regnaſt en Iſraël*, c'eſt une preuve évidente que ce n'eſt pas Moyſe qui a écrit ces paroles, mais un Ecrivain qui a vécu du tems des Rois d'Iſraël, & pour le moins ſous le regne de Saül.

Vain triomphe des Incrédules ſur ce paſſage.

On auroit peine à s'imaginer quels ſont les triomphes des Incredules de

une interpolation poſterieure à Moyſe. Mais comment a-t-il peu ſe faire illuſion juſqu'à ce point-là, & ne pas ſentir la futilité de ſon calcul, & la fauſſeté des ſuppoſitions, ſur leſquelles il eſtoit fondé ?

a M. de Sacy a eu tort d'emploier, dans la traduction de ce paſſage, des préterits indeterminez, quand il faloit emploier des préterits determinez, & de traduire, *Les Rois*, qui regnerent *au païs d'Edom, avant que les enfants d'Iſraël euſſent un Roi*, furent, &c. au lieu de dire, *Les Rois*, qui ont *regné au païs d'Edom, avant que les enfants d'Iſraël euſſent un Roi*, ont eſté, &c. Cette inattention favoriſe viſiblement les idées des incredules.

notre tems, & avec quelle hauteur ils insultent à la credulité de ceux qui se laissent encore persuader que le Pentateuque soit l'ouvrage de Moyse. Je ne sai si cette arrogance en a imposé aux Commentateurs de l'Ecriture-Sainte & aux Defenseurs de la Religion, mais il faut avouer qu'ils varient, qu'ils chancellent, & qu'ils ne repondent pas sur cet article avec la confiance, qui doit toujours accompagner la persuasion de la verité.

Embarras & variations des Commentateurs.

Les uns prétendent que Moyse avoit prevu cette succession de Rois par un esprit de prophetie, & que ce n'est qu'en qualité de Prophete & par revelation, qu'il a raporté des évenemens qui ne devoient arriver que longtems aprez lui. M. Huet [a], Evesque d'Avranches, a pris ce parti. Mais Moyse parle de ces Rois comme d'une chose passée, il n'y a rien dans sa narration qui ait l'air d'une prédiction, & il me paroit, de meme qu'au Pere Bonfrerius, qu'il ne faut pas sans aucun fondement attribuer tant de choses à l'esprit prophetique de Moyse. *Non licet* [b], dit-il, *Moysi prophetam agenti omnia adscribere.*

Les uns croient que Moyse a écrit cet endroit-là par un esprit prophétique.

a Demonstr. Evang. *Propos. IV. Cap.* XIV. §. 13.
b *Comment. in Genes. Cap. XXXVI. vers.* 31.

D'autres prétendent que Moyſe n'a fait que raconter des faits paſſez.

D'autres croient que la ſucceſſion de ces huit Rois d'Idumée eſt anterieure au tems où Moyſe compoſoit la Geneſe, & qu'il n'en a parlé que comme d'une choſe paſſée & en pur Hiſtorien. Il faut convenir que c'eſt l'explication qui s'accorde le mieux avec les paroles du Texte ; toute la difficulté c'eſt d'y ajuſter toutes les circonſtances qu'on trouve dans le recit de Moyſe.

D'autres n'héſitent pas à croire que tout cet endroit a eſté inſeré dans ce Chapitre longtems aprez Moyſe.

D'autres enfin n'heſitent pas d'avancer que toute cette ſucceſſion de Rois d'Idumée, & la reflexion que l'on fait, qu'*ils ont regné, avant qu'aucun Roi regnaſt en Iſraël*, ont eſté ajoutées au Chapitre XXXVI. de la Geneſe longtems aprez Moyſe par une main étrangere, ſous le regne de Saül ou de quelqu'un de ſes ſucceſſeurs. Il n'eſt preſque pas beſoin d'avertir que M. [a] Simon, & M. [b] le Clerc, quoique trez oppoſez en tant d'autres choſes, s'accordent à embraſſer ce ſentiment, qui a pourtant d'ailleurs, pour ne rien diſſimuler, quelques partiſans, meſme parmi des Au-

[a] Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, *Liv. I. Chap.* V.

[b] Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, *Lettre VI.*

Et meſme *Diſſertat. de Scriptore Pentateuchi*, *III. 9.*

teurs [a] plus reſervez qu'eux. Mais cette opinion paroit encore moins fondée que les précedentes. Je croirois bien qu'on a inſeré dans la Geneſe quelque mot, qui de la marge, où l'on l'avoit d'abord mis pour ſervir d'éclairciſſement, aura paſſé dans le texte. C'eſt ainſi que le nom d'*Hebron* a peu eſtre ajouté à celui de *Kiriat-Arbé*, XIII. XXIII. XXXV. Celui de *Bethlehem* à celui d'*Ephrata*, XXXV. Celui de *Tſegor* ou *Tſohar*, à celui de *Bela*, XIV. Celui de *Bethel* à celui de *Luz*, XXXV. Mais il ne paroit pas poſſible qu'on ait jamais peu y inſerer douze verſets entiers, car l'énumeration des Rois d'Idumée n'en contient pas moins. Je ne crois pas meſme qu'on ait jamais peu ſonger à les y inſerer. Si l'on a jamais fait quelque interpolation à un livre, on ne l'a faite que pour éclaircir quelque paſſage obſcur, ou pour ſe menager des titres ou des autoritez, qui favoriſaſſent quelque opinion cherie, ou quelque prétention que l'on avoit à cœur. Mais il n'y a rien ici de ſemblable. Nulle obſcurité dans cet endroit en ſuppoſant que l'interpolation n'y fût pas;

a Bonfrerius, *in Commentar. in hunc locum.* M. Prideaux, *Hiſtoire des Juifs*, *Tom. II. pag.* 337. *Edit. Franç. de* 1722.

nul intereſt auſſi de la part des Juifs à ce fragment de l'hiſtoire des Rois d'Idumée ; ainſi certainement ſi Moyſe n'avoit pas laiſſé lui-meſme par écrit la ſucceſſion de ces Rois, & la reflexion qui précede, perſonne ne ſe ſeroit jamais aviſé de les inſerer dans la Geneſe.

Il y en a, qui n'affirment rien, mais ſe contentent d'indiquer les diverſes opinions.

Au milieu de tant d'incertitude il y a des Auteurs, qui ont pris le parti de ne rien decider, & de ſe contenter d'indiquer les differentes opinions, ſans oſer en embraſſer aucune. C'eſt ainſi en particulier qu'en a agi Heidegger. Mais cette retenuë reſſemble beaucoup à un aveu qu'on ne trouve point de ſolidité dans aucune des reponſes qu'on a données, & paroit annoncer qu'on ſe defie beaucoup de la cauſe qu'on defend.

Cependant il ne paroit pas que cet endroit ſoit ſi difficile à expliquer.

Cependant le paſſage en queſtion bien examiné, & les difficultez, qu'on prétend y trouver, évaluées tout ce qu'elles peuvent valoir, il n'y a rien qui puiſſe donner lieu à tant d'incertitude, & encore moins à tant de defiance, comme j'eſpere de le faire voir.

I. Commençons par la premiere des deux difficultez. Comme elles ſont liées enſemble, ſi une fois on l'a bien éclaircie, ce ſera un grand acheminement pour l'éclairciſſement de l'autre.

1°. Ces huit Rois d'Idumée eſtoient tous de la race d'Eſaü, & quoique Moyſe ne le diſe pas, nous croions pouvoir le ſuppoſer avec tous les Commentateurs. En tout cas, s'ils n'en eſtoient pas, il n'en ſeroit que plus facile de reſoudre la difficulté, parce qu'on auroit la liberté de faire remonter ces Rois encore plus haut que le tems d'Eſaü.

I. Ces huit Rois paroiſſent avoir eſté des deſcendans d'Eſau.

2°. Comme à la teſte de cette ſuite de Rois on ne voit aucun des fils, ni des petits-fils d'Eſau, nommez au commencement du Chapitre, il faut que la ſucceſſion de ces Rois n'ait commencé qu'aux arriere-petits-fils d'Eſaü, lorſque le nombre des Idumeens ſe trouva aſſez augmenté, pour demander un meilleur ordre dans le Gouvernement, ce qui peut repondre au tems de l'entrée de Jacob en Egypte, ou au moins ne deſcendre guere plus bas, puiſqu'au tems de cette entrée il y avoit quatrevingt dix ans, qu'Eſaü eſtoit marié, & que la multiplication des hommes ſe faiſoit alors fort viſte.

Dont la ſucceſſion a deu commencer aux arriere-petits-fils d'Eſau, peu de tems aprez la deſcente de Jacob en Egypte.

3°. Ces Rois ont tous eſté électifs, comme il paroit tant de ce que Moyſe donne à chacun une patrie differente, que de ce qu'il ne marque pas que le fils ſuccedaſt au pere dans aucun cas.

Ces Rois ont eſté tous électifs.

Par conſéquent leur regne a deu eſtre aſſez court.

4°. Sur ce pied-là, le regne de ces Rois a du eſtre d'autant plus court, parce que quand on élit ſes Rois, on ne les choiſit que d'un age meur. Ainſi c'eſt beaucoup que de donner 25. ans de regne à chacun de ces Rois, l'un portant l'autre. Dans la ſuite des Rois, meſme héréditaires, où il y a ſouvent des Rois fort jeunes, les regnes ne durent pas tant [a], ſi l'on en compenſe pluſieurs enſemble.

Et la ſucceſſion des huit peut n'avoir duré que 200 ans, & avoir fini peu de tems avant la ſortie des Hebreux hors de l'Egypte.

5°. Ces huit regnes ne ſont donc en tout que 200 ans, & en ſuppoſant, comme on a fait, qu'ils ont commencé peu de tems aprez la deſcente de Jacob en Egypte, il s'enſuit que le dernier de ces Rois regnoit encore, ou avoit regné depuis peu, quand les Hebreux furent retirez de l'Egypte par Moyſe, 215 ans depuis le commencement de leur captivité.

Ce qu'on peut inferer de ce qu'il eſt dit que le quatrieme de ces huit Rois battit les Madianites.

6°. Il paroit d'ailleurs par un fait rapporté dans ce Chapitre, *verſet* 35. qu'Adad, le quatrieme de ces Rois, avoit regné avant que les Hebreux ſortiſſent d'Egypte. Il y eſt dit que ce Roi avoit defait les Madianites dans le pais de Moab, *percuſſit Madian in regione Moab.*

a *Voiez* Newton, *Chronologie des Grecs*, *pagg.* 53. 54.

Or,

Or ce fait n'eſt point arrivé pendant que les Hebreux eſtoient dans le Deſert, & il n'a pas peu arriver depuis leur entrée dans la terre de Chanaan, parce que l'année meſme avant qu'ils y entraſſent, ils avoient exterminé les Madianites, pris & brulé leurs villes, *Nombres* XXXI. de telle maniere que cette nation fut éteinte. Il eſt bien vrai qu'on voit reparoitre des Madianites environ 200 ans aprez, & meſme opprimer les Iſraëlites pendant ſept ans, *Juges* VI. & VII. Mais ce n'eſtoit qu'une troupe de gens échapez au maſſacre du reſte de la nation, qui s'eſtant joints avec les Amalecites, & avec d'autres peuples, faiſoient tous les ans des incurſions paſſageres ſur les terres des Iſraëlites, ſans oſer s'y établir.

7°. On peut ajouter comme une nouvelle preuve, que cette ſuite de Rois d'Idumée paroit avoir fini avant l'entrée des Hebreux dans la terre de Chanaan, comme on peut ce ſemble l'inferer de ce qui eſt rapporté au Chapitre XX. des Nombres, *verſet* 14. Moyſe, *y eſt-il dit*, envoia, la quarantieme année depuis la ſortie d'Egypte, une ambaſſade au Roi d'Idumée, pour lui demander le paſſage ſur ſes terres. C'eſtoit le lieu, à ce qu'il paroit, de le nommer, ſi ce Roi avoit

Et de ce que Moyſe, qui envoia un ambaſſadeur au Roi d'Idumée, ne dit pas le nom de ce Roi & ne marque pas que ce fut un des huit Rois nommez dans ce Chapitre de la Geneſe.

eſté un des huit Rois, dont il avoit eſté fait mention dans la Geneſe, & cependant Moyſe ne le nomme pas, ce qui ſemble prouver que ce devoit eſtre un Roi nouveau.

Il paroit donc que la ſucceſſion de ces Rois eſtoit finie, quand Moyſe écrivoit la Geneſe.

8°. Tout concourt donc à faire voir que cette ſucceſſion de Rois d'Idumée, loin d'avoir duré juſqu'au regne de Saül, comme on a oſé l'avancer, n'avoit pas meſme duré juſqu'au tems, où Moyſe écrivoit le Livre de la Geneſe, & qu'il a peu par conſequent y faire mention de tous ces Rois en ſimple hiſtorien, ce qui eſt bien éloigné des idées des Incredules, & meſme de quelques Commentateurs, qui n'ont pas aſſez examiné cette matiere.

L'on conjecture meſme que Moyſe s'eſtoit procuré ce catalogue de huit Rois d'Idumée, dans le tems qu'il eſtoit chez les Madianites.

9°. Ainſi il y a grande apparence, que ce fut pendant le ſejour de 40 ans, que Moyſe fit dans le pais de Madian, limitrophe de l'Idumée, qu'il ſe procura cette ſuite de Rois d'Idumée, de meſme que les génealogies qu'on a deja examinées. Je ſoupçonnerois meſme que le dernier de ces Rois, appellé Hadar, regnoit dans ce tems-là, & que Moyſe l'a peut-eſtre connu perſonnellement: du moins en parle-t-il d'une maniere plus circonſtanciée, ne ſe contentant pas de dire ſa patrie, comme à l'égard des autres, mais

marquant le nom de sa femme, de la mere de sa femme, & mesme de son aieule.

Dés qu'il est prouvé que Moyse a peu, en qualité de simple historien, rapporter la succession des huit Rois d'Idumée, parce qu'elle estoit finie de son tems; il n'y a plus aucun pretexte de disputer la *genuinité* du passage, où cette énumeration se trouve, & c'est un *premier* avantage: un *second* avantage, qui n'est pas moins grand, c'est que par-là la *genuinité* du second passage, où il est dit que *ces Rois ont regné en Idumée, avant qu'aucun Roi regnast en Israël*, est établie de mesme: car comme ces deux passages sont liez ensemble, si l'on ne peut pas supposer qu'une main étrangere ait inseré, aprez coup, l'énumération de ces Rois, on ne peut pas supposer non plus qu'elle y ait inseré la réflexion qui la precede, & l'on est forcé de convenir que l'une & l'autre viennent également de Moyse.

En voilà assez pour détruire tout soupçon que ce passage ait esté inseré depuis Moyse.

II. Il ne s'agit donc plus que de savoir qui l'on doit entendre par *ce Roi qui ne regna en Israël qu'aprez le regne des huit Rois d'Idumée*. Encore mesme est-il important d'observer, que quand on ne réussiroit pas à le determiner, *la genuinité* de ce passage, & l'authenticité de

II. Il n'est donc plus question que de savoir qui est ce Roi qui regna en Israël aprez la fin du regne des Rois d'Idumée.

la Geneſe n'en ſeroient pas moins inconteſtables. Mais je ne croi pas que l'impoſſibilité de reſoudre cette difficulté nous mette jamais dans la neceſſité de nous prévaloir de cette reflexion.

Or ou c'eſt Dieu lui-meſme, qui s'eſtablit Roi des Iſraëlites, en leur donnant la Loi au mont Sinaï.

On peut ſur cette matiere prendre deux partis, entre leſquels je croi qu'il eſt libre de choiſir, quoique je panche beaucoup pour le premier. Suivant l'un, c'eſt Dieu lui-meſme qui eſt le Roi dont il s'agit. En effet c'eſt Dieu, qui en contractant alliance avec les Hebreux au mont Sinaï, *Exod. Chap.* XIX. ſe declara leur Roi, & en fit les fonctions en donnant ſes ordres à Moyſe; c'eſt Dieu, à qui le nom de Roi d'Iſraël, *Deus in Jeſchurun*, eſt donné, *Deuteron.* XXXIII. 5. ſelon l'avis des plus habiles Commentateurs; c'eſt Dieu, que Gedéon proteſta devoir *dominer*, c'eſt-à-dire, eſtre Roi *en Iſraël, & non pas lui, ni ſon fils*, quand les Iſraëlites vouloient lui deferer la Roiauté, *Juges* VIII. 22. 23; c'eſt Dieu, qui ſe reconnoit lui meſme *Roi d'Iſraël*, quand il dit à Samuël, I. *des Rois*, VIII. 7. que les Iſraëlites ne demandoient un Roi, que pour empecher qu'il ne le fut lui-meſme, *ne in eos regnem*; enfin c'eſt Dieu, que tout le monde convient avoir eſté Roi d'Iſraël, tant

que leur Republique ſubſiſta, d'où vient que ce gouvernement n'eſt connu que ſous le nom de *Théocratie.*

Selon l'autre avis, on peut entendre par ce Roi, qui n'a regné en Iſraël qu'aprez le regne des huit Rois en Idumée, Moyſe lui-meſme, comme Aben-Eſra l'a cru, ou du moins Joſué : non pas qu'ils aient eſté jamais Rois d'Iſraël, ni l'un ni l'autre, mais parce qu'ils conduiſoient le peuple d'Iſraël, car quoique ce ne fut que d'une maniere ſubordonnée aux ordres de Dieu, qui en eſtoit le veritable Roi, cela ſuffiſoit alors pour meriter le nom de מלך *Melech*, qu'on traduit *Roi.* Ne voit-on pas qu'on dit dans le Livre des Juges, XVII. 6. XVIII. 1. XXI. 25. qu'il n'y avoit point de Roi en Iſraël, *in diebus illis non erat Rex in Iſraël*, toutes les fois qu'on veut marquer qu'il n'y avoit point de Juge. Ne voit-on pas de meſme que Moyſe, *Nombres* XXXI. 8. appelle מלכים *Melachim, Rois,* cinq chefs des Madianites, qui dans le Livre de Joſué, XIII. 21. ne ſont appellez que נסיכים *Neſichim, Lieutenants* de Sichon, Roi des Amorrhéens ; mais independamment de ces preuves, ces Rois d'Idumée, dont il s'agit, n'eſtoient eux-meſmes que des Juges, car leur au-

Ou c'eſt du moins Moyſe, ou Joſué, qui ont eſté Rois en Iſraël, en reduiſant ce titre à celui de *Juge.*

torité eſtoit fort bornée par celle des *Allouphim*, ou chefs de Tribu, qui gouvernoient ſous eux, & qui ſuivant les apparences les éliſoient.

V. *Article.* Enumeration de onze autres *Allouphim*, qui eſtoient chefs de Tribu chez les Iduméens pendant le ſejour que fit Moyſe chez les Madianites.

V. Enfin, depuis le *verſet* 40. juſqu'à la fin du Chapitre, on trouve une autre énumeration des deſcendants d'Eſaü, qualifiez du titre d'*Allouphim*, c'eſt-à-dire, de chefs de Tribu, de meſme que les premiers. Cette ſeconde énumeration paroit avoir embarraſſé les Commentateurs. Mais il y a apparence que c'eſtoient les Chefs de Tribu, qui dans le tems que Moyſe eſtoit chez les Madianites, gouvernoient chacun en particulier une des Tribus Iduméenes ſous les ordres d'un Roi, ou Chef principal, comme autrefois en France les grands Feudataires de la Couronne gouvernoient leurs Terres ſous les premiers Rois Capetiens, & comme encore en Allemagne les Electeurs & les Princes immediats de l'Empire gouvernent leurs Eſtats ſous l'autorité de l'Empereur.

Pourquoi Moyſe ne compte-t-il que onze *Allouphim*, quoiqu'il en compte quatorze au commencement du Chapitre.

Il n'y a dans cette opinion qu'une difficulté, c'eſt que dans l'énumeration des premiers *Allouphim*, qu'on trouve aux *verſets* 15. 16. 17. 18. il y avoit quatorze Tribus parmi les Iduméens, du moins y nomme-t-on quatorze *Allou-*

phim, au lieu qu'il n'y a ici que onze *Allouphim*, ce qui ſemble indiquer qu'il n'y avoit alors que onze Tribus parmi eux, ſuppoſé, comme il y a apparence, que ces derniers *Allouphim* fuſſent chacun chef d'une Tribu particuliere.

Mais 1°. on avoit compté Amalec dans le premier denombrement pour un *Allouph* ou chef de Tribu, parce que les Amalecites faiſoient alors une Tribu Iduméenne. Or il eſt certain qu'ils s'en eſtoient ſeparez depuis, & qu'ils faiſoient une nation à part. Ainſi il faut rabattre cette Tribu.

2°. Il faut encore rabattre, à ce que je penſe, la Tribu de Korach, qui eſt compté comme ſeptieme fils d'Eliphaz, & que j'ai deja dit que je croiois qu'on y avoit ajouté mal-à-propos, parce qu'il paroit par les verſets 11. & 12. qu'Eliphaz n'a eu que ſix fils. Il ne reſtera donc plus que douze Tribus.

3°. Cependant c'en eſt encore une de trop, car il n'y en a que onze dans le ſecond denombrement. Mais peut-eſtre les copiſtes y ont-ils omis un nom d'*Allouph*, comme il y a apparence qu'ils en avoient ajouté un dans le premier : peut-eſtre auſſi qu'une Tribu s'eſtoit ſeparée dés autres, comme on vient de le voir de

celle d'Amalec, ou qu'elle avoit peri; comme il penſa arriver à celle de Benjamin chez les Iſraëlites, *Juges*, XXI. Enfin, peut-eſtre que le Roi lui-meſme eſtoit *Allouph* de la douzieme Tribu, ce qui eſt aſſez apparent, auquel cas il eſtoit inutile de le nommer, parce que la dignité ſuperieure abſorboit l'inferieure. Voilà bien des conjectures, entre leſquelles on a la liberté de choiſir; mais on ne peut propoſer que des conjectures, dés que l'Ecriture ne nous inſtruit pas.

Ces cinq articles appartiennent à des tems differents.

Les cinq articles du Chapitre XXXVI. qu'on vient d'examiner, quoique compris dans le meſme Chapitre, appartiennent à des tems differents.

Le *premier*, où ſe trouve le denombrement des fils & des petits-fils d'Eſaü, convient à la place que ce Chapitre occupe dans la Geneſe. C'eſt à l'occaſion de la mort d'Iſaac que Moyſe fait ce denombrement; or à cette mort Eſaü eſtoit agé de 120 ans, & il y en avoit 80 qu'il eſtoit marié avec deux de ſes femmes, & 44. qu'il l'eſtoit avec la troiſieme. Ainſi il pouvoit avoir alors les petits-fils dont Moyſe fait mention.

Dans l'article *ſuivant*, Moyſe donne à onze petits-fils d'Eſaü, & à trois de ſes fils, le titre d'*Allouphim* ou Chefs de

Tribu, & par conſequent il paroit convenable de le rapporter à un tems poſterieur, par exemple, vers le tems de la deſcente de Jacob en Egypte, afin de donner aux petit-fils d'Eſaü le tems d'eſtre d'un age à meriter ce titre.

Il eſt difficile de fixer la date de l'article *troiſieme*, mais il eſt certain qu'elle eſt anterieure au tems de Moyſe, puiſqu'il paroit par l'article meſme que les Horiens, dont il s'agit, avoient eſté deja chaſſez par les deſcendants d'Eſaü, ce qui eſt prouvé plus clairement encore par le paſſage du Deuteronome, qu'on a cité plus haut.

Pour l'article *quatrieme*, qui comprend la ſucceſſion des huit Rois d'Idumée, & qui par conſequent embraſſe un eſpace de prez de 200 ans: on a deja montré qu'il a deu commencer longtems avant Moyſe, à la troiſieme ou quatrieme géneration des fils d'Eſaü, ce qui peut repondre à la 15 ou 20 année de la captivité des Iſraëlites, & qu'il a deu finir à peu prez vers le tems de leur ſortie d'Egypte.

Enfin, le *dernier* article repond à la 80 année de la vie de Moyſe, s'il eſt vrai, comme on le conjecture, que les onze Chefs de Tribu qui y ſont nom-

mez, aient vecu pendant le regne de Hadar, le dernier des huit Rois d'Idumée, & du tems que Moyſe eſtoit auprez de Jethro chez les Madianites.

Mais Moyſe a eu raiſon de les raſſembler dans le meſme Chapitre.

Cependant, quoique ce cinq articles appartiennent à des tems ſi differents, Moyſe a eu raiſon de les raſſembler dans le meſme Chapitre, parce qu'ils regardoient tous la poſterité d'Eſaü, & que Moyſe n'en devoit plus parler dans le reſte de la Geneſe.

Conciliation du paſſage de la Geneſe, où il eſt queſtion de ces derniers *Allouphim*, avec un paſſage des Paralipomenes, où il en eſt auſſi parlé.

Il faut remarquer que ces généalogies du Chapitre XXXVI. de la Geneſe, dont on vient de parler, ſont repetées au Chapitre I. du premier Livre des Paralipomenes, depuis le *verſet* 35. juſqu'à la fin du Chapitre, à peu prez dans le meſme ordre & dans les meſmes termes. Il n'y a que le *verſet* 51. qui puiſſe meriter quelque éclairciſſement. A ſuivre l'original hebreu, il y a mot-à-mot dans les cinq derniers verſets de ce Chapitre, » 50. Et Bahalcanan mourut, *c'eſtoit le* » *ſeptieme Roi de cette ſucceſſion*, & » Hadad[a] regna à ſa place : 51. Et » Hadad mourut, & les Allouphim, ou » chefs d'Edom, furent l'Allouph Thim- » na, l'Allouph Halja, l'Allouph Je- » thet, 52. l'Allouph Oholibama, l'Al-

[a] Il eſt appellé *Hadar* dans la Geneſe.

» louph Ela, l'Allouph Phinon, 53. l'Al-
» louph Kenaz, l'Allouph Theman, l'Al-
» louph Mibtſar, 54. l'Allouph Mag-
» diel, l'Allouph Hiram. Ceux-là furent
» Allouphim, ou Chefs d'Edom ». En Hebreu, וימת הדד ויהיו אלופי אדום אלוף תמנע, c'eſt-à-dire, *Et mortuus eſt Hadad, & fuerunt Allouphim Edom, Allouph Thimna, &c.* ce qui ſembleroit inſinuer que ces onze *Allouphim*, ou Chefs chacun d'une Tribu, n'auroient commencé de gouverner qu'aprez la mort de Hadad ; & il faut convenir que l'Auteur de la Vulgate l'a pris dans ce ſens, puiſqu'il a ainſi traduit ce paſſage, *Hadad autem mortuo, Duces pro regibus in Edom eſſe cœperunt, Dux Thamna, &c.*

Mais le texte Hebreu bien entendu n'autoriſe pas cette opinion. Il faut regarder la particule ו, *Vau, Et*, qui eſt eſt devant *fuerunt*, comme ſuperfluë, ainſi qu'elle l'eſt ſouvent en hebreu, & alors il y aura, *Et mortuus eſt Bahalcanan, & regnavit illius loco Hadad, ... & mortuus eſt Hadad. Fuerunt Allouphim Edom, Allouph Thimna, &c.* c'eſt-à-dire, *Et Bahalcanan mourut, & Hadad regna à ſa place..... & Hadad mourut. Les Allouphim d'Idumée furent: l'Allouph Thimna, &c.*

Ce qui ne ſuppoſe pas que ces *Allouphim*, ou Chefs de Tribu, aient ſuccedé à l'autorité des Rois, mais permet de les regarder comme contemporains du dernier Roi Hadad, & gouvernant chacun leur Tribu ſous ſes ordres. C'eſt ainſi que les Septante ont entendu ce paſſage, car ſans parler de la mort d'Hadad, ils ont traduit Ἡγεμόνες Ἐδώμ, ἡγεμὼν Θαμνὰ, &c. *Duces Edom, Dux Thamna, &c.* Aprez tout, s'il y avoit à cet égard quelque difference entre la Geneſe & les Paralipomenes, c'eſt à la Geneſe, qui eſt l'original, qu'il faudroit s'en tenir pluſtoſt qu'aux Paralipomenes, qui ne ſont ſur cet article qu'un extrait ou abregé du Chapitre XXXVI. de la Geneſe, & un abregé fait mille ans aprez, & pour le pluſtoſt au retour de la captivité de Babylone.

Mais quand on voudroit s'en tenir au paſſage des Paralipomenes, la cauſe de la Religion, que nous defendons, n'y perdroit rien.

Cependant, ſi nous relevons l'autorité de la Geneſe, c'eſt par l'amour ſeul de la verité, car d'ailleurs quand on s'obſtineroit à lui préferer celle des Paralipomenes, & qu'on donneroit meſme au paſſage des Paralipomenes qu'on vient de citer, le ſens que l'Auteur de la Vulgate y a donné, la cauſe, que nous defendons, n'en ſouffriroit pas. Croiroit-on pouvoir en conclurre que la ſucceſſion de

ces onze Chefs a deu deſcendre bien au delà du tems de Moyſe? Que Moyſe par conſequent n'a peu parler que du premier ou du ſecond, & que le reſte de cet article doit avoir eſté ajouté à la Geneſe beaucoup plus tard par une main étrangere? Mais pour pouvoir tirer une pareille conſequence, il faudroit prouver que ces onze *Allouphim* ſe ſont ſuccedez les uns aux autres, & c'eſt ce qu'on ne ſauroit faire. J'avouë bien qu'il y a quelques Commentateurs qui ſemblent l'avoir cru, mais l'opinion de ces Commentateurs, de meſme que la prétention des pretendus Eſprits-forts, ſont clairement détruites par le Chapitre XX. des Nombres, où l'on trouve, *verſet* 14. que la quarantieme & derniere année de la demeure des Hebreux dans le Deſert, les Iduméens avoient un Roi, à qui Moyſe envoia demander paſſage ſur ſes terres, pour entrer dans le pais de Chanaan, ce qu'il refuſa. 14. *Miſit nuntios Moyſes.... ad Regem Edom, qui dicerent... 17. Obſecramus ut nobis tranſire liceat per terram tuam.... 18. Cui reſpondit Edom, Non tranſibis per me.*

Parce qu'il eſt prouvé que les Iduméens n'eſtoient plus gouvernez par des *Allouphim* la 40. année aprez la ſortie d'Egypte.

Or dés qu'on eſt obligé de reconnoitre que les Iduméens avoient un Roi, avant que les Hebreux ſortiſſent du De-

D'où il ſuit que les vains triomphes des pretendus

Esprits forts sont mal fondez,

sert, on a beau supposer avec la Vulgate, que les onze *Allouphim* d'Idumée, mentionnez au verset 51. du Chapitre I. du premier Livre des Paralipomenes, ont succedé à Hadad, le dernier des huit Rois nommez par Moyse, quand on l'accorderoit, on n'en seroit pas moins forcé de convenir,

1°. Que ces onze *Allouphim* ont deu estre contemporains, & gouverner les Iduméens en mesme tems, chacun dans son district ou dans sa Tribu:

2°. Que leur gouvernement n'a deu estre qu'un simple interregne, venu ou de ce que les Iduméens ne purent pas s'accorder sur le choix d'un Roi à la mort de Hadad, ou de ce que las du gouvernement monarchique, ils prirent le parti de l'aristocratie, & se choisirent plusieurs chefs:

3°. Que cet interregne ne deust pas estre long, puisqu'on trouve, comme on vient de le dire, que les Iduméens avoient nn Roi dés la quarantieme année aprez la sortie d'Egypte:

4°. Enfin, que le gouvernement de ces onze *Allouphim* devoit estre fini, & les *Allouphim* eux-mesmes morts peut-estre, ou du moins soumis au nouveau Roi qu'on avoit élu, avant que Moyse

écrivit la Geneſe, & qu'ainſi en ſuppoſant tout ce qu'il plait de ſuppoſer à ceux que nous combattons, Moyſe a peu parler dans la Geneſe, ainſi qu'il a fait, & de ces *Allouphim* & de leur adminiſtration, comme d'une choſe paſſée ; d'où il ſuit, que de quelque maniere qu'on entende le Chapitre XXXVI. de la Geneſe, & le Chapitre I. du premier Livre des Paralipomenes, falut-il meſme ſuivre la Traduction de la Vulgate, il n'y a dans ces Chapitres rien qui puiſſe embarraſſer, rien qui ne ſoit anterieur au tems de Moyſe, & par conſequent rien qui doive inſpirer aux Defenſeurs de la Religion la defiance qu'ils laiſſent voir, & aux prétendus Eſprits-forts les airs de triomphe qu'ils ſe donnent.

FIN.

TABLE
DES MATIERES.

A

ABEL, tué par Caïn ſon frere. 39.

Abimelec, Roi de Guerar. Sa conduite avec Abraham. 103. 104. Recherche ſon alliance. 108.

Abimelec, Roi de Guerar. Sa conduite avec Iſaac. 134. dont il recherche l'alliance. 137. 138.

Abraham, part d'Ur de Chaldée pour aller au pais de Canaan. 69. Va en Egypte. 70. 71. Retourne au pais de Canaan. 72. Bat le Roi d'Helam & ſes alliez, & delivre Loth ſon neveu. 77. Son alliance avec Dieu 77-82. 85. 86. L'Eternel lui apparoit à Mamré. 89. Prie pour Sodome. 93. 94. Va chez Abimelec, Roi de Guerar. 102.-105. Chaſſe de chez lui Agar & Iſmaël, à la ſollicitation de Sara. 106. Envoie un ſerviteur pour amener de Chaldée une femme à Iſaac ſon fils. 117. 118. Succez de ce voiage. 119-128. Se remarie avec Cethura. 128. Meurt & eſt enterré à Hebron par Iſaac & Iſmaël. 129.

Abraham regardé par pluſieurs comme l'inventeur des lettres. 283. A ſuivre l'ordre de la narration, il ſeroit mort avant la naiſſance d'Eſaü & de Jacob, & Joſephe l'a ainſi creu. 380. Cependant il eſt prouvé qu'il ne mourut que 15. ans aprez, ce qui fait un antichroniſme évident. 381. Lequel diſparoit dans la nou-

velle opinion. 382. Partit de Charran aprez la mort de Tharé ſon pere, & il eſtoit alors agé de 75. ans. Embarras des Commentateurs pour concilier ces deux faits. 411. Mais ce n'eſt qu'un antichroniſme apparent, qui ceſſe dés qu'on ſuppoſe qu'Abraham n'eſtoit pas l'ainé des fils de Tharé. 413. 414. Reponſe à une objection. 415. 416.

Achiram, compté dans les Nombres, *Chap. XXVI.* entre les fils de Benjamin, eſt le meſme que l'*Achi* de la Geneſe, *Ch. XLVI.* à qui l'on a ajouté l'epithete *Ram*, qui ſignifie *grand.* 428.

Adam. Sa creation. 29. 31. Sa chute. 34. 35. Chaſſé du Paradis terreſtre. 38. Poſterité d'Adam juſqu'à Noé. 42-45. Regardé comme aiant connu l'uſage des lettres & l'art d'écrire. 283. C'eſt l'opinion la plus commune & la plus conforme au ſyſteme de la Foi. 285.

Adullam, ou *Odollam*, bourg peu éloigné d'Hebron. 390.

Agar, concubine d'Abraham, accouche d'Iſmaël. 84. Chaſſée avec ſon fils. 106.

Alliance de Dieu avec Noé. 58. 59. Avec Abraham. 79-82. 85. 86. 112. Avec les Hebreux au mont Sinaï. 484.

Allouphim. Ce nom deſigne une eſpece de dignité, il eſt mal rendu par celui de *Ducs* ou de *Princes.* 467. Veritable ſignification de ce mot. 468. Dans ce ſens, les fils & les petits-fils d'Eſaü eſtoient des vrais *Allouphim* des Iduméens. 468. Il y avoit des *Allouphim* chez les Horiens. 470. 471. Enumeration de onze autres *Allouphim* à la fin du Ch. XXXVI. de la Geneſe. 480. Il paroit que c'eſtoient des chefs de Tribus, qui gouvernoient ſous le dernier Roi. *ibid.* Pour-

quoi Moyſe n'en compte-t il que onze. 487. 488.
Alphabet de Cadmus plus ancien que celui de Moyſe. 290-292.
Alphabetiques. Les lettres alphabetiques ont eſté en uſage plus tard que les hieroglyfiques. 295. Les lettres dont Moyſe s'eſt ſervi, eſtoient alphabetiques. 296.
Alternative des noms de Dieu, *Elohim* & *Jehovah*, ſauvée dans la nouvelle opinion ſur la compoſition de la Geneſe. 333-335.
Antichroniſmes dans la narration de la Geneſe. Quatrieme preuve qu'elle a eſté formée de pluſieurs Mémoires réunis. 16. Antichroniſmes réels, qu'on trouve dans la Geneſe, diſparoiſſent en ſuivant la nouvelle opinion ſur la compoſition de ce Livre. 378 - 409. *Premier exemple*. Vraie date de la mort d'Abraham. 379-382. *Second exemple*. L'hiſtoire de Juda & de ſes fils. 382-394. *Troiſieme exemple*. L'hiſtoire de l'enlevement de Dina. 394-407. *Quatrieme exemple*. La date de la mort d'Iſaac. 407. - 409.
Antichroniſmes apparents. Les quatre qui peuvent reſter dans la Geneſe, meſme dans la nouvelle opinion, ne ſont qu'apparents. 409. 410. Le *premier* regarde le depart d'Abraham de Charran à l'age de 75. ans, & aprez la mort de Tharé ſon pere. 410-416. Le *ſecond*, le voiage d'Eſaü vers Iſmaël, dans un tems où Iſmaël eſtoit mort depuis 12. ans. 416-419. Le *troiſieme* conſiſte en ce que Ruben trouva & apporta des mandragores à ſa mere, dans un tems où l'on pretend qu'il n'avoit que 3. ans. 419-424. Enfin le *quatrieme* vient de ce que Benjamin mena dix enfants en Egypte, quand il y deſcendit avec ſon pere Jacob,

quoiqu'il n'eut alors, *dit-on*, que 23. ans. 424-430.

Arrangement, (l') que Moyſe avoit donné aux Mémoires qui compoſent la Geneſe, eſtoit excellent. 434. Il a eſté entierement alteré par les copiſtes ou les critiques. 435-436. Cette alteration eſt trez ancienne. 437.

Avantages de la nouvelle opinion ſur la compoſition de la Geneſe. I. Elle ſauve l'alternative des noms de Dieu, *Elohim* & *Jehovah*. 333-335. II. Elle ſauve la pluſpart des répetitions qu'il y a dans la Geneſe. 359-366. III. Elle fait diſparoitre les antichroniſmes. 378-409. IV. Elle diſculpe Moyſe des negligences & meſme des fautes, qu'on lui impute. 431-438.

Auguſtin (Saint) a connu l'alternative des noms d'*Elohim* & de *Jehovah* donnez à Dieu, & il a adopté la remarque de Tertullien. 334.

Auteurs des anciens Mémoires que Moyſe a eus pour pour compoſer la Geneſe. 316-323. On n'a ſur cette matiere que des conjectures trez incertaines. 316. Le Mémoire A paroit venir du Patriarche Levi, grand pere de Moyſe. 318. De meſme que celui de l'enlevement de Dina. 319. 320. Pour les Mémoires qui regardent Iſmaël, Eſaü, Moab, Ammon; Moyſe a peu les avoir des Iſmaëlites, des Iduméens, des Moabites & des Ammonites. 320. 321. Il y a apparence qu'il avoit trouvé chez les Madianites le Mémoire de la guerre de la Pentapole. 321. Quant au Mémoire B, on n'a ſur ſon auteur aucune conjecture plauſible, mais on juge que cet Auteur a eſté un perſonnage pieux & inſtruit. 322.

B

BABEL. Conſtruction de la Tour de Babel. 65.

Bené Elohim, dans le *Chap. VI.* de la Geneſe, *verſ.* 2. & 4. ne ſignifie point les *Anges*, 342. ni *les enfants de Seth*, 342. 343. mais *les fils des puiſſants, des grands*. 343. 344.

Benjamin, ſecond fils de Jacob & de Rachel, nait à Ephrata, qui eſt Bethlehem. 188. Va en Egypte avec ſes freres à leur ſecond voiage. 233. Le gobelet de Joſeph ſe trouve dans ſon ſac. 239. Juda prend vivement ſa defenſe. 239-243.

Benjamin avoit dix fils, quand il alla en Egypte avec Jacob ſon pere, quoiqu'il paroiſſe qu'il n'avoit que 23. ans. 424. Mais ce n'eſt qu'un antichroniſme apparent, fondé ſur un calcul faux. 425. Solution de cette difficulté en fixant au vrai l'age de Benjamin, quand il alla en Egypte. 426. Reponſe à la difficulté priſe de la verſion des Septante, 426. 427. & à celle qu'on pretend tirer du *Chap. XXVI.* des Nombres. 427-430.

Bethel. Lieu où Jacob eut une viſion en allant en Meſopotamie. 149. Et où Jacob receut le nom d'Iſraël. 187.

Bilha, ſervante de Rachel, fait deux fils à Jacob. 156. 157. Noms de ces fils. 189. Son commerce avec Ruben, *ibid.*

Bochart, (Samuel) a prouvé que l'hebreu eſtoit la langue des Chananéens. 325.

C

CADMUS eſtoit contemporain de Moyſe, il apporta en Grece un alphabet plus ancien que celui de Moyſe. 290-292.

Caïn tuë ſon frere Abel. 39.

Cauſes du dérangement

arrivé au Texte de la Geneſe. *La premiere*, l'ignorance & la pareſſe des copiſtes. 415. 443. 444. *Le ſeconde*, l'ignorance & la préſomption des critiques. 444. 445.

Chanaan, maudit par Noé. 60.

Chronologie (Renverſement de la). Voiez *Antichroniſmes*.

Clerc (Jean le) a prouvé que l'hébreu eſtoit la langue des Chananéens. 325. A cru que Moyſe avoit compoſé la Geneſe ſur des anciens Mémoires. 7. Objection qu'il fait contre ceux qui ſuppoſent qu'Abraham naquit la 130e. année de la vie de Tharé, avec la reponſe. 414. 415. 416. A avancé que la Geneſe n'eſtoit pas l'ouvrage de Moyſe, mais du Sacrificateur Iſraëlite envoié à Samarie par Salmanaſar. 454. 455. Mais il s'eſt retracté dans la ſuite, & a prouvé que Moyſe en eſtoit l'auteur. 455.

Compare la ſucceſſion des huit Rois d'Idumée, dont Moyſe parle, *Geneſ. XXXVI.* avec la ſucceſſion des ancetres de David. 473. Fauſſeté, inutilité & malignité de ce calcul. 473. 474. Croit qu'on a ajouté à ce Chapitre douze verſets, ce qui eſt impoſſible. 476. 477.

Colomnes. Moyſe avoit rangé la Geneſe ſur douze, ou pluſtot ſur quatre colomnes. 433. Tentative pour retablir les meſmes colomnes. 441-452. Les Juifs écrivoient autrefois le Pentateuque ſur ſix colomnes. 446. *& la Table*. Colomne A, deſtinée pour le Mémoire A, où Dieu eſt appellé *Eloſhim*. 433. Colomne B, deſtinée pour le Mémoire B, où Dieu eſt nommé *Jehovah*. 433. Colomne C, deſtinée pour les Mémoires qui intereſſent la famille des Patriarches, mais qui n'appartiennent pas à

l'hiſtoire des Hébreux, & où Dieu n'eſt pas nommé. 433. Colomne D, où l'on a rangé tous les autres Mémoires étrangers à l'hiſtoire des Hébreux, & qui intereſſent pourtant des nations qui deſcendoient de Tharé, mais par d'autres fils qu'Abraham, Iſaac & Jacob. 433.

Commentateurs Chretiens, pluſieurs ont adopté l'opinion des Rabins, *In lege neque prius, neque poſterius eſſe.* 379.

Copiſtes. Ils ont fait des fautes dans les nombres, meſme dans l'ancien Teſtament, de l'aveu des plus ſages Commentateurs. 394. Ont tout derangé dans le Texte de la Geneſe, quand ils ont entrepris de l'écrire de ſuite. 435. 443. 444. 449. 450. Differents motifs qui ont peu les y engager. *ibid.* Ont alteré preſque tous les manuſcrits, meſme le Pentateuque. 436. Ne ſe ſont guere trompez en tranſcrivant la Geneſe de ſuite, quand il n'a falu joindre que deux colomnes. 440. Se ſont ſouvent trompez, quand il a eſté queſtion d'en joindre trois. 441-446. Et plus ſouvent encore quand ils en ont eu quatre à joindre enſemble. 446-452.

Confuſion des langues. 65.

Corruption des hommes avant le Deluge. 45. 46.

Creation du monde. 25. & *ſuiv.* de l'homme, maſle & femelle. 29. d'Adam. 31. d'Eve. 33.

Critiques, (les) ſont cauſe de pluſieurs derangemens dans la Geneſe, par leurs reflexions mal fondées. 444. 445. 450. 451.

D

DEBORA, nourrice de Rebecca, meurt à Bethel, & y eſt enterrée. 189.

Decompoſer. Eſſai de decompoſer la Geneſe en retabliſſant les Mémoires dont elle a eſté formée. 17. Pourquoi on ne s'eſt point ſervi pour l'executer ni de l'Hébreu, ni de la Vulgate, ni des Verſions Françoiſes faites ſur la Vulgate, mais de la Traduction de Geneve. 19.

Deluge annoncé à Noé. 47. 48. Executé. 49-53. Fin du Deluge. 53-56.

Denombrement des fils & des petits-fils de Jacob, qui deſcendirent en Egypte avec lui. 249-251. 273.

Derangement fait dans le Texte de la Geneſe, lorſque les copiſtes l'ont écrit tout de ſuite. 435. 436. Suites de ce derangement. 438. Il a introduit dans la Geneſe les antichroniſmes & les hyſterologies. 438. 445. 446. 451.

Deſcente de Jacob en Egypte, ne doit s'entendre que du tems meſme où Jacob y arriva. 386 387. Erreur des Commentateurs qui étendent ce tems-là juſqu'à la mort de Jacob, & meſme juſqu'à celle de Joſeph. 387. 388.

Dieu ſe déclare Roi des Hébreux au mont Sinaï. 484. Et a continué de l'eſtre juſqu'à l'élection de Saül. *ibid.*

Dina, fille de Jacob, enlevée par Sichem. 181. Vengeance cruelle que Siméon & Levi ſes freres en prirent. 185. Blamée par Jacob. *ibid.* A ſuivre l'ordre de la narration de la Geneſe, Dina auroit eſté enlevée par Sichem à l'age de 4. ans, & vangée par ſes freres, dont l'un auroit eu 11. ans, & l'autre 10. ce qui eſt impoſſible. 398. Vains efforts des Commentateurs pour remedier à cet antichroniſme. 398-401. Auquel on remedie aiſement dans la nouvelle opinion. 401. 402. 404. Dina n'a pas peu eſtre

eſtre enlevée par Sichem, ni avant la naiſſance de Benjamin. 400. 401. ni meſme avant la vente de Joſeph par ſes freres. 401. Quand elle fut enlevée, elle eſtoit partie d'Hebron pour aller à Sichem, & c'eſt ce que ſignifie le texte Hébreu. 405. 406.

Dudaim. Voiez *Mandragores*.

E

ECRITS attribuez aux anciens Patriarches avant Moyſe, paroiſſent ſuppoſez. 286. 287.

Ecriture (l') plus ancienne que Moyſe. 281. Preuves qui l'eſtabliſſent. 287-296.

Edom. Voiez *Eſaü*.

Egyptiens, (les) ne mangeoient point avec les Hébreux. 236. avoient les bergers en abomination. 252. Donnerent tout ce qu'ils avoient pour ſe procurer du blé pendant la famine. 255-257.

Elohim, nom de Dieu, dont s'eſt ſervi l'Auteur du Mémoire A. 17. 335. Il n'y a qu'une exception unique à cette regle, où Dieu eſt appellé *Jehovah* dans un endroit du Mémoire A. 340. Mais cet endroit ne fait qu'une preuve douteuſe. *ibid.*

Elohim, nom de Dieu, qui a eſté connu de l'Auteur du Mémoire B. 357. qui l'a ſouvent donné à Dieu conjointement avec celui de *Jehovah*, & meſme quelquefois ſeul. *ibid.*

Ephraïm, ſecond fils de Joſeph, né en Egypte. 223. Beni par Jacob. 261. & preferé à Manaſſé ſon ainé. 262.

Eſaü, fils ainé d'Iſaac, eſtoit chaſſeur. 132. Vend ſon droit d'aineſſe à ſon frere. 133. Se marie avec deux Chananéenes. 139. Perd la bénediction de ſon pere. 144. Cherche à tuer Jacob ſon frere. 146. Epouſe une troiſieme

femme, fille d'Iſmaël. 148. Eſtoit établi à la montagne de Sehir. 172. Reçoit Jacob ſon frere avec amitié à ſon retour de Meſopotamie. 177-179. Retourne à la montagne de Sehir. 180. Sa poſterité. 190 - 193. 196.

Eſaü eſtoit agé de *75.* ans, quand il alla vers Iſmaël pour épouſer ſa fille Mahalath, & alors Iſmaël eſtoit mort depuis 12. ans. 416. 417. Mais cet antichroniſme n'eſt qu'apparent, parce qu'en cet endroit par *Iſmaël*, il faut entendre *la famille, le peuple d'Iſmaël.* 418. Exemples de cette façon de parler. *Ibid.*

Eſdras. Spinoſa lui attribue la compoſition de la Geneſe. 453. Ce qui eſt refuté. 458.

Eſprits-forts, (pretendus) cherchent à s'étaier de tout. *Avert.* Leurs triomphes ſur le deſordre, qui paroit regner dans la Geneſe. 439. Aneantis. 452. Abus qu'ils font de quelques paſſages, pour avancer que Moyſe n'eſt pas l'auteur de la Geneſe. 453. 454. 463. Sur quoi ils ont eſté pleinement refutez. 464.

Eſprits-forts, (pretendus) ne peuvent tirer aucun avantage du *Chap. XXXVI.* de la Geneſe. 465. Vains triomphes des Incredules ſur la ſucceſſion des huit Rois, qui ſont dits *avoir regné en Idumée, avant qu'aucun Roi regnaſt en Iſraël.* 475. Entierement detruits. 495.

Et, en Hébreu ו, particule, qui eſt ſouvent ſuperfluë dans la langue Hébraique. 491.

Eternel (l') apparoit à Abraham à Mamré. 89.

Etymologies des noms Hébreux, qu'on trouve dans la Geneſe, paroiſſent venir de Moyſe. 339. Sentiments de Grotius, de Huet, de le Clerc ſur ce ſujet. 339. 340.

Eve. Sa création. 33. Sa

tentation. 34. 35. Chaſſée du Paradis terreſtre. 38.
Exceptions à la regle qui ſert à diſtinguer le Mémoire A, où Dieu eſt appelé *Elohim*, d'avec le Mémoire B, où il eſt nommé *Jehovah*. 336-354. Il n'y a qu'un ſeul endroit, où le nom de *Jehovah* ſe trouve emploié dans le Mémoire A. 340. Et cet exemple n'eſt pas trop concluant. *ibid.* Il y a un beaucoup plus grand nombre d'endroits dans le Mémoire B, où Dieu eſt appellé *Elohim*. 336-356. Mais de toutes ces exceptions, il n'y en a que ſix, qui ſoient de veritables exceptions. 356. Ainſi ce petit nombre ne fait que confirmer la regle. 358.
Exode. Explication d'un paſſage du *Chap. VI.* de l'Exode, où il ſemble que Dieu diſe à Moyſe, qu'il n'a point eſté connu des anciens Patriarches par ſon nom de *Jehovah*. 298-308.
Exode, (l') fournit des preuves que l'écriture eſtoit plus ancienne que Moyſe. 287-289.
Explication des verſets 2. & 4. du Chapitre *VI.* de la Geneſe. 341-345. Dans ce paſſage *Elohim* ne ſignifie pas *Dieu*; ni *filii Elohim*, *les fils de Dieu*, mais *Elohim* y ſignifie *les puiſſants, les grands*, & filii Elohim, *les fils des puiſſants, des grands*. 343. 344.
Explication du Chapitre *XXXVI.* de la Geneſe. 465-495. On diſtingue dans ce Chap. cinq articles. 465. Le I. où il s'agit de la poſterité d'Eſaü, eſt ſans difficulté. 466. 467. Le II. où il eſt queſtion des *Allouphim* des Iduméens, demande qu'on explique ce qu'eſtoient ces *Allouphim*, & ce qu'on doit penſer du *Korach*, compté entre ces *Allouphim*. 467-469. Le III. n'a d'autre difficulté que de ſavoir pourquoi Moyſe l'a

inseré dans la Geneſe. 469-472. Le IV. qui regarde la ſucceſſion de huit Rois d'Idumée, contient deux difficultez. 473. Divers ſentimens ſur ces deux difficultez. 474-478. Solution de ces deux difficultez. 478-486. Le V. contient l'énumeration de onze *Allouphim*, ce qui donne lieu à quelques difficultez, qu'on reſout. 486-495. Ces cinq articles appartiennent à des tems differents; mais tous anterieurs à la compoſition de la Geneſe. 488-490.

F

FAMINE qui dure ſept ans en Egypte & dans les païs voiſins. 224. Joſeph qui l'avoit prevuë, y pourvoit. *ibid.* Elle oblige Jacob à envoier ſes fils en Egypte y chercher du blé à deux repriſes. 225. & *ſuiv.* 231. & *ſuiv.* La famine augmente & oblige les Egyptiens à vendre tout pour avoir du blé. 255-257.

Fleury, (l'Abbé) juge que Moyſe a compoſé la Geneſe avec le ſecours de Mémoires plus anciens. 8.

Foi divine. Nous la devons à l'hiſtoire, que Moyſe nous a laiſſée. 5. 323. 438.

François, (M. le) juge que Moyſe a compoſé la Geneſe ſur des Mémoires plus anciens. 8.

G

GENESE, a eſté compoſée ſur des anciens Mémoires. 5. 6. 7. On a eſſaié de la décompoſer, en ſeparant les différents Mémoires. 17. 18. Succez de cette tentative. 19. 28.

Geneſe, (la) attribuée à Eſdras. 453. & au Sacrificateur Iſraëlite, envoié à Samarie par Salmanaſar. 455. Ce qui eſt refuté. 458-462. Ne peut eſtre l'ouvrage que de

Moyſe, 461. 462. On a peu y inſerer quelque nom de lieu plus moderne, pour expliquer des noms qui n'eſtoient plus en uſage, mais non douze verſets de ſuite. 457.

Genuïnité (la) des Livres de Moyſe, prouvée. 456-463.

Grotius, (Hugues) a prouvé que l'Hébreu eſtoit la langue des Chananéens. 325.

H

HEBRAIQUE (la langue) eſtoit commune aux Hébreux & aux Chananéens. 325 326. Reponſe à une objection priſe d'un paſſage du II. d'Eſdras. 326. Du moins eſtoit-elle commune aux Hébreux & aux Nations deſcenduës d'Abraham, ou du neveu d'Abraham. 329. 330. Et c'eſt de ces nations ſeules, que Moyſe a peu recevoir des Mémoires. 329.

Hébraiſants, la haute opinion qu'ils ont eue de la langue Hebraique, mal fondée. 324.

Hieroglyfiques. Les premieres lettres ont eſté hieroglyfiques. Trois ſortes de lettres hieroglyfiques. 293. 294.

Hobbes (Thomas) a allegué quelques paſſages pour tâcher de prouver, que Moyſe n'eſtoit pas l'auteur de la Geneſe. 454.

Homere plein de repetitions. 376. n'a pas laiſſé de meriter de grands éloges. 377.

Horien. Nom de nation. Les *Horiens* habitoient le mont Sehir du tems d'Abraham. 470. Liaiſons qu'ils eurent avec Eſaü & ſa poſterité. *ibid.* qui enfin les extermina. 471.

Huët (Pierre Daniel) a prouvé que l'Hébreu eſtoit la langue des Chananéens. 325.

Hyſterologie manifeſte dans l'hiſtoire de la mort d'Abraham. 380. dans l'hiſtoire de l'enlevement de Dina. 403.

I

JACOB, ſecond fils d'Iſaac, achete le droit d'aineſſe de ſon frere. 133. Enleve la benediction de ſon pere à ſon frere. 143. Part pour la Meſopotamie. 148. Sa rencontre avec Rachel fille de Laban. 151. 152. Epouſe Lia & Rachel, filles de Laban. 154. 155. Fait un nouveau marché avec Laban, aprez l'avoir ſervi 14. ans. 159-162. Au bout de 6. ans part avec ſes femmes, à l'inſçu de Laban. 165.

Jacob pourſuivi par Laban. 166. repouſſe ſes reproches & fait alliance avec lui. 170. 171. Arrive dans le pais de Chanaan. 172. Meſures qu'il prend pour appaiſer la colere d'Eſaü. 173-175. Sa lutte à Peniel. 176. Son entrevuë avec Eſaü. 177-179. S'établit à Succoth, & enſuite prez de Sichem. 180. Va delà à Bethel. 186. Enſuite à Ephrata, où Rachel meurt. 188. 189.

Jacob demeure à Migdal-Heder. 189. où Ruben ſon fils eut commerce avec Bilha, concubine de Jacob. *ibid.* Va enfin demeurer à Mamré, avec Iſaac ſon pere. 190. Denombrement de ſes douze fils. 189. Aime Joſeph plus que ſes autres fils. 197. Sa douleur, quand il le creut mort. 202. Envoie ſes fils en Egypte pour acheter du blé une premiere fois. 224. & une ſeconde fois. 231-233.

Jacob conſent, mais avec beaucoup de peine, à laiſſer aller Benjamin en Egypte avec ſes freres à leur ſecond voiage. 231-233. Il part lui-meſme pour l'Egypte avec toute ſa famille. 248. Denombrement de ſa famille. 249-251. Rencontre de Jacob & de Joſeph. 251.

Jacob eſt preſenté à Pharaon. 254. Va demeurer à Goſçen, où il vit 17. ans. 258. Exige de Joſeph, qu'on ira l'enterrer au tombeau de ſes peres. *ibid.* Tombe malade. 259. Benit Manaſſé & Ephraïm, fils de Joſeph. 260. Donne la préference à Ephraïm ſur Manaſſé. 261. 262. Benit ſes douze fils. 263. Meurt aagé de 147. ans. 267. Eſt enterré à Hebron. 270.

Jacob ne ſe marie avec les filles de Laban, qu'au commencement de ſon ſecond ſervice de ſept ans. 393.

Jehovah. Le nom de Dieu ineffable, prononcé par les Juifs *Adonai* ou *Elohim.* 11. 12. Ce nom a-t-il eſté connu des anciens Patriarches ? 298. Ce nom ſignifie *l'Etre Eternel, qui exiſte de ſoi.* 304. 305. mais il ſignifie auſſi *l'Etre immuable & fidele dans ſes promeſſes. ibid.* Preuves de cette ſignification. 306. C'eſt dans ce dernier ſens que Dieu dit, qu'il ne s'eſtoit pas fait connoitre aux Patriarches en ſon nom de *Jehovah.* 307.

Jehovah. Nom de Dieu, dont s'eſt ſervi l'Auteur du Mémoire B. 17. 335. Exceptions à cette regle dans pluſieurs endroits, où Dieu eſt nommé *Elohim* dans le Mémoire B. 336-356. Cependant ces exceptions ne ſont pas en aſſez grand nombre pour ébranler la regle. 358.

Jehovah. Nom de Dieu, qu'il ſemble que l'auteur du Mémoire A n'ait pas connu. 357.

Idumée. Denombrement de huit Rois d'Idumée. 194. 195.

Inceſte des filles de Loth avec leur pere. 100. 101.

Inſcription Phénicienne des Chananéens chaſſez par Joſué, & fugitifs en Afrique, ſuſpecte, quoique rapportée par Procope. 286. 287.

Invention des lettres. Elle n'a peu ſe faire que par degrez, ſuppoſé que Dieu n'en ait pas donné la connoiſſance à Adam. 292. Elles ont eſté d'abord hieroglyfiques. 293. 294. & enſuite alphabetiques. 295. 296.

Joſeph, fils de Jacob & de Rachel, vint au monde en Meſopotamie, la derniere année du ſecond ſervice de Jacob chez Laban. 159. Eſt plus aimé de Jacob que ſes freres. 197. Raconte ſes ſonges. 197. 198. Eſt envoié vers ſes freres. 198. qui complotent de le tuer. 199. Mais qui ſe contentent de le vendre aux Madianites qui alloient en Egypte. 201. Et font dire à Jacob qu'une mauvaiſe beſte l'avoit devoré. 201.

Joſeph eſt mené en Egypte & vendu à Potiphar. 207. Trouve grace devant ſon maitre, qui lui confie l'adminiſtration de ſon bien. 208. Vainement ſollicité par la femme de Potiphar. 209. 210. Sur ſon refus, elle l'accuſe à ſon mari d'avoir voulu attenter à ſon honneur. 210. Ce qui oblige Potiphar de le faire mettre en priſon. 211.

Joſeph explique en priſon les ſonges de l'Echanſon & du Pannetier de Pharaon. 213. 214. Eſt appellé à la Cour pour expliquer les ſonges de Pharaon. 217-220. Eſt fait premier Miniſtre. 221. 222. Se marie avec Aſenath, Egyptienne. 222. de laquelle il a deux fils. 223. Ramaſſe beaucoup de blé dans les ſept années d'abondance, & nourrit les Egyptiens pendant les ſept années de famine. 222-224.

Joſeph reconnoit ſes freres à leur premier voiage en Egypte. 225. Diſcours qu'il eut avec eux. 225-230. Traitement qu'il leur fait à leur ſecond voiage. 234-243. Pei-

ne qu'il leur fait en accuſant Benjamin de vol. 239. Enfin ſe fait connoitre à eux. 243. 244. & accable Benjamin de careſſes. 245. Renvoie ſes freres avec ordre de lui amener Jacob ſon pere & toute ſa famille. 245. 246.

Joſeph va à la rencontre de ſon pere à ſon entrée en Egypte. 251. Ordres qu'il donne pour ſa reception. 252. 253. 254. Promet à Jacob de faire tranſporter ſon corps pour l'enterrer à Hebron au tombeau de ſes peres. 258. Et l'exécute aprez ſa mort. 269. 270. Raſſure ſes freres, qui eſtoient allarmez aprez la mort de Jacob. 270. 271. Meurt agé de 110. ans. 272. 273.

Joſeph ſemble avoir écrit ſon hiſtoire. 318. à l'exception du Chap. XXXIX. où il s'agit de l'entrepriſe de la femme de Potiphar. 319.

Joſué peut eſtre regardé comme ce Roi, qui eſt dit avoir regné ſur les Iſraëlites aprez le regne des huit Rois d'Idumée. 485.

Iſaac, fils d'Abraham & de Sara, ſa naiſſance. 105. Son ſacrifice. 110. empeché par l'Ange de l'Eternel. 111. Se marie à Rebecca. 128. Eſt pere d'Eſaü & de Jacob. 132. Aime plus Eſaü que Jacob. *ibid.* Va chez Abimelec, en Guerar. 133. Traitement qu'il en reçoit. 134. 135. Eſt obligé de ſe retirer. 136. Son alliance recherchée par Abimelec. 137. 138. Devenu vieux veut benir Eſaü. 139. mais benit Jacob à ſa place. 143. L'envoie en Meſopotamie. 147. Sa mort. 190.

Iſaac. Sa mort eſt rapportée avant la vente de Joſeph, & cependant elle n'eſt arrivée que 13. ans aprez. 407. 408. Ce qui forme un antichroniſme, auquel on ne peut remedier que dans l'o-

pinion nouvelle, ſur l'arrangement de la Geneſe. 408. 409.

Iſmaël, fils d'Abraham & d'Agar. 84. Circoncis par Abraham à l'age de 13. ans. 89. Chaſſé avec ſa mere. 106. Favoriſé de Dieu. 107. Sa poſterité. 130. Sa mort. *ibid.*

Iſmaël eſtoit mort depuis 12. ans, quand Eſaü alla épouſer ſa fille Mahalath. 417. Mais dans cet endroit de la Geneſe, *Iſmaël* ſignifie, non la perſonne d'*Iſmaël*, mais *la famille, le peuple d'Iſmaël*. 418.

Iſraël, nom donné à Jacob aprez ſa lutte avec l'Ange de l'Eternel. 176. lui eſt donné une ſeconde fois à Bethel. 187.

Iſraëlites, (les) foiſonnent en Egypte. 273. Sont opprimez par un nouveau Roi. 274. Leurs cris & leurs ſoupirs montent au ciel, & Dieu ſe reſout à les delivrer. 280.

Juda, pour ſauver la vie à Joſeph, conſeille à ſes freres de le vendre à des Madianites qui alloient en Egypte. 200. Quitte ſes freres, & ſe marie avec une Chananéenne. 202. Ses trois fils: mariage des deux ainez avec Thamar. 203. A commerce avec ſa belle fille ſans la connoitre. 204. 205. d'où lui naiſſent deux fils. 207. Defend Benjamin, accuſé de vol. 239-243.

Juda. A ſuivre l'ordre de la narration de la Geneſe, telle qu'elle eſt aujourd'hui, auroit eſté marié, auroit eu trois fils, ſes deux ainez auroient eſté mariez, aprez leur mort il auroit connu ſa belle fille, & en auroit eu deux jumeaux, dont l'ainé auroit eu deux enfans, & cela dans l'eſpace de 23. ans, ce qui eſt impoſſible. 382-384. Vains efforts des Commentateurs pour ſortir de cet embarras. 384-388. Mais cet antichroniſme

diſparoit dans la nouvelle opinion. 389. Il ne laiſſe pourtant pas de reſter une aſſez grande difficulté, priſe de l'age de Juda. 390-394. Moiens de la reſoudre. 393. 394.

K

KORACH, compté entre les *Allouphim*, fils ou petits-fils d'Eſaü, paroit y avoir eſté inſeré par megarde. 469.

L

LABAN, frere de Rebecca, & petit-fils de Nacor. 121. Pere de Lia & de Rachel. 153. Reçoit Jacob chez lui. *ibid.* Et lui donne en mariage ſes deux filles. 154. 155. Fait un nouveau marché avec Jacob. 159-162. Va à ſa pourſuite, & l'atteint. 166. Le querelle & fait enfin alliance avec lui. 170. 171.

Lacunes. Il en reſte pluſieurs dans les Mémoires, dans leſquels on décompoſe la Geneſe. 21. Raiſons de ces lacunes. 22. 23.

Lettres (l'invention des) & l'art d'écrire, plus anciens que Moyſe. 281. Pluſieurs Auteurs ont écrit ſur ce ſujet. 282. Mais les ſentimens ſont fort partagez. 283. On ne s'arreſte point aux preuves douteuſes, ou ſuſpectes. 286. 287. Mais on en a trois qui ſont inconteſtables. 287-296. Elles ont eſté d'abord hieroglyfiques. 293. 294. & enſuite alphabetiques. 295-296.

Levi, preſumé l'Auteur du Mémoire A. 318. & du Mémoire, où ſe trouve l'hiſtoire de l'enlevement de Dina. 319. 320.

Lia, fille de Laban, épouſe Jacob. 154. Lui fait pluſieurs enfans. 155. 156. 158. 159. N'en croiant plus faire, lui donne Zilpa ſa ſervante. 157. Aprez quoi elle accouche encore de deux fils

& d'une fille. 158. 159. Les noms de ſes fils. 189.

Longin, jugement qu'il a porté de Moyſe, quoique Payen. 378.

Loth, neveu d'Abraham, l'accompagne dans le pais de Chanaan. 69. Se ſepare d'avec lui, & demeure à Sodome. 73. Pris dans la guerre de la Pentapole, & delivré par Abraham. 77. Reçoit chez lui les Anges envoiez à Sodome. 95. Se retire de Sodome. 98. 99. Trompé par ſes deux filles. 100. 101.

M

MACROBE, jugement outré qu'il a porté ſur Homere. 376.

Madianites exterminez par les Hebreux, avant que d'entrer dans la terre de Chanaan. 481.

Manaſſé, fils ainé de Joſeph, né en Egypte. 223. Beni par Jacob. 261. qui lui préfere Ephraïm dans l'ordre de la benediction. 262.

Mandragores, trouvées par Ruben & portées à Lia ſa mere, deſirées par Rachel. 157. Quel age Ruben pouvoit-il avoir alors? 420.

Melchiſedech, Roi de Salem, va au devant d'Abraham, & le benit. 78.

Melech en Hébreu, qu'on traduit *Roi*, ne ſignifie ſouvent que les Juges des Iſraëlites, ou les Lieutenants d'un Roi. 485.

Mémoires. Moyſe en a eu pour former la Geneſe. 9. & *ſuiv*. On en peut diſtinguer quatre pour le moins. 17. 18.

Memoires. Moyſe en a eu juſqu'à douze en compoſant la Geneſe. 308-315. Les deux principaux ſont le Mémoire A, où Dieu eſt appellé *Elohim*, & le Mémoire B, où il eſt nommé *Jehovah*. 308. Les autres dix ne ſont que des extraits de Mémoires plus

longs, mais étrangers à l'hiſtoire des Iſraëlites. 314.

Mémoires. Ceux, que Moyſe a peu emprunter des nations voiſines des Hébreux, eſtoient écrits en Hébreu. 324-331. Ou du moins Moyſe a peu les traduire en Hébreu. 331. 332.

Moyſe n'a pas écrit la Geneſe par revelation. 4. mais en hiſtorien & ſur des Mémoires plus anciens. 5. 6. *& ſuiv.*

Moyſe inſpiré dans le choix des faits & des Mémoires qu'il tenoit de ſes ancetres. 5. 323.

Moyſe. Ses parents & ſa naiſſance. 276. Son expoſition ſur le Nil. 277. Tombe entre les mains de la fille de Pharaon, qui le fait élever. 277. 278. Son zele pour les intereſts des Hebreux ſes freres. 278. Pharaon le cherche pour le mettre à mort. *ibid.* Se ſauve au païs de Madian, où il épouſe Sephora, fille de Jethro. 279.

Moyſe a peu trouver des Mémoires pour compoſer la Geneſe. 297. Il paroit qu'il en a eu en ſes mains pluſieurs, dont il a fait uſage dans la compoſition de la Geneſe. 308-315. Il y a lieu de croire qu'il en a eu quelques uns des nations voiſines. 320. 321. L'objection priſe de la diverſité du langage n'eſt d'aucune valeur. 323-332.

Moyſe, à ne le conſiderer que comme un ſimple hiſtorien, merite beaucoup d'éloges. 277. Jugement que Longin en a porté. 378.

Moyſe n'eſt pas l'auteur de la Geneſe, ſelon Spinoſa. 453. Hobbes. 454. la Peyrere. *ibid.* & le Clerc. *ibid.* Reconnu pour l'auteur de la Geneſe par le Clerc; mieux inſtruit, par tous les Commentateurs, par l'Egliſe Juive, par S. Philippe & par J. C. lui-meſme. 455. 456. Reflexion, qui prouve

qu'il n'y a que lui, qui ait peu en eſtre l'auteur. 456-462.

Moyſe a deu ranger les douze Mémoires anciens, qu'il avoit recouvrez, ſur douze colomnes. 433. ou du moins ſur quatre, en forme de *Tetraples. ib.* Pour quelle raiſon a-t-il fait mention des Horiens, & de Sehir leur chef, dans le denombrement des fils d'Eſaü? 472.

Moyſe peut eſtre le Roi qui regna en Iſraël aprez le regne des huit Rois d'Idumée. 485.

Moyſe envoia une ambaſſade à un Roi d'Idumée, qu'il ne nomme pas. 481. Ce qui prouve que le gouvernement des *Allouphim* eſtoit fini, ou que les *Allouphim* n'eſtoient que des Gouverneurs, ſubordonnez au Roi. 493. 494.

N

NAcor, frere d'Abraham, ſes enfans. 113.

Narration, (renverſement dans l'ordre de la) Voiez *Hyſterologie.*

Nephilim. Signification de ce mot. 344.

Noé, ſon alliance avec Dieu. 58. 59. Maudit ſon fils Chanaan. 60. Poſterité de ſes trois fils, Japhet, Cam & Sem. 61-64.

Nombres. L'énumeration des fils de Benjamin, qui eſt au *Chapitre XXVI.* des Nombres, n'a rien de contraire à celle qui eſt dans la Geneſe, *Chap. XLVI.* 427-430.

Nominatif. Suppreſſion ou reticence du nominatif, commune dans la langue Hébraïque. 337.

Noms de Dieu, *Elohim* & *Jehovah*, emploiez ſéparement dans la Geneſe, *ſeconde* preuve que la Geneſe a eſté formée de Mémoires réunis. 11. Emploiez indiſtinctement dans le reſte du Pentateuque, *troiſieme* preuve que la

Geneſe a eſté formée de pluſieurs Mémoires réunis. 13. 14.
Noms (les) de Dieu les plus uſitez dans la Geneſe, ſont *Elohim* & *Jehovah*. 17. 335. Les autres noms ſont *Adonai*, *le Seigneur*: *El*, *le Fort*: *Schaddai*, *le Tout-puiſſant*: *Elion*, *le Trez-Haut*. 348. Il paroit que les Auteurs de tous les Mémoires, qui ont ſervi à compoſer la Geneſe, ont connu ces derniers noms de Dieu. 358.

O

OBSERVATIONS aſtronomiques, envoiées à Ariſtote par Calliſthene, ne ſont pas aſſez bien établies pour y ajouter foi. 286. 287.
Opinion nouvelle ſur la compoſition de la Geneſe. I. *Avantage* de cette opinion. Elle ſauve l'alternative des noms d'*Elohim* & de *Jehovah*. 333-335. II. *Avantage*. Elle ſauve la pluſpart des repetitions, qu'il y a dans la Geneſe. 359-366. III. *Avantage*. Elle fait diſparoitre les antichroniſmes. 378-409. IV. *Avantage*. Elle diſculpe Moyſe des fautes, qu'on lui impute. 431-438.
Ordre de la naiſſance des enfants de Jacob & de ſes femmes. 395-397.
Ordre chronologique renverſé dans pluſieurs endroits de la Geneſe. Voiez *Antichroniſmes*.
Ordre de la narration mal gardé dans quelques endroits de la Geneſe. Voiez *Hyſterologie*.
Origene, rangea autrefois ſur ſix, & enſuite ſur huit colomnes, le Texte de l'ancien Teſtament & de ſes verſions. 433.434.

P

PARADIS terreſtre. 31. 32.
Paralipomenes. Paſſage des Paralipomenes,

qui paroit avoir eſté mal entendu par l'auteur de la Vulgate. 491. a eſté bien traduit par les Septante. 492.

Paralipomenes. Un paſſage des Paralipomenes paroit eſtre en contradiction avec un paſſage de la Geneſe. 490. Si l'on ne pouvoit pas les concilier, il faudroit s'en tenir à celui de la Geneſe. 492. Moien d'en faire la conciliation. 491. En admettant meſme la traduction de l'auteur de la Vulgate, quoique fautive. 492-495.

Paſſages alleguez par les ennemis de la Religion pour tâcher de prouver que Moyſe n'eſtoit pas l'auteur de la Geneſe. 453. 454. Expliquez par les Commentateurs. 463. 464. A l'exception du Chap. XXXVI. de la Geneſe, ſur lequel on a trop heſité & trop varié. 464.

Pentapole. Les Rois de la Pentapole battus par le Roi d'Helam & ſes alliez. 75. 76.

Pentateuque. On convient qu'il y a dans le texte hébreu du Pentateuque des omiſſions ou lacunes, & des additions ou inſertions des gloſes marginales. 436.

Peyrere, (de la) Iſaac, a allegué quelques paſſages, pour tacher de prouver que Moyſe n'eſtoit pas l'auteur de la Geneſe. 454.

Poſterité d'Adam juſqu'à Noé. 42-45. De Noé par ſes trois, Japhet, Cam & Sem. 61-64. De Sem juſqu'à Abraham. 66. 67. Poſterité d'Iſmaël. 130.

Potiphar achete Joſeph. 207. Lui confie l'adminiſtration de ſon bien. 208. Sur l'accuſation de ſa femme le fait mettre en priſon. 211.

Preuves, que Moyſe a compoſé la Geneſe de pluſieurs Mémoires réunis. 10. & *ſuiv.*

Procope rapporte une Inſcription Phénicienne des Chananéens,

chaſſez par Joſué, & fugitifs en Afrique. 286.

R

RABBINS (les) preſſez par les antichroniſmes & par les hyſterologies, qu'on trouve dans la Geneſe, ont établi comme une maxime, que dans ce Livre il n'y a ni anteriorité ni poſteriorité, *neque prius, neque poſterius.* 379.

Rachel, fille de Laban, épouſe Jacob. 155. Se voiant ſterile donne à ſon mari ſa ſervante Bilha. 156. Accouche de Joſeph. 159. Derobe en partant les dieux de Laban ſon pere. 165. Et les cache. 168. Accouche de Benjamin à Ephrata, qui eſt Bethléhem, & meurt, 188. 189. Les fils de Rachel. 189.

Rebecca, fille de Bethuel, accordée à Iſaac. 126. Part avec le ſerviteur d'Abraham. 127. Rencontre Iſaac. 128. Accouche de deux jumeaux, Eſaü & Jacob. 132. Aimoit Jacob plus qu'Eſaü. *ibid.* Inſpire à Jacob le deſſein d'enlever la bénediction de ſon pere. 140. Lui conſeille d'aller à Charran vers Laban. 146.

Reflexion nouvelle, pour établir qu'il n'y a que Moyſe, qui puiſſe avoir compoſé la Geneſe. 456-463.

Regle pour diſtinguer le Mémoire A, où Dieu eſt nommé *Elohim*, d'avec le Mémoire B, où il eſt appellé *Jehovah*. 17. 335. Il n'y a qu'une exception unique à cette regle, qui n'eſt pas meſme concluante. 340.

Regle pour diſtinguer le Mémoire B, où Dieu eſt appellé *Jehovah*, d'avec le Mémoire A, où il eſt nommé *Elohim*. 17. 335. Pluſieurs exceptions à cette regle. 336-356. Dont il n'y a que ſix de concluantes. 356. Ce qui ſert plus à confirmer la regle, qu'à la detruire. 358.

Répetitions frequentes dans la Geneſe. *Premiere* preuve que la Geneſe a eſté formée de pluſieurs Mémoires réunis. 10.

Répetitions (les) qu'il y a dans la Geneſe, ſauvées pour la pluſpart dans la nouvelle opinion ſur la compoſition de ce Livre. 359-366. Quatre exemples de pareilles répetitions, qui diſparoiſſent dans la nouvelle opinion. 359-364. Les répetitions, qui reſtent encore dans la Geneſe, viennent de pluſieurs autres cauſes, comme des *additions* inſerées dans le Texte. 366. Du genie de la langue Hébraïque. 367. Des formules de civilité. 369. De l'envie de faire une impreſſion plus vive. 370. De la pauvreté de la langue. 371. Des *Idiotiſmes* de la langue Hébraïque. 373. De l'uſage, où l'on eſtoit autrefois de répeter. 375.

Repetitions (les) eſtoient fort communes chez les anciens Ecrivains. 376. Ce qu'on peut juſtifier par l'exemple d'Homere. 376. 377.

Roi. Quel eſt ce Roi qui regna en Iſraël aprez le regne des huit Rois en Idumée? 483. Il y a apparence que c'eſt Dieu. 484. ou du moins Moyſe ou Joſué. 485.

Rois d'Idumée, mentionnez par Moyſe au nombre de huit, donnent lieu à une difficulté qui a embarraſſé les Commentateurs. 475-478. Solution de cette difficulté. 478-488. Leurs regnes eſtoient finis avant que Moyſe compoſaſt la Geneſe. 482.

Ruben, fils ainé de Jacob, eut commerce avec Bilha, concubine de Jacob ſon pere. 189. Empeche ſes freres de tuer Joſeph. 199-200.

Ruben apporte des mandragores à Lia ſa mere, avant que Rachel

fut groſſe de Joſeph, d'où l'on veut conclurre qu'il les apporta à l'age de 3. ans. 419. Mais cet antichroniſme n'eſt qu'apparent, & fondé ſur un calcul faux. Ruben avoit alors 5. ans & demi. 420. Objection avec la réponſe. 421-424.

S

SACY (M. de) a mal traduit un paſſage de la Geneſe. 474.

Sacrificateur Iſraëlite envoié à Samarie par Salmanaſar. Le Clerc lui attribuë la compoſition de la Geneſe. 454. 455. Ce qui eſt refuté. 459. 460.

Sages-femmes. Ordre qu'elles receurent du Roi d'Egypte, & maniere dont elles l'éluderent. 275. à raiſon de quoi Dieu les recompenſa. 276.

Salmanaſar envoie à Samarie un Sacrificateur Iſraëlite. 455. A qui le Clerc attribuë la compoſition de la Geneſe. *ibid.* Ce qui eſt refuté. 459-462.

Sara accouche d'Iſaac. 105. Fait chaſſer Agar & ſon fils Iſmaël. 106. Sa mort. 113. Sa ſepulture à Hebron. 114. 115. 116.

Schaddai, nom de Dieu, qui ſignifie *Tout-puiſſant.* 303. Pourquoi Dieu dit à Moyſe, qu'il s'eſt fait connoitre aux anciens Patriarches, comme *Schaddai.* 304.

Sehir, Horien. Sa poſtérité. 193. 194. Paroit avoir vecu encore du tems d'Eſaü. 470. Il eſtoit le chef de la nation des Horiens. *ibid.*

Sehir, montagne de l'Idumée, occupée originairement par les Horiens, & enſuite par les deſcendants d'Eſaü. 470-471.

Septante, (la Verſion des) eſt manifeſtement fautive dans le dénombrement des fils de Benjamin, & tous les Commentateurs l'abandonnent. 426. 427. A bien traduit un paſſage

des Paralipomenes. 492.
Seth, regardé comme l'inventeur des lettres. 283.
Sichem, (la ville de) pillée par Simeon & Levi, & les habitants tuez. 184. 185.
Simon, (M.) a cru que Moyſe avoit eu des Mémoires anciens pour compoſer le Geneſe. 7. A cru qu'on avoit ajouté douze verſets au *Chapitre XXXVI.* de la Geneſe. 476. Ce qui n'eſt pas poſſible, 477.
Simplicius parle des obſervations aſtronomiques faites à Babylone 1903. ans avant qu'Alexandre s'en rendit maitre. 286. Mais il n'en parle que ſur l'autorité de Porphyre. 287.
Songes de Joſeph. 197. 198. De l'Echanſon de Pharaon. 213. Du Panetier du meſme Roi. 214. De Pharaon lui-meſme. 215. 216.
Spinoſa, (Benoiſt de) paroit triompher de la confuſion, qui ſemble regner dans la narration de la Geneſe. 439. 452. 453. Il oſe attribuer la compoſition de la Geneſe à Eſdras. 453. Pour cela il abuſe de quelques paſſages. *ibid.*
Supham, ou *Suphim* des Nombres *XXVI.* dans le denombrement des fils de Benjamin, eſt le meſme que *Muphim*, mentionné dans la Geneſe, *XLVI.* & la difference ne vient que de ce qu'on a confondu deux lettres Hébraïques. 429.

T

TABLES, où l'on tâche de retablir l'ordre des colomnes, ſuivi par Moyſe. 441-452. *Table I.* où l'on a rangé trois Mémoires ſur trois colomnes. 446. *Table II.* où l'on a rangé quatre Mémoires ſur quatre colomnes. 452.
Tertullien, paroit avoir connu la ſingularité de l'alternative des

noms d'*Elohim* & de *Jehovah* donnez à Dieu. 333. Mauvaiſe raiſon qu'il en rend. 334.

Tetraples. Ouvrage à quatre colomnes. Moyſe paroit avoir rangé la Geneſe en forme de *Tetraples*. 433. On range les quatre Evangiles en *Tetraples*, quand on veut faire l'harmonie des Evangeliſtes. 434.

Thamar, femme des deux fils ainez de Juda. 203. Commet un inceſte avec Juda ſon beau-pere. 204. 205. D'où viennent deux fils jumeaux. 207.

Theocratie, c'eſt-à-dire, gouvernement de Dieu. Tel a eſté le gouvernement des Iſraëlites juſqu'à Saül. 485.

V

VOIAGE. Premier voiage des fils de Jacob en Egypte ſans Benjamin. 224. Second voiage avec Benjamin. 233.

Vulgate, (l'Auteur de la) paroit avoir mal entendu un paſſage des Paralipomenes. 491.

Z

ZILPA, ſervante de Lia, fait deux fils à Jacob. 157. Noms de ſes fils. 189.

Fin de la Table des Matieres.

ERRATA.

PAGE 408. ligne derniere, *trois*, liſez, *deux*.
Page 409. ligne 8. *trois*, liſez, *deux*.
Ibid. ligne 13. *trois*, liſez. *deux*.